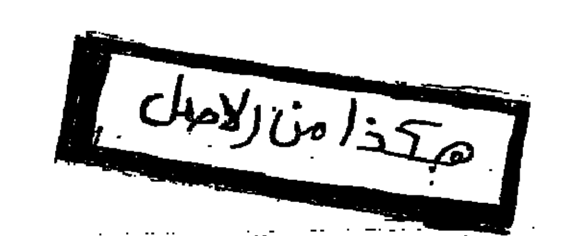


SPÉCIAL EMPLOI

■ 10 pages d'annonces classées
■ p. 23 à 32

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16635 – 7,50 F - 1,13 EURO — MERCREDI 22 JUILLET 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les choix fiscaux du gouvernement

● Pour favoriser l'emploi, la taxe professionnelle sera réduite de plus de 5 milliards de francs
● Le rendement de l'impôt sur la fortune va être augmenté, mais les œuvres d'art resteront exonérées
● La réforme de l'avoir fiscal des entreprises est préférée à une taxation alourdie des plus-values

À L'OCCASION d'une communication en conseil des ministres, le gouvernement dévoilera, mercredi 22 juillet, les grandes lignes de son projet de loi de finances pour 1999, dont le volet le plus attendu est la réforme fiscale. Même si une ultime réunion de travail devait encore avoir lieu, mardi, à l'Hôtel Matignon, consacrée notamment à la taxe d'habitation, Lionel Jospin a déjà rendu ses principaux arbitrages, qui réservent des surprises de dernière minute.

Le rendement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) sera majoré de près de 5 milliards de francs, dont 3 milliards au titre de mesures nouvelles. Comme prévu, le gouvernement a décidé de maintenir l'exonération des biens professionnels, mais aussi celle des oeuvres d'art. La hausse de ce prélèvement symbolique pour la gauche résultera de dispositions tendant à lutter contre l'évasion fiscale.

Défendu par le PS, un relèvement de la taxation des plus-values financières de moins d'un an a



été écarté, au dernier moment, pour ne pas mettre en difficulté la Bourse de Paris, déjà sérieusement ébranlée par l'accord survenu entre les places de Londres et Francfort. A cette disposition, le gouvernement préfère une réforme, demandée par les communistes, de l'avoir fiscal des entreprises. Cette mesure rapportera 1 milliard de francs, mais sera largement compensée par la diminution attendue de la majoration exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés, survenue en 1997.

Le gouvernement souhaite, par ailleurs, engager une réforme profonde de la taxe professionnelle de sorte que, à terme, la masse salariale ne soit plus l'une des composantes de l'assiette de cet impôt local. En faveur des ménages les plus modestes, le gouvernement doit annoncer, enfin, des baisses ciblées de TVA. Celles-ci porteront, en particulier, sur les abonnements EDF-GDF, mais pas sur la restauration.

Lire page 5

Sang contaminé : l'arrêt de renvoi accable les anciens ministres

DEPUIS lundi 20 juillet, Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé savent pour quelles raisons les magistrats de la commission d'instruction ont décidé de les renvoyer devant la Cour de justice de la République. L'arrêt de renvoi – dont *Le Monde* publie des extraits – constitue un réquisitoire contre les trois anciens ministres accusés d'avoir *« contribué à créer les conditions qui ont rendu possibles »* un certain nombre de contaminations par le virus du sida. Il est reproché à l'ancien chef du gouvernement de ne pas avoir agi avec *« célérité »* dans la mise en oeuvre du dépistage de l'infection. Pour l'heure, Laurent Fabius et Georgina Dufoix ont fait savoir qu'ils ne se pourvoiraient pas en cassation. Si Edmond Hervé décidait de faire de même, le procès pourrait avoir lieu à la fin de l'année.

Lire page 6

Après « Anniversaire de la salade », Tawara publie « Chevelure en désordre »

TOKYO
de notre correspondant

Leur société d'abondance – fût-elle en crise –, ne semble pas suffire aux Japonais. Ils vont toujours chercher un « supplément d'âme » dans la poésie. L'archipel est sans doute le seul pays développé où des poètes peuvent être des vedettes au même titre que des acteurs ou des chanteurs et où des recueils de poèmes figurent sur la liste des meilleures ventes.

Le phénomène se confirme aujourd'hui avec la sortie du dernier recueil de poèmes de Machi Tawara, *Chevelure en désordre*, qui en deux semaines a été vendu à 200 000 exemplaires. Il y a un peu plus de dix ans, cette poétesse âgée de trente-six ans battait déjà les records de vente avec *Anniversaire de la salade* (2,6 millions d'exemplaires). Ses poèmes ont inspiré d'innombrables publicités, comédies musicales, feuilletons télévisés et films. Le succès de son recueil suivant, *La Révolution chocolat*, 300 000 exemplaires, deux mois après sa parution en 1997, donne à penser que *Chevelure en désordre* connaîtra le même engouement, notamment parmi les jeunes. L'attrait qu'exerce la poésie sur les Japonais n'est pas qu'une tocade médiatique. Il s'enracine dans une tradition millénaire dont les concours de poésie sont une illustration. Les plus grands sont de nos jours organisés par des entreprises et mettent en lice des centaines de milliers de poètes. On estime que 5 à 10 millions de Japonais (sur 125 millions) écrivent régulièrement des poèmes, dont beaucoup sont publiés dans plus de deux milliers de revues et la presse quotidienne.

Mais le succès de Chevelure en désordre de Tawara est aussi révélateur d'un autre phénomène social : une affirmation de la sensibilité féminine dans une société où les femmes, en dépit des discriminations dont elles sont encore victimes sur le marché du travail, constituent l'élément le plus dynamique. Dans *Chevelure en désordre*, Machi Tawara réécrit dans le langage des jeunes les poèmes publiés en 1901 par une « grande dame » de la littérature japonaise, Akiko Yosano (1878-1942). Poétesse d'une intensité exceptionnelle, celle-ci fut aussi l'une des premières voix du féminisme nippon et resta célèbre pour un poème qui préfigure *Le Déserteur* de Boris Vian dans lequel une sœur exhorte son frère à ne pas mourir pour le pays. *Chevelure en désordre* fit scandale parce que les poèmes passionnés de la jeune femme défiaient les normes sociales de l'époque par l'affirmation d'une sensualité féminine et du droit des femmes à la vivre pleinement.

Tawara accomplit-elle la même révolution que Yosano en transcrivant *Chevelure en désordre* ? Certainement pas. Mais son audace à *rendre accessible aux jeunes un « monument »* classique afin, écrit-elle, de leur en faire ressentir la saveur poétique, retient l'attention. *« N'allez-vous pas regretter de passer votre vie sans avoir senti la chaleur d'une peau ? »*, demande-t-elle. Accrocheuse, la jaquette de *Chevelure en désordre* de Tawara joue en outre d'une aspiration féminine à de nouvelles formes de communication entre les sexes qui enracine sa publication dans les désirs latents d'une époque.

Philippe Pons

Un ballon rond comme la planète

LA COUPE du monde de football n'eut pas pour unique singularité de donner la victoire finale à la France. Pour la première fois, le professionalisme s'est étendu à tous les aspects de la compétition et de son organisation. Jamais le football n'avait à ce point été traité comme un bien culturel à forte composante symbolique, un spectacle télévisuel susceptible d'une mondialisation instantanée intégrale, associée à l'affrontement planétaire de grands sponsors. *Deux spécialistes de l'histoire et de* la sociologie du football, l'un brésilien, Sergio Leite Lopes, l'autre français, Jean-Pierre Faguer, ont observé pour *Le Monde* ces différents aspects du Mondial 98.

Lire page 10



■ Les savants de Bonaparte

Envoyés pour une mission hydrologique en Haute-Egypte, deux jeunes polytechniciens, Jollois et Villiers, découvrent avec passion les sites antiques... *Le huitième volet du feuilleton* de Robert Solé, illustré par Jacques Ferrandez. p. 8 et 9
et notre grand jeu de l'été p. 34

■ Bouygues-Bolloré, la guerre ouverte

Après s'être affrontés sur les marchés financiers, les deux anciens alliés, Martin Bouygues et Vincent Bolloré, s'assignent mutuellement devant le tribunal de commerce de Paris. p. 13

■ L'Europe du Sud face aux clandestins

L'Italie et l'Espagne sont confrontés à un afflux de candidats à l'immigration clandestine en provenance d'Afrique noire et du Maghreb. p. 2

■ L'Afghanistan sans ONG

La milice islamique des talibans a défié une fois de plus la communauté internationale, lundi, en expulsant la plupart des organisations humanitaires. p. 4 et notre éditorial p. 11

■ Le Tour de France au pied des Pyrénées

Accablés de chaleur lors de la 9e étape Montauban-Pau, les coureurs avaient leur premier rendez-vous avec la montagne, mardi. p. 16 et 17

■ L'été festival

A New York, le festival du Lincoln Center célèbre Leonard Bernstein et dévoile les aspects peu connus de sa musique. p. 20 et 21

■ Tourisme fluvial dans le Nord

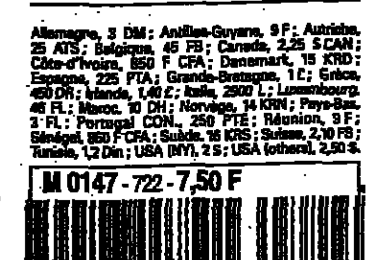
Une progression des croisières et des randonnées au bord de l'eau : la politique volontariste de la région commence à porter ses fruits. p. 7

■ Balade en Alsace

Une des plus anciennes routes des vins relie Marlenheim à Thann, à la rencontre de tables de qualité et de vignerons perfectionnistes. p. 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 722 - 7,50 F



Pourquoi tant de haine ?

CES DERNIERS MOIS ont été riches en épisodes plus comiques qu'affligeants qui ont balisé la marche, par ailleurs triomphale, vers la monnaie unique européenne. C'est probablement bon signe que d'enregistrer ces petites titubances qui rendent plus modestes et parfois aussi portent chance à ceux qui les subissent avec bonne humeur.

L'euro se porte bien sans doute, mais l'Europe pourra-t-elle endurer facilement le heurt constant des ambitions rivales, le choc de cultures administratives parfois différentes, les humiliations déplorables mais statistiquement inévitables subies de temps à autre par des ego nationaux bien trempés ? Bref, n'y a-t-il pas risque de voir la belle construction de l'Euroland frappée d'un « syndrome belge précoce ». Il se trouve que ces clichés, ces irritations qu'un petit rien peut rendre incandescentes, font penser irrésistiblement à une autre époque, à un autre espace géopolitique topologiquement très proche, l'Empire austro-hongrois, avant la tragédie de Sarajevo de 1914.

Tout concourt en effet au jeu des ressemblances entre l'Europe fédérative d'aujourd'hui et ce que le romancier Robert Musil avait baptisé pour toujours du beau nom de *« Cacanie »* – de l'allemand *« Kaiserlich und Königlich »* – en abrégé *« K-und-K »*. La Cacanie, elle aussi, parlait beaucoup de langues, pensait se comprendre par l'usage de *« l'Amtdeutsch »*, l'allemand bureaucratique, et réunissait des peuples aux destins croisés mais disparates dont les intérêts étaient finalement communs. Tout comme l'Europe néo-carolingienne d'aujourd'hui vit dans la crainte révérentielle de la grande puissance américaine et de son OTAN, la monarchie austro-hongroise d'alors célébrait avec un enthousiasme variable sa subordination à l'Allemagne bismarckienne. Encore un point commun : le principe de subsidiarité, qui limitait les institutions communes de la monarchie au ministère des finances – et à l'émission d'une monnaie par ailleurs fort solide –, au ministère des affaires étrangères et à celui de la guerre : tel est bien, avec la PESC (politique extérieure et de sécurité commune) et l'euro, le schéma retenu à Maastricht.

Cet ensemble hétérogène mais unifié avait, malgré tout, permis aux restes ainsi accommodés de l'empire des Habsbourg de dégager une richesse sinon une puissance comparable aux autres grands Etats de l'Europe.

Alexandre Adler pour Le Monde

Lire la suite page 11

Remue-ménage à France 2



JEAN-PIERRE COTTET

À ONZE MOIS de la fin de son mandat, Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision, a totalement remanié les directions de France 2 et France 3. Ecarté pour cause d'audiences insuffisantes, Jean-Pierre Cottet, directeur général de l'antenne de France 2, remplacé par Patrice Duhamel, est la grande victime de cette réorganisation.

Lire page 14

EXIL *Un nouvel afflux de réfugiés* clandestins se produit à nouveau au sud de l'Europe. L'Italie qui doit, depuis son entrée le 31 mars dans l'espace Schengen, *contrôler les quelque 7 430 kilomètres de côtes*, a lancé un appel pressant aux autorités marocaines et tunisiennes pour qu'elles collaborent, afin d'enrager l'immigration sauvage. Depuis le début du mois, *plusieurs* milliers de personnes sont arrivées dans la Péninsule. ● EN ESPAGNE, les enclaves de Ceuta et Melilla, situées à la frontière *du Maroc, constituent* les points de passage des clandestins africains et maghrébins. ● EN MAURITANIE, dans le port de Nouadhibou, des centaines, voire des milliers, d'« *aventuriers* », comme ils sont surnommés, tentent par tous les moyens de rejoindre le *continent européen* en utilisant les nombreux cargos ou chalutiers qui croisent dans la région.

Les candidats à l'immigration clandestine affluent au sud de l'Europe

Utilisant les filières les plus variées, et aidés le plus souvent par des passeurs qui les rackettent, des milliers de Maghrébins et d'autres ressortissants africains tentent de rejoindre le continent. L'Italie et l'Espagne ont le plus grand mal à contenir leur arrivée

ROME
de notre correspondant

Au cours du seul week-end, près de trois cents immigrés ont été interceptés alors qu'ils tentaient de débarquer à Lampedusa, la plus grande des îles Pelagie, petit archipel situé entre la Tunisie et la Sicile. *Embarqués sur de vieux rafiots*, ces candidats à un monde meilleur ont été appréhendés en mer ou dans les criques alors *qu'ils* tentaient de se dissimuler. Pour la plupart, ils sont tunisiens ou marocains. Mais il y a aussi quelques Algériens et des Noirs dont la provenance n'est pas toujours facile à déterminer.

Un autre groupe d'environ soixante-dix *immigrés* a *également* été interpellé lundi matin 20 juillet, toujours à Lampedusa. Quelques *barques, moins nombreuses*, s'échouent également sur les côtes de Pantelleria, autre île située à quelques encablures du cap Bon. L'une d'entre elles, avec cinquante-trois passagers, a coulé lundi. Huit des occupants, originaires de Sierra-*Leone, ont péri noyés. Depuis* le début du mois, environ deux mille clandestins ont quitté les rives tunisiennes à la quête d'un nouvel eldorado. Cette accélération de l'exode a surpris les autorités italiennes, qui depuis plusieurs *années tentent* de contrôler cette immigration illégale sans parvenir vraiment à la tarir. A cette *recrudescence* à *travers* le canal de Sicile s'ajoute le flot venu de l'Albanie par le canal d'Otrante. En *dépit d'une surveillance sévère*, il est difficile de superviser tout le trafic, et notamment d'intercepter les canots pneumatiques équipés de puissants moteurs qui traversent très rapidement les quelque 160 kilomètres qui séparent le port de Durrës des côtes italiennes. Huit de ces embarcations ont débarqué près d'une centaine de clandestins, parmi *lesquels des réfugiés du* Kosovo. De ce fait, Giorgio Napolitano, ministre de l'intérieur, parle du *« risque Kosovo », qui a été évoqué* il y a quelques jours avec ses collègues français, allemand et autrichien *lors* d'une conférence interministérielle. Ils arrivent un peu partout sur les côtes des Pouilles, mais aussi en Calabre.

A Lampedusa, les forces de sécurité et le personnel sanitaire ont beaucoup de difficultés à faire face à *cet afflux*. L'île ne compte que six mille habitants, et même si les immigrés sont rapidement évacués par *ferry sur Porto Empedocle*, le port d'Agrigente (Sicile), il faut prêter assistance à ces déshérités. Le centre d'accueil déborde, et le *maire*, Salvatore Martello, craint que tout ce tapage ne fasse fuir les touristes.

La difficulté est de trouver de la place pour ces exilés le temps de vérifier leur identité et de procéder ensuite aux mesures d'expulsion. Le *centre de rétention* de Trapani est plein. Les autres ont été expédiés sur Syracuse, où l'on tente tant bien *que mal de trouver de la place*. Il y a quatre mois, le ministre de l'intérieur avait lancé un cri d'alarme concernant la mise en place de ces centres d'accueil temporaires prévus par la nouvelle loi sur l'immigration, définitivement adoptée au *mois de février et qui permet* l'expulsion au bout d'un mois au maximum. Ce nouveau texte, promulgué le 27 mars, a en effet mis fin au laxisme de la loi Martelli, qui permettait aux *clandestins* de rester quinze jours dans le pays en toute liberté, soit le temps que leur situation soit examinée. *Une période* qu'ils mettaient à profit pour se volatiliser.

PROGRAMMATION TRIENNALE

Encore faut-il que la création des centres prévus soit réalisée. Mais il *faudrait aussi* et *surtout* tenter d'empêcher les départs des côtes tunisiennes, de Sfax, de Sousse ou de Kelibia. *Giorgio Napolitano* a donc lancé un appel aux autorités de ce pays comme à celles du Maroc, afin que les mesures nécessaires soient prises et qu'une coopération s'instaure pour faciliter les réadmissions. La nouvelle loi accroît les *mesures de répression* mais prévoit des facilités d'insertion.

La politique d'immigration fait l'objet d'une programmation parlementaire triennale, et le président du conseil peut fixer chaque année des quotas d'immigration en fonc*tion des besoins* en *main-d'œuvre* du pays. L'Italie a en effet besoin des immigrés. C'est grâce à *eux* que la croissance de la population n'a pas encore *atteint un seuil négatif*. Ils apportent d'autre part une force de travail indispensable. Officiellement, il y a un peu plus d'un million *d'immigrés* en situation régulière dans le pays, et les illégaux sont estimés à 235 000 par le ministère de *l'intérieur*.

La situation est donc encore facilement contrôlée, mais les incidents entre ceux que *l'on appelle* ici des extra-communautaires et les Italiens se multiplient, notamment à Milan et à Turin, où vivent les plus *grandes* concentrations d'immigrés. De plus, depuis son entrée dans l'espace Schengen, à compter du *31 mars, l'Italie a des devoirs envers* ses voisins et doit donc contrôler l'immigration sauvage telle qu'elle se produit actuellement et telle qu'elle *s'est* manifestée au mois de janvier avec l'afflux de réfugiés kurdes en provenance de Turquie. *La plupart de ces immigrés ne font* souvent que passer par l'Italie. Mais contrôler 7 430 kilomètres de côtes n'est pas une mince affaire. La position géographique de la Péninsule place le pays en première ligne.

Michel Bôle-Richard

Trente Kosovars clandestins interpellés dans la Marne

Trente personne, se disant originaires du Kosovo, ont été interpellées, *dimanche* 19 *juillet, sur une aire de stationnement de l'autoroute A 26 à Sommesous (Marne), alors qu'ils sortaient d'un camion en provenance d'Italie et se dirigeant vers la Grande-Bretagne. Les gendarmes, prévenus par des routiers, les ont placés en garde à vue durant vingt-quatre heures, puis remis en liberté. Les clandestins, vingt-huit Yougoslaves originaires du Kosovo et deux Albanais, parmi lesquels se trouvaient deux enfants en bas âge, avaient voyagé *dissimulés pendant vingt-quatre heures* sous la bâche du véhicule à l'insu du conducteur et se trouvaient en état de déshydratation. Leurs papiers avaient été confisqués par les passeurs qui les avaient *fait monter dans le camion en Italie. Le préfet de la Marne, Eric* Degrémont leur a rendu visite après leur remise en liberté en les informant de la possibilité de demander l'asile à la France. Les Kosovars ont été *logés* au foyer de l'Armée du salut de Reims.

Le point de passage des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla

MADRID
de notre correspondante

L'Espagne *reste naturellement* la porte d'entrée de l'Europe pour des milliers de clandestins venus du *Maghreb* ou *d'Afrique noire. Si, au* ministère de l'intérieur espagnol, on se refuse à toute estimation, les organisations non gouvernementales (ONG) *spécialisées* dans les aides aux immigrés évaluent le nombre de clandestins à cinquante mille. *Des chiffres nettement* inférieurs à ceux de la France ou de l'Allemagne, car l'Espagne est encore considérée comme un point de passage – *et non de résidence* – par les Africains et les Maghrébins.

Une barrière métallique de 3 mètres de haut sur 8 kilomètres a été établie à la frontière

Ces derniers se laissent *guider* par des passeurs, provenant très souvent des mafias marocaines, qui n'hésitent pas à *les taxer lourdement*. Les prix pour se rendre en Europe peuvent osciller entre 4 000 et 12 000 francs. Les immigrés franchissent la frontière entre le Maroc et les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. De là, ils s'embarquent *sur des bateaux de fortune et* tentent la traversée du détroit de Gibraltar, qui se révèle souvent *mortelle pour nombre d'entre eux*. Entre 1992 et 1997, vingt mille immigrés clandestins ont été arrêtés à la frontière.

Les autorités espagnoles éprouvent de plus en plus de difficultés pour empêcher le passage entre le Maroc, Ceuta et Melilla. De 1994 à 1996, le nombre d'Africains détenus en Andalousie a ainsi doublé, *passant de* 4 189 à 7 741 *et les* autorités ont procédé à plus de vingt mille expulsions, dont la ma*jorité correspondait* à *des clandestins* en provenance d'Afrique. En 1997, plus de seize mille immigrés ont été arrêtés alors qu'ils tentaient d'entrer illégalement par l'Andalousie, Ceuta ou Melilla.

La récente construction d'une *immense barrière métallique d'une* hauteur de 3 mètres et d'une longueur de 8 kilomètres, à la frontière entre Ceuta et le Maroc, qui a coûté 200 millions de francs et cinq années de travail, n'a pas réussi à freiner l'entrée des clandestins. *Souvent aidés* par *les Marocains*, les clandestins parviennent à passer la frontière en empruntant les multiples égouts.

Le principal problème que rencontre donc l'Espagne concerne en fait ses enclaves situées au nord du Maroc. *Les immigrés s'y entassent* dans des conditions inhumaines que les ONG dénoncent vigoureusement. *De* plus, nombreux sont les incidents, parfois violents, qui s'y produisent. Au ministère de l'intérieur, on reconnaît d'ailleurs que *« la situation des étrangers dans ces deux enclaves est de nature conflictuelle »*.

Les autorités ont donc décidé, depuis deux ans, d'améliorer les conditions d'hygiène dans les « camps » de Ceuta et de Melilla où sont rassemblés les immigrés clandestins en attente de régularisation. Depuis la fin 1996, un pro*gramme de collaboration entre* le gouvernement espagnol et de multiples ONG permet de transférer *les immigrés vers la Péninsule, où* ils reçoivent des cours d'espagnol, une formation et de l'aide pour trouver du travail.

Une possibilité qui évolue puisque la quote-part proposée par le ministère du travail espagnol a considérablement augmenté : vingt-huit mille autorisations en 1998 contre vingt-cinq mille en 1997 et huit mille en 1995. En revanche, le nombre de sollicitations s'est élevé à plus de soixante mille *au 30 juin, soit plus du double du* contingent offert. Les ONG, pour leur part, reconnaissent l'effort mais estiment qu'il n'est pas encore suffisant. Elles demandent que les autorisations soient délivrées plus rapidement et critiquent le fait que *celles-ci servent plus à régulariser* les clandestins qui travaillent déjà en Espagne qu'à donner du travail à ceux qui entrent dans la Péninsule. – *(Intérim.)*

Le rêve des « aventuriers » dans le port mauritanien de Nouadhibou

Au large des côtes, les chalutiers du monde entier attirent les candidats à l'eldorado

NOUADHIBOU
de notre envoyé spécial

On les appelle les « aventuriers ». A Nouadhibou, on les croise moins sur les quais du port que dans les rues de la ville. Ils sont maçons, comptables, peintres à la demande, pêcheurs d'occasion quand ils ne servent pas comme boys dans les familles aisées. *« Je sais tout faire »*, lance l'un d'eux. Oui, il sait faire, ou, plutôt, il sait faire un peu de tout...

REPORTAGE

Les plus audacieux grimpent à bord d'un minéralier sans aucun papier

Les « aventuriers » ne font qu'escale à Nouadhibou. Il sont en transit, à mi-chemin entre deux mondes : l'Afrique de l'Ouest et l'Europe ; *l'un qu'ils fuient*, l'autre, aux allures d'Eldorado, qu'il cherchent à atteindre. *« L'essentiel, c'est d'aller en Europe, même si c'est l'Albanie »*, résume un « aventurier ».

Partis du Sénégal, de Côte-*d'Ivoire, des îles du Cap-Vert ou* de Guinée, ces candidats à une vie meilleure ne se retrouvent pas par basard à Nouadhibou. Capitale économique du pays – mais guère plus peuplée qu'une préfecture française – la ville est l'ultime fenêtre ouverte sur l'Europe avant le Sahara occidental. De gros navires fatigués viennent chaque jour y *prendre livraison d'un minerai* de fer arraché au désert pour alimenter les aciéries du Vieux continent.

Au large de ses côtes – *parmi* les plus poissonneuses au monde – se croisent des chalutiers venus de la planète entière. *Ils* battent pavillon norvégien, chinois, ukrainien, russe, hollandais, portugais... Certains iront décharger leur cargaison aux îles Canaries, un avant-goût d'Espagne planté à quelques centaines de kilomètres au nord de la Mauritanie. *Les autres*, gorgés de poulpes ou de thon, tailleront leur route vers des destinations de rêve.

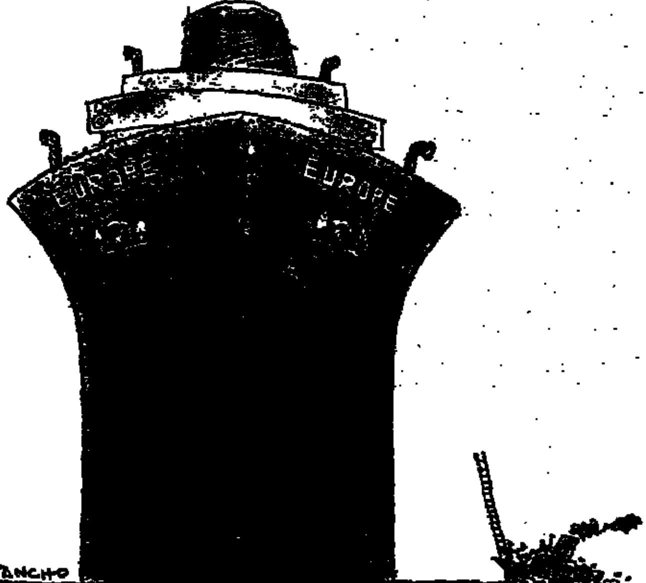
On peut *« faire l'aventure »*, comme ils disent, seul ou en équipe ; tenter de partir avec ou sans « vrais-faux papiers » ; s'embarquer sur un bateau de pêche plutôt qu'un minéralier. Tout est permis à Nouadhibou mais rien n'est gagné d'avance. A dire vrai, les chances de succès ne cessent de s'amenuiser au fil des années.

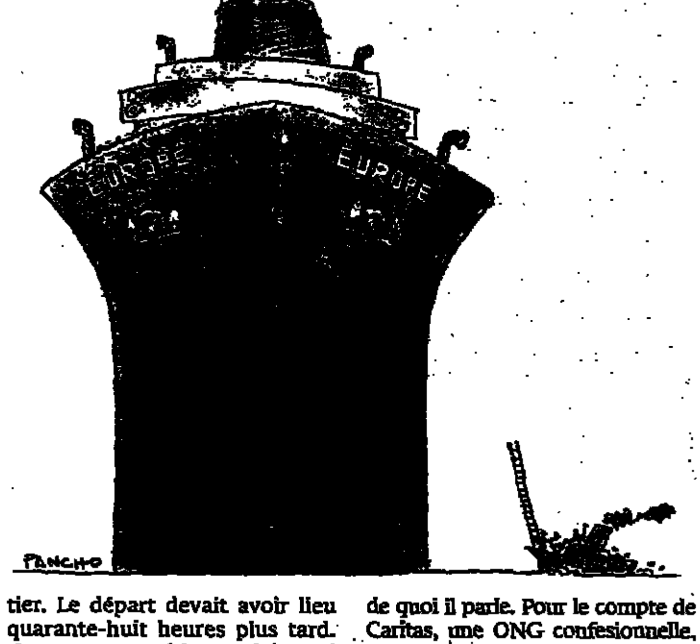
Omar, un solide jeune homme de vingt-neuf ans, en sait quelque chose. Sénégalais de naissance, débarqué en Mauritanie, il *s'en* souvient, un 7 novembre 1994, il a déjà tenté *« l'aventure »*. En 1995, un Maure est venu à l'hôtel où il logeait avec une dizaine de Guinéens et a proposé à tous *« un billet pour l'Europe »*. Pour 3 500 francs par passager, un capitaine russe était prêt à les accueillir sur son chalutier. Le départ devait avoir lieu quarante-huit heures plus tard. Tous ont accepté le marché, payé comptant, mais exigé que quatre d'entre eux montent à bord du navire la veille du départ. Demande *acceptée*.

La visite s'est mal terminée. La police mauritanienne les attendait à bord. *Et tout le* monde s'est retrouvé en prison. Tout le monde sauf le capitaine russe que personne n'aura jamais vu. *« L'intermédiaire*, raconte Omar, *a prétendu qu'il lui avait remis l'argent et qu'il n'avait rien gardé pour lui. »*

C'est *un deuxième* échec pour Omar. En 1989, il avait été refoulé du Portugal où il était arrivé muni pourtant d'un vrai passeport et d'un vrai visa. Manquait le certificat d'hébergement. Coût de l'expédition : l'équivalent de 8 000 francs. Et maintenant ? *« Je veux toujours partir. Mais si c'est trop difficile, je vais essayer de passer par le Maroc »*, dit-il. L'exemple de ses quatre demi-frères est là pour le stimuler : *« deux sont revenus au pays avec une voiture et les deux autres ont pu se faire construire une maison »*.

Combien sont-ils d'« aventuriers » à Nouadhibou ? Quelques centaines ou quelques milliers ? Personne ne s'en inquiète. Les frontières *sont* poreuses entre la Mauritanie et ses voisins, et la liberté de mouvement une solide *tradition dans la région. « Tous les Africains arrivent ici pour trouver un bateau et partir »*, affirme le père René, à la Mission catholique. Installé en Mauritanie depuis près d'un quart de siècle, l'homme sait de quoi il parle. Pour le compte de Caritas, une ONG confesionnelle, la Mission a ouvert une boîte aux lettres *dont tous* les « aventuriers » se refilent l'adresse. Deux fois par semaine, par petits groupes, ils *s'y* retrouvent pour la distribution du courrier.





INUTILES MISES EN GARDE

La majorité des lettres ont été postées en Afrique de l'Ouest. Elles donnent des nouvelles de la famille restée au pays. Mais il y a les autres, venues d'Europe. *« Ce sont celles de personnes qui ont transité à Nouadhibou. Ils disent que c'est la dolce vita en Europe. Ils n'osent pas raconter ce qu'ils vivent, avouer leur désillusion. On essaie de mettre en garde les candidats au départ. Mais ça ne sert à rien »*, reconnaît le père René.

Atteindre l'Europe n'est pourtant pas facile. Les plus audacieux, ou les plus démunis, cherchent à grimper à bord d'un minéralier avec un peu de nourriture mais aucun papier. *« Ils grimpent par les chaînes d'amarrage. Nous avons pris des mesures drastiques pour les décourager*, assure le directeur du port minéralier, Mohamed Khalifa Ould Beyah. *Deux agents de la Sûreté demeurent sur le bateau tout le temps qu'il reste à quai. Ils surveillent et donnent des conseils, penser à fermer les écoutilles par exemple. Et, avant son départ, chaque minéralier est fouillé de fond en comble par l'équipage et nos agents. Il ne part qu'une fois signé un papier attestant qu'il n'y a aucun clandestin à son bord. »*

D'autres « aventuriers » choisissent de rallier l'Europe munis de papiers en règle en se faisant passer pour des commerçants mauritaniens. Ceux-là doivent ruser avec les consulats européens qui à Nouadhibou délivrent les visas. *« Passeport, inscription au registre du commerce, attestation de moralité, certificat de travail, papier de la Banque centrale confirmant une certaine assise financière... Vous pouvez réclamer n'importe quel document, le demandeur de visa finira par le fournir. C'est à nous de faire les vérifications »*, raconte le consul d'Espagne, José Antonio Martinez San Juan.

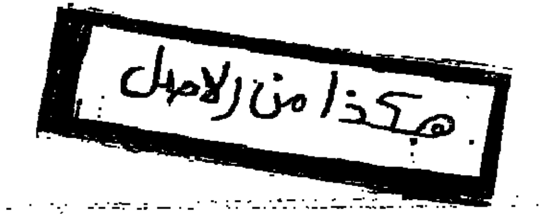
De plus en plus sophistiquée et fréquemment réactualisée, la liste des personnes « indésirables » dans l'espace Schengen (plus d'un million de noms et de phonèmes *recensés à ce jour)* constitue une première barrière. Le reste est affaire de flair. *« Il y a quelque temps, nous avons découvert que des certificats de travail avec l'en-tête d'entreprises publiques mauritaniennes mentionnaient des numéros de téléphone de consulats étrangers ou des cabines publiques... On sait bien qu'il existe un commerce des faux papiers. En Mauritanie, rien n'est plus facile que de se procurer des faux documents »*, admet un autre diplomate.

Au jeu du chat et de la souris, c'est le chat qui l'emporte de plus en plus. Mais pas toujours. *« J'avais un comptable sénégalais*, raconte un homme d'affaires de Nouadhibou. *Il a disparu alors que j'étais en voyage. A mon retour, j'ai trouvé un mot. Il m'annonçait son départ pour l'Europe. Il n'a pas pris 1 ouguiya* [la monnaie locale] *dans la caisse. Je n'ai plus eu de ses nouvelles. »* Sylva, Capverdien de naissance et peintre en bâtiment par obligation, lui, a *téléphoné récemment* à ses amis restés à Nouadhibou. Il était au Portugal. Aux dernières nouvelles, il aurait rejoint le Canada.

Des histoires comme celles-là, le port de Nouadhibou n'en manque pas. Ce sont elles qui nourrissent les rêves des « aventuriers ».

Jean-Pierre Tuquoi

هكذا من الاصل



Le FMI approuve avec réticence le plan d'aide pour la Russie

Premier versement de 4,8 milliards de dollars

Le plan d'aide à la Russie a été formellement approuvé, lundi 20 juillet, par le conseil d'administration du FMI. Faute de ressources propres *suffisantes*, ce dernier a dû emprunter une partie des 11,2 milliards de dollars prévus en 1998 auprès de ses membres. Une augmentation de *capital* doit être débattue au Congrès américain.

LE CONSEIL du Fonds moné*taire international* a approuvé, lundi 20 juillet, une aide supplémentaire à la Russie de 11,2 milliards de dollars (plus de 67 milliards de francs). Cette somme viendra s'ajouter, pour 1998, au 1,340 *milliard* de dollars restant dû dans le cadre du programme triennal signé avec *le FMI* en 1996. Au total, en prenant en compte les concours de la Banque mondiale et du Japon, et si l'on anticipe sur le renouvellement, dès 1999, d'un nouveau plan triennal *à un rythme annuel de* 2,6 milliards de dollars, ce sont 22,6 milliards qui vont se déverser sur la Russie dans les dix-huit mois à venir.

Ce n'est pas sans débat que les administrateurs de l'institution ont voté cette décision. D'une part, en raison des relations tumultueuses entre Moscou et le FMI du fait de l'incapacité chronique des autorités russes à honorer leurs engagements. D'autre part, en raison de la *situation financière de l'institution*, dont les ressources se sont considérablement réduites à la suite de la crise asiatique.

S'il lui était difficile de remettre en cause l'accord annoncé lundi 13 juillet sans risquer de replonger la Russie dans un désordre financier qui aurait entraîné l'ensemble des économies mondiales, le conseil a assorti son approbation de la mise en place d'un pilotage en temps réel du programme anticrise. Dès lundi, le ton a été donné : Moscou ne recevra immédiatement que 4,8 milliards de dollars, soit 800 millions de moins que prévu, en raison du *« retard de mise en place »* des conditions *exigées par le FMI. Ce* dernier liera les versements ultérieurs au respect du calendrier de mise en œuvre des réformes.

Les autorités russes, Boris Eltsine *en tête*, avaient *tout mis en œuvre* pour accéder aux demandes du FMI avant la date fatidique du conseil. La semaine dernière, face aux réticences de la Douma, dont la session se terminait vendredi 17 juillet, le gouvernement décidait de faire passer les textes restant en suspens par ordonnance. Dimanche, Boris Eltsine signait son premier décret sur la fiscalité, dont *le texte avait été rejeté* par les députés. Anatoli Tchoubaïs, responsable des relations avec les organismes internationaux, était lui-même lundi à Washington pour plaider la cause russe devant les administrateurs. Reste à mettre en œuvre les réformes.

LA TOURMENTE ASIATIQUE

Il en va de la crédibilité de Boris Eltsine et de la jeune équipe de réformateurs dont il s'est entouré, comme de celle du FMI. Pour n'avoir pas su ou pu anticiper la tourmente asiatique, l'institution a dû apporter dans l'urgence des sommes d'argent considérables aux pays touchés par la crise. Elle a ainsi pallié les insuffisances des gouvernements et sauvé la mise aux in*vestisseurs privés, ce qui en fait la* cible de nombreuses critiques. Le non-respect par Moscou de ses engagements entamerait un peu plus son image.

Le FMI a pourtant besoin de prouver son efficacité dans la gestion des crises. D'autant qu'il sollicite depuis septembre 1997 une augmentation de 45 % de son capital, soit quelque 88 milliards de dollars supplémentaires. Adoptée par l'ensemble des pays membres et votée par le Sénat américain, cette augmentation est toujours bloquée par la Chambre des représentants. Cette dernière conditionne son accord à une réforme du Fonds, notamment une meilleure transparence de son fonctionnement, la publication des comptes-rendus de son conseil d'administration, l'arrêt de l'octroi de prêts en dessous des taux du marché et... l'interdiction d'utiliser les fonds publics pour promouvoir l'avortement.

La semaine dernière, une sous-commission de la Chambre a voté une rallonge de 3,5 milliards de dollars au FMI, mais se refuse à adopter les 14,5 milliards que représentent la contribution américaine à l'augmentation de capital. La Chambre doit débattre du sujet *cette semaine. Les plus farouches* opposants au FMI seraient pourtant en train d'être marginalisés. A un an des élections, les membres du Congrès hésitent à prendre le risque de placer le FMI – dont le rôle n'est pas contesté – dans l'incapacité financière de faire face à de nouvelles crises. Pour venir à l'aide à la Russie, et faute de ressources propres suffisantes, le FMI a, en attendant, fait appel à un mécanisme qui lui permet d'emprunter jusqu'à 17 milliards de dollars auprès des membres du G 10. Sur les 11,2 milliards de dollars prévus pour la Russie en 1998, 8,4 milliards vont être levés par le truchement de ce financement bilatéral. La dernière fois qu'il s'était servi de ce mécanisme, créé en 1962, remonte à 1978. *C'était* au profit... des Etats-Unis.

Babette Stern

La Belgique repense l'organisation de son système judiciaire et policier

Destiné à remédier aux graves dysfonctionnements dénoncés lors de l'affaire Dutroux, un vaste plan de réforme de la justice et de la police a été déposé au Parlement. Il devrait être voté d'ici à la fin de l'année

BRUXELLES
correspondance

Il aura fallu près de deux ans au monde politique belge pour tirer toutes les conclusions de l'affaire du pédophile Marc Dutroux, arrê*té au mois d'août 1996. Un vaste* plan de réforme de la justice et de la police a été déposé au Parlement afin que les députés et les sénateurs puissent les prendre en considération avant leur départ en vacances, le samedi 18 juillet. Les nouvelles dispositions devraient être votées d'ici à la fin de l'année.

« Finalement, Dutroux aura davantage pesé sur les réformes que cent soixante-sept années d'histoire », commentait, mi-ironique, mi-désabusé, un *député. Les* textes élaborés par le gouvernement de Jean-Luc Dehaene, aidé pour l'occasion des quatre partis qui le composent et de quatre formations de l'opposition démocratique, bouleversent un paysage qui était figé depuis la naissance du pays, *en 1831. Ils ambitionnent* de remédier aux innombrables *« dysfonctionnements »* dénoncés tout au long de l'enquête consécutive à l'arrestation de Dutroux.

Le chapitre « justice » de la réforme veut rendre l'appareil judiciaire belge *« plus efficace, plus moderne et mieux contrôlé »*. Un conseil supérieur de la justice sera créé. Composé pour moitié de magistrats, il regroupera aussi des avocats, des universitaires et huit membres de la « société civile » désignés par le Sénat. Ce conseil aura pour mission de rendre plus objectives les nominations des juges, soumises jusqu'ici au bon vouloir des partis politiques. Il veillera également à assurer le contrôle externe sur la magistrature et à formuler des propositions pour améliorer les procédures. Le *projet prévoit également* une limitation à sept années du mandat des plus hauts responsables.

GRAND CHAMBARDEMENT

Autre révolution, la création d'un parquet fédéral, dirigé par un procureur bilingue. *Chargée de la* coordination entre les différents parquets et des contacts avec l'étranger, cette instance brisera la toute-puissance des arrondissements judiciaires, dont l'affaire Dutroux avait révélé l'absurdité : les parquets de Liège et de Charleroi n'avaient pas collaboré pour retrouver les petites Julie Lejeune et *Mélissa Russo. Ces diverses* réformes seront couplées à l'introduction de nouvelles procédures pénales censées assurer une meilleure information du justiciable et une plus grande transparence dans le fonctionnement.

Un tel plan n'aurait pas été possible sans une révision du système policier qui, lui aussi, a cruellement failli. Les textes déposés au Parlement proposent un grand chambardement pour l'an 2000. Une police *fédérale sera créée*, regroupant la gendarmerie et la police judiciaire sous la direction d'un commissaire national. Au niveau local, la police communale et les brigades locales de gendarmerie sont appelées à travailler sous l'autorité d'un seul chef. Il est pré*vu un statut administratif* et pécuniaire unique pour tous les policiers, ainsi qu'une seule banque de données. – *(Intérim.)*

La politique agricole commune menacée par des accords multilatéraux

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Une large majorité des ministres de l'agriculture des Quinze ont dénoncé, *lundi 20 juillet, l'intention* de la Commission de Bruxelles de proposer la mise en place échelonnée sur dix à douze ans d'une zone de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay), ainsi que le Chili. Ils ont estimé qu'une telle perspective mettrait en péril l'existence de la politique agricole commune (PAC).

Le collège européen doit formellement adopter sa proposition mercredi lors de sa réunion hebdomadaire. Celle-ci sera sans suite immédiate : le mandat de négociation doit être adopté à l'unanimité, et des pays comme la France et l'Allemagne s'y opposent. L'alerte est néanmoins révélatrice des pressions de plus en plus fortes qui s'exercent pour imposer une révision radicale de la PAC allant bien au-delà du projet de réforme actuellement discuté par le Conseil.

Louis Le Pensec, le ministre français, a *souligné le caractère inco*hérent de l'initiative de la Commission : *« Il y a une contradiction entre les travaux que nous menons sur la PAC de demain et une négociation bilatérale qui contribuerait à la vider de son contenu avant même que nous ayons pu appliquer cette réforme, en réduisant à zéro la protection tarifaire pour les produits agricoles de l'Union. »* Au titre de la réforme de la PAC, la Commission propose actuellement de réduire de 30 % les prix officiels de la viande bovine et de 20 % ceux des céréales pour se rapprocher des prix mondiaux et permettre à l'Union d'exporter plus facilement sans l'aide de subventions. Mais la démarche n'a plus grand sens si, dans le même temps, on ouvre grand les portes de l'Europe à la viande bovine argentine ou uruguayenne *dont les coûts de* production sont deux ou trois fois moindres. *« Une telle position*, a estimé M. Le Pensec, *est complètement en contradiction avec les positions que nous devons tenir à l'OMC. »*

« Comment pouvons-nous défendre à la fois une certaine protection à la frontière et engager un processus de libre-échange avec ces pays ? », a-t-il dit, faisant allusion à l'attitude des Quinze lors du prochain cycle de négociations qui doit débuter fin 1999 au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Même la ministre espagnole, sensible plus que toute autre au développement harmonieux des relations avec les pays latino-américains, a estimé que les conséquences d'une telle zone de libre-échange devaient être analysées avant qu'un mandat de négociation puisse être confié à la Commission. Aller dans le sens souhaité par cette dernière impliquerait des baisses de prix en Europe bien plus importantes que celles actuellement proposées et qu'il faudrait donc compenser par des aides au revenu des agriculteurs. Les services de la Commission *ont évalué autour* de 10 milliards d'écus (66 milliards de francs) le coût d'une telle opération.

En décembre 1995, l'UE a signé avec le Mercosur, le marché commun sud-américain en formation, un accord-cadre interrégional *de coopération ayant pour objectif* une libéralisation des échanges. Les Sud-Américains sont principalement intéressés par un meilleur accès aux marchés européens pour leurs produits agricoles. Leurs exportations dans ce secteur portent le plus souvent sur des produits sensibles *pour l'Europe : viande bovine*, volaille (le Brésil est le deuxième exportateur mondial), sucre, céréales, fruits et légumes.

Philippe Lemaître

Le chef de la junte nigériane promet de remettre le pouvoir à un président élu démocratiquement

Le général Abubakar annonce que la transition à un régime civil est fixée au 29 mai 1999

Le chef de la junte nigériane, le général Abdulsalam Abubakar, écartant le souhait d'opposants de participer dès maintenant à un gouvernement d'union nationale, a annoncé, lundi 20 juillet, qu'il remettra le pouvoir le 29 mai 1999 à un président élu démocratiquement. Il lui reste à convaincre de sa sincérité une opposition habituée aux ruses des militaires pour se maintenir aux affaires.

LE NOUVEAU chef de l'Etat nigérian, le général Abdulsalam Abubakar, a dévoilé, lundi 20 juillet, son programme de transition vers un régime civil, après six semaines d'intenses consultations au sein de l'appareil militaire et avec les différentes forces politiques, entamées dès la mort de son prédécesseur, le général Sani Abacha.

Contrairement aux vœux d'une partie de l'opposition, la junte au pouvoir n'a pas accepté le principe d'une conférence nationale ni d'un gouvernement d'union nationale, ce genre d'arrangement consensuel étant qualifié d'*« illégitime »* par le général Abubakar. Il a proposé, en revanche, une transition relativement courte, qui s'achèverait le 29 mai 1999 avec la prestation de serment d'un président civil, démocratiquement élu au premier trimestre de l'année prochaine dans un contexte de multipartisme.

Le nouveau régime, qui a reçu des encouragements marqués de la communauté internationale, veut rectifier les *« erreurs »* politiques et économiques commises sous le règne du général Abacha, dont la disparition inattendue, le 8 juin dernier, a bouleversé la donne au Nigeria.

Sanglé dans son uniforme et coiffé du béret réglementaire, la mine rébarbative et la voix monocorde, le général Abubakar – qui était le chef d'état-major du général Abacha – a lu devant les caméras de télévision un discours d'une vingtaine de minutes, dans lequel il admet que *« la récente tentative de démocratisation a été marquée par des manœuvres et des manipulations »*.

L'OPPOSITION SE MÉFIE

Conséquences de ce diagnostic : la dissolution des cinq partis constitués par le précédent régime (qui avaient tous appelé le général Abacha à se porter candidat lors de l'élection présidentielle prévue initialement pour le 1er août prochain), et l'annulation des scrutins conduits depuis deux ans en raison de *« leur manque de crédibilité et d'acceptabilité »*.

Une nouvelle commission électorale sera mise en place, pour organiser *« des élections efficaces, indépendantes, libres et justes »* que les observateurs internationaux sont invités à contrôler. Tirant la leçon des aberrations observées sous les généraux Babangida et Abacha, l'administration militaire ne cherchera plus à former ni à financer de partis politiques, et garantit à chaque citoyen nigérian le droit de constituer ou rejoindre la formation de son choix, sous réserve qu'elle n'ait pas de base religieuse ou ethnique.

« Pour une nation multiethnique comme la nôtre, a souligné le général Abubakar, *il faut des liens durables nous regroupant, sous peine de désunion et d'instabilité. »* Il est de tradition au Nigeria que l'armée se pose en rempart contre les risques de dissension et de guerre civile. Ceux-ci ont été rallumés il y a peu, par la mort soudaine, en prison, de l'opposant Moshood Abiola, qui appartenait à l'influente communauté yoruba et avait été privé de sa victoire à l'élection de 1993. Des dizaines de Haoussas, originaire du nord du pays, ont aussitôt été la cible d'opérations de représailles dans les métropoles du Sud-Ouest yoruba, Lagos et Ibadan.

L'administration cherche aujourd'hui à apaiser les passions, à rassurer les investisseurs et à lever la méfiance d'une opposition démocratique rompue aux ruses des militaires pour se maintenir au pouvoir. Comme pour prouver sa bonne foi, le général Abubakar a rendu hommage aux généraux Obasanjo et Yar'Adua – tous deux emprisonnés par le général Abacha – qui furent, à ce jour, les seuls dirigeants de l'armée nigériane à restituer le pouvoir aux civils à la date prévue, en 1979.

Mais il en faudra davantage pour convaincre une opposition qui redoute par avance l'attitude restrictive de la commission chargée d'autoriser les futurs partis. *« Pour le moment, cela ressemble encore au vieux scénario que nous connaissons trop bien »*, nous déclarait, lundi, un militant des droits civiques à Lagos, en réaction au discours.

Michèle Maringues

La famine s'accentue dans le sud du Soudan et requiert un traitement d'urgence

IL Y A URGENCE. La famine s'est déjà installée au sud du Soudan et, s'il est vrai que la solution durable ne peut être que l'arrêt de la guerre qui ravage ce pays, il faut aujourd'hui agir vite et efficacement pour venir en aide au plus grand nombre. *« C'est comme un accident de voiture*, dit Marc Gastellu Etchegorry, directeur du département médical de Médecins sans frontières (MSF). *Il faut voler au secours des gens. »*

L'urgence se mesure à trois critères, a expliqué au *Monde*, lundi 20 juillet, Gastellu Etchegorry, qui vient de rentrer d'une mission dans le Bahr el Ghazal. Le premier critère est le nombre d'enfants souffrant de malnutrition. En près de deux mois, le nombre de ceux d'entre eux qui sont pris en charge par MSF dans cette province est passé de 4 000 à 9 000. *« Si cela continue, ils seront 20 000 fin août. »* Un deuxième signe est le nombre d'adultes souffrant de malnutrition, dont le nombre augmente lui aussi. La situation est à tel point catastrophique que par « adulte » on entend un être de plus de cinq ans. Le troisième critère est la mortalité.

Dans la seule localité d'Ajiep, dans la province de Bahr el Ghazal, le taux de mortalité est de *« quinze personnes pour 10 000 par jour. Or, lorsque dans un camp de réfugiés il y a un mort pour 10 000, c'est une urgence. Deux c'est déjà une urgence grave »*, explique M. Etchegorry. Encore les organisations humanitaires ne disposent-elles que d'estimations quant au nombre d'habitants, de personnes menacées de famine, ou encore de morts.

Evaluée dans les années 80 à quelque six millions de personnes, la population des quatre provinces méridionales de Bahr el Ghazal, du Haut-Nil, de Jonglei, et de l'Equatoria orientale, s'élèverait aujourd'hui à quatre millions. *« Beaucoup de gens sont morts et beaucoup ont été déplacés »*, dit-il. L'estimation du taux de mortalité ne tient pas compte de toutes les victimes – des enfants surtout – que leurs familles enterrent discrètement parce que laisser mourir un des siens est une honte. Quant au nombre de personnes frappées de malnutrition – 1,2 million selon les organisations non gouvernementales –, il est évalué en fonction de critères revus à la baisse par rapport à la norme, parce que les organisations humanitaires sont débordées.

CESSEZ-LE-FEU

La conjugaison du conflit armé qui oppose le pouvoir central aux rebelles animistes et chrétiens du Sud – entravant l'arrivée des secours et des semences –, des déplacements importants de population et de la sécheresse – les pluies ont déjà deux mois de retard – sont à l'origine de cette détresse.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) fait un effort énorme pour assurer un approvisionnement *« conséquent, suffisant et solide »*, affirme le délégué de MSF. L'aide que le PAM achemine par pont aérien – largages ou atterrissages – est passée de 4 000 à 6 000 tonnes par mois et le PAM espère pouvoir la porter à 10 000 tonnes. *« Mais il faudrait entre 15 000 et 17 000 tonnes pour couvrir tous les bénéficiaires »*, insiste-t-il.

Or le pont aérien est fragile, parce qu'il est tributaire des décisions politiques des belligérants, qu'il requiert plusieurs avions et qu'il est à la merci des conditions climatiques et de l'état de la sécurité sur le terrain. Il faut enfin que l'aide parvienne aux gens qui en ont vraiment besoin, ce qui n'est pas toujours le cas. Les pays donateurs sont aujourd'hui généreux, mais qu'en sera-t-il lorsque la télévision se désintéressera du Soudan ? interroge le responsable de MSF.

Le gouvernement de Khartoum et les rebelles du Sud viennent de convenir d'un cessez-le-feu de trois mois pour faciliter les secours. Ce sont trois mois de répit à prendre, dit M. Etchegorry. Mais il n'y a de problème humanitaire que parce qu'il y a une crise politique et militaire. *« Trop souvent*, dit le responsable de MSF, *le problème est traité en mégatonnes alors qu'il faut un engagement assez fort »* des Etats qui ont une influence sur les belligérants pour mettre fin à la guerre.

Mouna Naïm

Les talibans ont expulsé la plupart des organisations humanitaires

NEW DELHI
de notre correspondante en Asie du Sud

Dans un nouvel acte de défiance à l'égard de la communauté internationale, la milice islamique des talibans, qui contrôle les deux tiers de l'Afghanistan, a décidé de fermer, lundi 20 juillet, le bureau des affaires humanitaires de la Commission européenne à Kaboul. *« Nous leur avons dit que nous ne sommes pas une Organisation non gouvernementale* (ONG) *et que nous avons un statut semi-diplomatique mais ils n'ont pas écouté »*, a affirmé un employé local qui a ajouté : *« Ils ont tout fermé et pris les clés. »* Toute la journée de lundi, les talibans ont fait des descentes dans les bureaux des ONG, fermant dix d'entre eux et, ce qui est plus grave, arrêté des employés locaux. La plupart des expatriés ont quitté Kaboul lundi matin après l'expiration de l'ultimatum des talibans leur enjoignant de se regrouper dans l'école polytechnique, un ensemble de bâtiments abandonnés sans eau ni électricité, ou de se retirer.

L'Union européenne avait, peu auparavant, annoncé le gel de son aide à tout nouveau projet humanitaire dans la capitale afghane en raison des tracasseries incessantes contre les ONG dont elle finance les projets et du mauvais traitement des femmes par les talibans. Le porte-parole de l'Union européenne, Pietro Petrucci, a déclaré : *« Il y a une sorte d'apartheid sexuel. Les femmes sont victimes de discriminations. Cela viole toute sorte de principes et en particulier les règles de l'aide humanitaire. »*

TÉMOINS GÊNANTS

L'Union européenne avait évacué dès samedi ses expatriés, les talibans accusant Emma Bonino, commissaire européen pour les affaires humanitaires, d'utiliser l'aide pour propager le christianisme.

Les expatriés de la plupart des ONG dont notamment, pour les françaises, Acted, Aide médicale internationale, Médecins du monde et Action contre la faim, ont évacué lundi Kaboul. Leurs bureaux ont été fermés et un ordre d'expulsion a été édicté à leur encontre. *« Ces étrangers ont fui et emporté avec eux les biens du peuple afghan »*, a affirmé un garde taliban occupant le bureau d'Action médicale internationale dont les employés locaux ont été arrêtés.

Cette nouvelle escalade dans les relations difficiles entre les organisations internationales et les talibans pourrait bien marquer la fin de l'aide humanitaire à la capitale afghane, qui en a pourtant bien besoin. Près de 60 % de la population de Kaboul dépend en effet de cette aide pour la nourriture, l'eau et les soins élémentaires de santé. Il est clair que l'exigence des talibans de regrouper dans des bâtiments insalubres les ONG, qui auraient dû dépenser 1 million de dollars pour pouvoir s'y installer, relève de la volonté de la milice islamique de voir partir les étrangers, témoins gênants de ses agissements.

Déjà, la semaine dernière, l'envoyé spécial pour l'Afghanistan, Lakhar Brahimi, avait averti que les Nations unies pourraient, à leur tour, se retirer si les conditions de travail sur place ne s'amélioraient pas. M. Brahimi avait qualifié d'*« inacceptable »* la décision des talibans de reloger les ONG. Les Nations unies et le Comité international de la Croix-Rouge, qui n'ont pas été affectés par la dernière exigence des talibans, étudient la situation pour voir s'ils peuvent poursuivre leurs actions.

La radicalisation des talibans est peut-être aussi due à leurs difficultés militaires. En dépit d'offensives répétées, ils n'arrivent pas à gagner durablement du terrain. L'issue des violents combats qui se déroulent à l'ouest du pays est incertaine et, malgré ses divisions, l'opposition résiste à toute poussée. En attendant, c'est une fois de plus la population, otage d'une guerre contre laquelle elle ne peut rien, qui va faire les frais de cette décision en voyant se dégrader un peu plus ses conditions de vie déjà misérables.

Françoise Chipaux

Lire aussi notre éditorial page 11

Les orangistes d'Irlande du Nord mettent fin au siège de Drumcree

DRUMCREE. Le barrage érigé par l'armée britannique pour empêcher les orangistes de Portadown de traverser le quartier catholique de Garvaghy road lors des parades traditionnelles du 5 juillet a été démantelé, lundi 20 juillet, après l'abandon du siège organisé par les militants protestants à la limite du quartier de Drumcree. L'aile radicale du mouvement orangiste avait tenté de faire de Portadown, où plusieurs milliers de personnes s'étaient massées pour défier les nouvelles autorités d'Irlande du Nord, le symbole de la résistance aux accords de paix d'Irlande du Nord. Elle a dû renoncer après la mort de trois enfants catholiques brûlés vifs dans l'incendie de leur maison par des extrémistes protestants à Ballymoney, une ville voisine. – *(AFP.)*

Un dissident chinois a été condamné à trois ans de prison

PÉKIN. Un dissident chinois a été condamné, mardi 21 juillet, à trois ans de prison pour avoir aidé un camarade, Wang Xizhe, à quitter clandestinement, la Chine via Hong Kong, en octobre 1996, ont indiqué des sources proches de l'opposition démocrate. Fan Yiping, quarante-cinq ans, a en outre été condamné à payer une amende de 10 000 yuans (1 250 dollars) par la Cour intermédiaire de Canton. Wang Xizhe, actuellement en exil aux Etats-Unis, a démenti cette accusation. Lors du procès, qui s'était déroulé le 13 juillet, M. Fan avait plaidé non coupable, expliquant qu'il avait simplement fourni à Wang Xizhe des contacts avec des passeurs et n'avait en aucune façon participé à la sortie du territoire. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE : Gerhard Schröder, candidat social-démocrate** à la sucession d'Helmut Kohl, fera appel, en cas de victoire aux élections générales du 27 septembre, à l'éditeur et journaliste Michael Naumann (56 ans) pour le poste de ministre de la culture. Michael Naumann est actuellement à la tête d'une maison d'édition américaine (Metropolitan Books/Henry Holt) appartenant au groupe allemand Holtzbrink. Un ministre de la culture affilié à la Chancellerie fédérale serait une nouveauté dans ce pays où la culture relève des Länder. – *(Corresp.)*

■ **KOSOVO : l'Union européenne** a appelé, lundi 20 juillet, les indépandantistes albanais et les forces serbes à cesser le feu *« immédiatement »*, après les combats meurtriers de ce week-end au Kosovo. Bruxelles a recommandé au *« gouvernement albanais de faire preuve de retenue »* et s'est dit *« particulièrement préoccupé que les bombardements de l'armée yougoslave aient apparemment violé la frontière internationale »*. Le commandant suprême de l'OTAN pour l'Europe du sud, l'amiral Joseph Lopez, a estimé, pour sa part, que l'alliance devait se tenir prête à intervenir au Kosovo en cas d'absence de solution politique. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : l'incendie de forêt** qui ravage le centre de la Catalogne (nord-est) poursuivait, mardi 21 juillet, sa progression vers l'ouest et le nord. Il s'approche de la ville de Tora après avoir détruit 22 000 hectares de bois. Plus de 600 personnes au total ont dû être évacuées par mesure de précaution. – *(AFP.)*

■ **IRAK : les Etats-Unis** ont invité les chefs des deux principales formations kurdes, le Parti démocratique du Kurdistan de Massoud Barzani et l'Union patriotique du Kurdistan de Jalal Talabani, à se rendre à Washington. L'objectif de cette invitation est de tenter de régler le conflit qui oppose ces deux mouvements opposés au régime irakien, mais néanmoins rivaux. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL/PALESTINIENS : une nouvelle rencontre**, la deuxième en vingt quatre heures, a eu lieu lundi 20 juillet près de Jérusalem entre responsables palestiniens et israéliens, pour tenter de sortir les négociations de paix de l'impasse. Elle a regroupé, du côté palestinien, Saëb Erakat, le chef de l'équipe de négociateurs et le colonel Mohamad Dahlan, le chef des services de sécurité à Gaza. Le secrétaire du gouvernement, Danny Naveh, et le conseiller juridique, Itzhak Molko, représentaient Israël. – *(AFP.)*

■ **MAROC : Jack Lang, le président de la commision des affaires** étrangères de l'Assemblée nationale, s'est déclaré *« convaincu »*, lundi 20 juillet, qu'une solution sera prochainement trouvée au cas d'Abraham Serfaty en exil forcé en France depuis 1991. *« Je ne peux pas imaginer qu'une solution ne soit pas trouvée, d'une manière ou d'une autre, pour permettre à une personne qui relève de la nationalité marocaine de rentrer chez lui »*, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse à l'occasion de sa visite au Maroc. La Cour suprême s'était déclarée incompétente le 16 juillet pour statuer sur le fait de savoir si Abraham Serfati, qui est né à Casablanca, était Brésilien ou Marocain comme il l'affirme. L'opposant marocain a été expulsé en 1991 comme Brésilien. – *(AFP.)*

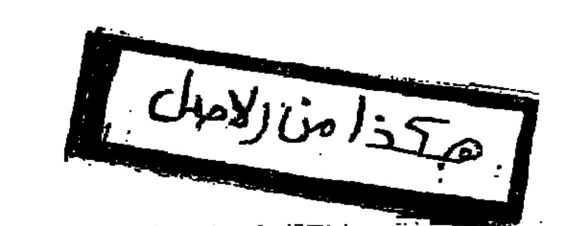
■ **SÉNÉGAL : de sérieuses menaces de famine** planent dans la majeure partie du pays en raison de l'arrivée tardive de la saison des pluies, a affirmé lundi 20 juillet le président du Conseil national des ruraux (CNCR), Mamadou Cissoko. – *(AFP.)*

■ **NÉPAL :** près de 300 maoïstes népalais se sont rendus aux autorités népalaises et 44 ont été tués (300 selon des organisations de droits de l'homme) depuis le lancement, fin mai, d'une vaste opération de police destinée à éradiquer un mouvement de guérilla d'extrême gauche, ont annoncé, mardi 21 juillet, des responsables du ministère de l'intérieur. Le parti maoïste clandestin NCP-M, créé dans les années 70, mène depuis deux ans une *« guerre populaire »* pour abolir la monarchie constitutionnelle népalaise et instaurer la république. – *(AFP.)*

■ **CHINE : la chambre des représentants des Etats-Unis** a adopté, lundi 20 juillet, une résolution de soutien à Taïwan, rendue nécessaire, selon les républicains, par les déclarations *« contre-productives »* du président Clinton lors de son récent voyage en Chine. Cette résolution, adoptée par 390 voix à 1, réitère le soutien américain à l'île nationaliste, réaffirme le détermination du Congrès à armer Taïpeh et appelle M. Clinton à demander à la Chine de renoncer à la menace d'un recours à la force pour assurer le retour de Taïwan dans le giron chinois. – *(AFP.)*

Accrochages entre des militaires yéménites et saoudiens sur une île de la mer Rouge

SANAA. Le président yéménite Ali Abdallah Saleh a accusé, lundi 20 juillet, l'Arabie saoudite d'*« agression »* pour avoir occupé la veille une île yéménite, faisant trois morts et neuf blessés. *« Neuf unités de la marine saoudienne, soutenues par l'artillerie lourde, ont agressé l'île d'Al-Douwaima, au large des côtes yéménites en mer Rouge »*, a déclaré le président Saleh, lors d'une conférence de presse. Quelques heures plus tard, le prince Nayef ben Abdel Aziz, ministre saoudien de l'intérieur, a qualifié ces affrontements *« d'escarmaouche »* et affirmé que son pays n'avait fait qu'assurer sa propre défense. Il a précisé que l'île a une superficie de 6 km² et que les Yéménites *« n'y avaient aucune présence avant le 16 juin »*. Le ministre yéménite des affaires étrangères, Abdel Kader Bajamal, devait se rendre mardi ou mercredi en Arabie saoudite pour examiner cette affaire. – *(AFP.)*



FISCALITÉ Lors d'une communication en conseil des ministres, le gouvernement dévoilera, mercredi 22 juillet, la réforme des impôts qu'il entend mettre en œuvre sur la durée de la législature. ● L'IMPÔT SUR LA FORTUNE verra son rendement majoré de près de 5 milliards de francs, dont 3 milliards découlant de mesures nouvelles. La lutte contre l'évasion fiscale est la priorité de Lionel Jospin, qui a décidé de maintenir l'exonération dont bénéficient les œuvres d'art. ● LES PLUS-VALUES financières à court terme ne seront pas soumises à une fiscalité majorée. Le gouvernement y renonce pour ne pas mettre en difficulté la Bourse de Paris, ébranlée par l'accord entre les places de Londres et Francfort. Il préfère mettre en œuvre une réforme de l'avoir fiscal des entreprises. ● LA TAXE PROFESSIONNELLE fera l'objet d'une réforme profonde visant à terme à exclure les salaires de son assiette.

Le gouvernement va réformer la taxe professionnelle et l'avoir fiscal

Dominique Strauss-Kahn dévoilera, mercredi 22 juillet, les grandes lignes du projet de budget 1999. Lionel Jospin maintient l'exonération des œuvres d'art de l'impôt sur la fortune et renonce à majorer la taxation des plus-values financières à court terme

À L'OCCASION d'une communication en conseil des ministres, le gouvernement dévoilera, mercredi 22 juillet, les grandes lignes de son projet de loi de finances pour 1999. Les mesures les plus attendues concernent évidemment la réforme fiscale que le gouvernement entend mettre en œuvre sur la durée de la législature, et qui comprendra, comme prévu, trois volets : fiscalité du patrimoine, fiscalité locale et fiscalité écologique.

Lionel Jospin s'est lui-même fortement impliqué dans ces choix fiscaux et a multiplié, ces derniers jours, les réunions de travail avec Dominique Strauss-Kahn et Christian Sautter. Le but affiché par le premier ministre est de présenter une réforme fiscale *« de gauche »*, mais qui ait aussi pour souci de stimuler la croissance et l'emploi. A la veille de ce rendez-vous important pour le gouvernement, toutes les décisions n'avaient pas encore été arrêtées et une dernière réunion d'arbitrage devait avoir lieu, mardi, à Matignon, consacrée à la réforme de la taxe d'habitation *(lire ci-dessous)*.

Les autres arbitrages ont été rendus et ils réservent des surprises importantes. En voici le détail.

● ***L'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).*** Le gouvernement va annoncer une hausse du rendement de l'ISF qui devrait passer de 10 milliards de francs en 1998 à près de 15 milliards de francs en 1999. Cette hausse de 5 milliards de francs serait la conséquence, à hauteur de 3 milliards de francs, de mesures nouvelles, et à hauteur de 2 milliards de francs, de l'envolée des cours de Bourse – si ceux-ci se maintiennent à leurs niveaux actuels.

Pour parvenir à cette majoration de 3 milliards de francs de l'ISF, le gouvernement n'a pas retenu la proposition du secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, d'assujettir les biens professionnels. Il a, par ailleurs, longuement hésité pour savoir s'il devait étendre l'ISF aux oeuvres d'art, en retenant, par exemple, la proposition du Conseil des impôts d'intégrer ces biens dans le « forfait mobilier ». Finalement, il a décidé de n'en rien faire. Comme en 1982, puis en 1988, le gouvernement a donc choisi d'exonérer les oeuvres d'art. Il devrait, toutefois, laisser le débat ouvert et demander au Parlement, à l'automne, de confirmer sa décision.

L'amélioration du rendement de l'ISF proviendra donc, pour l'essentiel, de mesures de lutte contre l'évasion fiscale : interdiction de prendre en compte un emprunt bancaire pour minorer artificiellement l'évaluation du patrimoine, remise en cause de la jurisprudence autorisant à minorer de 20 % l'évaluation d'une résidence secondaire, etc.

● **Les plus-values financières à court terme.** Pour faire, malgré tout, un geste en direction du PCF, le gouvernement a longtemps retenu l'idée de majorer la taxation des plus-values de moins d'un an. Le Parti socialiste (et notamment François Hollande) était aussi partisan de cette mesure.

Pourtant, cette réforme – et avec les œuvres d'art, c'est l'une des *surprises des derniers arbitrages* – a été abandonnée. D'abord, les banques ont fait valoir que le décompte de ces opérations, sur une aussi courte période, poserait des problèmes techniques très difficiles. De plus, le gouvernement ne souhaite pas accroître les difficultés de la Bourse de Paris, déjà sérieusement ébranlée par l'accord entre les places de Londres et Francfort.

● ***L'avoir fiscal.*** Sentant que l'arbitrage ne lui serait pas favorable sur l'ISF et sur les plus-values financières, M. Hue a récemment pris les devants et demandé au gouvernement que les entreprises détenant des participations financières dans d'autres sociétés ne puissent plus déduire de leur impôt sur les sociétés qu'un avoir fiscal de 45 %, au lieu de 50 % actuellement. Le gouvernement a décidé de retenir cette mesure. Trois raisons plaident en ce sens. D'abord, elle générera des recettes complémentaires, mais dans des proportions limitées : de l'ordre de 1 milliard de francs. Ensuite, le gouvernement pourra faire valoir qu'il taxe davantage les placements financiers spéculatifs, mais qu'il épargne le secteur productif. Enfin, cette mesure interviendrait dans un contexte très particulier, qui permettrait aux entreprises de ne pas souffrir de cette disposition : en accédant à Matignon, M. Jospin avait en effet décidé un plan de redressement des finances publiques, prévoyant en particulier une majoration exceptionnelle de 15 % de l'impôt sur les sociétés. Or, dès cette époque, il avait été prévu que cette majoration exceptionnelle serait ramenée à seulement 10 % en 1999, avant d'être annulée en l'an 2000. La hausse fiscale découlant de la mesure sur l'avoir fiscal sera donc compensée – et même au-delà – par la baisse attendue de l'impôt sur les sociétés, qui devrait avoisiner 5 milliards de francs en 1999.

● **La taxe professionnelle.** La réforme de cet impôt local sera l'un des volets parmi les plus spectaculaires du plan gouvernemental. Chargé d'une mission d'information par la commissison des finances de l'Assemblée nationale, le socialiste Edmond Hervé a suggéré l'idée d'une taxe professionnelle unique obligatoire, pour les regroupements de collectivités de plus de 100 000 habitants (*Le Monde* du 18 juillet). Le souhait du gouvernement est d'aller encore au-delà de cette proposition et de réformer l'assiette même de cet impôt, qui actuellement repose à hauteur de 18 % sur les salaires. Le projet est d'éliminer, à terme, cette composante salaires, ce qui pourrait coûter de l'ordre de 40 milliards de francs, dont 5 à 6 milliards en 1999. La mise au point de ce dispositif devait faire l'objet, mardi, d'ultimes réglages. Selon des estimations encore confidentielles, le gouvernement estimerait que son dispositif pourrait, à terme, générer la création de quelque 150 000 emplois supplémentaires.

● **Les droits de mutation à titre onéreux.** Le gouvernement compte baisser fortement cette forme de fiscalité. Dans un rapport récent (*Le Monde* du 17 juillet), le socialiste Didier Migaud a suggéré une *« taxation au taux de 4,8 % des cessions d'actions de sociétés non cotées à prépondérance immobilière »* et un recul de *« 18,2 % à 4,8 % du taux applicable aux cessions d'immeubles industriels et commerciaux »*, pour un coût de 1 milliard de francs.

● **La TVA.** Le gouvernement compte faire un geste en faveur des ménages, sous la forme d'une baisse de 20,6 % à 5,5 % de la TVA sur les abonnements d'EDF-GDF (mais pas sur la consommation) et sur le traitement des ordures ménagères. Impossible pour des raisons qui tiennent à la législation européenne, la baisse de la TVA sur la restauration a été écartée. De même, jugé financièrement coûteux et économiquement peu efficace, l'abaissement de 5,5 % à 5 % du taux de réduit de TVA n'a pas été retenu. De bonne source, on indiquait toutefois que des *« surprises »* de dernière minute n'étaient pas à écarter en matière de TVA, notamment en faveur du logement social.

● ***Les prélèvements obligatoires.*** Mécaniquement, ils devraient baisser, compte tenu de la croissance soutenue attendue pour 1999. Le gouvernement souhaiterait cependant faire plus et donner l'assurance que le solde de ces différentes mesures devrait conduire, au total, à une légère baisse des impôts.

L. M.

Ultime arbitrage pour la taxe d'habitation

Une ultime réunion d'arbitrage était prévue, mardi 21 juillet, à Matignon, pour décider des contours de la réforme de la taxe d'habitation. Dans un premier temps, le gouvernement a longtemps été partisan de la prudence et a souhaité limiter son projet à une simple révision des valeurs locatives, qui constituent l'assiette de cet impôt. Datant de 1970, et réactualisées depuis en fonction de l'inflation, ces valeurs locatives ont fait l'objet, à l'époque de Michel Charasse, d'une révision, qui n'a jamais été appliquée. La taxe d'habitation est donc calculée en fonction de critères totalement obsolètes. Dans un rapport récent, le député socialiste Edmond Hervé proposait d'aller très au-delà, en prenant les revenus des contribuables pour nouvelle assiette de cet impôt local.

Les effets pervers d'une procédure inédite

ANALYSE

Le débat budgétaire a lieu plus tôt mais sa « sincérité » est partiellement faussée

MÊME SI le projet de loi de finances pour 1999 n'a pas encore livré tous ses secrets, un premier constat ne fait guère de doute : il aura été élaboré au terme d'une procédure totalement inédite. Une procédure qui constitue une nouvelle étape dans la nécessaire modernisation des finances publiques françaises, mais qui ne va pas sans quelques effets pervers.

Jusqu'à la fin des années 80, la procédure budgétaire française était, en effet, tout à la fois archaïque et opaque. Chaque année, à l'automne, le Parlement, dont c'est pourtant l'un des actes majeurs, votait la loi de finances, tout en sachant qu'aussitôt après le gouvernement pourrait faire strictement ce qu'il voudrait : soit débloquer de nouveaux crédits par décrets d'avance, soit en geler d'autres, par arrêtés d'annulation. Et tout cela sans que l'on sache comment se déroulait l'exécution budgétaire puisque la France, à la différence des grands pays développés, ne publiait aucun tableau de bord régulier permettant de se faire une idée précise de l'évolution des dépenses et des recettes de l'Etat.

Longtemps, la procédure budgétaire a donc répondu à une loi, celle du secret. Et c'est le plus souvent par des fuites – ou par les travaux de la Cour des comptes, mais avec beaucoup de retard – que l'on a appris les petits et grands tours de passe-passe *budgétaires auxquels* les différents gouvernements, de gauche comme de droite, ont eu recours pour enjoliver les comptes publics.

Nicolas Sarkozy a été le premier à faire un pas vers plus de transparence, en décidant, en 1994, la publication d'un tableau de bord trimestriel permettant de suivre l'exécution du budget. Le gouvernement d'Alain Juppé a suivi cet exemple, d'abord en décidant que ce tableau de bord serait mensuel, puis en instaurant, en 1996, un *« débat d'orientation budgétaire »*, permettant d'associer plus tôt le Parlement, c'est-à-dire dès le printemps, à la mise au point de la loi de finances.

La réforme de la procédure budgétaire décidée par Dominique Strauss-Kahn constitue un nouveau progrès : en dévoilant dès le *mois de juillet les grandes lignes du* projet de loi de finances de l'an prochain, sans attendre le traditionnel conseil des ministres de la mi-septembre, le gouvernement permet aux commissions des deux Assemblées de se saisir du texte *très en amont de sa préparation*, pour exercer, ultérieurement, leur pouvoir d'amendement. Qui se plaindra, ainsi, qu'un large débat ait pu se développer dans le pays, depuis plus d'un mois, sur les pistes à explorer pour engager une réforme de la fiscalité du patrimoine ? Chacun a pu donner son point de vue : les parlementaires, le patronat, les syndicats... Il s'agit donc d'une méthode autrement *plus efficace que celle retenue en* d'autres temps par M. Juppé – et qui lui avait coûté politiquement si cher –, lorsqu'il avait imposé, sans la moindre concertation ni le *moindre débat, un relèvement de* deux points du taux normal de TVA.

Pour autant, la transparence est encore loin d'être totale. Faute de moyens d'expertise qui lui soient propres, la commission des finances de l'Assemblée en est réduite à mendier les simulations que seul Bercy est en mesure de réaliser. Le débat a donc lieu plus tôt que d'habitude, mais sa « sincérité » est partiellement faussée parce que, par la force des choses, c'est le *gouvernement qui en est le grand* ordonnateur.

ABSENCE DE CHIFFRE

Comment, par exemple, se forger une opinion sur la réforme fiscale ? Pour cela, il faudrait que toutes les cartes soient sur la table. Or, dans cette phase préparatoire, le gouvernement ne les abat qu'une à une, lorsque c'est son intérêt, faisant savoir, un jour, qu'il pourrait baisser le taux de TVA sur les abonnements d'EDF, lâchant le lendemain qu'il ne retiendra pas la proposition communiste visant à taxer les biens professionnels, mais que sa réforme de l'impôt sur la fortune générera encore plus de recettes que ne le suggère le PCF ? Mais pas le moindre chiffre n'est cité à l'appui de la démonstration.

Avec l'habileté qu'on lui connaît, Lionel Jospin peut donc soigner son image et, depuis de longues semaines, accréditer l'idée qu'il a un tour de main, en matière de réforme des impôts, dont ne disposait pas son prédécesseur. En quelque sorte, la messe, déjà, est dite : le premier ministre a dessiné une réforme de gauche et, de surcroît, efficace économiquement. Pourtant, le débat fiscal a-t-il réellement déjà commencé ?

Laurent Mauduit

Les nombreux ajustements de la taxe professionnelle

● *Créée en 1975 par le* gouvernement de Jacques Chirac au profit des collectivités locales, la taxe professionnelle remplace la patente. Son assiette repose sur trois éléments : la valeur locative des bâtiments utilisés par l'entreprise, la valeur des équipements et 20 % des salaires bruts. Les critiques jugent que cette assiette freine l'embauche puisque toute création de poste se traduit par une hausse de la masse salariale, donc de la base taxable. Comme elle repose sur la valeur des équipements, on lui reproche aussi d'entraver l'investissement.

● **A l'automne 1976,** l'émission des premiers avis d'imposition entraîne un mouvement de protestations de plus de 300 000 contribuables sur les 2 millions concernés. Dès lors, les services de Bercy tenteront d'aménager les modalités de perception de la taxe professionnelle.

● *En 1982, la part des salaires* comprise dans l'assiette de la taxe est ramenée de 20 à 18 %. La différence de recettes pour les collectivités locales est intégralement compensée par l'Etat.

● **En 1987,** le gouvernement de Jacques Chirac instaure une réduction générale de 16 % de l'ensemble de la base, qui est toujours intégralement compensée. Cette compensation par l'Etat multiplie par 10, entre *1988 et 1995*, le coût pour le budget de la taxe professionnelle : toutes mesures confondues, elle lui coûtait, en 1995, 53,5 milliards de francs. L'Etat devient ainsi le premier contributeur à la taxe professionnelle.

● **D'autres mécanismes** sont mis en œuvre parallèlement pour limiter le montant des cotisations dues par les entreprises. En 1979, la loi instaure un plafonnement de *la cotisation de* la taxe professionnelle en fonction de la valeur ajoutée de l'entreprise qui ne peut excéder 8 % de celle-ci. Depuis, ce taux n'a cessé d'être *abaissé, passant de 6 % en 1980* à 3,8 % aujourd'hui.

La Cour des comptes critique l'exécution du budget pour 1997

DANS son traditionnel « rapport au Parlement » sur l'exécution du budget de 1997, publié lundi 20 juillet, la Cour des comptes observe que le bilan est meilleur que celui de l'année antérieure. Mais elle constate aussi *« la persistance de pratiques critiquables qui altèrent la présentation budgétaire et comptable de la situation des finances publiques »*. Globalement, la Cour décerne d'abord un satisfecit au gouvernement pour l'exécution du budget de 1997 : son déficit a notablement diminué en raison, pour partie, d'un *« net ralentissement de la progression des dépenses »* qui, *« pour la première fois, diminue légèrement en volume »*.

Les magistrats remarquent, toutefois, que ce ralentissement n'est pas sans risque : il a été obtenu *« au prix »*, notamment, *« d'une diminution importante des dépenses d'équipement collectif et des moyens de fonctionnement des services »*. *« De 1993 à 1997, la part des dépenses civiles de fonctionnement hors personnel est en effet passée de 2,15 % à 1,7 % des dépenses nettes du budget général et celle des dépenses civiles d'équipement de 7,5 % à 6 % »*, explique le rapport.

Dressant le bilan des privatisations, la Cour formule un jugement également balancé. Elle souligne que ces opérations ont été un *« succès »*, puisque leurs recettes ont atteint 53,8 milliards de francs en 1997, dont 42,8 milliards au titre de la seule ouverture du capital de France Télécom, contre 21,4 milliards de francs en 1996. Toutefois, *note la Cour, ces opérations ont eu* un coût *« relativement élevé »* : 1,8 milliard de francs, ce qui représente 3,3 % des recettes des privatisations, contre un ratio de 3 % pour *celles de 1996. De plus, les magistrats* déplorent *« le versement de dotations en capital »*, financées par ces privatisations, *« pour couvrir des charges courantes et le fait que ces opérations ne sont pas prises en compte dans l'évaluation »* des déficits publics.

La Cour signale de nombreuses autres opérations qui affectent la « sincérité » des comptes budgétaires : classement en opération de trésorerie du coût de la suppression du décalage d'un mois en matière de déduction de TVA ; réduction de la subvention annuelle d'exploitation des Charbonnages de France, compensée seulement partiellement par le versement occasionnel d'une dotation en capital.

La Cour des comptes ne se borne pas à demander au gouvernement *de mettre un terme à ces astuces* comptables. Elle souhaite que le ministère des finances engage une réforme de fond de *« l'organisation comptable de l'Etat »* de sorte que celui-ci dispose un jour d'une véritable *« comptabilité patrimoniale »*, retraçant non seulement les dépenses et les recettes, mais aussi – ce qui n'est pas le cas actuellement (*Le Monde* du 28 juin) – l'actif et le passif, c'est-à-dire le véritable bilan de l'Etat.

L. M.

JUSTICE S'appuyant sur l'article 68-1 de la Constitution selon lequel *« Les membres du gouvernement sont pénalement responsables des actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions »*, les trois magistrats de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République (CJR) ont décidé de renvoyer pour *« homicides involontaires »* et *« atteintes involontaires à l'intégrité physique »* Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé devant la formation de jugement de la CJR. ● DANS LEUR ARRÊT DE RENVOI, les magistrats reprochent à l'ancien premier ministre, à l'ancienne ministre des affaires sociales et à l'ancien secrétaire d'Etat à la santé d'avoir contribué *« à créer les conditions qui ont rendu possibles les contaminations »* de plusieurs plaignants. ● LE PROCÈS des trois anciens ministres pourrait avoir lieu à la fin de l'année

Sang contaminé : un arrêt de renvoi en forme de réquisitoire

Les trois magistrats de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République (CJR) ont motivé en 225 pages leur décision de renvoyer Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé devant la formation de jugement de la CJR

C'EST finalement lundi 20 juillet qu'a été communiqué au procureur général près la Cour de justice de la République, Jean-François Burgelin, et aux avocats de Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé l'arrêt portant leur renvoi pour *« homicides involontaires »* et *« atteintes involontaires à l'intégrité physique des personnes »* devant la Cour de justice de la République (*Le Monde* daté 19-20 juillet). Au total, les 225 pages de cet arrêt constituent un réquisitoire implacable, imputant aux trois anciens ministres de nombreuses et graves responsabilités dans l'affaire du sang contaminé.

En préambule, les trois magistrats de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République – Guy Joly, Martine Anzani et Henri Blondet – rappellent les cinq techniques permettant de limiter la transmission des maladies infectieuses par la tranfusion sanguine :

– Eviter de prélever du sang infecté en sélectionnant les donneurs.

– Une fois le sang prélevé, trier les échantillons recueillis grâce à des tests biologiques spécifiques à chacune des infections, afin d'écarter ceux qui sont reconnus contaminés.

– Détruire les agents viraux présents dans le sang, notamment par la technique du chauffage.

– Eviter de mélanger le sang d'un grand nombre de donneurs pour en extraire les produits (technique du « poolage »).

– Limiter strictement la transfusion de sang aux seuls cas médicaux la nécessitant de façon impérieuse.

C'est, estiment les magistrats, *« la méconnaissance de ces principes de précaution qui est à l'origine de la* "catastrophe nationale sans précédent" *qu'a représentée la contamination transfusionnelle par le virus du sida des personnes hémophiles et transfusées »*. Selon eux, c'est essentiellement dans trois domaines – *« la sélection des donneurs, le dépistage et ses mesures accessoires, l'inactivation virale »* – que l'action ministérielle a été *« fautive »*.

L'absence de sélection des donneurs

SELON l'arrêt, l'ampleur du drame s'explique en grande partie par les *« manquements à ce principe de précaution »*. Rappelant que le taux de contamination des hémophiles par le virus du sida est en France du même ordre de grandeur que dans les principaux pays occidentaux, les magistrats précisent que le taux de contamination des transfusés *« dépasse 56 % de la totalité des cas recensés en Europe »*. Il s'agit là, écrivent-ils, d'une *« sinistre exception française »*. Selon eux, ce constat est à mettre sur le compte des *« fautes caricaturales »* commises, notamment en ce qui concerne les collectes dans les établissements pénitentiaires et autres lieux publics *« hautement fréquentés par les toxicomanes »*.

Les magistrats insistent sur les conséquences dramatiques qu'a eues le non-respect de la circulaire de la direction générale de la santé du 20 juin 1983 relative à la prévention de la transmission du sida par la transfusion sanguine. *« Pendant plus d'un an,* écrivent-ils, *le secrétaire d'Etat à la santé n'a pas tiré les conséquences de l'inapplication de ses directives en matière de prévention du sida. Cette négligence, fatale à beaucoup de personnes contaminées, doit lui être imputée. »*

S'agissant des collectes effectuées en milieu carcéral, qui ont été à l'origine de plusieurs centaines de contaminations, les magistrats jugent *« déconcertante »* l'attitude des médecins, qui ne les ont pas interrompues. Quant à l'initiative de la directrice de l'administration pénitentiaire, qui, dans une circulaire du 13 janvier 1984, avait recommandé *« d'augmenter le rythme des collectes »*, elle est qualifiée de *« particulièrement pernicieuse »*.

Sur ces problèmes, l'action d'Edmond Hervé est critiquée en termes particulièrement durs : *« La passivité du secrétaire d'Etat à la santé ne laisse pas de surprendre »* ; *« il aurait dû intervenir, au besoin par voie réglementaire. Mais, soucieux, pour des raisons politiques, de ménager un milieu homosexuel menacé d'exclusion (...), pétrifié par la crainte d'alerter l'opinion publique,* [il] *s'obstine à sous-estimer le risque sanitaire »* ; *« en ne prenant pas des dispositions pour que soit rigoureusement assurée la sélection des donneurs, en n'intervenant pas pour interdire les prélèvements carcéraux ou de rue, à tout le moins à compter du mois d'août 1985, date à laquelle cette mesure s'imposait de manière incontournable, alors qu'il en avait les moyens juridiques, le secrétaire d'Etat à la santé a fait preuve de négligence »*.

Les retards dans la mise en œuvre du dépistage

AU TERME d'une très longue chronologie, les magistrats mettent en évidence ce qu'ils appellent *« des retards fautifs découlant du primat de l'économique sur le sanitaire »*. Une à une, ils examinent la responsabilité personnelle de chacun des membres du gouvernement dans *« ce blocage, pendant plusieurs mois, du dépistage systématique, par des considérations commerciales »*.

Selon l'arrêt, début 1985, *« Edmond Hervé ne peut se méprendre sur la nécessité, en termes de santé publique, de recourir au plus vite au dépistage des dons de sang »*. Il est informé par des conseillers particulièrement au fait de la question du sida, en tout premier lieu le docteur Claude Weisselberg. Les reproches faits à M. Hervé sont multiples :

– *« Il peut* [lui] *être fait grief, sachant que le dépistage généralisé était une mesure indispensable pour éviter la transmission transfusionnelle du virus, d'être intervenu, par le truchement de son conseiller Claude Weisselberg, dans le processus visant à retarder l'enregistrement du test Abbott pour* "favoriser Pasteur" (...). *L'action retardatrice du gouvernement à l'égard de l'enregistrement du test Abbott n'était motivée que par la crainte – justifiée – de l'invasion du marché français par le concurrent américain de Diagnostics Pasteur. »*

« La responsabilité d'Edmond Hervé apparaît en outre engagée en raison de son "comportement étrangement apathique" [l'expression est du procureur général Burgelin] *dans le processus qui aboutit à l'instauration du dépistage systématique. »* Le secrétaire d'Etat s'est montré *« singulièrement absent et a fait preuve de négligence »*.

Concernant Georgina Dufoix, l'appréciation est également sévère. Rappelant qu'elle n'avait pas pu, faute de temps, recevoir le professeur Ducos, qui lui demandait, le 27 juin 1985, d'accélérer le processus administratif de mise en œuvre du dépistage, les magistrats écrivent : *« Un ministre qui passe une matinée à donner son sang devant les caméras de télévision n'aurait-il pas quelques instants à consacrer au président de la Commission consultative de la transfusion sanguine ? »* Pis, elle n'a donné aucune directive à Edmond Hervé et a *« porté entrave à son action lorsque celui-ci a perçu, tardivement il est vrai, l'urgence à mettre en œuvre le dépistage »*.

L'appréciation de l'action de Laurent Fabius n'est guère favorable à l'ancien premier ministre. Globalement, les magistrats lui reprochent, s'agissant des tests, de ne pas s'être comporté comme *« une autorité supérieure investie du pouvoir d'arbitrage »*, tranchant les différends qui existent entre ministères. *« Il a procédé par voie d'évocation en imposant d'emblée une ligne de conduite gouvernementale dictée par les seuls impératifs industriels de Diagnostics Pasteur »*, peut-on lire dans l'arrêt de renvoi.

Certaines accusations formulées à l'encontre de Laurent Fabius, sans toujours d'ailleurs renvoyer à des faits précis, sont graves. Ainsi, les juges lui reprochent-ils d'avoir voulu annoncer lui-même le dépistage. Pour ce faire, il aurait empêché Edmond Hervé de le faire lors d'un congrès d'hématologie qui se tenait à Bordeaux le 22 mai 1985. *« Il faudra attendre un mois pour que Laurent Fabius prononce son "annonce-choc" à l'Assemblée nationale. Il en faudra plus de deux pour qu'elle entre dans les faits. »*

« Soutenir que la décision de dépister, prise par le premier ministre, est intervenue avec célérité n'est pas conforme à la vérité », ajoutent les magistrats. Ils en veulent pour preuve une dépêche de l'AFP du 19 juin 1985 indiquant que le dépistage *« devenait incontournable »*. De manière encore plus explicite, l'arrêt se poursuit ainsi en forme d'un réquisitoire : *« Un chef du gouvernement qui se dit déterminé à agir contre le risque de propagation de ce qu'il qualifie de "fléau", qui énonce que le dépistage des donneurs de sang permettra* "d'éviter que plusieurs centaines de personnes, chaque année, puissent développer le sida", *ne peut prétendre faire preuve de diligence en tolérant que la contamination des receveurs se prolonge encore pendant plusieurs semaines au seul motif que le fabricant français de tests n'est pas opérationnel. »*

S'agissant des personnes transfusées entre le 1er janvier 1980 et le 31 décembre 1985, l'arrêt rappelle qu'il faudra attendre une circulaire du 26 mars 1993, signée Bernard Kouchner, pour qu'elles soient rappelées afin de leur proposer un test. *« En s'abstenant de toute initiative visant à rendre obligatoires ces enquêtes transfusionnelles, Edmond Hervé porte la responsabilité d'une partie de ces contaminations indirectes qui auraient pu être facilement évitées (...). Ce qu'a fait Bernard Kouchner, il pouvait tout aussi bien le faire. Il partage cette responsabilité avec Georgina Dufoix, qui (...) s'est montrée encore une fois apathique. »* Quant à Laurent Fabius, il *« partage la responsabilité de ses ministres »*, faute de n'avoir pas, lui aussi, indiqué qu'il fallait procéder à un tel rappel.

L'inactivation du virus du sida par le chauffage

AU TERME d'une longue chronologie, les trois magistrats écrivent : *« Contrairement à ce qu'ont soutenu les trois membres du gouvernement, la question du chauffage des produits sanguins n'est pas restée du domaine réservé des experts. Les informations parues dans la presse de grande diffusion, les comptes-rendus de presse des colloques nationaux ou internationaux, les études et notes remises aux ministères concernés (...), les réunions interministérielles (...) contredisent cette allégation. »*

S'il apparaît que Laurent Fabius n'est pas intervenu personnellement dans ce dossier, les magistrats considèrent que le secrétaire d'Etat à la santé et le ministre des affaires sociales *« doivent être tenus pour responsables des arrêtés relevant de leur compétence »*.

Très critiques concernant l'arrêté du 23 juillet 1985 relatif au tarif de cession des produits sanguins – qui ne prenait même pas la peine d'interdire les produits non chauffés potentiellement contaminés par le virus du sida –, les magistrats de la commission d'instruction précisent : *« Le comportement du secrétaire d'Etat lors de la préparation de l'arrêté, ainsi que son inaction totale après la publication d'un texte qui portait en lui-même des effets néfastes pour la santé publique, sont susceptibles de caractériser des fautes d'imprudence et de négligence en relation avec la contamination par l'administration de produits non chauffés, survenus postérieurement au 10 mai 1985 et jusqu'à la circulaire du 2 octobre 1985 ordonnant le retrait des desdits produits. »*

En ce qui concerne Georgina Dufoix, soulignent les magistrats, il lui aurait été possible d'éviter de *« laisser perdurer un arrêté qui autorisait et officialisait pendant trois mois la contamination des hémophiles »*. *« L'inaction de Georgina Dufoix dans ce domaine de santé publique et alors que ses services ont participé à la préparation de ce texte, dont le contenu comportait, à l'évidence, des effets néfastes pour la santé publique, est susceptible de caractériser un comportement de négligence fautive. »*

Franck Nouchi

Les conséquences mortelles du non-remboursement des tests

Dans leur arrêt de renvoi, les magistrats reprochent aux pouvoirs publics de ne pas avoir, d'emblée, d'une part permis aux laboratoires publics et privés de pratiquer le test de dépistage avec une prise en charge par la Sécurité sociale, d'autre part, créé des centres de dépistage anonymes et gratuits afin d'inciter les personnes à risques à se soumettre à cet examen. Faute de ces mesures, expliquent-ils, ont afflué vers les établissements de transfusion sanguine *« des cohortes de personnes à risques »* désireuses de connaître leur état sérologique. Les conséquences furent graves dans la mesure où plusieurs de ces personnes étaient en période de séroconversion et que leur sang fut jugé – à tort – séronégatif et donc transfusable. Un rapport d'expertise a établi récemment que du 1er août au 31 décembre 1985 22 personnes ont été contaminées à partir de dons testés séronégatifs. Selon les juges de la commission d'instruction, les cabinets de Mme Dufoix et de M. Fabius peuvent être jugés responsables de ces dysfonctionnements.

Le procès pourrait avoir lieu à la fin de l'année

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, a annoncé, lundi 20 juillet, qu'il ne se pourvoirait pas en cassation contre l'arrêt de renvoi de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République.

Pour M. Fabius, cet arrêt de renvoi, *« connu dans ses motifs plus de 72 heures après que la décision elle-même eut été rendue »*, est *« gravement erroné sur de nombreux points »*. *« Sans comporter,* ajoute-t-il, *aucun fait nouveau, il procède souvent par affirmations, suppositions, et procès d'intention. »*

« Pour autant, poursuit-il dans un communiqué, *j'ai décidé de ne pas déférer cet arrêt à la Cour de cassation à la fois parce que celle-ci ne pourrait exercer à ce stade qu'un contrôle de forme et parce qu'il est souhaitable que l'audience publique sur le fond se tienne sans tarder. »*

« Si aucun pourvoi n'est introduit, je me prépare donc à cette échéance et je le fais avec confiance car je suis certain d'avoir agi comme je le devais, le plus rapidement possible », conclut-il.

« IL RESTE A DÉMONTRER LES FAITS »

Dans un communiqué rendu public le 21 juillet, Edmond Hervé déclare : cet arrêt *« reconstruit,* a posteriori, *avec l'expérience et les connaissances d'aujourd'hui, l'Histoire. Il rassemble et organise des connaissances éparses et successives d'hier, écartant systématiquement tout ce qui peut aller à l'encontre de ses a priori. Il ne tient aucun compte des remarques que nous avons faites, des documents que nous avons produits, au risque de répéter dans sa formulation des erreurs que nous avons démontrées lors de l'instruction. (...) J'ai beaucoup de difficulté à comprendre le choix de certaines dates si ce n'est par une volonté arbitraire d'incriminer à tout prix. Il n'y avait pas besoin de quatre ans d'instruction pour aboutir à la rédaction de ces conclusions. Il est vrai que la Commission prend une précaution finale en rappelant qu'il reste à démontrer les faits »* Me Bernard Caben, avocat de Mme Dufoix, a annoncé pour sa part que sa cliente ne se pourvoirait pas. Quant au procureur général près la Cour de justice, Jean-François Burgelin, bien qu'ayant requis un non-lieu pour les trois anciens ministres, il ne devrait pas, lui non plus, se pourvoir, préférant laisser aux trois anciens ministres l'opportunité d'un pourvoi en cassation.

Dans leur arrêt de renvoi, les magistrats de la commission d'instruction reviennent sur le réquisitoire de M. Burgelin, précisant que *« dès lors qu'elles sont susceptibles de revêtir une qualification pénale, les fautes d'un ministre, fussent-elles involontaires, ne sont pas du seul* "ressort du peuple ou à tout le moins de ses représentants" *ainsi que l'affirme le ministère public, mais relèvent bien de la compétence de la Cour de justice de la République »*.

Si M. Hervé décidait de ne pas se pourvoir, le procès des trois anciens ministres pourrait avoir lieu à la fin de l'année.

Les précieuses archives de la presse quotidienne de l'époque

« NOUS nous sommes attachés à faire un minutieux travail d'archivistes, confie-t-on aujourd'hui auprès de la Commission d'instruction de la Cour de justice de la République. *Un travail qui résulte en particulier de la relecture de tous les articles que la presse quotidienne de l'époque consacrait à cette épidémie débutante et aux premiers outils préventifs ou diagnostiques dont on commençait à disposer. »*

De fait, l'arrêt portant renvoi devant la Cour de justice de la République comporte de très nombreuses citations des articles consacrés, à partir de 1983 et de 1984, à cette maladie qui commençait tout juste à s'appeler sida. La presse d'information médicale, mais beaucoup plus encore celle d'informations générales (*Le Monde*, *Le Matin de Paris* et *Libération*, notamment) et l'Agence France-Presse (AFP) sont ainsi abondamment citées au chapitre des *« faits »* de l'arrêt de renvoi. C'est notamment le cas à propos des problèmes inhérents à la mise en œuvre du dépistage systématique de l'infection virale chez les donneurs de sang. Une première annonce sur ce thème, faite à la « une » du *Monde* dans ses éditions datées du 22 février 1985, avait été aussitôt qualifiée d'*« erronée »* par Edmond Hervé, alors secrétaire d'Etat à la santé.

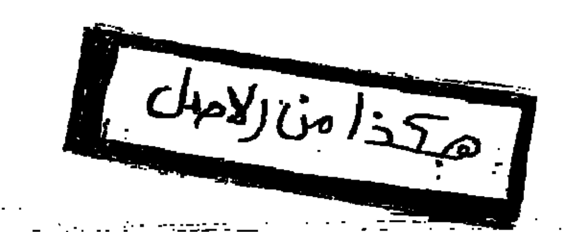
UN RÔLE D'ALERTE

Ce sont d'autres articles de presse sur le même sujet (*Le Monde* et *Panorama du médecin*) qui conduisirent l'entourage immédiat de Laurent Fabius à hâter l'information du premier ministre. *« Un point apparaît ici capital, qui donne la mesure de l'urgence du dépistage des dons du sang,* peut-on lire dans l'arrêt de renvoi. *Il s'agit des articles incitateurs, voire agressifs, de la "presse" du 14 juin 1985. »* Interrogé le 27 juillet 1995, Louis Schweitzer, qui était le directeur du cabinet de Laurent Fabius à Matignon, avait déclaré : *« La presse fait état, le 14 juin 1985, de l'ampleur des enjeux sanitaires. Cette ampleur a sûrement joué un rôle essentiel dans la rapidité des décisions intervenues à partir de cette date. »*

La presse d'informations générales est encore citée lorsqu'elle relate, en 1985, les interrogations de certains spécialistes de la transfusion sanguine quant aux traitements potentiellement contaminés administrés aux malades hémophiles. *« Contrairement à ce qu'ont soutenu les trois membres du gouvernement, la question du chauffage des produits sanguins n'est pas restée du domaine réservé des experts,* peut-on lire notamment dans l'arrêt de renvoi. *Les informations parues dans la presse de grande diffusion, les comptes-rendus de presse des colloques nationaux ou internationaux (...) contredisent cette allégation. (...) Il est exclu que dans les revues de presse dont disposaient les ministres telle information ait pu être passée sous silence eu égard à l'écho médiatique considérable que rencontrait cette maladie. »*

L'histoire du drame du sang contaminé ne peut certes pas se réduire à la relecture des coupures de presse. Ces dernières ne sauraient à elles seules constituer un réquisitoire charpenté, et, à l'évidence, l'arrêt de renvoi surestime parfois l'impact qu'aurait pu avoir la publication de tel ou tel article ou dépêche d'agence. Simplement, ces informations témoignent des certitudes sanitaires naissantes, des débats et des polémiques agitant la communauté des décideurs et des spécialistes. Et il est même arrivé parfois que certaines informations publiées dans la presse d'informations générales au milieu des années 80 aient pu jouer un rôle d'alerte.

Jean-Yves Nau



Le Nord - Pas-de-Calais met en valeur la richesse de son réseau fluvial

Profitant de la proximité de la Belgique, la région cherche à attirer des touristes, français et étrangers, d'un genre nouveau : ceux qui sont tentés de « réapprendre » le charme des cours d'eau. Plusieurs initiatives sont lancées pour mettre en place un véritable circuit européen des « canaux historiques »

LILLE
de notre correspondante

La région Nord–Pas-de-Calais mène depuis quelques années une politique volontariste – et qui commence à porter ses fruits – en faveur du développement du tourisme fluvial. Il est vrai qu'en matière de voies d'eau, la région dispose d'atouts réels. Avec ses 680 kilomètres de canaux et de rivières (soit 10 % du réseau national), elle peut offrir aux utilisateurs l'un des maillages les plus denses de France.

Surtout, elle bénéficie, du fait du voisinage de la Belgique, de l'Angleterre ou de la Picardie, d'une position stratégique exceptionnelle. *« Un avantage puisque cela nous offre de multiples possibilités pour relier les régions et les pays entre eux et pour proposer aux plaisanciers de véritables boucles transfrontalières plutôt que de simples aller et retour »*, se félicite-t-on au comité régional du tourisme (CRT), l'organisme chargé par le conseil régional Nord–Pas-de-Calais du développement et de la promotion de la filière fluviale. Un conseil régional qui a depuis longtemps veillé à ne pas négliger ce secteur. Michel Delebarre, son président (PS), s'est d'ailleurs engagé à le placer comme une de ses priorités, dans la lignée de la politique de la présidente précédente, Marie-Christine Blandin (Verts).

Aussi, dans cette région où l'activité touristique – avec quelque 50 000 emplois à l'échelle de la région et 500 emplois créés par an ces dix dernières années – est le premier secteur créateur d'emplois, les efforts entrepris sont d'autant plus importants que les enjeux sont de taille.

« Pourtant, rappelle Jean-Philippe Bertout, le directeur du CRT, *pendant très longtemps, la voie d'eau, bien qu'omniprésente, fut exclusivement vouée au trafic de marchandises. L'idée que le réseau régional puisse devenir le lieu de détente et de découverte n'a fait que progressivement son chemin dans les têtes. »* Car ici, contrairement aux Pays-Bas ou à la Belgique, où l'eau est depuis toujours intégrée dans la cité et dans les politiques d'urbanisme, les villes du Nord ont longtemps tourné le dos à leurs voies d'eau. Des paysages fortement marqués par un lourd passé industriel, les nombreuses friches délaissées sur les berges, le manque d'entretien et l'aspect abandonné de certains canaux n'ont pas contribué à en donner une image attrayante.

L'ÉCHEC DES ANNÉES 80

Il faudra donc attendre le début des années 80 pour assister aux premières tentatives de développement. Dès 1983, afin de promouvoir l'accueil des touristes et notamment des plaisanciers anglais, belges ou néerlandais pour lesquels le Nord–Pas-de-Calais demeure un passage obligé, la région, avec le soutien de l'Etat, va cofinancer la construction de 51 équipements de plaisance. Au total, 18 millions de francs vont être investis, mais cet effort se soldera par un échec. Après dix ans de fonctionnement, force fut de constater en effet que les deux tiers de ces infrastructures étaient défectueuses, voire complètement abandonnées.

Dans les années 90, la stratégie régionale sera revue et corrigée. *« Il ne s'agit plus dès lors de raisonner en termes de saupoudrage, mais de mettre en place une politique cohérente et globale à l'échelle du territoire régional, dans laquelle la voie d'eau est considérée comme un véritable outil d'aménagement du territoire, offrant une opportunité de développement pour certains secteurs désertifiés »*, résume Jean-Philippe Bertout.

Surtout, c'est à cette époque que la région se tourne vers ses proches voisins de Belgique. En interconnexion les uns avec les autres, le réseau régional et celui des provinces de Flandre occidentale et du Hainaut représentent plus de 1 200 kilomètres de canaux. Dans le cadre des programmes européens dits Interreg, qui permettent le financement à 50 % d'opérations d'envergure transfrontalières, des crédits importants vont être mobilisés pour redonner beauté à la Lys sur plusieurs dizaines de kilomètres : cette rivière, à la fois française et belge, représente le plus vaste bassin de la région. Dans les années à venir, la Sambre et la Scarpe, courant elles aussi sur les deux pays, devraient également bénéficier de travaux. Des efforts importants sont déployés tant pour améliorer l'environnement autour de la voie d'eau (réhabilitation des berges, création de chemins de randonnée...) que pour l'implantation de sites d'accueil et de découverte pour les plaisanciers, sans oublier la mise en place de circuits transfrontaliers de plus en plus nombreux.

Aujourd'hui, si de lourds programmes restent encore à engager, ne serait-ce que pour améliorer la qualité des rivières dont l'état demeure souvent préoccupant, les résultats sont encourageants. L'année estivale 1997 a été particulièrement positive puisque, selon le CRT, *« jamais les équipements de tourisme fluvial n'avaient été autant fréquentés »*. On note ainsi une forte progression des croisières à bord des bateaux-promenade, une multiplication des randonneurs au bord de l'eau, tandis que le taux croissant de passage de plaisanciers aux écluses se confirme. En quatre ans, la fréquentation a plus que doublé, passant de 600 bateaux durant l'été 1993 à 1 450 en 1997.

Nadia Lemaire

Les « canaux historiques » d'Europe se donnent le bras

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Si certains adversaires de feue la liaison Rhin-Rhône l'avaient joliment baptisée « canal hystérique », la notion de « canal historique » reste nettement plus floue, même si l'on peut considérer qu'elle englobe la plupart des canaux désertés par les péniches de frêt. Outre leur ancienneté, leur désaffectation économique, leur intérêt technologique novateur à l'époque de leur construction, mais aussi la dimension culturelle de leur environnement, pourraient être reconnus comme des critères d'« historicité ».

La France possède le plus long réseau d'Europe, mais une grande partie de celui-ci, pouvant prétendre à la qualité d'historique, serait néanmoins voué à l'abandon et à l'oubli (malgré son utilité pour l'irrigation des terres agricoles), si sa « vacance » ne favorisait une autre vocation : le tourisme fluvial.

Apparue en France au début des années 60, cette nouvelle forme de voyage est pratiquée chaque année dans l'Hexagone par quelque 200 000 vacanciers dont près de *trois quarts venus de l'étranger.* Après avoir connu un net essor jusqu'à la fin des années 80, suivi d'un léger tassement dans certaines régions, le tourisme fluvial continue de se développer dans le sud et principalement sur le canal des Deux-Mers (formé par le canal du Midi, prolongé, à l'ouest, par le canal latéral à la Garonne). De l'Atlantique à la Méditerranée, le nombre des bateaux à louer s'élève aujourd'hui à 400.

UN RÉSEAU « MULTINATIONAL »

L'inscription du canal du Midi sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, fin 1996, n'est pas étrangère à un regain de fréquentation, évalué à 20 %. Auréolée par cette reconnaissance planétaire distinguant l'un de « ses » trois canaux, Toulouse, qui accueillait récemment un premier colloque international sur les « canaux historiques », a naturellement été la base de lancement d'un programme de coopération européenne, baptisé Voies d'eaux vivantes (VEV).

Soutenu par l'Union européenne dans le cadre du programme Terra (qui favorise la réalisation de projets pilotes en matière d'aménagement du territoire dans des zones *économiquement vulnérables*) et piloté par la région Midi-Pyrénées, ce programme regroupe sept régions dans cinq pays d'Europe et concerne, outre le canal des Deux-Mers, le canal du Centre (Belgique), le canal Göta (Suède), les canaux Caledonian et Glasgow-Edimbourg (Ecosse) et la rivière Dell'Adda (Italie). L'ambition est de mettre en place un réseau « multinational ».

Le coup de pouce de l'Europe est modeste, mais le budget de 3,5 millions d'euros (environ 21 millions de francs) devrait permettre d'atteindre trois objectifs : échanger les expériences et le savoir faire de chacun en matière d'aménagement du territoire, de patrimoine architectural, d'écologie, de tourisme, de ressources humaines et de formation ; construire un système spécifique d'informations ; créer un réseau permanent de suivi et d'évaluation.

« A travers British waterways, les Britanniques ont trente ans d'avance sur nous ; nous avons énormément à apprendre d'eux et des autres partenaires », reconnaît François Bordry, président de Voies navigables de France (VNF). Déjà, VNF a décidé de faire un premier geste significatif : mettre à la disposition des chercheurs et du public le fonds de ses archives sur le canal du Midi, dont les pièces les plus anciennes remontent au XVIIème siècle et comprennent notamment des lettres de Colbert à Pierre-Paul Riquet, le génial concepteur d'un des canaux les plus éminemment historiques.

Robert Belleret

Béthune au cœur d'un réseau navigable de 6 800 km

La gestion et l'entretien des voies navigables (6 800 km de canaux, rivières et fleuves) incombent à Voies navigables de France (VNF), un établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1991. Son rôle est à la fois économique, en favorisant le développement de ces infrastructures de transport, et touristique, puisque le patrimoine naturel et historique du domaine public (barrages, berges, ponts-canaux, maisons d'éclusier, terrains jouxtant les cours d'eau...) est très riche. Lancée en 1995, l'opération « 500 Points service plaisance » vise à « réapprendre » la voie d'eau aux Français et aux visiteurs étrangers. Installé à Béthune (Pas-de-Calais), où travaillent une centaine d'agents, VNF est présidé par François Bordry et son budget s'élève à 1,1 milliard de francs. Conseiller régional (Force démocrate) de la région Centre et président du Fonds régional d'art contemporain, François Bordry a été reconduit dans sa fonction de président de VNF le 1er juillet, sur proposition de Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement.

La Seine-et-Marne lance un plan de bataille contre les décharges illégales

MELUN
de notre correspondant

« Il faut avoir le courage d'affronter un passé qui fâche. C'est le sens de notre démarche avec le conseil général de Seine-et-Marne », déclare Dominique Collot, la responsable régionale de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). L'Ademe et le conseil général avaient lancé, en 1996, un programme de fermeture et de remise en état des décharges dites *« brutes »*. Ce ne sont ni des sites de collecte de déchets, encore moins de traitement, mais davantage que de simples dépôts sauvages. Elles sont pour la plupart communales, toutes illégales, mais les pouvoirs publics les ont longtemps tolérées, faute de disposer de déchetteries adaptées. L'heure est venue de les fermer, vient d'annoncer, il y a quelques jours, le préfet Cyrille Schott, en dressant le bilan de la première phase du programme.

« Après avoir consulté les 514 maires du département et éliminé divers dépôts sauvages, dont la taille ne justifiait pas de les considérer comme des sites de décharge, nous avons recensé 392 décharges brutes. Chacune a été évaluée par un cabinet d'étude spécialisé et classée selon son impact, avéré ou potentiel, sur les paysages, les eaux superficielles et souterraines et sur la population », explique Dominique Satiat, vice-président RPR du conseil général en charge du dossier. Sur ces 392 sites, dont la moitié environ sont toujours en activité, 198 présentent peu de risques ; le coût de leur remise en état ne devrait pas dépasser douze mille francs en moyenne par site. Pour 185 autres, en revanche, le risque est jugé important et nécessite des études complémentaires pour un coût estimé à 85 000 F en moyenne par décharge. Enfin, un diagnostic approfondi est jugé prioritaire sur neuf sites où des déchets toxiques pourraient mettre en danger la santé de la population et l'environnement.

Ces neuf anciennes décharges ont toutes été reconverties pour faire place à des bâtiments ou des équipements sportifs de plein air, comme le terrain de football de Bois-le-Roi, le tennis communal de Varennes-sur-Seine ou la piscine de Vernou-la-Celle. Pour chacun de ces sites, comme sur les 185 autres présumés dangereux, l'Ademe et le conseil général doivent se livrer à une étude historique plus approfondie et réaliser des sondages afin de retrouver des déchets et de mesurer les éventuelles émanations de gaz ou les infiltrations dans la nappe phréatique.

« Ce bilan est suffisamment inquiétant pour que nous dégagions des moyens financiers afin d'aider les communes ou les syndicats intercommunaux à éliminer et traiter ces sites. Je vais demander aux sous-préfets de fixer des dates pour le traitement des neuf sites prioritaires. Si la concertation n'aboutissait pas rapidement, je me chargerais moi-même d'établir le calendrier », annonce Cyrille Schott, sous forme de mise en garde. Il a adressé le 15 juillet une lettre en ce sens aux neuf maires directement intéressés. L'Ademe et le conseil général s'engagent, de leur côté, à poursuivre l'opération en accordant aux communes, ou à leurs regroupements, des aides financières à hauteur de 70 % du coût des études et de 50 % des travaux.

Roland Puig

Une couverture sociale en une heure pour les plus démunis du Morbihan

TOUTE PERSONNE DEPOURVUE D'ASSURANCE maladie et ayant un besoin urgent de soins médicaux peut, si elle se trouve dans le Morbihan, se voir attribuer, en une heure, une couverture sociale provisoire. La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du Morbihan, qui a annoncé cette mesure, lundi 20 juillet, dans un communiqué, s'engage à répondre sous une heure à toutes les demandes, qui doivent être adressées par l'intermédiaire d'un CCAS (Centre communal d'action sociale). Seules conditions à remplir pour bénéficier de cette couverture, outre celle d'être présent dans le département du Morbihan au moment de la demande : ne pas être déjà assuré social. La durée de validité de cette assurance maladie est de trois mois. Au-delà, la personne, n'ayant aucune couverture sociale, peut être amenée à prendre une assurance personnelle à sa charge.

HORIZONS

ENQUÊTE

LES SAVANTS 8 DE BONAPARTE

La féerie et l'enchantement

Envoyés en Haute-Egypte pour préparer un plan général du système hydraulique du pays, Prosper Jollois et Edouard de Villiers du Terrage, jeunes ingénieurs de Polytechnique, découvrent avec passion les sites antiques le long du Nil. Toute leur énergie, désormais, sera consacrée à l'étude des monuments

LES cartons à dessins rapportés de Haute-Egypte par Vivant Denon ont tourné la tête aux Français du Caire. Et la découverte de la pierre de Rosette n'a fait qu'attiser leur curiosité. N'est-ce pas vers le sud qu'il faut aller pour comprendre la civilisation pharaonique ? L'une des dernières mesures prises par Bonaparte avant son retour clandestin en France a été la création de deux commissions, d'une douzaine de membres chacune, chargées d'explorer la Haute-Egypte.

Dirigées par des géomètres – Louis Costaz pour l'une et Joseph Fourier pour l'autre –, elles sont pluridisciplinaires, selon la bonne habitude de l'Institut. On y trouve aussi bien des ingénieurs (Arnollet, Chabrol, Lancret) que des architectes (Le Père), des géographes (Coraboeuf, Jomard), des astronomes (Méchain, Nouet), des zoologistes (Geoffroy Saint-Hilaire, Savigny), des botanistes (Coquebert, Delile), des mécaniciens (Cécile, Coutelle) ou des artistes (Ripault, Villoteau).

Les deux commissions partent du Caire le 20 août 1799. Mais tout ce monde est devancé par deux jeunes polytechniciens, Prosper Jollois, vingt-trois ans, et Edouard de Villiers du Terrage, dix-neuf ans, que les hasards de l'hydraulique vont conduire vers l'archéologie. Collègues et bientôt amis très chers, ces deux inséparables, qui se vouvoient encore, succèdent en quelque sorte à Monge et Berthollet, partis d'Egypte avec Bonaparte. Un saut de génération : à eux deux, les ingénieurs ont à peine l'âge du mathématicien ou du chimiste...

De Villiers du Terrage (souvent appelé Devilliers en cette période post-révolutionnaire) est le fils d'un premier commis des Finances condamné à mort sous la Terreur et qui a sauvé sa tête de justesse. Le jeune Edouard, orphelin de mère, s'est retrouvé en pension, avant d'être pris en charge par un oncle qui lui a permis d'entrer à l'Ecole polytechnique. Il a passé ses examens de sortie au Caire et rejoint Prosper Jollois dans le corps des Ponts et Chaussées.

Le 18 mars 1799, par une lettre comminatoire, Villiers est convoqué pour un voyage : *« Je vous préviens, citoyen, que le jour de notre départ pour la Haute-Egypte vient d'être fixé à demain... »* Il doit se rendre à Guizeh à 9 heures pour se joindre à un convoi militaire, muni de provisions et de quelques outils de travail : *« quatre mains de papier ; quatre bâtons de colle à bouche ; six crayons »*. Cette convocation, qui se termine par un très formel *« Salut et fraternité »*, est signée Girard, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

Pierre-Simon Girard, que Villiers ne va pas tarder en prendre en grippe, est chargé de remonter le Nil jusqu'à la première cataracte, d'étudier les moyens de mieux utiliser les eaux du fleuve dans l'agriculture et de préparer un plan général du système hydraulique du pays. Il sera accompagné de sept jeunes ingénieurs et d'un artiste, le sculpteur Jean-Jacques Castex.

On embarque à bord de gros bateaux à voile, auxquels il arrive de s'immobiliser pendant des heures, faute de vent. Les deux rives du fleuve offrent un paysage continuellement changeant : les hauteurs de la chaîne arabique contrastent avec des terrains de culture, traversés par une multitude de canaux. Par moments, le Nil, bordé de bancs de sable, atteint 2 kilomètres de largeur.

La commission n'arrive à Assiout que le 29 mars. Installée en dehors de la ville, sous des tentes, elle commence ses travaux, tandis que les militaires engagent plusieurs combats avec les mamelouks. Un matin, Jollois et Villiers partent sans escorte – et sans autorisation – en compagnie d'un guide indigène, qui leur promet monts et merveilles. Au bout de plusieurs heures de marche, ils ne verront que des catacombes chrétiennes. Ce n'était pas ce qu'ils cherchaient, mais ce voyage interdit leur donne un avant-goût de l'Antiquité...

La commission procède à des calculs hydrauliques jusqu'au 18 mai, puis lève le camp pour continuer sa route vers le sud. Les eaux du Nil étant trop basses, il faut emprunter la voie de terre. Villiers, comme ses camarades, souffre d'ophtalmie. Dans cette marche pénible, il est contraint de conduire sa jument les yeux bandés, ce qui lui vaut une chute mémorable en traversant la cuvette desséchée d'un canal. Il en sera quitte pour un pouce meurtri...

Le 25 mai, la commission s'établit à Qena. Les jeunes ingénieurs y rencontrent Vivant Denon, qui leur montre un croquis du zodiaque de Denderah. Ce bas-relief étonnant se trouve dans le temple, situé en face de la ville, sur l'autre rive du Nil. Jollois et Villiers obtiennent du général Belliard une escorte pour aller sur place. Ils s'en passeront les jours suivants, malgré l'interdiction de s'éloigner seuls : chaque matin, un batelier leur fait traverser le fleuve et les attend jusqu'au soir pour les raccompagner au camp.

Partiellement enfoui dans le sable et encombré de débris de briques, le temple les fascine, comme il a fasciné Denon. *« Il semble que l'on ait été transporté tout à coup dans un lieu de féerie et d'enchantement »*, écrit Villiers dans son journal. Le zodiaque, pour eux, est moins une curiosité qu'un moyen de comprendre les connaissances astronomiques des anciens Egyptiens. Encore faut-il pouvoir le reproduire avec précision. Placé dans une petite chambre, ce plan circulaire du ciel occupe un plafond noirci, dans une obscurité presque complète. Pour en apercevoir les détails, il faut garder la tête renversée, de longs moments, à la lueur de torches.

AU premier abord, le tableau sculpté paraît confus. L'oeil ne sait où se poser. De multiples figures, de taille inégale, occupent la circonférence, parmi les signes du zodiaque et les hiéroglyphes.



Mais en regardant mieux, on s'aperçoit que tous les personnages sont placés de telle manière qu'ils paraissent marcher et tourner dans le même sens. Les signes du zodiaque avancent eux aussi dans cette procession céleste, mais en spirale.

Comment établir exactement les positions des différentes figures ? Comment être meilleurs que Vivant Denon ? A l'Ecole polytechnique, la moitié des cours sont consacrés au dessin. Jollois et Villiers ne sont pas polytechniciens pour rien. Avec méthode, ils divisent le zodiaque en huit secteurs égaux par des fils tendus au plafond et décident de travailler à l'échelle d'un cinquième. Leur dessin, reproduit dans la *Description de l'Egypte*, apparaîtra infiniment plus précis que celui de Denon. Il pourra être comparé plus tard à la pièce elle-même, enlevée en 1821 par un antiquaire français et exposée au Musée du Louvre : on n'y relèvera que quelques inexactitudes, bien excusables.

Le 17 juin, Villiers envoie une lettre en forme d'appel au secours à son ami Ripault, rentré au Caire : *« Si vous ne nous envoyez pas de crayons, mon cher ami, nous ne pourrons rien vous montrer de notre voyage. Tous les nôtres sont usés ; nous sommes au désespoir. Parlez à Conté, qui doit en avoir fait... »* Les crayons mettront beaucoup de temps à arriver. D'ici là, les deux ingénieurs en auront fabriqué eux-mêmes, avec des balles de fusil fondues et coulées dans des roseaux.

Les jeunes membres de la commission se heurtent à leur chef, Girard, qui leur reproche de *« faire des hiéroglyphes »*. L'un d'eux, Dubois-Aymé, se montre particulièrement impertinent, ce qui lui vaut un exil de deux mois à Qosseir, sur la mer Rouge. Villiers lui écrit le 8 juillet : *« Notre voyage aurait été mille fois plus agréable sans Girard. Je vous le dénonce comme n'aimant pas les antiquités. Il a été quatre heures à Denderah et en a dormi trois. »*

Les apprentis archéologues ne peuvent passer que vingt-quatre heures à Thèbes, mais se promettent d'y revenir dès que possible. Une belle surprise les attend un peu plus au sud, à Esna. Ayant réussi à accéder au temple, obstrué par des décombres et des immondices, ils tombent sur le portique aux vingt-quatre colonnes, dont les chapiteaux sont composés de feuilles de palmiers et de lotus. Cette merveille architecturale les trouble profondément, car elle ne correspond en rien aux canons de la beauté classique.

Villiers du Terrage exprime bien leurs sentiments : *« Nous étions saisis d'une certaine admiration confuse que nous n'osions en quelque sorte avouer et, jetant alternativement les yeux sur le monument et sur nos compagnons de voyage, chacun de nous cherchait à s'assurer qu'il s'était trompé par sa vue ou par son esprit, s'il avait tout à coup perdu le goût et les principes qu'il avait prisés dans l'étude des monuments grecs... Cette lutte de beauté réelle de l'architecture, que nous avions sous les yeux, contre nos préjugés en faveur des proportions et formes grecques, nous tint quelque temps en suspens : mais bientôt nous fûmes entraînés par un mouvement unanime d'admiration. »*

Les jeunes Français sont arrachés à leurs rêves par une lettre de Girard, l'ingénieur en chef, leur enjoignant de procéder d'urgence à des calculs pour mesurer la vitesse du fleuve. Ils s'acquittent de cette tâche aussi vite que possible mais, parallèlement, dessinent et étudient les monuments anciens, ce qui leur vaut des réprimandes de leur supérieur. Le conflit éclate franchement quand Girard veut les empêcher de poursuivre le voyage jusqu'à Assouan. Les polytechniciens s'indignent et font valoir qu'ils ont accompli scrupuleusement le travail qui leur avait été confié. Ils trouvent un avocat en la personne du général Belliard – *« vrai ami des arts »*, selon Villiers – et peuvent pousser leur exploration plus au sud.

Le 13 juillet, en pleine chaleur, ils arrivent à Assouan. Cette ville commerçante, bâtie autour de rochers de granit, s'avance jusqu'au milieu du Nil. Les habitants, qui ne disposent pas de barques, franchissent le fleuve sur des troncs de sycomores ou de palmiers, parfois même sur de simples bottes de jonc, en se servant de leurs mains comme de rames. Les jeunes ingénieurs visitent à trois reprises l'île de Philæ. Ils dessinent entre autres le temple d'Isis, sur lequel le sculpteur Castex grave pour l'Histoire un texte célébrant la conquête française de l'Egypte.

Redescendant le Nil, à partir du 26 juillet, Jollois et Villiers s'arrêtent successivement à Kom Ombo, Edfou et Esna. Leur carton à dessins grossit à chaque étape. Ils s'établissent enfin à Thèbes le 9 août, pour y travailler pendant plusieurs semaines. Ayant décidé de lever les plans du plus grand nombre de monuments possible, ils vivent dans l'enthousiasme, avec le sentiment d'accomplir une œuvre essentielle. *« Nous éprouvions quelque plaisir à penser que nous allions transporter dans notre patrie les produits de l'antique science et de l'industrie des Egyptiens ; c'était une véritable conquête que nous allions essayer au nom des arts »*, écrit Villiers du Terrage. A partir de ce moment, trop *« occupé d'antiquités »*, il cesse de tenir régulièrement son journal. *« Mes dessins,* souligne-t-il, *devaient suffire à mes souvenirs. »*

Les deux ingénieurs logent dans une petite maison villageoise, près de Medinet-Habou, sur la rive gauche du Nil. Une demi-douzaine de soldats les protègent dans ce lieu isolé où, chaque jour au réveil, on relève les traces des cavaliers mamelouks passés dans la nuit. Un matin, alors qu'il se trouve seul dans la maison avec un soldat de garde, Villiers voit apparaître une troupe de cavaliers bédouins. Il croit sa dernière heure arrivée. Mais c'est un détachement de dragons, précédé de ses domestiques indigènes, venu prendre des nouvelles...

Pour la première fois, des ingénieurs font irruption dans le monde de l'archéologie égyptienne. Jollois et Villiers ne sont pas des collectionneurs, amateurs de curiosités. Ils n'ont rien à voir avec les « antiquaires », qui s'intéressent à des objets isolés. Leur souci est de mesurer, quantifier, replacer chaque monument dans son contexte historique et culturel. S'ils observent par exemple les inscriptions des anciens voyageurs sur les colosses de Memnon, c'est pour mesurer l'exhaussement du Nil depuis la période romaine.

Cette approche des sites est, à la fois, scientifique et globale. Ainsi se font-ils tour à tour topographes, géomètres et architectes. Le monument est d'abord situé géographiquement, puis mesuré, représenté par des plans, des coupes et des perspectives. On étudie les procédés de construction, comme les matériaux utilisés, observant aussi bien les joints entre les blocs que la régularité des assises. Derrière la pierre, on voit l'outil ; et derrière l'outil, on cherche l'ouvrier. Quitte à ne pas le trouver : pour reproduire les bas-reliefs, les jeunes Français copient des centaines de hiéroglyphes, aussi fidèlement que possible, sans en comprendre la signification.

> Leurs crayons étant usés, ils en fabriquent avec des balles de fusil fondues et coulées dans des roseaux

Ni la chaleur ni l'insécurité ne les découragent. *« Combien de fois,* écrit Villiers, *ne nous est-il pas arrivé d'entreprendre des courses longues et pénibles dans la seule vue de découvrir de nouveaux monuments et d'interroger quelques débris éloignés ! Combien de fois, emportés par cette passion, n'avons-nous pas parcouru les plaines de Thèbes, au risque d'y être assassinés par les Arabes ! »*

DEPUIS l'Antiquité, onze tombes ont été repérées dans la vallée des Rois. Les ingénieurs en découvrent une douzième lors de leurs pérégrinations au milieu de ces vallées désertiques. Elle est composée de dix chambres, aux parois couvertes de hiéroglyphes. Le sarcophage a disparu ; ne subsistent que son couvercle, de granit rouge, ainsi que divers objets, rendus méconnaissables par une épaisse couche de fiente de chauve-souris. Ils les transportent jusqu'au Nil pour les laver. Des cartouches gravés apparaissent. Ce sont ceux d'Aménophis III, mais on ne le saura qu'un quart de siècle plus tard, lorsqu'on commencera à déchiffrer l'écriture des anciens Egyptiens...

Ayant exploré tous les monuments visibles de la rive gauche, Jollois et Villiers vont s'établir de l'autre côté du fleuve, à Louxor. Ce bourg misérable ne compte pas plus de trois mille habitants, mais son marché accueille chaque semaine les fellahs des villages voisins. Sa seule industrie est un four où l'on fait éclore

artificiellement une quantité prodigieuse de poulets.

A l'entrée du temple de Louxor, les ingénieurs ne manquent pas d'admirer les deux obélisques de granit. Ils notent *« avec regret »* que les monolithes ne sont pas exactement de la même hauteur. Un défaut de *construction* ? Ils s'aperçoivent que, pour masquer cette dissemblance, l'architecte égyptien a prévu des socles inégaux et fait en sorte que le plus petit obélisque soit placé légèrement en avant de l'autre.

Le village et les ruines de Louxor se *confondent* dans un même monticule de décombres, qui mesure sept cents mètres de long. De grosses pierres taillées émergent du sol. Jollois et Villiers commencent par les prendre pour des restes de fondations. Mais des portions de chapiteaux les *intriguent*. C'est en pénétrant dans les maisons qu'ils découvrent des colonnes en partie dégagées. Ils se rendent compte alors à quel point le temple est enfoui : les habitations, les étables, l'école et la mosquée qui ont poussé sur ces *décombres* sont à la hauteur des architraves de la galerie supérieure !

Le 23 septembre, la fête de la République est célébrée en grande *pompe dans le temple* de Louxor. Le général Belliard harangue ses soldats au milieu des ruines majestueuses. La troupe lui répond par des cris d'allégresse, faisant résonner ces pierres pour la première fois depuis de longs siècles...

Mais les ruines de Louxor ne sont rien à côté de celles de Karnak. Quand Jollois et Villiers pénètrent pour la première fois dans la salle hypostyle, encombrée d'énormes débris, ils ont le souffle coupé. Cent trente-quatre colonnes les écrasent de leur masse colossale. Quelques-unes parmi les plus importantes, faisant dix mètres de circonférence, ont perdu leur aplomb. Les ingénieurs l'attribuent au manque de fermeté du terrain, pénétré par les eaux d'inondation. Puis, après *avoir parcouru* ces ruines dans tous les sens, ils arrivent à la conclusion que toutes les colonnes, minées à la base, s'écrouleront un jour, entraînant dans leur chute les architraves et le reste du plafond. La catastrophe surviendra en effet un siècle plus tard, le 3 octobre 1899, sous les yeux désolés d'un égyptologue français, Georges Legrain...

JOLLOIS et Villiers ne se contentent pas de dessiner minutieusement ce qu'ils voient, mais tentent de comprendre et d'analyser. Ils découvrent par exemple que la construction du premier pylône de Karnak n'a pas été achevée. Ou encore que l'effondrement du deuxième pylône a été due, non pas à un tremblement de terre, mais à un vice de construction.

Au-delà d'une simple étude architecturale, ils cherchent à pénétrer cette civilisation dont la langue leur est indéchiffrable. Ils ne disposent, pour toute documentation, que des textes des auteurs grecs de l'Antiquité. Comment ne commettraient-ils pas d'erreurs d'interprétation ?

Ils prennent les temples pour des palais et, *emportés* par l'enthousiasme, laissent courir leur imagination : *« Les souverains qui habitaient ce palais,* écrit Villiers, *passaient sans doute leurs journées dans les salles hypostyles et les péristyles où l'on circulait avec liberté et où on était à l'abri de la chaleur ; ils se retiraient en particulier dans les appartements de granit... »*

Lorsque les commissions dirigées par Costaz et Fourier arrivent *en* Haute-Egypte, elles constatent l'ampleur du travail effectué par les jeunes polytechniciens. Refera-t-on ce qui a été déjà fait ? Sagement, il est décidé plutôt de se répartir les tâches restantes, dans les différents sites et villes de la région. Chacun – *ingénieur, géomètre,* architecte, peintre ou naturaliste – choisit des activités en fonction de ses compétences ou de ses goûts.

La hiérarchie cède la place au travail d'équipe, et l'interdisciplinarité s'installe naturellement. Il arrive que l'on *oublie sa spécialité* pour mettre la main à la pâte. Pour reproduire par exemple les scènes de bataille figurant sur le mur nord du temple de Karnak, tout le monde dessine, y compris des ingénieurs militaires.

Nectoux, l'agronome, abandonne provisoirement ses compagnons pour aller trouver ce qu'il cherche fébrilement depuis des mois : du séné sauvage sur pied. Avec une petite escorte, à dos de dromadaire, il pénètre en Nubie, poussant jusqu'à Debod. Aucun autre Français n'était descendu aussi loin. C'est dans cette très haute Egypte qu'il découvre enfin, avec une grande émotion, la fameuse plante, à laquelle sont attribuées des vertus médicinales...

Le géomètre Jomard, l'ingénieur Chabrol, le *musicologue* Villoteau et le *pharmacien* Rouyer passent des journées à fouiller ces tombes, dont les trésors ont été pillés au cours des siècles

Après Vivant Denon, après Jollois et Villiers du Terrage, l'ingénieur Jean-Marie Coutelle, membre de la commission Costaz, tombe en admiration devant les deux obélisques de Louxor. Il fera, un an *plus tard*, à l'Institut d'Egypte, une communication originale sur le moyen de transporter en France l'un de ces monolithes, *« suivi de son rêve de la nuit précédente »*.

Cet homme âgé de cinquante et un ans, qui a été naguère précepteur de physique du comte d'Artois puis commandant de la 1re compagnie d'aérostiers, mêle en effet songe et réalité. Evaluant l'obélisque à 250 tonnes, il propose tout un système pour l'abattre, *puis le retenir par un* tas de sable et le faire glisser sur des madriers graissés, afin de l'amener jusqu'au Nil où l'attendront trois barques liées entre elles, que la crue hissera à niveau. Dans son rêve, Coutelle imagine que les Anglais prendront cet engin pour une batterie flottante et, apeurés, *le laisseront* passer en Méditerranée... Une trentaine d'années plus tard, on s'y prendra de manière assez voisine pour transporter l'obélisque à Paris.

Face à Louxor, les tombes de la vallée des Rois réservent de grandes joies aux savants et artistes. Costaz, qui croyait avoir tout vu et *commençait à donner* des signes de fatigue, n'en croit pas ses yeux : *« J'éprouvai une sorte de saisissement ; mon âme fut vivement ébranlée. Ma curiosité, prête à s'éteindre, se ranima et reprit son ardeur première. »*

Le géomètre Jomard, l'ingénieur Chabrol, le musicologue Villoteau et le pharmacien Rouyer passent des journées entières à fouiller ces tombes, dont les trésors ont été pillés au cours des siècles. *« Ardents à la recherche, on les voyait traîner au grand jour tantôt des momies entières, tantôt quelques lambeaux dégradés,* raconte l'un des auteurs de *L'Histoire scientifique et militaire* de l'Expédition. *Ils fouillaient sous ces bandelettes, dans ces sarcophages, au fond de ces puits obscurs, cherchant à lire dans ces débris humains les choses des anciens temps, désespérés de sortir de ces cryptes sans leur arracher de plus complète révélation. »*

La curiosité de Jomard risque de lui coûter cher. Le 13 octobre, à 17 heures, il pénètre dans une tombe en compagnie d'un collègue. Les deux hommes, munis chacun d'une bougie, sont déjà bien engagés à l'intérieur de ce labyrinthe lorsqu'ils rencontrent un puits d'une dizaine de mètres de profondeur. Pour le traverser, ils sont obligés de s'asseoir sur le bord et d'avancer sur leurs mains. Et ils reprennent leur route. Soudain, un vol de chauves-souris *éteint* leurs bougies. Surpris par l'obscurité, ils ne savent que faire. L'un frappe des mains ; l'autre appelle au secours en poussant des cris aigus. Seul l'écho leur répond. Ils répètent plusieurs fois leurs appels, dans un silence effrayant que vient rompre de temps en temps un sifflement de chauve-souris...

Jomard et son camarade décident alors de se donner la main et de marcher accroupis, lentement, en touchant toujours un des côtés de la galerie, sans savoir si ce mur peut les ramener vers la sortie ou les conduire au plus profond de la tombe. L'un *d'eux signale tout à coup* un vide. Est-ce le puits de tout à l'heure, ou un autre ? Et d'ailleurs, comment le traverser ? Le cœur battant, ils s'asseyent sur le bord, les jambes suspendues dans le vide, et avancent très lentement, en retenant leur souffle.

Le puits est franchi, et ils recommencent à avancer, sans être sûrs de la direction. Au bout d'un moment, ils croient apercevoir une lueur. Illusion d'optique ? Ils avancent un peu *plus* vite. La lueur se renforce. Pas de doute : c'est la sortie. L'un des deux Français se met à courir, courir, sans pouvoir s'arrêter... Leur calvaire a *duré presque* une heure.

« Nous sommes au milieu des temples et des palais *construits par* un des peuples les plus extraordinaires qui aient existé »

C'est en pénétrant dans une autre tombe que l'ingénieur Alexandre Saint-Genis fait une découverte bouleversante : il aperçoit pour la première fois, sur les parois, non plus des dieux, des pharaons, des prêtres ou des soldats, mais des gens ordinaires en train de chasser, pêcher, semer leurs champs ou cuisiner. Tout le monde accourt pour voir ces tableaux de la vie *quotidienne. Même des savants* et artistes qui se trouvaient à Esna, distante de 25 kilomètres, font le voyage pour venir admirer et dessiner ces merveilles.

La moisson est immense. Savants et artistes ont recueilli des notes, des dessins, des papyrus, des statuettes, des momies... Ils peuvent maintenant quitter Thèbes pour regagner Le Caire par petites étapes. Le 12 octobre 1799, une semaine avant le départ, Joseph Fourier écrit à Kléber : *« Nous sommes au milieu des temples et des palais construits par un des peuples les plus extraordinaires qui aient existé. »*

Encore sous le choc de tout ce qu'il a vu, le secrétaire perpétuel de l'Institut d'Egypte ne cache pas les sentiments contradictoires qui l'assaillent : *« Au milieu de tant d'objets qui attirent l'attention, on est frappé de la bizarrerie des ornements, des méthodes imparfaites de construction, de la profusion des hiéroglyphes, de la grossièreté des peintures, de l'emploi inutile des forces et de l'énormité des masses. On y retrouve sans peine le même peuple qui a bâti les pyramides. Enfin, il y a un tel mélange de grossièreté et d'habileté que l'on peut, presque à son gré, soutenir que les ouvrages des Egyptiens sont monstrueux ou qu'ils sont sublimes. »*

Fourier précise à Kléber qu'en réunissant le travail de tous ces savants et artistes, on aurait matière à faire *« un ouvrage complet sur l'Egypte »*. L'idée d'une entreprise commune commence à faire son chemin. Déjà, certains pressentent que cette œuvre sera *exceptionnelle, bien supérieure à* tout ce qui a pu être réalisé jusqu'ici sur l'Antiquité grecque ou romaine.

Robert Solé
Illustrations : Jacques Ferrandez

Prochain article : L'Egypte au peigne fin

Le football mondialisé comme il va

par Jean-Pierre Faguer et Sergio Leite Lopes

COMMENT rendre compte d'un événement – la Coupe du monde de football – qui présente un double visage selon qu'il a été perçu de France ou du Brésil ? C'est une construction sociale qui s'appuie sur deux formes de nationalisme produites par deux histoires différentes. Et la difficulté est renforcée par le fait que le sport en tant que « *simulacre de combat* » (Norbert Elias à propos du football) impose des catégories de classement nécessairement réductrices et simplificatrices des combats politiques : vainqueur-vaincu, bon-mauvais et, surtout, « *eux* » et « *nous* ».

Nous avons, entre autres, suivi dans leur périple les supporteurs brésiliens venus en France : autour du stade d'entraînement d'Ozoir-la-Ferrière, où s'exhibait l'équipe brésilienne devant la presse de son pays (plus de 400 journalistes accrédités avec un centre de presse sponsorisé par Coca-Cola) et la presse internationale ; près des stades (de nombreux Brésiliens venus en France n'avaient pas pu se procurer de billets et ils se contentaient de rechercher encouragement et réconfort aux abords des stades avant les matches ou, la veille, lors de la séance d'entraînement) ; dans les cafés ou les restaurants qui leur avaient été signalés par la presse ou par le « guide du supporter brésilien » ; dans les transports en commun et, surtout, à l'occasion des prestations culturelles, fêtes et tentatives de carnaval.

Quel bilan peut-on tirer à chaud de cet événement à double face ? Nous nous limiterons à quelques remarques sur la transformation du football professionnel, phénomène dont tous les experts sont conscients mais qu'il est difficile de percevoir et surtout d'évaluer lorsqu'on reste prisonnier du temps court de l'actualité. Nous nous appuyons sur notre connaissance de l'histoire du football brésilien et sur les informations et les observations que nous avons pu recueillir au Brésil et en France durant la compétition.

Les Français ont pu découvrir la force du sentiment national provoqué par la victoire dans le football international, ce qu'avait connu la population brésilienne en 1958, 1962 et surtout en 1970, avec le début des transmissions en direct par la télévision. Le fait que l'équipe soit formée dans sa majorité de fils d'immigrés et de joueurs originaires des banlieues ou susceptibles d'incarner les identités régionales et que les héros soient Zidane et Thuram a produit un effet politique considérable, en particulier sur les jeunes, au moment même où l'offensive lepéniste d'exclusion des étrangers dans un contexte de chômage faisait tâche d'huile sur les formations politiques parlementaires, gauche incluse.

Le Brésil avait connu, lui aussi, cette force de construction d'un sentiment national par l'inclusion de groupes dominés représentés par les joueurs noirs et métis. La Coupe du monde gagnée en 1958 couronnait ainsi les tentatives antérieures de création d'un football national, qui avait déjà conduit l'équipe brésilienne lors des Coupes de 1938 et de 1950 en demi-finale et en finale. Evénements qui avaient contribué fortement à la popularisation d'un jeu susceptible de renforcer l'estime de soi d'un peuple dont la plus grande partie était soumise à une forte exploitation économique et était méprisée par les élites.

Ces victoires restent associées à l'entrée en force des classes populaires dans un domaine où l'accès à la compétition est devenu plus égalitaire à la faveur du professionnalisme. Elles ont eu aussi des répercussions internationales sur les pays du Sud : les supporteurs des pays africains, asiatiques et des Caraïbes ont longtemps – c'est encore le cas aujourd'hui – soutenu les joueurs brésiliens comme leurs héros face aux Européens.

Tout Européen qui a l'occasion de voyager ou de travailler au Brésil découvre que le football y occupe une position différente dans la hiérarchie des sports et des spectacles de divertissement. La mobilisation de tout un peuple dans le cas des compétitions internationales n'est pas un événement fugace, mais le produit d'une éducation par le sport qui s'appuie sur une tradition liée à l'histoire de ce pays et qui concerne toutes les classes sociales, hommes et femmes.

Dans les mois qui ont précédé le Mondial, l'événement était déjà dans toutes les têtes, chez les universitaires aussi bien que chez les cadres d'entreprise, les chauffeurs de taxi, le personnel des hôtels, etc. La télévision, à quelques mois de l'élection présidentielle, entre des reportages montrant les multiples mouvements sociaux d'un pays touché par la crise économique (manifestations des paysans sans terre, attaque de supermarchés par des organisations de chômeurs, etc.), consacrait une part importante de ses programmes à présenter l'événement qui devait conduire le pays sur le chemin du 5ᵉ titre de son histoire.

Les effets sociaux produits par le Mondial doivent être cherchés non sur le terrain, ni même sur les stades – cadre que la télévision nous donne à voir –, mais dans le travail d'organisation (ou, si l'on préfère, de « construction sociale ») d'un événement dont la force émotionnelle et politique est liée à sa dimension mondiale. Car, d'un point de vue strictement sportif, les experts reconnaissent que ce tournoi, qui se déroulait immédiatement à la suite des championnats professionnels européens, particulièrement éprouvants pour les joueurs les plus renommés, n'était pas d'un niveau exceptionnel.

Les quatre joueurs actuellement les mieux payés au monde sont brésiliens mais jouent dans des clubs européens. En un peu plus d'un an, près de 700 footballeurs ont quitté le Brésil « *pour tenter leur chance dans 59 pays* » (Jean-Jacques Sévilla dans *Le Monde* du 4 juillet). Le football brésilien a construit sa réputation internationale à une époque – entre les années 50 et 70 – où, après une période d'émigration importante vers l'Europe (surtout l'Italie, accessoirement l'Espagne ou le Portugal), les flux des joueurs sud-américains vers l'Europe tendaient à disparaître. Pelé et Garrincha ont fait toute leur carrière professionnelle au Brésil. Encore en 1970, la grande majorité des joueurs brésiliens étaient liés par contrat avec les plus grands clubs de leur pays.

Le très haut niveau de professionnalisme des joueurs et de leurs responsables sportifs a permis de limiter les effets du hasard inhérents à une compétition sportive mettant en jeu des intérêts nationaux, et surtout économiques, considérables, au point de donner du sport une image particulièrement conservatrice. Malgré la grande valeur sportive de nombreux joueurs africains qui jouent dans les plus grands clubs européens, toutes les équipes africaines ont été éliminées soit durant la première phase du tournoi, soit en huitièmes de finale. Les plus grands joueurs, arrivés souvent fatigués au début du tournoi, étaient partagés entre l'intérêt de leur carrière, qui se joue au niveau des clubs, et la volonté de bien représenter leur pays. C'est pourquoi la FIFA pense à la création d'une Coupe du monde des clubs.

S'il y a nouveauté, elle est à chercher du côté de l'événement lui-même, c'est-à-dire de sa mondialisation : la professionnalisation du football comme spectacle digne d'occuper plusieurs heures par jour les écrans de télévision du monde entier, ce qui change à la fois l'esprit du jeu et son mode d'organisation. Les responsables des chaînes de télévision qui ont acheté les droits de diffusion de l'événement en sont conscients. Le travail de médiatisation qui rapproche peu à peu, depuis au moins une génération, le monde du sport de celui des spectacles de divertissement et du cinéma est un révélateur de la transformation de la notion de profession et des formes de carrière. Le nouvel environnement international rend ces carrières possibles à l'échelle de la mondialisation, et cette nouvelle étape du sport professionnel les valorise comme telles.

Est-ce que le football professionnel des années 30 est identique au football professionnel d'aujourd'hui ? Si le professionnalisme au Brésil a pu libérer les joueurs du paternalisme des clubs amateurs et surtout contribuer, par l'élargissement de la base de leur recrutement, à l'invention d'un style national en faisant appel, entre autres, à des joueurs noirs, le professionnalisme, aujourd'hui, ne touche pas simplement les joueurs. Il se situe à un niveau plus large : celui de l'encadrement d'une activité sportive devenue un spectacle télévisuel. Sont ainsi créés ou transformés, pour cette raison, tout un ensemble de métiers qui se situent à l'intersection entre les métiers du corps (kinésithérapeutes, médecins, soigneurs), les métiers du spectacle (consultants, agents qui gèrent la carrière des joueurs, responsables des relations publiques) et les personnels de service (vigiles, stadiers, hôtesses d'accueil, etc.).

Le paradoxe est qu'il est fait appel à un engagement professionnel de plus en plus grand (il faudrait pouvoir comptabiliser l'accroissement de l'équipe d'encadrement technique et de relations publiques constituée pour chaque joueur professionnel) tout en s'appuyant, comme c'est le cas de tous les événements politiques comme les élections, sur la force du bénévolat et du militantisme. Les sportifs les plus réputés et leur encadrement ont en commun de devoir faire preuve au quotidien de compétences exceptionnelles sans être certains de pouvoir se maintenir professionnellement longtemps à ce niveau. Même les joueurs les plus renommés ne sont pas à l'abri du chômage au moment où ils viennent de prouver toutes leurs qualités : le gardien de l'équipe du Brésil championne du monde 1994, Claudio Tafarel, s'est retrouvé à l'automne 1994 sans employeur.

De ce point de vue, le sport de haute compétition est aujourd'hui un révélateur particulièrement puissant des nouvelles formes de domination dans le travail et de leur lien avec le bénévolat et la précarité. Le professionnalisme des années 30 rendait possible pour les adolescents les plus pauvres l'exercice du sport à plein temps détaché des soucis matériels en faisant entrer les joueurs de haut niveau, au moins pour le temps de leur carrière sportive, dans le monde de la sécurité que représentait le statut de salarié. Le professionnalisme d'aujourd'hui, de bas en haut des professions du sport, s'appuie plus volontiers sur le bénévolat, l'enthousiasme, la notoriété ou la compétence acquise dans d'autres champs d'activité professionnelle ; il tend à fonctionner comme toutes les activités culturelles ou militantes (travail dans des associations, des ONG ou dans les partis politiques) qui exigent de leurs membres savoir-faire à l'égal des professionnels et désintéressement.

Il en est de même de la « professionnalisation » des supporteurs, appelés à participer à la mise en scène du spectacle sportif. Contrairement aux Européens, qui pouvaient venir en France le temps d'un match, le déplacement pour les Sud-Américains représentait, même pour les plus riches, un sacrifice financier important. Un supporteur rencontré à Ozoir-la-Ferrière, propriétaire d'une école privée dans une cité satellite de Brasilia, avait déboursé pour lui seul près de 15 000 dollars auprès d'une agence de voyages pour pouvoir assister à l'ensemble du tournoi. De nombreux Brésiliens, qui portaient sur leur T-shirt le nom d'une marque, souvent une multinationale (Coca-Cola, McDonald's, Panasonic, Cyanamid, ABN Amro, une banque hollandaise installée au Brésil qui a financé le déplacement de neuf cents supporteurs, grandes marques d'automobiles, etc.), avaient pu faire le voyage, parfois pour assister à un match seulement, grâce à l'attitude paternaliste des grandes entreprises à l'égard de leur personnel ou de leurs clients et à une nouvelle politique de primes incluant des voyages internationaux à l'occasion des grandes manifestations sportives.

Ce que le sport peut gagner en capital symbolique risque de l'éloigner de ses fonctions de socialisation traditionnelle comme sport amateur et contribue un peu plus à l'intégrer au monde des relations publiques. Le football se construit et s'exporte selon des lois homologues à celles de tous les biens culturels à forte composante symbolique. C'est ce qui explique que la manière de jouer tend à prendre autant d'importance que le jeu lui-même, à valoriser le spectacle et la dimension de divertissement de la pratique sportive.

Le choc au cours de la première mi-temps de la finale entre Ronaldo, un joueur qui « vaut » plusieurs centaines de millions de francs et qui mettait en jeu, en cas de blessure, l'avenir de sa carrière et sa réputation auprès des sponsors, et Barthez, un joueur de moindre renommée mais qui était porté par l'ensemble du public, est emblématique des contradictions qu'implique pour les joueurs ayant une réputation mondiale la reconnaissance d'une double loyauté à l'égard de leur club (et de leurs sponsors) et à l'égard de leur équipe nationale.

La gestion de leur carrière incite à une rationalisation de la prise de risques qui conduit à déplacer les enjeux sportifs du terrain vers ce qui se passe à l'extérieur du terrain, à gérer ensemble performance et match-exhibition, combat à la loyale et diplomatie. Cette forme nouvelle de domination économique, qui, après avoir conquis d'autres domaines, s'empare du sport, favorise l'émergence à l'échelle de la planète d'un nationalisme devenu régional, attaché plus à la manière ou au style qu'au résultat. Le sport de haut niveau se donne à voir comme un produit ayant une valeur symbolique reconnue sur le marché mondial des biens de luxe, comme le prêt-à-porter italien, les parfums français, la musique brésilienne, le cinéma américain, etc. Il s'agit de le transformer en un divertissement accessible à la fois aux classes populaires et aux classes moyennes. En ce sens, l'évolution du football exige un travail de relations qui contribue à la construction du sport comme spectacle en effaçant ses origines populaires, son attachement au cadre local (si présent dans le folklore des supporteurs de clubs) et, surtout, toute trace de violence et de vulgarité liée à son passé de culture de masse.

L'atmosphère aseptisée des stades européens, avec leurs places assises, numérotées et réservées par ordinateur, étonnait les Brésiliens qui avaient la chance d'obtenir des billets. Les stades d'Amérique du Sud, qui n'ont pas été confrontés aux phénomènes de violence et de hooliganisme que l'Europe a connus au cours des vingt dernières années, sont construits sur le modèle du Maracaña : la majorité des places sont réservées à une foule qui dispose d'un espace suffisant pour permettre la dislocation des groupes de supporters. L'entrée et, surtout, la sortie des stades évoquent, à une plus large échelle, la sortie des usines de l'époque des grandes concentrations ouvrières.

L'absence de confort des stades de ce type selon les standards européens « post-hooliganistes » est contrebalancée par la possibilité d'exprimer une émotion collective. La presse française s'est faite l'écho, à l'occasion de France-Croatie, de la réclamation des joueurs (« ne pas venir en cravate ») contre cette neutralité d'un public peu habitué à la fréquentation des stades (notamment les spectateurs qui avaient obtenu leur place comme cadeau de la part des sponsors) et si différent du public habituel, maintenu à l'extérieur par le prix des places. Au contraire, le public de la place de l'Hôtel-de-Ville ou des stades sans joueurs, comme le stade Charléty, dans lesquels le public devait se contenter d'une retransmission des matches sur écran, était jeune, populaire et enthousiaste.

C'est justement sur cet effet de libération possible des émotions que s'appuie le travail des publicitaires. La Seleçao et le football brésilien, accompagnés par les stéréotypes sur les Brésiliens en général, ont été choisis comme un produit imaginaire des plus rentables. Le cas de Ronaldo, dont l'image et le nom étaient visibles tout le temps du tournoi sur les murs des villes, sur les maillots vendus aux enfants et aux supporteurs ainsi que dans les clips à la télévision, est de ce point de vue un cas limite : il est intéressant de constater que la force qu'exerce le football comme activité intégratrice des enfants pauvres de tous les pays ait été découverte par les sponsors et les entreprises multinationales comme objet de publicité privilégié durant la Coupe du monde.

Il est paradoxal que ces entreprises concentrent leurs campagnes publicitaires sur des phénomènes auxquels elles sont liées en tant que promoteurs : pauvreté, chômage, exclusion économique et politique des classes populaires partout dans le monde. L'emprise croissante de ces entreprises sur la préparation et la sélection des équipes nationales peut se mesurer : alors qu'en 1994 le Brésil avait comme idole Romário, dont le principal contrat publicitaire était avec la Brahma, compagnie de bière brésilienne, en 1998 l'équipe tenante du titre avait pour principal joueur Ronaldo, sursponsorisé à l'échelle internationale par la multinationale américaine Nike (par ailleurs sponsor de toute l'équipe brésilienne par le biais d'un contrat avec la CBF, qui a dû céder une part importante de sa souveraineté, comme la détermination des matches amicaux avant la Coupe, la présence, dans l'équipe, des principales vedettes, etc.).

Il reste cependant que, même avec la croissance exponentielle de la commercialisation du sport, de nouvelles formes de solidarité et de joie collective peuvent trouver place. La victoire en Coupe du monde paraît avoir des effets de libération des émotions et de construction d'un sentiment national d'autant plus fort qu'elle a été associée à l'inclusion de groupes exclus, dominés ou stigmatisés.

> Le professionnalisme, aujourd'hui, ne touche pas simplement les joueurs. Il se situe à un niveau plus large : celui de l'encadrement d'une activité sportive devenue un spectacle télévisuel

> Le football se construit et s'exporte selon des lois homologues à celles de tous les biens culturels à forte composante symbolique

> Le sport de haute compétition est un révélateur particulièrement puissant des nouvelles formes de domination dans le travail et de leur lien avec le bénévolat et la précarité

Sergio Leite Lopes *est anthropologue au Museu nacional (Université fédérale de Rio de Janeiro), professeur invité au Centre de recherche sur le Brésil contemporain (Ehess-Paris).*

Jean-Pierre Faguer *est sociologue au Centre de sociologie de l'éducation et de la culture (Ehess) et au Centre d'études de l'emploi (Paris), professeur invité à la Pucrs, Porto Alegre, Rio Grande do Sul.*

AU COURRIER DU « MONDE »

RÉFORME OU MODERNISATION DE LA CLASSE POLITIQUE

La classe politique, tant de droite que de gauche, ne se prive pas de dire à tout instant qu'il est très difficile de diriger la France parce que nous sommes, par principe, *hostiles ou réticents* à toute réforme ou modernisation. Ceci dit, en rejetant la réforme du mode de scrutin des élections européennes, en traînant manifestement les pieds pour ce qui est de la limitation du cumul des mandats, en se déniant au profit des chasseurs pour soi-disant respecter une tradition et en n'envisageant pas un instant de fixer un âge limite pour l'exercice des fonctions de député ou de sénateur, le moins que l'on puisse dire est qu'elle ne donne guère le bon exemple...

François Baradez
Ville-d'Avray
(Hauts-de-Seine)

هكذا من الأصل

Les défis de la mission de l'ONU en Algérie

A la demande du secrétaire général des Nations unies, une délégation présidée par Mario Soares, composée de Simone Veil, I. K. Jurgal, Abdel Karim Kabariti, Donald McHenry et Amos Wako doit se rendre en Algérie le 22 juillet pour une « mission d'information » d'une quinzaine de jours. En tant que membres du Comité international pour la paix, la démocratie et les droits de l'homme en Algérie, récemment créé à Paris, nous ne pouvons que nous réjouir de cette initiative. Nous espérons très vivement qu'elle aidera à faire la lumière sur une situation complexe, confuse et opaque, contribuant par là même au retour à la paix civile en Algérie.

Le gouvernement algérien a voulu cette mission et lui a promis un « *accès libre et entier* » à toutes les sources d'information. Certes, nous ne doutons pas que ses membres pourront rencontrer des représentants des forces vives de la nation. Les ministres compétents leur expliqueront ainsi que l'on vit aujourd'hui normalement en Algérie, même s'il existe encore un « *terrorisme résiduel* ». Ils leur indiqueront que son éradication est contrariée par la trop grande tolérance des gouvernements occidentaux à l'égard des groupes islamistes clandestins qui utilisent leurs pays comme bases arrière du terrorisme en Algérie. Ils insisteront sur l'urgence d'une meilleure coordination antiterroriste internationale. Surtout, tous souligneront que cette réalité ne doit pas occulter le bon fonctionnement des nouvelles « *institutions démocratiques* », ni la liberté d'expression de la « *presse indépendante* ».

La grande majorité des représentants de l'Assemblée nationale et du Sénat confirmera tout cela, ainsi que les rédacteurs en chef des différents médias qui ne manqueront pas de souligner la liberté de ton dont ils font preuve quotidiennement. De même, le président de l'Observatoire national des droits de l'homme (ONDH, placé auprès du président de la République), Mᵉ Kamel Rezzag Bara, reconnaîtra l'existence de « *bavures et dépassements* » de la part des forces de l'ordre, mais il expliquera que ceux-ci restent limités et qu'ils sont systématiquement poursuivis et sanctionnés par la justice. Les membres du Conseil supérieur de la magistrature, confirmeront à leur tour, soulignant leur rôle de garants de l'indépendance des magistrats.

La délégation rencontrera enfin des représentants de la « *société civile* ». Elle sera sûrement impressionnée par leur liberté de propos, y compris dans la critique du pouvoir, et par leur courage face aux drames provoqués par le terrorisme islamiste et aux difficultés de la vie quotidienne.

Si les membres de la mission de l'ONU s'en tiennent à toutes ces rencontres, ils quitteront sans doute l'Algérie avec le *sentiment* que le pays vit, certes, encore des heures difficiles, mais qu'il est sur la voie d'une vraie démocratie, comme en aura témoigné la pluralité de leurs interlocuteurs. Et pourtant, cette « *démocratie surveillée* » par le « *pouvoir réel* », selon les termes utilisés par les Algériens pour désigner les chefs de l'armée, ne concerne qu'une faible fraction de la société. Si la délégation souhaite « *connaître toute la réalité de la situation algérienne dans toutes ses dimensions* », comme l'y a convié l'ambassadeur algérien à l'ONU, M. Abdallah Baali, nous invitons ses membres à prendre ce dernier au mot pour élargir ses investigations.

Est-il possible de visiter les quatorze lieux de détention de la région d'Alger désignés comme des centres de torture par la FIDH ? Est-il exact que 18 000 prisonniers politiques seraient détenus « pour des faits de terrorisme » ?

Nous les invitons, par exemple, à rencontrer, sans témoins, les avocats de victimes des « *bavures et dépassements* » des forces de l'ordre, qu'ils pourront contacter par l'intermédiaire du Syndicat national des avocats, présidé par Mᵉ Mahmoud Khellil, ou de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme, présidée par Mᵉ Ali Yahia Abdenour. Ils leur parleront des jugements prononcés par les tribunaux sur la seule foi d'aveux extorqués sous la torture, des violations systématiques des droits de la défense, des exécutions extrajudiciaires devenues monnaie courante.

Nous les invitons à rencontrer, *sans témoins, les représentants du* Syndicat national de la magistrature, qui réclament l'abrogation du *décret exécutif du 24 octobre* 1992 ayant pratiquement réduit à néant l'indépendance des juges, et s'op*posent au récent projet de loi sur* le statut de la magistrature qui aggraverait encore cette situation.

Nous les invitons à rencontrer, sans témoins, les représentants des milliers de familles à la recherche de leurs proches « *disparus* », enlevés par des éléments des forces de sécurité ou des milices armées par le pouvoir. Nous les invitons à rencontrer, sans témoins, les journalistes des organes de presse « *suspendus* » ou interdits.

Nous sommes convaincus que de tels témoignages les aideront à interpeller avec précision leurs interlocuteurs officiels sur les dénonciations faites depuis plusieurs *années par les organisations* de défense des droits de l'homme, en leur posant notamment les questions *suivantes* :

– Pourquoi l'armée algérienne, qui, selon les termes de la Constitution, ne joue aucun rôle politique, occupe-t-elle, selon tous les observateurs de bonne foi, une place aussi décisive dans le système politique, en imposant ses choix – ouvertement ou non – lors de chaque échéance importante ?

– Quelles garanties l'Etat s'est-il données pour que la répression des actes terroristes soient menée dans le respect des conventions et pactes internationaux sur les droits de l'homme ratifiés par l'Algérie ?

– Est-il possible de visiter les quatorze lieux de détention de la région d'Alger désignés comme des centres de torture par la Fédération internationale des droits de l'homme ?

– Est-il exact que 18 000 prisonniers politiques seraient actuellement détenus « *pour des faits de terrorisme* » ? Dans quelles conditions ont-ils été jugés et condamnés ?

– L'arrêté ministériel du 7 juin 1994 qui interdit aux médias de diffuser d'autres informations sur la « *situation sécuritaire* » que les « *communiqués officiels* » du ministère de l'intérieur, est-il toujours en vigueur ? Est-il exact que des « *comités de lecture* » du ministère de l'intérieur soient présents au sein des trois imprimeries publiques qui impriment les quotidiens algérois ?

– Pourquoi, lors des massacres *survenus entre l'été 1997 et le dé*but de 1998, les forces de l'ordre ne sont-elles pas intervenues, alors *même que certaines de leurs uni*tés étaient souvent stationnées à proximité ?

Des enquêtes ont-elles été diligentées à propos des témoignages recueillis par des ONG de défense des droits de l'homme selon lesquelles les groupes armés qui massacrent des civils agissent parfois de concert avec certaines unités des forces de sécurité ou avec leur consentement ?

– Est-il exact, comme l'a indiqué le premier ministre, Ahmed Ouyahia, qu'il existe 5 000 « *groupes de légitime défense* » (GLD) dont le statut est défini par la loi du 4 janvier 1997 ? Leur existence, depuis 1994, *est-elle compatible avec le* Pacte international relatif aux droits civils et politiques de l'ONU, ratifié par l'Etat algérien en 1989 ? Est-il exact que ces GLD participent à des actions offensives avec les forces de sécurité ? En vertu de quels textes légaux ?

– Quelles suites l'ONDH a-t-il données aux 1928 requêtes de localisation de personnes disparues dont il a reconnu avoir été saisi entre 1994 et 1996 ? A-t-il, depuis, été saisi de nouvelles requêtes ? Si oui combien, et quelles suites leur a-t-il données ?

Nous espérons très vivement que la délégation pourra obtenir des réponses sincères à ces questions et à toutes celles qu'elle jugera utile de poser. Il en va, à nos yeux, de la crédibilité et de l'efficacité de sa mission : tout doit être tenté pour éviter que le peuple algérien soit poussé encore davantage au désespoir en pensant que la communauté internationale n'intervient que pour renforcer le *statu quo*. Nous voulons aussi espérer que cette visite ne sera pas utilisée pour exonérer une fois de plus l'Etat algérien de ses engagements de coopération avec les instances compétentes des Nations unies, engagements liés aux traités internationaux qu'il a ratifiés. Il est en particulier urgent que le gouvernement accorde aux deux rapporteurs spéciaux de l'ONU, chargés des exécutions extrajudiciaires et de la torture, l'autorisation de venir enquêter en Algérie qu'ils attendent depuis 1993.

Seules des politiques d'ouverture fondées sur le respect des droits de l'homme et des libertés démocratiques peuvent permettre le retour à la paix et la marginalisation des extrémistes, conditions indispensables à l'essor de l'Algérie et à la stabilité de la région : *nous espérons* que la *mission* Soares pourra faire entendre ce message.

Pour le Comité international pour la paix, la démocratie et les droits de l'homme en Algérie : **Majid Benchikh, Mohammed Harbi, Fatiha Talahite, Tassadit Yacine** *(Algérie)*, **Werner Ruf** *(Allemagne)*, **Gema Martin Munoz** *(Espagne)*, **Patrick Baudouin, Pierre Bourdieu, François Gèze, Pierre Vidal-Naquet** *(France)*, **Anna Bozzo** *(Italie)*, **George Joffé** *(Royaume-Uni)*, **Inga Brandell** *(Suède)*.

Pourquoi tant de haine ?

Suite de la première page

Ainsi que de rattraper sur le plan de la culture les défaillances de la diplomatie ou de la force armée et même de développer chez les élites locales une sorte de patriotisme élaboré de second ordre, qui n'exercera toute sa séduction ironique qu'une fois la construction aléatoire de la Monarchie remplacée par des nationalismes locaux presque invariablement bien pires que les engouements babsbourgeois auxquels ils se substituaient.

Pourtant, ce sont moins les coups venus de l'extérieur que les haines recuites accumulées en quarante ans de vie commune quelque peu chaotiques qui sont la cause principale de la dissolution de l'oasis de civilisation qu'était l'ultime Cacanie. L'Euroland néocaroligien pourrait-il succomber plus vite encore aux bouderies subites, telle l'absence du président et du premier ministre français à l'inauguration de la Banque centrale européenne à Francfort, d'argumentaires de mauvaise foi de telle ou telle industrie en détresse, et de coups de sang populistes, telle l'insurrection cynégétique du groupe parlementaire socialiste français.

La France a hérité dans ce dispositif le poste capital mais ingrat de brillant second, comparable en plusieurs points à celui de la Hongrie d'autrefois : les Hongrois s'étaient réconciliés avec le germanisme autrichien mais ils n'avaient pas pour autant atténué si peu que ce soit leur sensibilité nationaliste, de sorte qu'à la fin de la période, ces derniers étaient tout à la fois parvenus à demander toujours davantage de liberté d'action pour eux-mêmes au sein de la Monarchie, et, dans la contradiction la plus totale, toujours davantage de postes dans les institutions communes.

ARROGANCE « FIN DE SIÈCLE »

Nous n'en sommes, en France, certes pas tout à fait là, mais nous présentons parfois certains traits qui rappellent l'arrogante légèreté de l'aristocratie hongroise « fin de siècle ». La France s'oppose trop ouvertement, trop naïvement, au monde anglo-saxon, sans bien se préoccuper de savoir qui la suit sur ce chemin. Or, de deux choses l'une : ou bien l'Amérique acceptera un véritable partenariat avec l'Europe, et la France restera de plus en plus isolée dans ses postures, ou bien celle-ci cherchera à imposer sa pure et simple domination, et la France aura à peine besoin d'attiser les braises de l'incendie transatlantique qui ne manquera pas de survenir.

Il en ira de même, au sein de l'Europe, avec la Grande-Bretagne : ou bien le rejet de la greffe viendra tout naturellement de Londres, ou bien, ce qui semble de plus en plus probable, l'Angleterre trouvera sa juste place dans les *institutions européennes et la* France ferait mieux de sembler y acquiescer, pour ne pas laisser, par *exemple, la seule Allemagne dé*fendre le principe d'un strapontin britannique à la Banque centrale européenne. Car tout aujourd'hui se paie au comptant : en additionnant un mauvais dossier au moment de notre retour dans l'OTAN, celui de l'attribution européenne du commandement sud, une mauvaise méthode en matière de restructuration de nos industries de défense, la volonté de tout régler au préalable dans le seul espace français, une mauvaise manière avec les Anglais à la création de la Banque centrale européenne, la France a fait ce qu'il fallait pour rapprocher Allemands et Anglais, en matière d'industries de défense, et, de manière infiniment plus sensible, en accélérant le rapprochement des deux places financières de Londres et de Francfort au détriment de Paris, alors que les Allemands nous sollicitaient encore voici deux ans.

Prenons un autre exemple, celui de nos rapports insuffisamment cordiaux avec le commissaire européen à la concurrence, le socialiste flamand Karel Van Miert qui, on l'oublie un peu vite, a succédé pour notre plus grand bonheur initial à Léon Brittan, parangon du torysme transatlantique pur. Les conceptions de Van Miert, favorable aux politiques publiques de soutien de la demande, favorable à une contre-offensive européenne en direction des Etats-Unis, lorsque ceux-ci créent des distorsions de concurrence sur le marché mondial, favorable même à l'exception culturelle et capable de stopper dans leur élan monopolistique les géants allemands de la communication, sont extrêmement précieuses pour un point de *vue français raisonnable*. Elles nous conduiront immanquablement à lui redemander son arbitrage favorable un jour ou l'autre.

Car soyons un peu plus graves : de grandes épreuves nous guettent avec le renouveau attendu d'une politique nationaliste en Russie, l'inévitable correction boursière de l'euphorie actuelle du marché américain, les retombées protectionnistes de la crise asiatique aux Etats-Unis ou le toujours possible déclenchement d'une guerre civile iranienne. C'est là que la cohésion de l'Euroland sera enfin testée pour de bon : à ce moment-là, le vent de la tragédie balaiera la scène jusqu'alors essentiellement comique des rivalités européennes et il s'agira de peser sur le cours de l'histoire. La Cacanie, on s'en souvient, n'a jamais passé, elle, cette épreuve, pour le plus grand malheur de l'Europe d'alors.

Alexandre Adler pour Le Monde

RECTIFICATIFS

Le PDG de Sony

Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre édition du vendredi 17 juillet, M. Albertini, président du SNEP (Syndicat national de l'édition phonographique) et PDG de Sony Music France, a pour prénom Paul-René et non Pierre-René.

Sénat et CSA

Dans l'article intitulé « Publicité : les chaînes de télévision privilégient leurs filiales » (*Le Monde* du 18 juillet), la paternité du rapport « Audiovisuel et publicité » a *été attribuée au Sénat sur* commande du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). En fait, ce rapport a été réalisé par le CSA en réponse à une demande du Sénat.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Pour un droit d'ingérence à Kaboul

C'EST peu dire que les événements qui se déroulent actuellement à Kaboul, en Afghanistan, dégagent un singulier parfum de déjà-vu. Les soldats de l'armée intégriste islamique, les talibans, qui tiennent la capitale afghane depuis 1996, sont en train d'y réaliser la énième réédition d'un scénario d'un autre âge. Ils viennent d'organiser l'expulsion du pays des organisations non gouvernementales (ONG) qui tentaient, vaille que vaille, d'organiser l'aide humanitaire en direction d'une population en plein détresse.

Ce pays pauvre, mal organisé et enclavé ne parvient pas à se remettre d'une guerre qui dure depuis deux décennies. Une guérilla a confisqué l'aspiration commune à un peu de paix et s'est installée au pouvoir, sans pour autant contrôler tout le pays. Des voisins ou des puissances idéologiquement proches s'y livrent à une lutte d'influence. Jouant à l'Etat fort, les chefs du régime, d'extraction rurale, occupent la Cité et en banissent tout ce qui peut être assimilé aux ennemis de leur propre *credo*.

En quelques mois, les talibans de Kaboul ont jeté au bûcher l'éducation des filles, la littérature et la télévision. Désormais, en Afghanistan, on tranche les mains et les pieds des « *criminels* ». On bastonne le quidam pris à bafouiller en récitant le Coran. L'obscurantisme le plus épais ne cesse d'y progresser. Dernier épisode en date, les talibans ferment les organismes chargés de secourir une population qui en a cruellement besoin. Les Afghans qui travaillaient avec ces étrangers sont menacés des pires sanctions. Les agences des Nations Unies, dont des collaborateurs locaux se font pourtant assassiner, sont d'une stupéfiante discrétion.

Tout cela rappelle quelques tristes souvenirs, ceux par exemple de Phnom-Penh en 1975, lorsque Pol Pot éliminait physiquement quiconque était soupçonné de nourrir des sympathies envers l'Occident sous prétexte qu'il portait... des lunettes. Comme à Phnom-Penh autrefois, à Kaboul aujourd'hui, le véritable fléau, c'est le fanatisme qui va de pair avec le totalitarisme. Comme hier, ce fanatisme aveugle aujourd'hui des militants, les talibans, qui croient pouvoir échapper aux réactions de la communauté internationale.

Les temps changent. Même la condamnation à mort de Salman Rushdie pour ses *Versets sataniques* ne fait plus l'unanimité en Iran. Il n'est pas certain que les Talibans aient noté ce développement. Charge, donc, aux gouvernements qui viennent d'adopter un traité destiné à punir les crimes contre l'humanité, de le leur rappeler avec la dernière énergie. Le droit d'ingérence, désormais, commence à exister. Aujourd'hui, c'est en Afghanistan qu'il faut l'appliquer.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Hommage à Henri Focillon

L'IMPORTANT recueil qui a été publié par *La Gazette des beaux-arts* de New York à la mémoire d'Henri Focillon est le premier hommage que lui rendent, cinq ans après sa mort, les savants contemporains : il peut paraître singulier que ce témoignage de reconnaissance vienne de l'étranger. Par bonheur, quelques anciens élèves qui vivent au loin se sont joints aux vingt-cinq professeurs amis ou disciples dont G. Wildenstein a réuni les contributions et notre pays n'est pas complètement absent de la manifestation.

Focillon avait connu, dans l'atelier de son père, tous les grands artistes dès la fin du XIXᵉ siècle, de Monet à Rodin ; critique d'art, il en comprit et en découvrit beaucoup d'autres. Mais il ne se contentait même pas d'être un juge averti, il dessina toute sa vie, il pratiquait la gravure. Et surtout, écrivain-né, il usait d'une langue parfaite et largement coulée, il possédait l'un des styles les plus fermes et les plus colorés de notre temps.

Selon le mot de Ch. Sterling, la démarche de Focillon trace des avenues révélatrices dans l'histoire et en illumine les carrefours. L'une de ses vues les plus fécondes – et qui font l'honneur de l'école française contemporaine – est cette conception « symphonique » de l'histoire de l'art et de l'histoire tout court qui associe, comme en un contrepoint incessant, les techniques d'ornement et les arts majeurs, les courants latents et les styles à la mode : seule règle de méthode pour éviter la fragmentation abusive et l'isolement artificiel des parties mélodiques, pour conserver à la recherche son horizon humain.

André Chastel
(22 juillet 1948.)

DISPARITIONS

Alberto Cavallari

Un journaliste intransigeant

ALBERTO CAVALLARI est mort d'une crise cardiaque, à l'aube du lundi 20 juillet, dans sa maison paysanne sur le promontoire des Cinq Terres, au-dessus de La Spezia, en Italie.

En ses dernières années, dans un petit récit, *La Fuite de Tolstoï* (en français chez Christian Bourgois, 1989), où il reconstituait les derniers jours de l'écrivain russe, il avait dit sa hantise du parcours qui lui restait à accomplir sur *« le thème de la fuite et l'entrelacement de ses significations possibles : la fuite de la mort, la fuite/révolte, la fuite/liberté »*. Autant de repères de son trajet humain et professionnel.

Né le 1er septembre 1927 dans la province de Plaisance, philosophe de formation, il participa en Emilie-Romagne à la Résistance armée en 1944-45 avec le groupe Justice et Liberté (mouvement illustré avant la guerre par les frères Rosselli), de tendance laïque et social-démocrate. Dès la Libération, il devint rédacteur à l'organe de ce mouvement, *Italia libera*, édition de Milan faite par d'anciens émigrés en France. Simultanément, il participa de toutes les grandes aventures intellectuelles milanaises, notamment auprès d'Elio Vittorini. De 1954 à 1969, envoyé spécial du *Corriere della Sera*, il s'attacha principalement à rendre compte de l'évolution des pays communistes. Une série sur « Le Vatican qui change », en 1965, fut fameuse par l'interview que lui donna Paul VI, la première accordée par un pape.

Après trois ans à Venise comme directeur du *Gazettino*, Alberto Cavallari passa huit ans à Paris comme correspondant de la *Stampa* avant d'accepter, en 1981, la charge de directeur du *Corriere della Sera*. A partir de 1984, il fut l'un des éditorialistes de *La Repubblica*.

HAINE DES CLIENTÉLISMES

Parallèlement, différents ouvrages de politique étrangère, dont plusieurs sur la France, et des enseignements universitaires, jalonnèrent sa vie. Les étapes d'une belle carrière ne disent pourtant pas la place que ce grand journaliste, d'une très vaste culture et d'un caractère intransigeant, tint dans la vie politique italienne, n'hésitant jamais à briser avec les dirigeants des partis puissants, les *démocrates-chrétiens puis les socialistes* de Craxi.

Lui-même était plus proche de Nenni et du président de la République, Sandro Pertini. Détestant les clientélismes, les anciens comme les plus récents, il s'imposa par cette rigueur même, avant peut-être d'être lui-même brisé. Elle le fit appeler comme sauveteur d'un *Corriere della Sera* dont le directeur et le propriétaire étaient emportés dans les boues de la loge P 2 et du krach du Banco Ambrosiano. *« Ce fut*, dira-t-il dans son article d'adieu, *la plus effrayante des traversées. »*

Il ramena le premier journal italien au coeur de la bataille politique, au prix d'une lutte quotidienne contre les agissements du président du conseil socialiste, Bettino Craxi, qui n'hésita pas à le faire traduire en justice. Condamné, Alberto Cavallari trouva la solidarité de toute la presse italienne. Les conditions de la chute de Craxi lui donnèrent raison.

Installé depuis vingt-cinq ans à Paris, où ses deux fils firent leurs études supérieures, cet exceptionnel ami portait à la France le même attachement critique qu'à sa patrie. De celle-ci, il n'avait jamais cessé de porter en silence une image idéale, au-delà des malversations et des tares des milieux politiques. Intolérant à toutes les manipulations, il évoquait un personnage de juste incommode, en véritable héritier de Justice et Liberté.

Le jeu se serait ouvert à lui, s'il avait accepté d'être élu sénateur en bonne place. Il s'y refusa. Après un long combat pour la fuite/révolte et la fuite/liberté, il admit à la fin qu'elles ne débouchaient pas. Dans sa retraite de Paris, il finit par ne contempler plus que la fuite vers la mort.

Jacques Nobécourt

■ *JACQUES GUÉRIF*, dont *Le Monde* a annoncé le 17 juillet la mort, avait été, dès 1945, l'un des tout premiers collaborateurs de notre journal. Il devait y traiter, en pleine guerre d'Indochine, des problèmes alors dits d'outre-mer. Hubert Beuve-Méry n'était pas le seul dans la maison à penser, comme Guérif, que cette guerre était à terme sans espoir et que l'heure de la décolonisation devrait tôt ou tard sonner. Mais tous n'étaient pas de son avis, y compris Rémy Roure, auquel ses services dans la Résistance valaient, joints à son talent et à sa connaissance profonde du milieu politique, une grande autorité morale. Et Jacques Guérif ne vivait pas trop bien cette contradiction : il finit par reprendre sa liberté et faire bénéficier de sa culture, de son esprit de méthode et de son caractère à la fois plaisant et ferme l'ancien ministre des affaires étrangères du Mexique Jaime Torrès-Bodet, qui, devenu directeur général de l'Unesco, fit de lui son directeur de cabinet. Notre ami avait trouvé là une tâche à son goût, puisqu'il allait demeurer à l'Unesco jusqu'à sa retraite.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Annie et Thibaud
envoient plein de gibolin à

Romain,

pour ses vingt ans.

Décès

– M. et Mme Guy Bertin,
ses parents,
M. et Mme Frédéric Teper,
ses sœur et beau-frère,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Jean Luc BERTIN,

survenu le 19 juillet 1998, dans sa trente-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 juillet, à 16 heures, en l'église Saint-Romain de Sèvres.

10 *ter*, avenue du Beau-Site,
92310 Sèvres.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Paul CARTERON,
née Andrée GUILLEPAIN,

survenu à Cour-Cheverny, le 6 juillet 1998, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

L'inhumation a eu lieu à Cour-Cheverny, dans l'intimité, le 8 juillet.

De la part de
M. Claude Biessy,
son neveu.

86, rue d'Amsterdam,
75009 Paris.

– Marisa Cavallari,
Ses *enfants, Paolo et Laura* Cavallari,
Andrea et Caterina Cavallari,
Et ses petits-enfants, Francesca, Pietro et Lorenzo,
Ses amis fidèles italiens et français,
ont la douleur de faire part du décès de

Alberto CAVALLARI,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien directeur
du *Corriere della Sera*,
ancien correspondant à Paris
de *La Stampa*
et du *Corriere della Sera*,
ancien professeur
à l'Institut français de presse Paris-II,
professeur à l'université de Pavie,
Prix de la paix
des Nations unies pour le désarmement,
membre du collège des gouverneurs
de l'Institut européen
des médias (Dusseldorf),

survenu à Levanto (La Spezia), le 20 juillet 1998, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques ont lieu à Betola (Piacenza), le 21 juillet, à 17 heures.

2555 Milan, via Copernico, 57.
3, rue Sylvestre-de-Sacy,
75007 Paris.

(Lire ci-dessus.)

– Jean-Pierre et Dimitri,
Les familles Chevallier,
Brac de la Perrière,
Barret,
Zenker,
De la Horie,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Ania CHEVALLIER,
née TSCHETWERRIKOFF,

survenu le 12 juillet 1998, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Un office aura lieu ultérieurement.

– Mme Roger Faure, née Le Roux de Bretagne,
son épouse,
M. Laporte Cassagne et Mme, née Françoise Faure,
M. Gilles Faure et Monique,
M. et Mme Alain Faure,
M. et Mme Joël Faure,
M. Christian Nival et Mme, née Anne Faure,
ses enfants,
Valérie, Antoine et Géraldine, Frédéric, Peggy et Robbie, Olivier, Virginie, Mathieu, François, Caroline,
ses petits-enfants,
Camille, Théa, Julie,
ses arrière-petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger FAURE,
inspecteur
de l'éducation nationale honoraire,
officier des palmes académiques,

survenu, le 15 juillet 1998, à Mérignac, dans sa quatre-vingt-quatrième année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 17 juillet, à Royan.

17, avenue des Mésanges,
33127 Martignas-sur-Jalle.

– Mme Michel Godret,
M. et Mme Gilles Godret,
M. et Mme Daniel Godret,
Frédérique, Thomas, Perrine, Pierre et Olivier,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Michel GODRET,

survenu subitement, le 17 juillet 1998, à Granville, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu, le mardi 21 juillet, en l'église de Poses (Eure), dans la plus stricte intimité.

– Jean Heudier,
son époux,
Jean-Louis et France Heudier,
Pierre et Paulette Heudier,
Marie-Geneviève et Henri Gillet,
ses enfants,
Claire, Sophie, Marion, Antonia, *Mathilde, Laure, Victor et Adrien*,
ses petits-enfants,
Les familles Dargnart, Ramaugé, Racroul et Lanteur,
vous font part du décès de

Mme Andrée HEUDIER,
née DARGNAT,

survenu le 20 juillet 1998, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Mme Andrée Heudier a fait don de son corps à la faculté de médecine.

– Mme Josyane Grima,
son épouse,
M. Bruno Grima,
son fils,
M. Bernard Grima,
son père,
Mme Mireille Rouquette,
sa belle-mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges GRIMA,
président d'Experian,

survenu le 18 juillet 1998, à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 22 juillet, à 13 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine, 158, avenue Charles-de-Gaulle, suivie de l'incinération, à 15 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

– La direction internationale du groupe Experian,
Le conseil d'administration d'Experian France,
Le personnel de l'entreprise,
profondément touchés par le décès de

M. Georges GRIMA,
président d'Experian France,

s'associent à la peine de la famille et lui témoignent toute leur sympathie.

– Pouzauges, Dijon, Rezé, Orléans, Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Mme Lagacherie-Portmann,
Ses enfants et petits-enfants,
font part du décès du

docteur LAGACHERIE,
vétérinaire (T. 43),

survenu le 6 juillet 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

32, rue de Veziers,
85700 Pouzauges.

– Le doyen,
Et les membres du conseil de la faculté de médecine Lariboisière Saint-Louis
ont la grande tristesse de faire part de la disparition subite du

docteur Jacques MACLOUF,

le 14 juillet 1998.

Le docteur Maclouf était directeur de recherche à l'Inserm, enseignant et membre du conseil de la faculté Lariboisière Saint-Louis, université Paris-VII-Denis-Diderot.

– Le conseil d'administration,
La directrice,
Les intervenants de l'association AERI,
font part de la disparition brutale de

Michel MOYSE,
président d'AERI,

le mercredi 15 juillet 1998.

57-59, rue Etienne-Marcel,
93100 Montreuil.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– M. Paul Pelletier,
son époux,
Le docteur Bruno Pelletier
et son épouse,
ses enfants,
Florence et Maud,
ses petites-filles,
Mme Emile Pelletier,
sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Andrée PELLETIER,
née ANDRIEU,

survenu le 19 juillet 1998, dans sa soixante-dix-huitième année.

La levée de corps aura lieu à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Antoine, 23, rue de Chaligny, Paris-12e, le mercredi 22 juillet, à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

36, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.

– Mme Alfred Rambaud,
M. et Mme Xavier Rambaud
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Constant
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Rambaud
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Bernard Berthod
et leurs filles,
Les familles Rambaud, Ancel, Fiere,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred RAMBAUD,
agrégé d'université.

La messe de funérailles aura lieu le mercredi 22 juillet 1998, à 10 h 30, en la basilique Saint-Martin d'Ainay, à Lyon-2e.

– Sa famille,
Et ses amis
ont le regret de faire part du décès de

Antoine TISNÉ,
compositeur,
ancien inspecteur principal
à la direction de la musique
au ministère de la Culture,
puis à la Ville de Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le *jeudi 23 juillet 1998, à 10 h 30, en* l'église Saint-Christophe de Javel, 28, rue de la Convention, Paris-15e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Annie Tocreau,
son épouse,
Catherine, Sophie et Fabrice,
ses enfants,
Yannis et Mathilde,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès brutal survenu le 19 juillet 1998, dans sa cinquante-sixième année, de

Gilles TOCREAU,
courtier en tableaux d'art.

Ses cendres reposeront à Bel-Air en Touraine, sur les terres qu'il a chéries.

46, avenue du Bois-de-Verrières,
92160 Antony.

– Le général Raymond Treille,
son époux,
Jean Michel, Hélène et Martine Treille,
Ses enfants et leurs époux,
Ses petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jeanne TREILLE,
née LOUVET,

survenu dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques seront célébrées le 22 juillet 1998, à 10 h 15, en l'église Saint-Joseph, à Pau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Philippe et Marie-Elisabeth Blanchet-Buis,
Claire Blanchet-Buis,
remercient tous ceux qui ont partagé leur chagrin lors de la disparition de leur père,

le général Georges BUIS.

– Georges Philippeau,
Eva Jean-Elie,
son épouse,
Et toute leur famille,
vous remercient de votre soutien lors du décès de

Fernand PHILIPPEAU.

– Mme Germaine Thomas,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Sa filleule,
Et toute sa famille,
très touchés par les nombreuses marques d'affection et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Auguste THOMAS,
président d'honneur
de la Fédération nationale
de la maroquinerie,
chasse, sellerie, gainerie, ceintures
et articles de voyage,
président-directeur général
de la Maroquinerie Auguste-Thomas,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

vous prient de trouver, ici, l'expression de leur reconnaissance et vous adressent leurs sincères remerciements.

Condoléances

– L'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD),
Ses vingt-quatre mille adhérents,
Son conseil d'administration,
Et son président, Henri Caillavet,
expriment, et plus particulièrement encore à son épouse, à l'occasion de la mort de

Roger QUILLIOT,

leur émotion et leur respect pour la façon dont il a décidé de fermer lui-même la porte du temps, le 17 juillet 1998.

Homme de liberté, il était l'un des signataires de la proposition de loi *relative au droit de mourir dans la dignité* déposée sur le bureau du Sénat, en février 1997.

Engagé depuis 1995 aux côtés de l'ADMD, il avait confiance dans le succès de son légitime combat.

ADMD,
103, rue La Fayette,
75481 Paris Cedex 10.

(Le Monde daté 19-20 juillet.)

– Il y a trois ans, le 14 juillet 1995,

Marie-Josée DIBANGO

quittait les siens.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

De la part de
M. Manu Dibango,
Ses enfants,
Et sa famille.

Anniversaires de décès

– Le 22 juillet 1996,

Geneviève ASSAYAG

était arrachée à l'affection des siens par la faute d'une chauffarde irresponsable.

Deux ans ont passé ; depuis, plus un jour il n'a fait beau dans ma vie.

Plus le temps s'écoule plus le vide qu'elle a laissé et notre douleur sont grands.

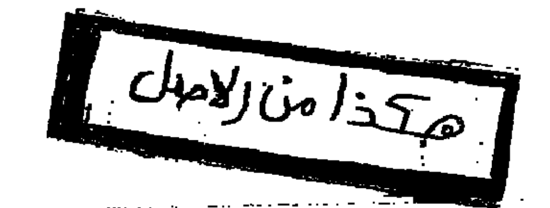
Une pensée ou une prière est demandée à tous ceux qui l'ont connue, donc aimée, ainsi que pour notre fille et sœur chérie,

Claire,

prématurément disparue après une longue souffrance le 21 mars 1998.

Pierre Assayag
et ses enfants, Jacques, Serge, Irène, Michel,
99 *bis*, Grande-Rue,
38700 La Tronche.

هكذا من الاصل



CONFLIT Délaissant le terrain boursier, c'est sur le terrain juridique que la famille Bouygues a choisi de mener le combat contre Vincent Bolloré, son actionnaire (10 %) encombrant. ● MARTIN BOUYGUES, le PDG du groupe de BTP a annoncé, mardi 21 juillet, qu'il assignait Vincent Bolloré devant le tribunal de commerce de Paris pour demander *« soit l'annulation, soit la résolution de tous les accords »* conclus avec ce dernier. ● LA FAMILLE Bouygues avait déjà engagé, le 19 juillet, une action auprès du Conseil des marchés financiers (CMF) pour *« constater l'inexistence de l'action de concert »* avec M. Bolloré. ● VINCENT BOLLORÉ avait répliqué, lundi 20 juillet, en assignant les frères Bouygues devant le tribunal de commerce de Paris, pour confirmer, au contraire, la validité des accords. ● LE TRIBUNAL examinera l'assignation de la famille Bouygues le 8 septembre.

Les Bouygues s'engagent dans une bataille juridique contre Vincent Bolloré

Après sept mois d'escarmouches, les deux « alliés » dans le capital du groupe de BTP et de communication s'assignent mutuellement devant le tribunal de commerce de Paris, l'un dénonçant, l'autre défendant la validité des accords les liant

LA GUERRE OUVERTE est déclenchée entre la famille Bouygues et Vincent Bolloré. Après sept mois d'escarmouches, de contestations mutuelles, le PDG du groupe de BTP et de communication semble *vouloir en finir* avec *l'alliance* nouée entre lui et Vincent Bolloré, qui n'a jamais eu d'amicale que le nom. Délaissant le terrain boursier, où ses moyens financiers sont comptés, c'est sur le terrain juridique que Martin Bouygues et son frère Olivier ont choisi de mener le combat.

Après avoir engagé, le 19 juillet, une action auprès du Conseil des marchés financiers (CMF) pour *« constater l'inexistence de l'action de concert »* avec M. Bolloré, le PDG du groupe a annoncé, mardi 21 juillet, qu'il assignait Vincent Bolloré devant le tribunal de commerce de Paris pour demander *« soit l'annulation, soit la résolution de tous les accords »* conclus avec M. Bolloré.

De son côté, Vincent Bolloré avait répliqué à la première offensive de la famille Bouygues devant le CMF. Lundi 20 juillet, il l'assignait, lui aussi devant le tribunal de commerce de Paris, pour confirmer la validité des accords signés entre les deux parties.

Entré par suprise dans le capital du groupe Bouygues à l'automne, Vincent Bolloré avait obtenu de Martin Bouygues la conclusion, dans les jours suivants, d'un pacte très contraignant entre les deux parties. Martin Bouygues et son frère Olivier, qui possèdent 14,7 % du capital et 22,3 % des droits de vote du groupe, acceptaient de placer cette participation dans une société commune avec Vincent Bolloré, détenteur de 10,2 % des actions et 8,3 % des droits de vote. *Tout en* conservant leur liberté de vote, chaque partie s'engageait à se concerter avant les votes, à ne pas vendre ses actions et donnait un droit de préemption prioritaire à l'autre pendant huit ans. Considérés comme alliés, ils s'interdisaient aussi tout autre association : le total de leurs actions flirtant avec les 33 %, seuil de déclenchement d'une offre publique obligatoire (OPA) sur le marché.

PACTE TRÈS CONTRAIGNANT

« Ces conventions ne peuvent être dénoncées par une des deux parties avant leur terme, le 15 janvier 2006 », soulignait, dans un communiqué, Vincent Bolloré, très attaché à la poursuite de ce pacte très contraignant. Pour Martin et Olivier Bouygues, en revanche, l'accord est nul. *« La finalité de tous ces accords étaient une alliance (...) Or, peu après la signature, le groupe Bolloré a adopté de façon constante une attitude hostile révélant que* l'affectio societatis *n'existait pas de son côté. Ces accords doivent être annulés pour défaut de cause au moment de la signature »*, expliquent-ils dans leur assignation.

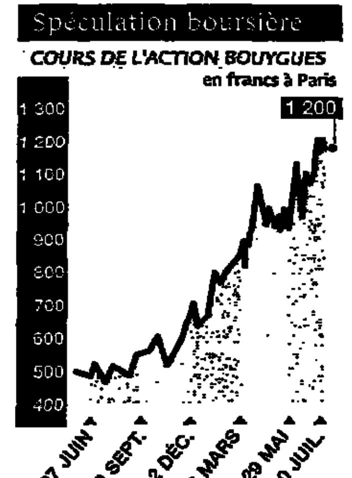
Dans le cas où le tribunal jugerait que les accords sont pourtant juridiquement valables, la famille Bouygues demande que ceux-ci soient alors cassés *« pour inexécution fautive »*. *« L'exécution des accords est devenue impossible, l'accord d'actionnaires ayant perdu sa raison d'être »*, indique le communiqué en faisant référence aux multiples désaccords intervenus entre Martin Bouygues et Vincent Bolloré depuis décembre.

La première manche de cette bataille juridique est prévue mercredi 22 juillet. Le Conseil des marchés financiers doit se réunir, ce jour-là pour examiner l'existence ou non d'une action de concert entre Martin Bouygues et Vincent Bolloré. Le CMF pourrait, cependant, décider prudemmment de mettre la question en délibéré et d'attendre le jugement du tribunal de commerce avant de rendre un avis sur cette demande inhabituelle.

La deuxième manche judiciaire devrait se jouer à la rentrée. Pressés, semble-t-il, de retrouver leur liberté d'action face à Vincent Bolloré, Martin et Olivier Bouygues ont soigneusement préparé leur attaque juridique. Tandis que les avocats de Vincent Bolloré en sont encore à rédiger leur assignation, ceux de la famille Bouygues *ont* déjà bouclé leur dossier. Le tribunal de commerce de Paris se penchera le 8 septembre sur l'assignation de la famille Bouygues. Ces offensives juridiques risquent de relancer très vite les spéculations boursières sur le groupe Bouygues. Depuis plusieurs mois, le marché regarde attentivement les différends se multiplier entre les deux associés, en désaccord sur tout et notamment sur le développement dans le téléphone. Le ton brutal adopté par la famille Bouygues ces derniers jours, qui traduit une position de force, amène les milieux boursiers à supposer que d'autres alliances pourraient voir le jour prochainement. Celles-ci, selon certains analystes, pourraient se développer justement autour du téléphone, le groupe Bouyges ayant annoncé son intention de recomposer l'actionnariat de cette activité.

Venant nourrir ces soupçons, le CDR (consortium de réalisation), chargé de la vente des actifs du Crédit lyonnais a franchi à la baisse le seuil des 5 % dans Bouygues. Il ne détient plus que 4,84 % du capital, selon un avis du CMF publié lundi. Les boursiers s'attendent maintenant à des manœuvres autour du capital de Bouygues. Dans le camp Bolloré, on agite la menace d'une intervention des actionnaires minoritaires. Mardi, à l'annonce de l'assignation faite par Martin Bouygues, le titre entamait la journée sur une baisse de 0,8 %.

Martine Orange



Le cours de l'action Bouygues a été multiplié par 2,5 en un an compte tenu des incertitudes sur l'avenir du groupe.

Sept mois d'accrochages

- **9 décembre 1997 :** le groupe *Bolloré annonce avoir franchi* plusieurs seuils dans le capital de Bouygues.
- **14 décembre :** le groupe Bolloré et la famille Bouygues s'engagent pour une action de concert au sein du groupe Bouygues.
- **15 janvier :** *signature d'un pacte* d'actionnaires.
- **31 mars :** au cours du conseil d'administration, Vincent Bolloré refuse de voter les comptes 1997 et conteste la stratégie dans le téléphone.
- **10 juin :** au cours de l'assemblée générale, M. Bolloré vote contre certaines résolutions.
- **17 juillet :** Martin Bouygues et son frère Olivier demandent au *Conseil des marchés financiers* qu'il soit mis fin à l'action de concert en raison de *« l'attitude négative du groupe Bolloré »*.
- **20 juillet :** M. Bolloré assigne devant le tribunal de commerce de Paris les frères Bouygues en estimant que les conventions entre les groupes *« ne peuvent être dénoncées par une seule des parties »*.
- **21 juillet :** la famille Bouygues demande au tribunal de commerce de Paris *« l'annulation de tous les accords »*.

Pepsi-Cola rachète les jus de fruits Tropicana

LA GUERRE des géants du cola continue. Alors que le rachat d'Orangina par Coca-Cola attend un accord du gouvernement français, Pepsi-Cola vient de réaliser une acquisition de taille. Le numéro deux mondial des boissons non alcoolisées rachète au groupe canadien Seagram la société Tropicana Product, numéro un mondial du jus de fruits, pour la somme de 3,3 milliards de dollars (19,8 milliards de francs). Les marques Tropicana et Dole, dont Pepsi-Cola deviendra propriétaire, représentent, selon *Euromonitor*, 8,6 % des 42 milliards de litres de jus de fruits *vendus sur la planète* en 1997. Après l'accord des autorités de tutelle américaines, la vente, qui sera conclue fin août, permettra à Pepsi de devancer largement son éternel rival Coca-Cola, deuxième sur ce marché (6 % des ventes) avec la marque Minute maid.

La société achetée, qui emploie 4 737 personnes dont 4 000 aux Etats-Unis, *« est très solide financièrement »*, précise Andrew Conway, analyste à New York à la banque d'affaires américaine Morgan Stanley. Tropicana Product a dégagé, en 1997, un résultat opérationnel de 486 millions de francs. Cette bonne santé est liée en premier lieu à la belle performance de son produit phare, le Tropicana pure premium, un jus de fruit frais. *« Il pèse pour plus de la moité de l'activité de l'entreprise et connaît une croissance de 7 % à 8 % par an »*, précise M. Conway. Par ce rachat, Pepsi-Cola va augmenter de 9,5 % son activité et faire passer son chiffre d'affaires de 126 à 138 milliards de francs.

La vente des activité jus de fruits du groupe Seagram n'est pas une surprise. La société, qui s'est portée acquéreur du groupe d'édition musicale Polygram, le 21 mai pour la somme de 10,5 milliards de dollars, cherchait à se procurer des liquidités. La possibilité d'une cession de sa filiale Tropicana Product avait alors été évoquée. *« Nous avions initialement pensé à introduire la société en Bourse*, explique un porte-parole du groupe à New York. *Nous avons cependant étudié parallèlement les offres de plusieurs sociétés. Pepsi-Cola nous a proposé un très bon prix. »* Une fois les taxes payées, le bénéfice net de cette vente, 3 milliards de dollars, contribuera à hauteur de 28 % au rachat de Polygram. A l'issue de cette cession, Seagram reste présent sur deux grands secteurs, le loisir ainsi que les vins et spiritueux.

Pour Pepsi-Cola, l'opération semble stratégiquement intéressante. L'entreprise avait déjà tenté d'élargir sa gamme de produits pour toucher une clientèle plus familiale. Au début des années 1990, elle s'était alliée au numéro trois mondial du jus de fruits, Ocean Spray, dans le but de créer de nouveaux produits, mais seuls des accords de distribution avaient abouti. Le rachat de Tropicana fait désormais de Pepsi-Cola le numéro un du secteur.

La vente contribuera à hauteur de 28 % au rachat de Polygram

L'acquisition d'une entreprise en bonne santé financière conduit Pepsi à ne pas vouloir changer grand-chose chez Tropicana. *« Nous n'allons pas intégrer Tropicana dans notre division boissons. Rien ne va être modifié. Elle gardera son entité propre et reportera directement à la direction générale »*, annonce Richard Detwiler, directeur des relations publiques de Pepsi-Cola aux Etats-Unis. Le groupe n'envisage pas pour l'instant de mise en commun des circuits de distribution. Cependant, d'autres synergies peuvent être envisagées, et Tropicana Product pourrait bénéficier de la couverture géographique étendue de son acquéreur. Pepsi-Cola est présent dans plus de 200 pays dans le monde alors que Tropicana, qui détient 15 % du marché américain, n'est distribué que dans une vingtaine de pays. *« Les possibilités de croissance pour Tropicana sont importantes*, note M. Detwiler, *son développement à l'international peut être augmenté, à la fois sur les marchés où la marque est déjà présente mais aussi dans de nouveaux pays. »*

Laure Belot

Shell et Mobil renoncent au gisement de gaz de Camisea au Pérou

LIMA
de notre correspondante

Les rêves suscités par le gisement de gaz de Camisea, au Pérou, se sont une nouvelle fois envolés. Présenté comme le plus important de toute l'Amérique latine, ce site découvert par le groupe anglo-néerlandais Shell en 1987, est enfoui dans le sous-sol de l'Amazonie, au nord de Cuzco. Ses réserves représentent l'équivalent de 2 milliards de barils de pétrole, de quoi satisfaire les besoins énergétiques du pays pendant les prochaines décennies.

En l'absence d'un financement – chiffré à l'époque à plus de 1 milliard de dollars – pour son exploitation, la nappe de gaz semblait destinée, depuis sa découverte, à rester enterrée dans la forêt vierge. Pourtant, en mai 1996, le président péruvien Alberto Fujimori annonçait, euphorique, la conclusion d'un accord avec un consortium formé par Shell (57,5 %) et l'américain Mobil (42,5 %). *« Sans exagération*, expliquait-il alors, *il s'agit du contrat du siècle. »*

L'investissement de départ frôlait les 3 milliards de dollars (18 milliards de francs) ; un record pour le Pérou. L'Etat devait recevoir 6 milliards de dollars au titre de redevances et d'impôts pendant un quart de siècle. De quoi alimenter tous ses projets. Signé après deux ans de difficiles négociations, le contrat comportait deux phases, l'une d'exploration, l'autre d'exploitation. La première, a confirmé une production potentielle de gaz liquide récupérable supérieure à 70 000 barils/jour.

L'étude a cependant montré que l'exploitation se heurterait à des coûts très élevés d'acheminement avec la construction d'oléoducs et de gazoducs à travers la forêt vierge et les Andes. Puis l'Etat péruvien et le consortium pétrolier ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur les modalités d'exploitation, de transport et de commercialisation du gaz. Le 15 juillet, Shell et Mobil renonçaient finalement à s'engager dans la deuxième phase, déplorant que des solutions n'aient pu être trouvées *« aux questions cruciales »* qui restaient à résoudre. Depuis deux ans, les deux compagnies avaient investi 250 millions de dollars dans le projet.

Cette décision a créé une véritable stupeur dans le pays. Après les ravages provoqués par la catastrophe climatique d'El Niño et les répercussions de la crise asiatique, les dirigeants pensaient s'en sortir avec ce trésor naturel. Grâce à lui tout devenait possible : l'équilibre de la balance commerciale et celui des comptes de la nation, alors que le déficit prévu pour 1998 atteint 6 % du PIB ; l'arrivée des capitaux étrangers pour pallier les échéances de la dette extérieure (1,7 milliard de dollars pour la seule année 1998) ; et enfin la création d'emplois.

NOUVEL APPEL D'OFFRES

« Après deux lâchages de la Shell, quel opérateur osera s'aventurer dans ce projet ? », s'interroge l'économiste, Javier Iguiniz. La chute des prix du pétrole a également abaissé la rentabilité du projet Camisea. Imperturbable, le président Fujimori a annoncé qu'un nouvel appel d'offres international serait lancé dans les plus brefs délais, pour trouver un nouvel opérateur. Le Brésil et l'Argentine, à travers Petrobras et YPF, seraient déjà sur les rangs, ainsi que l'américain Chevron. *Mais cette fois, le projet* sera divisé en quatre : extraction, transport, distribution et production d'électricité.

« Si nous analysons froidement la situation, avec le départ de Shell, nous nous sommes enrichis de 500 millions de dollars », explique résolument optimiste le ministre des finances, Jorge Baca. *« Et le gaz arrivera de toutes les façons à Lima, en l'an 2003 »*. Ce qui revient à dire adieu au *« contrat du siècle »* en pensant à la future *« affaire du prochain millénaire »*.

Nicole Bonnet

DÉPÊCHES

■ **ALSTOM : le groupe franco-britannique a annoncé,** mardi 21 juillet, qu'il avait été choisi par la SNCF pour la fourniture de 120 locomotives électriques destinées au transport du fret, pour un montant de 272 millions d'écus (1,8 milliard de francs).

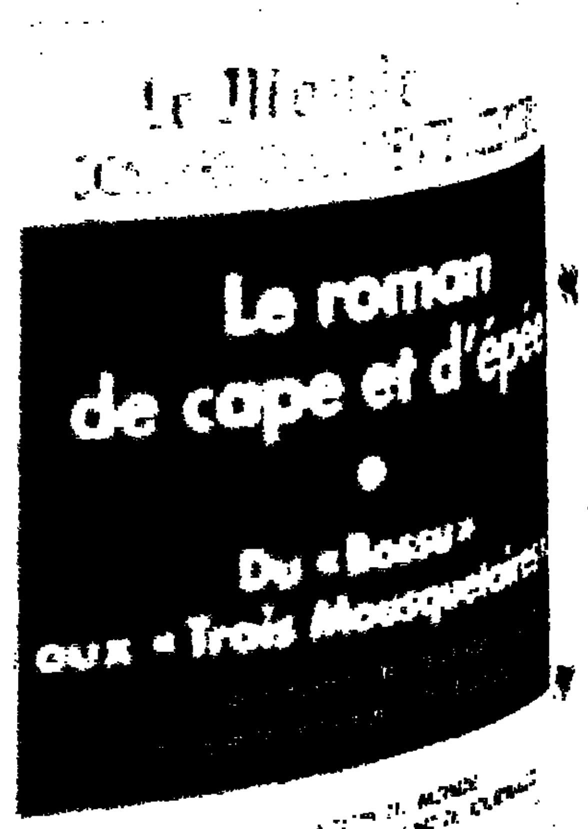
■ **MOTOROLA : le groupe américain devrait s'allier** avec le principal concurrent d'Intel dans les microprocesseurs, Advanced Micro Devices (AMD), en lui donnant accès à une technologie de fabrication utilisant du cuivre, qui améliore les performances des composants électroniques.

■ **COOPÉRATIVES LAITIÈRES : la Fédération nationale des coopératives laitières** a annoncé, lundi 20 juillet, avoir signé avec quatre syndicats (CFDT, FO, CGC, CFTC) un accord sur les 35 heures assorti de créations d'emplois.

■ **RHÔNE-POULENC AGRO : la firme a annoncé,** mardi 21 juillet, l'acquisition de 86 % du capital de la société agrochimique sud-coréenne Chunjin Co Ltd, qui a réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de 53 millions de dollars (315 millions de francs).

■ **BANQUES AMÉRICAINES : le groupe bancaire régional SunTrust Banks** a annoncé, lundi, un accord de fusion avec Crestar Financial. L'opération, valorisée à 9,5 milliards de dollars, donnera naissance au dixième groupe bancaire américain.

■ ***CDR : la Commission européenne devrait déclarer,*** mercredi 22 juillet, illégale une aide de 190,5 millions de francs du Consortium de réalisation (CDR), chargé de céder les actifs douteux du Crédit lyonnais, à la Société de banque occidentale (SDBO), a-t-on appris, lundi, de source européenne.



Xavier Gouyou Beauchamps écarte Jean-Pierre Cottet de France 2

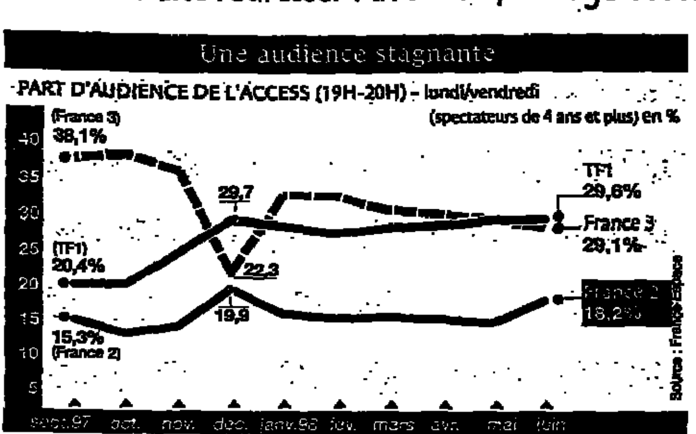
Le directeur général chargé de l'antenne fait les frais des faibles audiences des programmes, au moment où le président souhaite redresser l'audience, l'image et l'identité de la chaîne pour la fin de son mandat

LA DERNIÈRE ligne droite. En juin 1999, Xavier Gouyou Beauchamps arrivera au terme de son mandat de président de France Télévision. Ayant déjà exprimé sa volonté d'être candidat à sa succession, il est désormais pressé par le temps. Pour avoir quelques chances d'être reconduit, ou pour partir en beauté, M. Gouyou Beauchamps veut redresser l'audience, l'image et l'identité de France 2.

Comme un entraîneur de football face aux piètres résultats de son équipe, le PDG avait le choix entre tenter le choc psychologique et faire tourner son effectif. M. Gouyou Beauchamps a tranché pour les chaises musicales. Mais ce jeu fait toujours une victime. Après Albert du Roy, patron de la rédaction, Jean-Pierre Cottet, directeur général chargé de l'antenne de France 2, quitte la chaîne publique. Il est remplacé par Patrice Duhamel, son homologue à France 3. Jean Réveillon, directeur des sports à France Télévision, devient directeur général chargé de l'antenne de France 3 et est remplacé à son poste par Patrick Chêne.

Selon les témoins, c'est un Xavier Gouyou Beauchamps *« assez ému »* qui a annoncé, lundi 20 juillet, au cours d'une réunion de direction, le départ de Jean-Pierre Cottet. Pour le président, *« la décision a été difficile »* à prendre. Mais il souhaite donner à France 2 *« un nouvel élan »*, qu'apparemment Jean-Pierre Cottet n'a pas voulu – ou ne pouvait pas – incarner. *« Il y a un nouveau pas à franchir et il vaut mieux pour cela une nouvelle tête »*, nous a déclaré M. Gouyou Beauchamps. En clair, le PDG a poussé Jean-Pierre Cottet, son *« ami très cher »*, vers la sortie. Selon lui, ce départ ne résulte *« pas de raisons ponctuelles si ce n'est la conviction que la direction de France 2 a besoin d'une nouvelle ère »*.

Salué par le PDG de France Télévision pour *« son remarquable travail accompli à France 3 et son action efficace à France 2 »*, Jean-Pierre Cottet n'en a pas moins payé certaines erreurs de programmation, assurent des spécialistes.



Hormis pendant la grève de France 3 (décembre) et le Mondial (juin), l'access prime time de France 2 est resté stable tandis que TF1 doublait le 19-20 de France 3.

Ces derniers pointent le maintien, contre toute logique, de Jean-Luc Delarue en *access prime time* (l'avant-20 heures). Présenté en septembre 1997 comme une des vedettes de la grille de rentrée, Jean-Luc Delarue n'aura jamais répondu aux attentes de la chaîne publique. Son émission « C'est l'heure » a plafonné à 15 % de parts d'audience auprès des quatre ans et plus. Une déroute en comparaison de TF 1.

La Une avait réagi sans délai aux mauvais scores de Nagui, lancé lui aussi en septembre 1997 sur cette même tranche horaire stratégique. Au bout de quelques semaines, l'animateur avait dû céder sa place à une série américaine. Le temps pour TF 1 de préparer un nouveau jeu, le « Bigdil », et de retrouver 30 % de parts d'audience et des recettes publicitaires conformes à ses objectifs. Faute de réaction de la direction de France 2, France Espace, régie publicitaire de France Télévision, a dû revoir ses tarifs à la baisse. Résultat : quand TF 1 facture 210 000 francs un spot placé dans l'écran publicitaire de coupure du « Bigdil », le tarif de France Espace, à la même heure, ne dépasse pas 53 000 francs.

Mais France 2 doit aussi à Jean-Pierre Cottet nombre de ses succès, telles les fictions de 52 minutes comme « P.J. » ou une stratégie de programmation innovante avec la diffusion de la série « Urgences », le dimanche soir face au film de TF 1. A son crédit s'inscrit également la gestion, en douceur, du départ des animateurs-producteurs.

Pour M. Gouyou Beauchamps, la soudaine éviction du directeur général *« n'est pas liée »* à la proximité du renouvellement de son poste. *« Je ne suis pas obsédé par mon mandat*, assure-t-il. *Je ferais la même chose si l'échéance était dans deux ans ou dans quatre ans »*. Pourtant, en quelques semaines, c'est toute la direction de France 2 qui a été renouvelée, Pierre-Henri Arnstam ayant succédé à Albert du Roy à la tête de la rédaction. Et ce n'est sans doute pas fini. Le sort de Nicolas Traub, patron de la fiction de France 2, *« n'est pas encore réglé »*, précise M. Gouyou Beauchamps. Longtemps en conflit avec Jean-Pierre Cottet, Nicolas Traub *« ne restera pas à n'importe quel prix »* sur France 2, prévient le PDG. Il prendra sa décision en concertation avec Patrice Duhamel. Le nouveau patron de l'antenne de France 2 a peu de temps pour introduire les *« différences dans la grille »* qu'exige le PDG de France Télévision. La première semaine de la rentrée débute samedi 5 septembre.

Guy Dutheil

PROFIL

UN TRAVAILLEUR ACHARNÉ

LE COMPLIMENT tourne à la vacherie. *« Jean-Pierre Cottet est trop intelligent pour faire ce métier »*, persifle un des hiérarques de France 2. Arrivé à la direction de l'antenne de la chaîne publique à la mi-1996, à la demande de Xavier Gouyou Beauchamps, qui l'avait déjà placé à ses côtés à la direction générale de l'antenne et des programmes de France 3, Jean-Pierre Cottet séduit autant qu'il dérange. Loué, souvent, pour son talent d'homme de programmes, il est parfois égratigné pour des convictions qui confinent à l'entêtement. A cinquante ans, l'homme tranche avec ses prédécesseurs. L'ancien cofondateur de la société de production Caméras continentales n'a rien d'un saltimbanque extraverti. *« Ce mélange de ténébreux et de charmeur »*, comme le confie un collaborateur, affiche le stress de sa fonction.

Rien ne lui aura été épargné. Pour pallier la faiblesse des stocks de films de France 2, il fait le choix, courageux, de programmer une fiction française, le dimanche soir, face au long-métrage de TF 1. Las, *« Le Grand Bâtre »*, commandé sous une direction précédente, ne tient pas ses promesses. Les malheurs du 20 heures et l'échec de Jean-Luc Delarue seront une autre croix. Mais Jean-Pierre Cottet a aussi eu des paris gagnants, tels que la série « Urgences » et les 52 minutes comme « P. J. » ou « Dossiers disparus ».

« Autocrate », disent de lui certains de ses détracteurs ; *« amoureux du travail bien fait »*, rétorquent ses proches. Jean-Pierre Cottet est un travailleur acharné, qui avoue mener une vie de *« moine-soldat »* (*Le Monde* du 29 septembre 1997). Partisan de l'innovation, l'ancien compagnon de route du PCF, à la fin des années 60, sera tombé pour n'avoir pas voulu abdiquer ses convictions quand son président lui suggérait un changement de cap dans l'espoir d'un renouvellement de son mandat.

G. D.

DÉPÊCHES

■ **RADIO : Pascale Clark présentera la revue de presse de France-Inter à la rentrée.** L'ancienne journaliste de Oui FM et d'Europe 1 remplacera Nicolas Poincaré qui redevient reporter sur France-Info. Pascale Clark est déjà à l'antenne de France-Inter, où elle anime, comme pendant l'été 1997, la tranche 7 heures-9 heures.

■ **Vibration, station FM d'Orléans, a été mise en demeure par le** Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de respecter le quota de diffusion de 40 % de chansons francophones. En mai, Vibration avait seulement atteint 18,2 %. La station, qui avait déjà fait l'objet d'une procédure de sanction pour un motif semblable, pourrait voir son autorisation d'émettre suspendue.

■ **NUMÉRIQUE : le CSA interdit la** reprise sur le câble de Fashion TV, chaîne thématique dédiée à la mode qui ne dispose pas de conventionnement.

■ **Une chaîne sportive sera lancée** sur l'Afrique, le 5 octobre, à l'initiative du Groupe Jean-Claude Darmon. La société de marketing sportif a annoncé, lundi 20 juillet, que la chaîne sera principalement consacrée au football.

■ **Superfoot 98, chaîne thématique événementielle** dédiée par France 2 à la retransmission en 16/9 des matches de la Coupe du monde, a terminé à l'équilibre. *« Grâce aux ressources dégagées pour mettre en œuvre ces programmes, le bilan des opérations, pourtant expérimentales, est équilibré »*, a déclaré la chaîne publique, lundi 20 juillet. La part du budget de Superfoot 98 apporté par France 2 s'est élevée à 19 millions de francs.

■ **PRESSE : le groupe canadien Southam achète le quotidien** économique *Financial Post* au groupe Sun Media, qui recevra en échange quatre quotidiens, dont le *Hamilton Spectator*. Southam est détenu à 58,6 % par le groupe de presse Hollinger, de Conrad Black, propriétaire du *Daily Telegraph* et du *Jerusalem Post*, qui contrôle au Canada 55 % des titres et plus de 40 % du marché de la presse. – *(AFP.)*

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

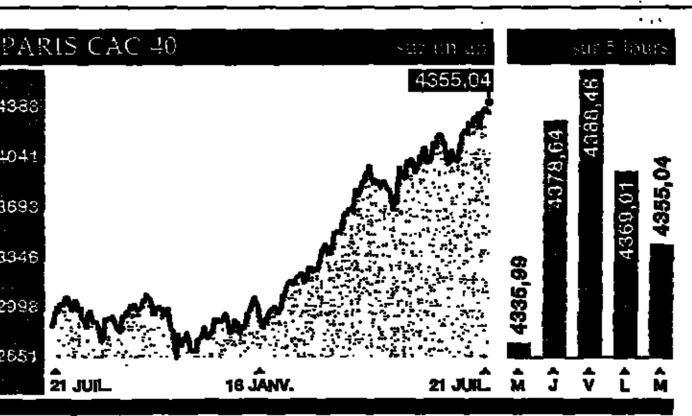
La reprise n'est pas en vue au Japon

LE PLAN de relance de l'économie japonaise de 16 600 milliards de yens (688 milliards de francs) adopté en avril par le gouvernement aura un effet limité, estime le rapport mensuel de la Banque du Japon publié mardi 21 juillet. La reprise n'est toujours pas en vue et le plan de relance et les réductions d'impôt ont eu avant tout pour effet d'éviter à l'économie nippone de tomber plus bas. *« Compte tenu du niveau très bas des activités économiques, l'influence positive de ce plan sur la demande privée sera problablement limitée, et on peut difficilement attendre que l'économie passe dans une phase de reprise auto-entretenue »*, affirme la banque centrale.

■ **Les trois candidats au poste de président du Parti libéral démocrate (PLD)**, étape précédant la désignation à la fonction de premier ministre, ont présenté formellement leur candidature, mardi 21 juillet, et se sont engagés à sortir le Japon de la récession. Seiroku Kajiyama, Junichiro Koizumi et Keizo Obuchi ont insisté sur l'importance de la relance de l'économie.

■ **RUSSIE : le conseil du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé**, lundi 20 juillet, l'octroi d'un prêt de 11,2 milliards de dollars (environ 67 milliards de francs) à la Russie mais lui a accordé un crédit immédiat moins important que prévu. Le FMI a précisé que la Russie recevrait immédiatement une somme de 4,8 milliards de dollars, soit 800 millions de moins qu'attendu en raison de *« retard de mise en place »* des conditions de prêt fixées par le FMI *(lire page 3)*.

■ **ESPAGNE : le pays devrait connaître en 1999 une croissance** *« légèrement supérieure »* à celle de 1998, qui devrait atteindre 3,7 %, a indiqué, lundi 20 juillet, le secrétaire d'Etat à l'économie, Cristobal Montoro.



Indices boursiers

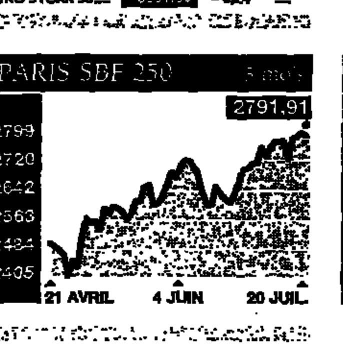
Europe 12h30	Cours 21/07	Var.% 20/07	Var.% 31/12
PARIS CAC 40	4355,04	−0,32	45,22
- SBF 120	[illegible]	−0,30	43,13
- SBF 250	....	—	—
- SECOND MAR.	....	—	—
- MIDCAC	....	—	—
LONDRES FT100	....	—	—
AMSTERDAM AEI	[illegible]	−0,30	43,56
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,88	50,18
FRANCFORT D30	6191,53	0,33	46,89
MADRID IBEX35	....	—	—
MILAN MIB30	[illegible]	0,05	55,87
SUISSE SMI	[illegible]	0,57	34,84
STOXX 666	[illegible]	−0,18	—
EURO STOXX 326	[illegible]	−0,31	—
STOXX 50	[illegible]	−0,17	—
EURO STOXX 50	[illegible]	−0,24	—

Monde	Cours 20/07	Var.% veille	Var.% 31/12
NEW YORK DJ	9295,75	−0,45	17,54
- SP 500	[illegible]	−0,22	22,02
- NASDAQ	2014,25	0,27	28,27
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	0,74	−7,89
JOHANNESBURG	[illegible]	−0,28	14,26
MEXICO BOLSA	[illegible]	−1,85	−17,33
SANTIAGO IPSA	[illegible]	−0,12	−17,99
SAO PAULO BOU.	[illegible]	−0,14	8,28
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,19	10,94
ASIE 10h15	21/07	20/07	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−0,82	−20,21
HONGKONG H.	[illegible]	0,64	−20,13
SÉOUL	[illegible]	−0,96	−0,02
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−2,83	−29,98
SYDNEY ALL O.	[illegible]	—	6,55
TOKYO NIKKEI	16556,69	−0,09	8,61

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 20/07	Var.% 17/07	Var.% 31/12
ROYAL CANIN	359	+6,62	+22,94
ESSILOR INTL	2540	+5,83	+41,11
LEGRAND ADP	1368	+5,83	+40,84
B.N.P.	573	+5,13	+79,11
PROMODES	3728	+4,43	+49,09
INTERTECHNIQU.	1920	+4,06	+45,45
SUEZ LYON.DES	1130	+3,94	+70,12
DMC (DOLLFUS	141	+3,52	+31,77
SOCIETE GENER.	1497	+3,24	+82,56

Baisses	Cours 20/07	Var.% 17/07	Var.% 31/12
FRANCE TELECO.	391	−6,16	+79,11
PEUGEOT	1340	−4,76	+78,54
CREDIT LYONNA.	788	−4,32	+126,19
NRJ #	1220	−3,86	+45,68
EURO DISNEY	11,25	−3,84	+80,71
ZODIAC EX.DT	1520	−3,79	+8,49
ACCOR	1646	−3,28	+47,27
RHONE POULENC	317	−3,11	+17,58
RENAULT	353	−3,09	+114,41



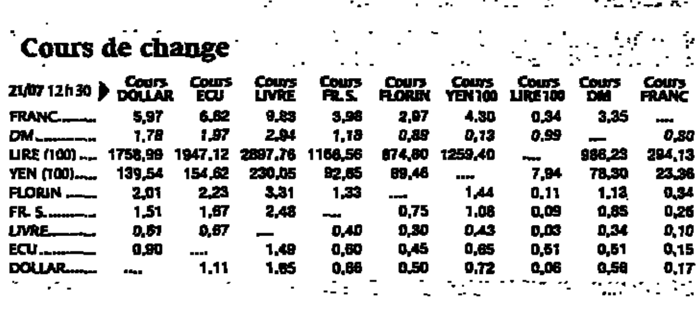
NEW YORK Dow Jones 3 mois

9295,75

9702 9154 8696 8178 7669 7161 6653 6145

21 AVRIL 5 JUIN 20 JUIL.

Cours de change



21/07 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,97	6,62	9,83	3,96	2,97	4,30	0,34	3,35	....
DM	1,78	1,97	2,94	1,18	0,89	0,13	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1758,99	1947,12	2897,76	1166,56	874,80	1259,40	....	986,23	294,13
YEN (100)	139,54	154,62	230,05	92,65	69,46	....	7,94	78,30	23,36
FLORIN	2,01	2,23	3,31	1,33	....	1,44	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,51	1,67	2,48	....	0,75	1,08	0,09	0,85	0,26
LIVRE	0,61	0,67	—	0,40	0,30	0,43	0,03	0,34	0,10
ECU	0,90	....	1,49	0,60	0,45	0,65	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,11	1,65	0,66	0,50	0,72	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 20/07	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,37	3,43	4,82	5,36
ALLEMAGNE	3,33	3,47	4,69	5,31
GDE-BRETAG.	7,15	7,64	5,86	5,53
ITALIE	5,06	—	4,96	5,55
JAPON	0,44	0,44	1,74	—
ÉTATS-UNIS	5,40	5,13	5,51	5,75
SUISSE	1,35	2,02	3,21	4,24
PAYS-BAS	2,50	3,34	4,78	5,32

Matif

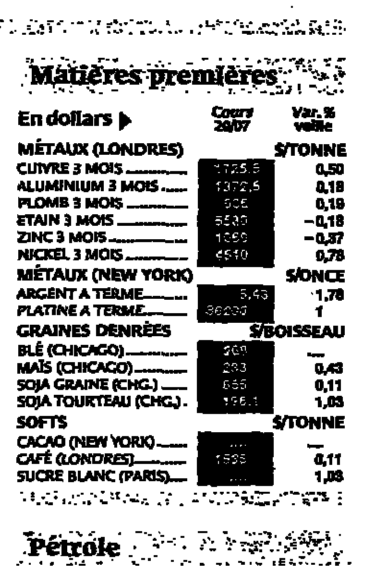
Cours 12h30	Volume 21/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 98	21594	105,06	104,85
Pibor 3 mois			
SEPTEMBRE 98	1425	96,39	96,39

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 20/07	Achat 20/07	Vente 20/07
ALLEMAGNE (100)	335,24	322	348
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	4,01	3,76	4,36
DANEMARK (100)	87,98	83	93
ESPAGNE (100)	3,95	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	5,97	5,73	6,33
FINLANDE (100)	110,28	105	116
GDE-BRETAGNE	9,83	9,41	10,26
GRÈCE (100)	2,02	1,78	2,28
IRLANDE	8,42	8,01	8,85
ITALIE (1000)	3,39	3,16	3,66
JAPON (100)	4,26	4,13	4,48
NORVÈGE (100)	79,44	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,53	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,85	3,65
SUÈDE (100)	75,60	70,50	80,50
SUISSE (100)	397,01	383	407

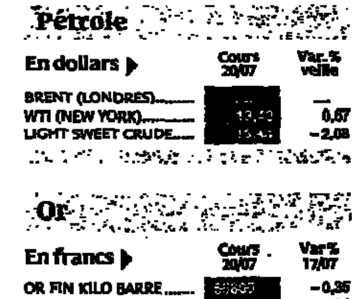
Toutes les valeurs du CAC40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr

Matières premières



En dollars	Cours 20/07	Var.% veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1725,5	0,50
ALUMINIUM 3 MOIS	1372,5	0,18
PLOMB 3 MOIS	505	0,19
ETAIN 3 MOIS	5530	−0,18
ZINC 3 MOIS	1050	−0,37
NICKEL 3 MOIS	4510	0,78
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,45	1,78
PLATINE A TERME	36290	1
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	269	—
MAÏS (CHICAGO)	233	0,43
SOJA GRAINE (CHG.)	635	0,11
SOJA TOURTEAU (CHG.)	156,1	1,03
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	....	—
CAFÉ (LONDRES)	1535	0,11
SUCRE BLANC (PARIS)	....	1,08

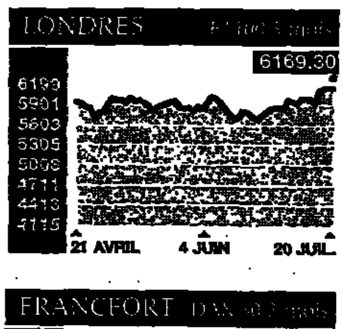
Pétrole

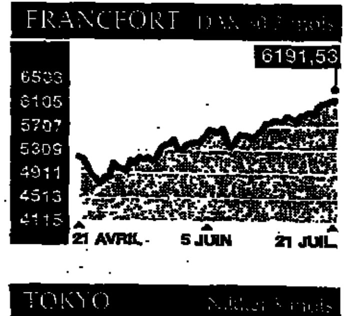


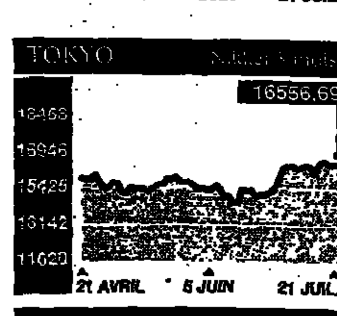
En dollars	Cours 20/07	Var.% veille
BRENT (LONDRES)	....	—
WTI (NEW YORK)	13,40	0,67
LIGHT SWEET CRUDE	15,45	−2,08

Or

En francs	Cours 20/07	Var% 17/07
OR FIN KILO BARRE	59800	−0,35
OR FIN LINGOT	57900	−1,94
ONCE D'OR LONDRES	294,85	+0,36







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

LA BOURSE était en baisse à la mi-séance, mardi 21 juillet. Après une brève hausse à l'ouverture, l'indice CAC 40 reculait de 0,50 % à 4 347,09 points vers 12 heures. La chute de l'action France Télécom contribuait à la baisse de l'indicateur du marché parisien. Le titre de l'opérateur cédait 3,1 %, toujours suite à l'annonce en début de semaine d'une augmentation du capital à la rentrée. L'action Dassault Systèmes grimpait de 4,5 %.

TOKYO

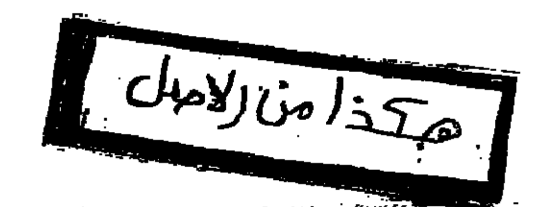
MARDI 21 JUILLET, la Bourse japonaise a terminé en légère baisse après avoir été en hausse pendant presque toute la séance. L'indice Nikkei cédait en clôture 0,09 % à 16 556,69 points. Les investisseurs se montrent prudents alors que des divergences de calendrier sur les réformes économiques sont apparues entre les trois candidats au poste de premier ministre.

NEW YORK

LUNDI 20 JUILLET, la Bourse de New York a terminé en recul. L'indice Dow Jones a subi des prises de bénéfice et cédait 0,45 % à 9 295,7 points en clôture. L'action McDonald's a baissé après que la société eut annoncé un bénéfice semestriel conforme aux attentes. Cependant, le Nasdaq, l'indicateur de la Bourse électronique, a fini sur son neuvième record consécutif en hausse de 0,27 % à 2 014,25 points.

CHANGES

LE DOLLAR faisait preuve de fermeté, mardi 21 juillet, aux premières heures de la matinée. Sur le marché des changes à Tokyo, il s'échangeait à 139,27 yens contre 138,90 lundi 20 juillet à New York. Les investisseurs sont rassurés alors que les trois candidats au poste de premier ministre au Japon se sont déclarés en faveur de réductions permanentes d'impôt. En Europe, le billet vert cotait 1,7834 deutschemark et 5,977 francs.



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 21 JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,36 %
CAC 40 : 4353,20

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1070	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	977	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	3090	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	3210	[illegible]	− 4,67	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1328	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1016	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Accor	1648	[illegible]	− 1,09	[illegible]
AGF	358,20	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Air Liquide	997	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Alcatel Alsthom	1350	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Alstom	195	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Altran Techno. #	1368	[illegible]	—	[illegible]
Atos CA	1629	[illegible]	− 1,47	[illegible]
Axa	830	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Bail Investis.	910	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Bazar Hot. Ville	755	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Bertrand Faure	442	[illegible]	− 0,90	[illegible]
BIC	426	[illegible]	− 1,71	[illegible]
BIS	640	[illegible]	− 0,46	[illegible]
B.N.P.	573	[illegible]	− 1,22	[illegible]
Bollore Techno.	1187	[illegible]	− 1,51	[illegible]
Bongrain	3065	[illegible]	− 1,79	[illegible]
Bouygues	1200	[illegible]	− 2	[illegible]
Bouygues Offs.	294	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Bull#	90	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Canal +	1155	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Cap Gemini	964	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Carbone Lorraine	495	[illegible]	− 0,08	[illegible]
Carrefour	3975	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Casino Guichard	493	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Casino Guich.ADP	351	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1087	[illegible]	− 0,64	[illegible]
C.C.F.	548	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Cegid (Ly)	1230	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Cerus Europ.Reun	41,75	[illegible]	− 0,47	[illegible]
CGIP	3330	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Chargeurs	437	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Christian Dalloz	750	[illegible]	—	[illegible]
Christian Dior	805	[illegible]	− 0,62	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	609	[illegible]	—	[illegible]
Ciments Francais	369	[illegible]	− 1,89	[illegible]
Clarins ■	525	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Club Mediterranee	531	[illegible]	+ 2,25	[illegible]
Coflexip	676	[illegible]	− 2,51	[illegible]
Colas	1305	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Comptoir Entrep.	16,25	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Comptoirs Mod.	3169	[illegible]	− 0,75	[illegible]
CPR	489	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Cred.Fon.France	104,30	[illegible]	− 2,58	[illegible]
Credit Lyonnais CI	708	[illegible]	—	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	615	[illegible]	− 2,48	[illegible]
Damart	4560	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Danone	1807	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Dassault-Aviation	1940	[illegible]	—	[illegible]
Dassault Electro	680	[illegible]	− 0,73	[illegible]
Dassault Systemes	296,40	[illegible]	+ 4,58	[illegible]
De Dietrich	409	[illegible]	− 2,68	[illegible]
Deveaux(Ly)#	1035	[illegible]	− 1,73	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	66,50	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Dexia France	910	[illegible]	− 0,43	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	141	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Dynaction	210,50	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Ecia	1715	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Eiffage	497,50	[illegible]	− 1,50	[illegible]
Elf Aquitaine	838	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Eramet	232	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Eridania Beghin	1319	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Essilor Intl	2540	[illegible]	− 1,96	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2224	[illegible]	− 4,90	[illegible]
Esso	547	[illegible]	+ 2,19	[illegible]
Eurafrance	3615	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Euro Disney	11,25	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Europe 1	1500	[illegible]	− 2,93	[illegible]
Eurotunnel	7,05	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Fimalac SA	715	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Finextel	126	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	505	[illegible]	− 0,39	[illegible]
France Telecom	391	[illegible]	− 2,94	[illegible]
Fromageries Bel	5290	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Galeries Lafayette	5750	[illegible]	− 0,52	[illegible]
GAN	170	[illegible]	—	[illegible]
Gascogne	578	[illegible]	− 1,03	[illegible]
Gaumont #	453,70	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Gaz et Eaux	350	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Geophysique	826	[illegible]	− 1,33	[illegible]
G.F.C.	650	[illegible]	− 0,76	[illegible]
GrandVision	204	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Groupe Andre S.A.	680	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Groupe GTM	667	[illegible]	+ 1,79	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	147,40	[illegible]	+ 2,44	[illegible]
Guilbert	995	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Guyenne Gascogne	2430	[illegible]	− 1,44	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1520	[illegible]	—	[illegible]
Havas Advertising	1304	[illegible]	− 0,69	[illegible]
Imetal	847	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Immeubl.France	480	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Infogrames Enter.	358	[illegible]	− 1,67	[illegible]
Ingenico	177	[illegible]	− 2,14	[illegible]
Interbail	171,30	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Intertechnique	1920	[illegible]	− 0,78	[illegible]
ISIS	774	[illegible]	− 2,45	[illegible]
Jean Lefebvre	500	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	1186	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Labinal	2118	[illegible]	− 1,32	[illegible]
Lafarge	639	[illegible]	—	[illegible]
Lagardere	263,90	[illegible]	+ 1,85	[illegible]
Lapeyre	520	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Lebon (Cie)	274,90	[illegible]	− 1,78	[illegible]
Legrand	1725	[illegible]	+ 2,49	[illegible]
Legrand ADP	1069	[illegible]	+ 1,96	[illegible]
Legris Indust.	280,70	[illegible]	− 0,24	[illegible]
Locindus	811	[illegible]	− 0,24	[illegible]
L'Oreal	3449	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1325	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Marine Wendel	1183	[illegible]	− 1,43	[illegible]
Metaleurop	48,60	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Metrologie Inter.	19,75	[illegible]	—	[illegible]
Michelin	382,80	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Montupet SA	315	[illegible]	− 2,53	[illegible]
Moulinex	149,50	[illegible]	− 1	[illegible]
Natexis	418,80	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Norbert Dentres #	283,50	[illegible]	− 1,94	[illegible]
Nord-Est	137,70	[illegible]	− 0,94	[illegible]
Nordon (Ny)	487	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
NRJ #	1220	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Olipar	65,20	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Paribas	683	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Pathe	1271	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Pechiney Act Ord A	256	[illegible]	− 1,17	[illegible]
Pernod-Ricard	415	[illegible]	+ 1,92	[illegible]
Peugeot	1340	[illegible]	− 1,86	[illegible]
Pinault-Print.Red.	1038	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	911	[illegible]	− 2,30	[illegible]
Primagaz	556	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Promodes	3723	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Publicis #	999	[illegible]	− 1,60	[illegible]
Remy Cointreau	118	[illegible]	− 0,84	[illegible]
Renault	363	[illegible]	− 2,31	[illegible]
Rexel	660	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Rhodia	169	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Rhone Poulenc A	317	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Rochefortaise Com.	705	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Rochette (La)	27,10	[illegible]	—	[illegible]
Royal Canin	359	[illegible]	− 1,67	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	8450	[illegible]	—	[illegible]
Sade (Ny)	238	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Sagem SA	4600	[illegible]	+ 1,52	[illegible]
Saint-Gobain	1125	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
Salvepar (Ny)	579	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Sanofi	730	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Saupiquet (Ns)	561	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Schneider SA	457,40	[illegible]	− 0,32	[illegible]
SCOR	424	[illegible]	− 0,94	[illegible]
S.E.B.	730	[illegible]	− 3,28	[illegible]
Sefimeg CA	421	[illegible]	− 2,13	[illegible]
SEITA	272,90	[illegible]	− 1,24	[illegible]
Selectibanque	81,50	[illegible]	− 0,61	[illegible]
SFIM	835	[illegible]	− 0,47	[illegible]
SGE	305	[illegible]	− 0,81	[illegible]
Sidel	427	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Silic CA	1185	[illegible]	− 0,84	[illegible]
Simco	502	[illegible]	− 1,73	[illegible]
S.I.T.A.	1476	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Skis Rossignol	105,70	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Soc.Fonc.Lyonnai.#	929	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Societe Generale	1497	[illegible]	—	[illegible]
Sodexho Alliance	1155	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Sogeparc (Fin)	425	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Sommer-Allibert	334,50	[illegible]	− 2,48	[illegible]
Sophia	273	[illegible]	—	[illegible]
Spir Communic. #	498	[illegible]	− 0,80	[illegible]
Strafor Facom	575	[illegible]	− 1,21	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	1133	[illegible]	− 1,32	[illegible]
Synthelabo	925	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Technip	779	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Thomson-CSF	231	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Total	747	[illegible]	− 0,26	[illegible]
UIF	470	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Unibail	790	[illegible]	− 0,63	[illegible]
Union Assur.Fdal	990	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Usinor	88,60	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Valeo	610	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
Vallourec	450	[illegible]	+ 1,55	[illegible]
Via Banque	191,90	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Vivendi (ex CGE)	1348	[illegible]	− 1,40	[illegible]
Worms (ex.Somea)	103	[illegible]	+ 2,91	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1520	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Elf Gabon	935	[illegible]	− 1,17	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	159,20	[illegible]	− 1,50	[illegible]
Adecco S.A.	2893	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Adidas-Salomon AG#	985	[illegible]	− 0,10	[illegible]
ALLIANZ AG	2321	[illegible]	− 0,90	[illegible]
American Express	679	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Anglo American #	220	[illegible]	− 3,13	[illegible]
Anglogold Ltd #	277,90	[illegible]	+ 2,55	[illegible]
Arngold #	250	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Arjo Wiggins App.	20,90	[illegible]	− 4,30	[illegible]
A.T.T. #	351,10	[illegible]	+ 1,50	[illegible]
Banco Santander #	172	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Barrick Gold #	109	[illegible]	+ 1	[illegible]
B.A.S.F. #	300	[illegible]	+ 1	[illegible]
Bayer #	300,20	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Crown Cork ord.#	270	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Crown Cork PF CV#	264	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	594	[illegible]	− 0,67	[illegible]
De Beers #	107	[illegible]	+ 2,89	[illegible]
Deutsche Bank #	526	[illegible]	+ 1,71	[illegible]
Diageo PLC reg.#	73,60	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
Dresdner Bank	353,10	[illegible]	+ 1,98	[illegible]
Driefontein #	30	[illegible]	—	[illegible]
Du Pont Nemours #	405,60	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Eastman Kodak #	510	[illegible]	+ 2,74	[illegible]
East Rand #	1,35	[illegible]	− 2,22	[illegible]
Echo Bay Mines #	13	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
Electrolux #	102,60	[illegible]	− 0,58	[illegible]
EQUANT N.V.	154,10	[illegible]	—	[illegible]
Ericsson #	198	[illegible]	+ 1,51	[illegible]
Ford Motor #	341,80	[illegible]	+ 1,52	[illegible]
Gencor act.regr.	10,50	[illegible]	+ 2,38	[illegible]
General Elect. #	572	[illegible]	− 0,52	[illegible]
General Motors #	405	[illegible]	+ 1,72	[illegible]
Gle Belgique #	1118	[illegible]	− 2,95	[illegible]
Harmony Gold #	27,75	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Hitachi #	39	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Hoechst #	306,50	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
I.B.M #	722	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
I.C.I #	97,10	[illegible]	− 2,16	[illegible]
Ito Yokado #	305,20	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Kingfisher plc #	50	[illegible]	—	[illegible]
Matsushita #	100,20	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Mc Donald's #	409,30	[illegible]	+ 3,59	[illegible]
Merck and Co #	822	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	39,70	[illegible]	—	[illegible]
Mobil Corporat.#	445	[illegible]	− 1,48	[illegible]
Morgan J.P. #	800	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Nestle SA Nom. #	13800	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	71	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	532	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Norsk Hydro #	273,10	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Petrofina #	2480	[illegible]	− 1,20	[illegible]
Philip Morris #	240	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Philips N.V #	531	[illegible]	− 2,82	[illegible]
Placer Dome Inc #	66,50	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Procter Gamble	550	[illegible]	− 2,72	[illegible]
Quilvest	336	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Randfontein #	13,20	[illegible]	− 1,89	[illegible]
Rio Tinto PLC #	73,50	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Royal Dutch #	328,40	[illegible]	− 2,80	[illegible]
Sega Enterprises	115	[illegible]	− 1,73	[illegible]
Schlumberger #	394	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Shell Transport #	41,35	[illegible]	− 0,84	[illegible]
Siemens #	445	[illegible]	+ 3,59	[illegible]
Sony Corp. #	578	[illegible]	—	[illegible]
STmicroelectronics	398	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Sumitomo Bank #	59,70	[illegible]	—	[illegible]
T.D.K #	479	[illegible]	—	[illegible]
Telefonica #	314	[illegible]	− 1,59	[illegible]
Toshiba #	25,90	[illegible]	− 1,93	[illegible]
Unilever #	479,20	[illegible]	− 0,75	[illegible]
United Technol. #	562	[illegible]	—	[illegible]
Volkswagen A.G #	620	[illegible]	− 3,38	[illegible]
Yamanouchi #	122,20	[illegible]	—	[illegible]
Zambia Copper	10,20	[illegible]	—	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 21 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,20	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	125,50	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,11	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	122	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	101	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,80	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,05	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	129,67	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,10	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	102,75	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,53	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,55	[illegible]
Finansder 9%91-06#	127,66	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,29	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	105,50	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	—	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,38	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,29	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	101,75	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,30	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,09	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,10	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,50	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,34	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,52	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1120	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	◆	42,50	[illegible]
Baccarat (Ny)	◆	901	[illegible]
Bains C.Monaco		780	[illegible]
Bque Transatlant.		265	[illegible]
Bidermann Intl.	◆	110	[illegible]
Centenaire Blanzy		556	[illegible]
Champex (Ny)	◆	19,50	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	3010	[illegible]
Generali Fce Assur		2350	[illegible]
Continental Ass.Ly		730	[illegible]
Darblay	◆	525	[illegible]
Didot Bottin		826	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	2333	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	2035	[illegible]
Fichet Bauche	◆	49,10	[illegible]
Fidei		66	[illegible]
Finalens		240	[illegible]
F.I.P.P.	◆	255	[illegible]
Fonciere (Cie)		902	[illegible]
Foncina #		601	[illegible]
Francarep	◆	330	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	1051	[illegible]
Gevelot		1255	[illegible]
G.T.I (Transport)		431	[illegible]
Immobail		246	[illegible]
Immobanque		680	[illegible]
Lucia		87	[illegible]
Monoprix		470	[illegible]
Metal Deploye	◆	439	[illegible]
Mors		7,90	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	135	[illegible]
Optorg		455,10	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)		996	[illegible]
Parfinance		321	[illegible]
Paris Orleans		381	[illegible]
Promodes (CI)		2500	[illegible]
PSB Industries Ly		695	[illegible]
Rougier #		363	[illegible]
Saga	◆	220	[illegible]
S.I.P.H.	◆	250	[illegible]
Sofragi	◆	5010	[illegible]
Taittinger		4845	[illegible]
Tour Eiffel	◆	545	[illegible]
Vicat		590	[illegible]
Caves Roquefort	◆	2000	[illegible]
Elyo		375	[illegible]
Finaxa		720	[illegible]
Gaillard (M)	◆	1700	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)		237,50	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg	◆	2051	[illegible]
Hotel Lutetia		551	[illegible]
Hotels Deauville	◆	1080	[illegible]
L.Bouillet (Ly)		429	[illegible]
Lloyd Continental	◆	11000	[illegible]
Matussiere Forest.		71	[illegible]
Moncey Financiere	◆	3150	[illegible]
M.R.M. (Ly)		491,90	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)		120	[illegible]
Poliet		530	[illegible]
Sabeton (Ly)		760	[illegible]
Samse (Ly)		1386	[illegible]
Sechilienne (Ly)	◆	1418	[illegible]
Sucr.Pithiviers		3485	[illegible]
Tanneries Fce (Ny)	◆	279	[illegible]
Teleflex L.Dupont#	◆	115	[illegible]
Union Gle Nord(Li)	◆	327	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	513	[illegible]
Fiat Ord.	26,30	[illegible]
Gold Fields South	58,10	[illegible]
Kubota Corp.	12,25	[illegible]
Montedison act.ep.	9,45	[illegible]
Olympus Optical	66	[illegible]
Robeco	711	[illegible]
Rodamco N.V.	156,20	[illegible]
Rolinco	621	[illegible]
Sema Group Plc #	78	[illegible]
Solvay SA	500	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 21 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		58,95	[illegible]
AFE #		925	[illegible]
Aigle #		587	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	208,90	[illegible]
Arkopharma #		498	[illegible]
Assystem #		290	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	980	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		404,90	[illegible]
Bque Vernes		150	[illegible]
Beneteau CB#		807	[illegible]
B I M P.	◆	125,10	[illegible]
Boiron (Ly)#		440	[illegible]
Boisset (Ly) #		765	[illegible]
But S.A.		325	[illegible]
C.E.E #		162,50	[illegible]
Change Bourse (M)		210	[illegible]
CNIM CA#		257,50	[illegible]
Codetour		375,20	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		389	[illegible]
Conflandey #		317	[illegible]
C.A. Hte Normandie		322	[illegible]
C.A. Paris IDF		970	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		307,90	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns		307	[illegible]
C.A.Pas de Calais		587	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)		469	[illegible]
C.A. Oise CCI	◆	343	[illegible]
C.A. Somme CCI		341	[illegible]
C.A.Toulouse (B)		428	[illegible]
Groupe J.C.Darmon		660	[illegible]
Devanlay S.A.		722	[illegible]
Devernois (Ly)		541	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		40	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#		434	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		448	[illegible]
Expand s.a		290	[illegible]
Factorem		830	[illegible]
Faiveley #		185	[illegible]
Finacor		31	[illegible]
Fininfo		1080	[illegible]
Assur.Bq.Populaire		620	[illegible]
Gautier France		382	[illegible]
Gel 2000		37,70	[illegible]
GEODIS #		426	[illegible]
GFI Industries #		345	[illegible]
Girodet (Ly) #	◆	23	[illegible]
GLM S.A.		206	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		275	[illegible]
Kindy #		140	[illegible]
Guerbet S.A.		204,10	[illegible]
Hermes internat.1#		470,50	[illegible]
Hurel Dubois		831	[illegible]
ICBT Groupe #		186	[illegible]
I.C.C.#		190	[illegible]
ICOM Informatique		580	[illegible]
Idianova	◆	135	[illegible]
Int. Computer #		76,95	[illegible]
IPBM	◆	65	[illegible]
M6-Metropole TV		1005	[illegible]
Manitou #		1141	[illegible]
Manutan		537	[illegible]
Marie Brizard #		628	[illegible]
Maxi-Livres/Profr#	◆	42,80	[illegible]
Mecelec (Ly)	◆	102	[illegible]
MGI Coutier #		340	[illegible]
Monneret Jouets Ly#		141,90	[illegible]
Naf-Naf #		93	[illegible]
NSC Groupe (Ny)		897	[illegible]
Oeet #		900	[illegible]
Paul Predault		170	[illegible]
P.C.W.	19	—	[illegible]
Petit Boy #		115,80	[illegible]
Phyto-Lierac #		232	[illegible]
Pochet		750	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)		224	[illegible]
Radiall #		682	[illegible]
Robertet #		1140	[illegible]
Rouleau-Guichard		281,20	[illegible]
Securidev #		98,95	[illegible]
Smoby (Ly) #		560	[illegible]
Sofco (Ly)	◆	12	[illegible]
Sofibus	◆	374,90	[illegible]
Sopra #		1878	[illegible]
Steph.Kelian #		88	[illegible]
Sylea		549	[illegible]
Teisseire-France		201	[illegible]
TF1		937	[illegible]
Thermador Gpe. #		350	[illegible]
Transiciel	◆	692	[illegible]
Trouvay Cauvin #		192	[illegible]
Unilog		2229	[illegible]
Union Fin.France		732	[illegible]
Viel et Cie #		159,80	[illegible]
Vilmorin et Cie #		651	[illegible]
Virbac		475	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 21 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	35,10	[illegible]
Belvedere	1225	[illegible]
BVRP	396,50	[illegible]
Cheminex	16	[illegible]
Dwan Dobol	400	[illegible]
Evrofins scientif.	574	[illegible]
FDM Pharma n.	34	[illegible]
Genset	573	[illegible]
Guyanor action B	7,10	[illegible]
Infonie	170	[illegible]
Joliez-Regol	101	[illegible]
La Cie Group	169	[illegible]
Olitec	1295	[illegible]
Omnicom	821	[illegible]
Picogiga	252	[illegible]
R21 Santé	435	[illegible]
Serp Recyclage	855	[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 21 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech	◆	160	[illegible]
Europe Finance Ind.	◆	858	[illegible]
Cibox-LCI	◆	260	[illegible]
CTT-SCETA	◆	450	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	144,10	[illegible]
Troc de l'Ile	◆	182	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 20 juillet

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		176,85	[illegible]
Agipi Actions (Axa)		169,24	[illegible]
BNP — 3615 BNP			
Antigone Trésorie		913073	[illegible]
Natio Court Terme		14648	[illegible]
Natio Court Terme 2		397812	[illegible]
Natio Epargne		2230,92	[illegible]
Natio Ep. Croissance		4404,96	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine		185,19	[illegible]
Natio Epargne Retraite		218,64	[illegible]
Natio Epargne Trésor		11729,67	[illegible]
Natio Euro Valeurs		1566,17	[illegible]
Natio Euro Oblig.		1085,43	[illegible]
Natio Euro Opport.		1586,36	[illegible]
Natio Euro Perspect.		2447,14	[illegible]
Natio Immobilier		1876,86	[illegible]
Natio Inter		1152,69	[illegible]
Natio Monétaire C		5603,30	[illegible]
Natio Monétaire D		5264,21	[illegible]
Natio Oblig. LT		233,88	[illegible]
Natio Oblig. MT C		906,27	[illegible]
Natio Oblig. MT D		875,94	[illegible]
Natio Opportunités		279,66	[illegible]
Natio Placement C		81009,59	[illegible]
Natio Placement D		76118,08	[illegible]
Natio Revenus		1132,46	[illegible]
Natio Sécurité		11480,85	[illegible]
Natio Valeurs		1967,12	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Menedem		95443,22	[illegible]
Oblig. tres caté.		293,57	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)			
Livret Bourse Inv. D PEA	◆	1211,92	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	◆	2666,08	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	◆	2387,86	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C	◆	324,69	[illegible]
Patrimoine Retraite D	◆	307,39	[illegible]
Sicav Associations C	◆	2482,44	[illegible]
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
Fonsicav C		20300,14	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		19978,44	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
Écur. Act. Futur D PEA		416,78	[illegible]
Écur. Capitalisation C		270,58	[illegible]
Écur. Expansion C	◆	85911,13	[illegible]
Écur. Géovaleurs C		4893,41	[illegible]
Écur. Investis. D PEA		331,97	[illegible]
Écur. Monépremière		11695,08	[illegible]
Écur. Monétaire C		13376,29	[illegible]
Écur. Monétaire D		12398,34	[illegible]
Écur. Trésorerie C		328,17	[illegible]
Écur. Trésorerie D		307,71	[illegible]
Écur. Trimestriel D		2111,99	[illegible]
Éparcourt-Sicav D		193,31	[illegible]
Géoptim C		13759,24	[illegible]
Géoptim D		12638,41	[illegible]
Horizon C		3150,15	[illegible]
Prévoyance Écur. D		106,42	[illegible]
Sensipremière C		14485,96	[illegible]
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C		12570,45	[illegible]
Écur. Sécuripremière C		13432,44	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management			
Amplia	o	125302,56	[illegible]
Atout Amérique		234,93	[illegible]
Atout Asie		81,98	[illegible]
Atout France Europe		1274,24	[illegible]
Atout France Monde		303,41	[illegible]
Atout Futur C		1247,92	[illegible]
Atout Futur D		1162,46	[illegible]
Coexis		2061,99	[illegible]
Dièze		2927,99	[illegible]
Elicash	o	980772,80	[illegible]
Eurodyn		3844,86	[illegible]
Indicia	◆	2676,57	[illegible]
Indocam Convert. C		16582,31	[illegible]
Indocam Convert. D		15179,52	[illegible]
Indocam Europe Nouv.		15606,41	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C		1255,90	[illegible]
Indocam Hor. Eur. D		1185,18	[illegible]
Indocam Multi Oblig.		998,06	[illegible]
Indocam Orient C	◆	168,32	[illegible]
Indocam Orient D	◆	151,22	[illegible]
Indocam Unijapon		913,17	[illegible]
Indocam Str. 5-7 C		2025,96	[illegible]
Indocam Str. 5-7 D		1449,35	[illegible]
Moné.J C	o	12269,26	[illegible]
Moné.J D	o	11622,95	[illegible]
Oblifutur C		589,68	[illegible]
Oblifutur D		543,48	[illegible]
Oraction		1387,50	[illegible]
Revenu-Vert		1188,95	[illegible]
Sévéa	◆	130,47	[illegible]
Synthésis		20034,40	[illegible]
Univers Actions		325,59	[illegible]
Uni Associations	o	121,09	[illegible]
Uni-Foncier		1970,30	[illegible]
Uni-Régions		2379,28	[illegible]
Univar C	o	317,94	[illegible]
Univar D	o	298,09	[illegible]
Univers-Obligations		266,78	[illegible]
Fonds communs de placements			
Indocam Dollar 3 m.	◆	16435,16	[illegible]
Indocam Val. Restr.	◆	20327,81	[illegible]
Optalis Dynamiq. C	◆	126,98	[illegible]
Optalis Dynamiq. D	◆	125,72	[illegible]
Optalis Équilib. C	◆	122,59	[illegible]
Optalis Équilib. D	◆	119,47	[illegible]
Optalis Expansion C	◆	117,08	[illegible]
Optalis Expansion D	◆	117,03	[illegible]
Optalis Sérénité C	◆	111,27	[illegible]
Optalis Sérénité D	◆	106,29	[illegible]
Pacte Sol. Logem.	◆	519,15	[illegible]
Pacte Vert T. Monde	◆	548,77	[illegible]
CIC BANQUES			
Francic		226,70	[illegible]
Francic Pierre		191,39	[illegible]
Europe Régions		328,60	[illegible]
CIC PARIS			
Associc		1112,38	[illegible]
Cicamonde		2072,67	[illegible]
Converticic		525,07	[illegible]
Ecocic		2106,08	[illegible]
Mensuelcic		10099,88	[illegible]
Oblicic Mondial		4225,95	[illegible]
Oblicic Régions		1200,33	[illegible]
Rentacic		168,33	[illegible]
CREDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1432,53	[illegible]
Lion 20000 C		17604,57	[illegible]
Lion 20000 D		16470,62	[illegible]
Lion-Associations C		11467,15	[illegible]
Lion-Associations D		10867,43	[illegible]
Lion Court Terme C		27249,12	[illegible]
Lion Court Terme D		24006,76	[illegible]
LionPlus C		1692,42	[illegible]
LionPlus D		1550,29	[illegible]
Lion Trésor		2528,69	[illegible]
Oblilion		2343,92	[illegible]
Sicav 5000		1070,93	[illegible]
Slivafrance		1837,80	[illegible]
Slivam		707,75	[illegible]
Slivarente		260,96	[illegible]
Slivinter		1021,28	[illegible]
Trilion		5148,67	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2852,36	[illegible]
CM Option Dynamique		191,51	[illegible]
CM Option Equilibre		318,92	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		216,76	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		957,95	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C		225,26	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		23579,35	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		2181,96	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1984,22	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1099,98	[illegible]
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		114,31	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		391,45	[illegible]
Saint-Honoré Capital		21502,69	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		569,79	[illegible]
St-Honoré Pacifique		611,23	[illegible]
St-Honoré Vie Santé		2346,05	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1877,88	[illegible]
Stratégie Actions		1383,28	[illegible]
Stratégie Rendement		2127,03	[illegible]
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
Amplitude Amérique C		146,31	[illegible]
Amplitude Amérique D		145,90	[illegible]
Amplitude Europe C		240,61	[illegible]
Amplitude Europe D		235,93	[illegible]
Amplitude Monde C		1331,21	[illegible]
Amplitude Monde D		1244,81	[illegible]
Amplitude Pacifique C		83,35	[illegible]
Amplitude Pacifique D		82,69	[illegible]
Élanciel France D PEA		287,23	[illegible]
Élanciel Euro D PEA		716,77	[illegible]
Émergence Euro Poste		210,90	[illegible]
Géobilys C		713,14	[illegible]
Géobilys D		667,38	[illegible]
Intensys C		122,27	[illegible]
Intensys D		112,49	[illegible]
Kaleïs Dynamisme C		1398,58	[illegible]
Kaleïs Équilibre C		1232,03	[illegible]
Kaleïs Sérénité C		1140,81	[illegible]
Latitude C		152,61	[illegible]
Latitude D		135,51	[illegible]
Oblitys D		666,87	[illegible]
Plénitude D PEA		287,53	[illegible]
Poste Gestion D		14753,98	[illegible]
Poste Première		41804,59	[illegible]
Poste Première 2-3		52413,60	[illegible]
Revenus Trimestr. D		5303,79	[illegible]
Thésora C		1070,51	[illegible]
Thésora D		956,60	[illegible]
Trésorys		275976,83	[illegible]
Solstice D		2375,56	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		39085,77	[illegible]
Actimonétaire D		30966,13	[illegible]
Cadence 1 D		1067,85	[illegible]
Cadence 2 D		1068,84	[illegible]
Cadence 3 D		1057,82	[illegible]
Capimonétaire C		421,12	[illegible]
Capimonétaire D		370,77	[illegible]
Sogeoblig C/D		9852,40	[illegible]
Interoblig C		317,41	[illegible]
Intersélection France D		512,53	[illegible]
Sélect Défensif C		1170,51	[illegible]
Sélect Dynamique C		1496,37	[illegible]
Sélect Équilibre		1370,88	[illegible]
Sélect PEA 2		1400,53	[illegible]
Sogé PEA Europe		1608,36	[illegible]
S.G. France opport. C		3000,65	[illegible]
S.G. France opport. D		2840,45	[illegible]
Sogenfrance C		3044,27	[illegible]
Sogenfrance D		2763,82	[illegible]
Sogépargne D		311,37	[illegible]
SogInter C		369,54	[illegible]

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUR DE FRANCE 1998 Une lourde chaleur a accablé le peloton, lundi 20 juillet, sur les 210 km de l'étape Montauban-Pau, atteignant les organismes à la veille du rendez-vous pyrénéen Pau-Luchon (197 km) quiprévoit l'ascension de quatre cols redoutables : Aubisque, Tourmalet, Aspin et Peyresourde. ● L'AFFAIRE FESTINA a éveillé la curiosité des enquêteurs qui ont décidé de rouvrir le dossier TVM, l'équipe néerlandaise présente sur le Tour de France, dont deux mécaniciens avaient été surpris le 4 mars, à Reims, en possession d'une centaine de doses d'EPO. ● L'AVOCAT DU DOCTEUR ERIC RYCKAERT, le médecin de l'équipe Festina, a affirmé que les coureurs alimentaient une caisse noire destinée à l'achat de substances interdites.



Entre Montauban et Pau, le peloton a relancé la chasse à la canette

Neuvième étape : Montauban-Pau. Une chaleur extrême a accablé un peloton qui devait se lancer à l'assaut des Pyrénées, mardi 21 juillet. Dans ces conditions, le premier rendez-vous de montagne du Tour de France 1998 pourrait donner lieu à une sérieuse empoignade entre favoris

PAU
de notre envoyé spécial

Le corps humain est constitué de 85 % d'eau. Après dix jours de course et d'expertise médico-légale mêlées, le peloton du 85e Tour de France avait fini par oublier cette évidence physiologique. Lundi 20 juillet, entre Montauban et Pau, les fioles douteuses aux noms barbares sont devenues bien secondaires. Par 40 degrés, les coureurs sont revenus à l'élixir fondamental, au sérum de vie : la flotte. Mieux que l'EPO, l'H_2O. Et dans cette 9e étape de 210 km écrasée de chaleur, le cyclisme a renoué avec l'immémoriale chasse à la canette.

Du premier, Leon Van Bon, au dernier, Frédéric Moncassin, les coureurs ont roulé toute la journée à l'eau claire. Chez Gan comme chez Casino, les mécaniciens faisaient à peu près les mêmes comptes. Ils avaient distribué 120 bidons, soit 60 litres, à leurs 9 coureurs durant les 5 h 30 de course. Le peloton a donc passé la journée à biberonner. Chaque équipe avait organisé un roulement qui ramenait toutes les 20 minutes un équipier vers l'arrière, à hauteur des voitures d'assistance. Il repartait, chargé de bidons comme un marchand ambulant. La distribution était à peine achevée qu'un autre décrochait à son tour pour maintenir la chaîne vitale.

ALIMENTS LIQUIDES

L'eau était accompagnée de minéraux et coupée de menthe, pour tuer le goût du plastique. *« On a également donné aux gars des aliments sous forme liquide*, expliquait Yvan Kittler, mécanicien de Gan. *Ils auraient été incapables de manger quelque chose de sec. »*

Cette journée était celle des porteurs d'eau. A l'arrière du peloton mais aussi à l'avant. Il fallait pourtant quelque inconscience pour braver le peloton en plus de la fournaise. L'Allemand Jens Voigt cultive cette attitude. Voilà bien un gaillard, comme on aime à dire dans le Sud-Ouest. Pour cet ancien de la RDA, le professionnalisme, ses règles et ses conventions sont encore choses nouvelles.

Roger Legeay, le directeur sportif de Gan, l'a repéré la saison dernière quand il courait pour une obscure formation tchéco-australienne qui résidait dans une ancienne base américaine en Allemagne. Formé au Berlin TSC comme Erik Zabel, il n'avait pas su comme son compatriote profiter de la chute du Mur. A 27 ans, le transfuge souhaitait rattraper le temps perdu.

Au 41e kilomètre, le coureur s'élançait. Il dressait ses 193 centimètres sur les pédales et s'enfuyait avec sa gourde et son grand fusil. Le plus étonnant est qu'il se trouva sept hommes qui eurent le toupet de le suivre. La route était encore longue et vallonnée. Le cagnard promettait de la rendre insupportable. Le Tour de France renouait là avec l'héroïsme, qui est, plus que le culte de la performance et ses dérives, la noblesse du cyclisme. *« Coureurs, ne vous dopez pas, mais faites nous rêver »*, proclamait une banderole sur la route.

DOUZE SECONDES D'AVANCE

Ils s'en furent donc, les huit héros, tandis qu'à l'arrière s'organisait le ballet des bidons. Le peloton n'était plus qu'un aqueduc. Il se souciait assez peu des bédouins qui le devançaient, imaginant les revoir bientôt, la langue pendante. Il en rattrapa en effet quelques-uns, Stefano Casagranda (Riso Scotti), Servais Knaven (TVM), Alexei Sivakov (BigMat) et Francisco Benitez (Vitalicio). Les trois premiers ne firent d'ailleurs qu'une brève escale dans la meute, presque aussitôt décrochés.

Il en fut pourtant quatre qui résistèrent à la chasse que se décida à mener sur le tard l'équipe Telekom : le Néerlandais Leon Van Bon (Rabobank), Jens Voigt, l'Italien Massimiliano Lelli (Cofidis) et le Français Christophe Agnolutto (Casino) se départagèrent dans cet ordre. Leon Van Bon était intrinsèquement le plus rapide, si cette notion avait encore quelque valeur après 169 km d'échappée. Un excès d'assurance lui avait fait perdre les championnats du monde, en 1997, quand il avait lancé son sprint de trop loin, coiffé par Laurent Brochard. Il ne commit pas cette fois le même impair.

Douze secondes après déboula un peloton assoiffé, puis les minutes égrenèrent des retardataires lyophilisés. La dernière côte de Lahitte-Toupière, une modeste ascension de 2,1 km au pourcentage moyen de 5,2 %, provoqua la débandade, à l'arrière. Un mauvais présage avant les pentes autrement rudes qui s'annonçaient le lendemain. Mario Cipollini (Saeco) préféra ne pas voir ça, abandonnant comme chaque fois depuis sa première participation en 1992 le Tour avant la montagne.

Pour les autres, plus courageux ou plus inconscients, les Pyrénées étaient là, qui se dressaient devant eux. Ce lundi torride n'avait pas amélioré la santé des coureurs, loin de là. L'excès de boisson allait avoir des conséquences gastriques, le lendemain, prévoyaient déjà les médecins. Jacky Durand (Casino), vieux routier du peloton, résumait ainsi le dilemme qui s'était posé à tout le peloton : *« Si tu la gardes, l'eau est tellement chaude que c'est dégoûtant. Si tu la bois froide, cela fait un bien fou au fond de la gorge mais tu sais que tu auras mal au ventre après. »* Même l'eau claire a des effets secondaires.

Benoît Hopquin

L'équipe TVM fait l'objet de deux enquêtes

HEIN VERBRUGGEN, le président de l'Union cycliste internationale (UCI), a demandé à la Fédération cycliste néerlandaise d'ouvrir une enquête sur la formation TVM après avoir pris connaissance d'une affaire de détention de produits dopants dans laquelle seraient impliqués deux membres de cette équipe. *« Nous traiterons ce cas de la même façon que pour l'équipe Festina*, a-t-il indiqué, lundi 20 juillet, à l'arrivée de l'étape du Tour de France à Pau. *Si c'est la même situation que pour Bruno Roussel, le directeur sportif de Festina, nous prendrons la même mesure. »*

Dans son édition du 20 juillet, le quotidien belge *Het Volk* avait publié la confession d'Alain Van den Bossche, un ancien coureur belge employé par TVM, qui affirmait avoir eu recours à l'EPO en 1993, l'année où il fut sacré champion de Belgique : *« Ce produit n'était pas seulement utilisé par notre équipe, mais aussi par des coureurs d'autres formations »*, a déclaré Alain Van den Bossche, avant de revenir sur ses propos : *« J'ai bien dit que j'avais pris un produit interdit, mais ce n'était pas de l'EPO. »* Cees Priem, le directeur sportif de TVM continue de nier toute implication de sa formation, alors que la direction régionale des douanes de Champagne-Ardenne a révélé, lundi, qu'une enquête préliminaire avait été ouverte ces dernières semaines à la demande du parquet de Reims, après la saisie, en mars, d'un stock de produits dopants (une centaine de seringues ou doses d'EPO) dans un véhicule appartenant à l'équipe TVM.

A Pau, le président de l'UCI a également indiqué qu'une enquête avait été réclamée à la Fédération française de cyclisme (FFC), il y a deux mois, au lendemain de la révélation du cas de dopage du coureur de Festina Christophe Moreau, lors du dernier critérium du *Dauphiné Libéré*. *« Bruno Roussel m'avait juré que cette situation était due à l'erreur d'un soigneur et que son équipe n'avait rien à voir avec cela »*, a précisé Hein Verbruggen.

« L'UCI FAIT LE MAXIMUM »

Le président de l'UCI a révélé, au passage, que d'autres véhicules d'équipes françaises avaient été contrôlés ces derniers mois. Sans résultat. *« Les directeurs sportifs de ces formations m'ont téléphoné après ces contrôles pour me dire qu'ils n'étaient pas contents*, a raconté Hein Verbruggen. *C'est très, très bien que l'affaire Festina soit entre les mains de la justice française. L'UCI n'a pas le pouvoir de fouiller les voitures des équipes. »* Persuadé que l'UCI fait *« le maximum »* pour lutter contre le dopage, il a rappelé que 3 millions de francs suisses (plus de 12 millions de francs) étaient investis chaque année dans ce combat : *« Je vous mets au défi de trouver d'autres fédérations qui font la même chose. »* A Paris, au même moment, Marie-George Buffet exposait à nouveau son projet de loi contre le dopage (*création d'une haute autorité indépendante*, dotée de pouvoirs de contrôle, de régulation et de sanction, élargissement du champ d'investigation à l'encontre de pourvoyeurs et des prescripteurs, alourdissement des sanctions pénales) qui sera discuté à l'Assemblée nationale à la rentrée et indiquait que la part du budget du ministère de la jeunesse et des sports consacrée à lutter contre ce fléau allait passer de 16,5 à 25 millions de francs en 1999.

Le président de l'UCI s'est également félicité de la position des directeurs sportifs, qui ont réclamé la mise en place immédiate, pendant le Tour de France, des contrôles de santé pour les coureurs. Ces contrôles, décidés par l'UCI, seront obligatoires à partir du 1er janvier 1999. *« Il s'agira de tests de santé très étendus, très détaillés, afin de dépister toutes les anomalies médicales liées à la pratique du sport. Ils permettront de déceler des produits interdits, mais aussi d'obliger un coureur à s'arrêter quelques jours s'il est trop fatigué »*, a expliqué Hein Verbruggen. Pour lui, cette *« solution de l'avenir »* devrait aider le cyclisme à retrouver un peu de son lustre après l'affaire Festina.

Eric Collier

Une « caisse noire » chez Festina

Arsène Ryckaert, l'avocat du médecin Eric Ryckaert, actuellement en détention provisoire dans le cadre de l'affaire Festina, a affirmé, mardi 21 juillet dans un entretien au *Parisien*, que les coureurs de l'équipe alimentaient une *« caisse noire »* pour acheter des produits dopants, et que leur directeur sportif, Bruno Roussel, était *« l'organisateur »* de ce système. *« Ces produits, comme les médicaments « réguliers », étaient stockés au siège du groupe Festina, à Lyon »*, a précisé l'avocat (qui n'a pas de lien de parenté avec son client). Selon Me Ryckaert, *« les coureurs prenaient eux-mêmes ce qui leur semblait nécessaire »* et *« contrôlaient eux-mêmes leur taux de globules rouges dans le sang à l'aide d'un appareil de mesure »*. Selon l'avocat, le juge d'instruction, Patrick Keil, aurait l'intention d'entendre *« rapidement au palais de justice de Lille »* les coureurs de l'équipe Festina.

Les sponsors affichent leur soutien, sans cacher quelques inquiétudes

MALGRÉ l'« affaire Festina », qui secoue le peloton depuis le départ du Tour de France, les entreprises partenaires ne semblent pas vouloir remettre en cause leur participation. Qu'elles aient investi dans une équipe cycliste, ou dans l'épreuve seulement. Le Crédit agricole, qui doit prendre la relève du GAN dès la fin de ce tour, le 2 août, indique ne pas changer ses plans. *« Cette affaire ne change strictement rien pour nous (...). Nous sommes très confiants dans la solidité de l'équipe GAN sur le plan de la morale sportive »*, explique la banque française, qui va s'engager au moins pour trois ans.

Chez IBM France, lié depuis cette année par un partenariat avec l'équipe française BigMat-Auber 93, on s'affirme *« serein »*. *« Il ne faut pas faire d'amalgame entre toutes les équipes »*, explique-t-on à la direction du groupe d'informatique. *« Nous n'avons pas de doute, nous savons qu'ils ne se dopent pas. Nous avions pesé notre choix. Nous avions beaucoup discuté auparavant avec Stéphane Javalet, le directeur sportif. Une clause de notre contrat stipule qu'en cas de problèmes de dopage nous arrêterons. BigMat est sur la même ligne. »*

Un autre sponsor, Cofidis, dont l'équipe fonctionne avec un budget de 30 millions de francs, s'inquiète pourtant des retombées d'un tel scandale. *« C'est affolant et cela pourrait repousser les sponsors, mais partir n'est peut-être pas la bonne technique »*, selon François Migraine, directeur général du numéro un français du crédit par téléphone (dont le numéro figure sur les maillots). Même si *« la confiance de Cofidis en ses coureurs n'est pas remise en cause »*, les dirigeants de la société se disent *« troublés »*. Il y a de quoi quand on sait que la notoriété de Cofidis, qui a investi dans le cyclisme depuis 1997 pour trois ans, a doublé depuis cette date. L'entreprise se félicite de la possibilité qui pourrait être accordée aux sponsors et aux directeurs sportifs d'exiger de leurs coureurs des contrôles médicaux réguliers.

ATTENDRE ET VOIR

Le trouble a aussi gagné certains partenaires du Tour de France, même si tous différencient l'accompagnement de l'épreuve du support d'une équipe. Le PMU, par exemple, qui sponsorise le maillot vert du Tour, se déclare *« attentif à ce qui se passe. Il est trop tôt pour apprécier les conséquences, mais il y a une inquiétude sur la notoriété du Tour de France. Les décisions prises par la direction du Tour vont dans un sens du renforcement de la légitimité de l'épreuve. Il y a également des états généraux du cyclisme qui sont annoncés. Nous allons attendre les résultats »*.

Même écho du côté du Crédit lyonnais, partenaire du maillot jaune du Tour depuis 1981, *« nous serons très attentifs au règlement du problème »*, explique-t-on à la direction de la banque. Qui ajoute aussitôt ne pas vouloir remettre en cause son partenariat, qui dure jusqu'en 2003.

Si à la direction de Fiat France, société qui équipe le Tour en voitures depuis 1989, on ne veut faire aucun commentaire, Coca-Cola, associé au Tour de France depuis 1985 et jusqu'en 2007, affirme ne pas avoir l'intention d'arrêter ce *« partenariat de long terme »*. Le groupe, qui remet chaque jour un « trophée » au vainqueur de l'étape et dont la griffe orne les bidons distribués aux coureurs, assure que *« la direction du Tour de France a pris des décisions afin que le Tour continue à être un événement de premier plan »*.

De même, Champion, partenaire du maillot à pois rouges du meilleur grimpeur, n'a pas l'intention de *« modifier le partenariat »* qu'elle estime *« gagnant en termes d'image et de motivation en interne »*. La direction du distributeur déclare continuer à *« faire confiance aux équipes du Tour »* et estime qu'il ne faut *« pas prendre les coureurs pour des boucs émissaires »*. Les sponsors affirment certes que la décision de faire la lumière sur le dopage est nécessaire, mais certains pourraient réviser leur copie en cas de forte baisse d'image.

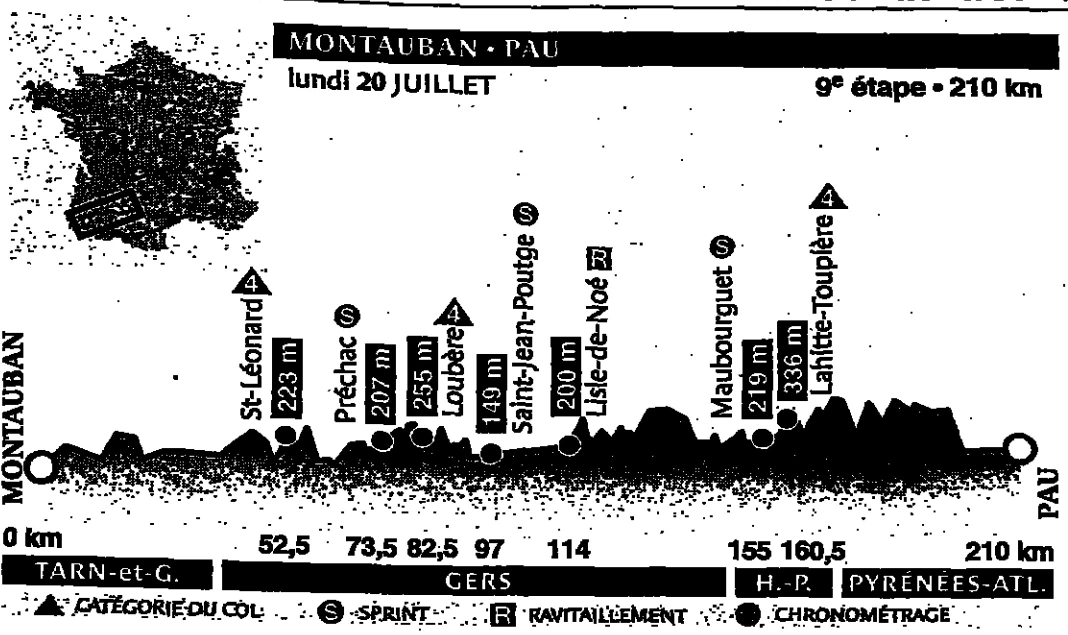
Philippe Le Cœur et Pascale Santi

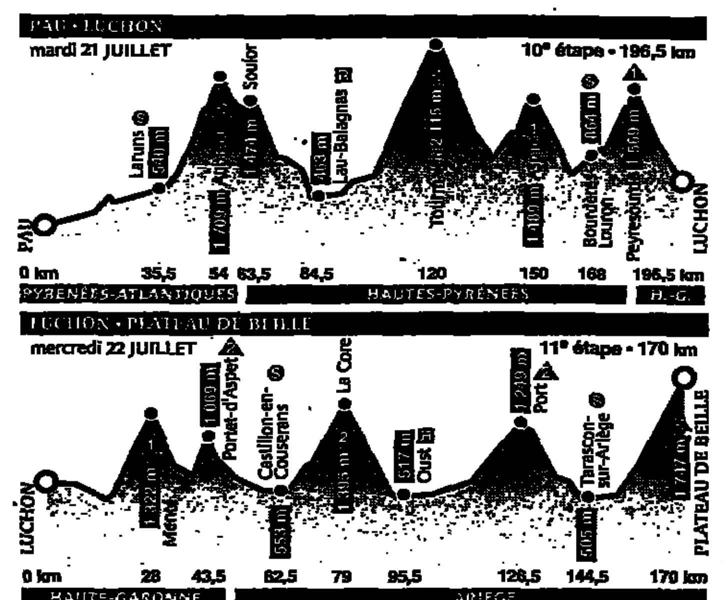


JACKY NAEGELEN/REUTERS

Four de France

La neuvième étape entre Montauban et Pau s'est déroulée sous une chaleur caniculaire, ce qui n'a pas empêché les baroudeurs de multiplier les attaques. A gauche, le vainqueur du Tour de Suisse 1997, Christophe Agnolutto (Casino), a dû se contenter de la 4e place derrière Van Bon (Rabobank), Voigt (Gan) et Lelli (Cofidis), pour s'être consumé dans de multiples efforts. A droite, Alexeï Sivakov (Big Mat-Auber) a, quant à lui, complètement « explosé », terminant avec plus de 6 minutes de retard.





Hugo Koblet assassine le peloton et compte lui-même les « morts »

Agen, 1951. Le « pédaleur de charme » cher au chansonnier Jacques Grello signe sur les routes du Sud-Ouest une échappée solitaire de 137 km entrée dans la légende

« LE SOIR, à l'hôtel, nous étions en train de dîner, avec toute l'équipe de France, essayant de récupérer des efforts de la journée. Un homme est entré dans le restaurant de l'hôtel. Il était beau, bronzé, élégant, détendu, comme s'il était en vacances. Nous n'en revenions pas : c'était Koblet ! » Quarante-huit ans après, Raphaël Géminiani n'est toujours pas revenu de cette étape Brive-Agen du Tour 1951, où s'écrivit une des pages les plus extraordinaires de l'histoire de la Grande Boucle.

Quelques heures auparavant, ce même Hugo Koblet qui descendait pour dîner devant une équipe de France tétanisée était arrivé à Agen, après une échappée solitaire de 137 km, avec une avance de 2 min 30 sur un peloton qui avait jeté toutes ses forces dans la bataille pour le rattraper. On vit ainsi Fausto Coppi, Gino Bartali, Louison Bobet, Jean Robic, Fiorenzo Magni, Stan Ockers et Raphaël Géminiani se relayer pour tenter de revenir. En vain.

Devant, Hugo Koblet, le « pédaleur de charme », comme l'avait surnommé le chansonnier Jacques Grello, roule avec une aisance incroyable. Il s'est échappé au 37e kilomètre, en compagnie d'un jeune Nordiste, Louis Deprez. Au bout de 10 kilomètres, ce dernier lâche prise. *« Reste dans ma roue »*, lui dit le Suisse, magnanime. *« J'aurais bien aimé,* raconte Louis Deprez, *mais c'était impossible : Koblet avançait aussi vite qu'un avion ! »*

A quelques kilomètres de l'arrivée, les suiveurs ébahis voient Hugo Koblet sortir de sa poche une éponge imbibée d'eau, se nettoyer le visage, puis se repeigner consciencieusement. Une fois la ligne franchie, il s'assoit calmement au bord de la piste, déclenche son chronomètre et attend la meute des poursuivants qui n'est alors qu'une armée de vaincus. Quelques jours auparavant, à Angers, Hugo avait failli être volé d'une minute dans l'étape contre la montre par les chronométreurs. Derrière les « grands » qui ont mené la chasse, le gros du peloton, lui, arrive à l'agonie.

Les adversaires s'inclinent. Fausto Coppi : *« Il est jeune, il est formidable. »* Fiorenzo Magni : *« Depuis dix ans que je cours, je n'ai jamais vu une chose pareille. »* Raphaël Géminiani : *« S'il y avait deux Koblet, on pourrait changer de métier ! »* Jacques Goddet, le directeur du Tour, est dithyrambique : *« Vous avez brisé les chaînes du peloton, vous vous êtes moqué des préjugés établis – prudence ! économie ! – vous vous êtes libéré et du conformisme des vedettes et du cénacle où celles-ci se tiennent soigneusement enfermées. »*

Malgré une carrière de météore, Hugo Koblet est resté dans la mémoire du vélo comme l'archétype du coureur élégant. (AFP)

Ce fils de boulanger, né le 21 mars 1925, s'était révélé dans le Tour de Suisse 1947 où, dans la première étape, il avait lâché Fausto Coppi et Ferdi Kubler, l'autre grand champion suisse de l'époque. En 1950, Hugo Koblet est le premier coureur étranger à remporter le Tour d'Italie. Il devient tout naturellement, avec Louison Bobet, le favori du Tour 1951. Il se livre à une démonstration de force dès la première étape, roulant seul devant le peloton pendant 40 kilmètres. Il gagne ensuite l'étape contre la montre à Angers, et, au départ de Brive, tout se présente pour le mieux. Il a reçu la visite de l'Américain Ray Sugar Robinson, venu inaugurer un gymnase Marcel-Cerdan et saluer les coureurs. Un photographe illustrera la rencontre entre le plus élégant des boxeurs et le bel Hugo.

> « S'il y avait deux Koblet, on pourrait changer de métier ! »

Pour que les choses soient claires, Hugo Koblet gagnera chez lui, à Genève, au terme de l'étape contre la montre. Jean-Paul Ollivier (*Hugo Koblet, la véridique histoire*, éditions Glénat) raconte : *« Au cours de cette bataille ultime, Koblet a donc rejoint Gino Bartali, parti plusieurs minutes avant lui. La chaleur fond sur le goudron. Hugo coupe son effort quelques instants, et lui offre son bidon. »*

Il faut savoir qu'en 1947, durant le Tour de Suisse, Bartali avait refusé une gorgée d'eau au coureur suisse. *« Les deux hommes gravissaient ensemble un col,* poursuit Jean-Paul Ollivier, *et, Bartali ayant bu à son bidon, Koblet, assoiffé, lui réclame une gorgée. L'Italien feignit de lui passer le bidon ; le Suisse ayant tendu la main, il laissa s'écouler le liquide sur le sol, accompagnant son geste d'un vilain ricanement. »*

Hugo Koblet ne retrouvera plus la grâce de 1951. Il signa encore quelques exploits, mais les suites d'une maladie, comme une incroyable malchance, ne lui permettront pas de bâtir l'immense palmarès qui lui était promis. Dans le Tour d'Italie 1953, le peloton lui rendra un hommage peu courant. Alors qu'il est victime d'une chute, ses adversaires décident de l'attendre. Jean Bobet, qui participait à la course, raconte : *« Fausto Coppi, parce qu'il est le campionissimo, et Louison Bobet, parce qu'il est l'étranger respecté, donnent des ordres. La course est neutralisée par les coureurs parce que précisément son maître, Koblet, est hors de course. Je tiens pour unique l'hommage sincère rendu à Koblet par ses pairs, qui ne rêvaient pourtant que de mettre fin à sa supériorité. »*

Le champion suisse quittera le peloton qui l'a tant respecté. Sa reconversion sera difficile. Il est riche, certes, mais ne sait pas compter. Généreux avec son argent comme il l'était dans la course, il tente plusieurs aventures professionnelles qu'il rate. Le 2 novembre 1964, il se tue au volant de sa voiture. Il percute un arbre de plein fouet.

Un témoin de l'accident, Emile Isler, racontera la scène à Jean-Paul Ollivier : *« Koblet a repéré l'arbre une première fois, et il est passé et repassé, une fois, deux fois, trois fois devant, avant de se jeter dessus à une vitesse folle. » « Son destin me fait penser à celui de Gérard Philippe »*, nous confiait récemment Jean Bobet. Et pourquoi pas ? Si, en Avignon, certains voient encore le Cid sur les tréteaux du Palais des papes, d'autres vous jureront qu'un coureur cycliste avec un maillot rouge à croix blanche vient de passer, à la vitesse du vent, quelque part entre Brive et Agen.

José-Alain Fralon



EN ROUTE

■ **BRAILLE.** Pour la troisième fois, le magazine officiel du Tour de France a été publié en braille, à l'inititiative de la société du Tour de France, du Crédit Lyonnais et de l'association Handi-CaPZéro. Il est disponible gratuitement en s'adressant au 0-800-39-39-51.

■ **PAU.** La municipalité de Pau a confirmé sa candidature pour devenir prochainement la ville de départ du Tour de France. Si le projet voit le jour, les coureurs auront très certainement à gravir les cols pyrénéens dès les premiers jours de l'épreuve, comme ce fut le cas en 1992 quand la Grande Boucle était partie de Saint-Sébastien, dans le Pays basque espagnol. Pau accueillait le Tour pour la 54e fois cette année.

■ **ÉLOGES.** Luc Leblanc, l'ancien champion du monde, est dithyrambique à l'égard du grimpeur italien Marco Pantani, récent vainqueur du Giro : *« C'est lui qui est sans doute le meilleur grimpeur du monde. Quand il démarre, il est suicidaire de vouloir le suivre. La seule solution consiste à anticiper. Oui, je crois que Pantani peut gagner ce Tour de France. »* Marco Pantani, lui, ne voyait pas les choses comme cela, estimant que Jan Ullrich avait *« tué »* le Tour avant même le départ ! L'Italien y allait de son hommage, lui aussi : *« Beaucoup de gens ont dit qu'il était gras. Nous savions qu'il gagnerait encore plus facilement que l'an dernier. »*

Le peloton tel qu'on le parle

● **Avoir une jambe au-dessus des autres.** Cette expression s'applique au coureur qui, indéniablement, est supérieur aux autres parce que doué naturellement. Elle peut se traduire aussi par la bonne condition physique d'un coureur pendant une période donnée par rapport à celle de ses adversaires.

● **Becqueter de l'aile.** En termes juridiques, on dit : *« Rétropoussette sur aile de voiture »*. Le coureur profite, au cours d'une montée de col, de la présence d'une voiture pour s'appuyer sur l'aile et relancer sa cadence. Cet acte est sévèrement puni, lorsque le coureur se fait surprendre.

● **Chasser la canette.** Action qui se pratiquait par grosses chaleurs et qui consistait à trouver des boissons rafraîchissantes pendant la course. Ce rôle était surtout dévolu aux équipiers qui n'hésitaient pas à s'arrêter à une fontaine ou même dans un café pour remplir des bidons ou tout simplement emporter une canette de bière ou de limonade. Cette coutume a tendance à disparaître pour deux raisons : la course va trop vite et les organisateurs prévoient des ravitaillements officiels en eau fraîche.

● **En garder un peu.** L'expression s'applique à un coureur qui ne jette pas toutes ses forces dans le combat, mais garde un peu de réserve athlétique. Ce qu'il aura gardé en force lui servira le moment venu pour répondre à une attaque ou attaquer lui-même.

● **Etre dans la galère.** Se trouver dans un groupe de coureurs par pur hasard et être obligé de rouler sans trop savoir comment évoluera la situation de la course.

● **Faire parler la classe.** Après avoir conduit sa course sur le plan tactique avec l'aide de ses équipiers, prendre la direction des opérations et dominer ses adversaires en faisant seulement appel à ses qualités et à ses dons.

● **Finir à pied.** Terminer la course complètement épuisé et accomplir les derniers kilomètres à une allure proche de celle d'un coureur à pied.

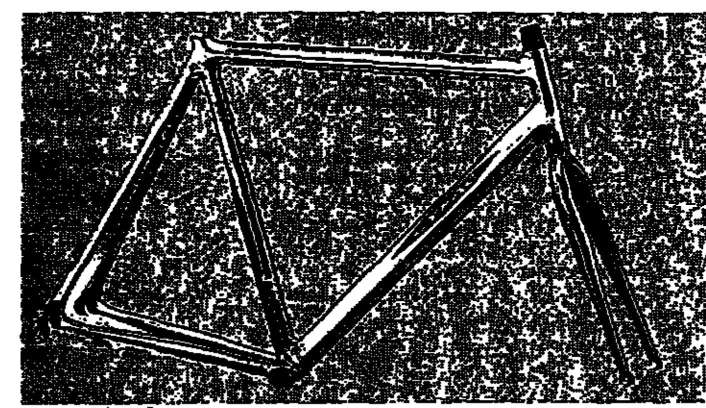
● **Mettre le nez à la fenêtre.** Venir de temps en temps en tête du peloton examiner la situation ou tester ses adversaires en effectuant quelques démarrages pour juger de l'opportunité de lancer une attaque.

● **Pédaler dans la joie.** Etre en grande forme et emmener du braquet avec beaucoup de facilité. Synonyme de *« ne pas sentir les pédales »*.

● **Sauter dans les roues.** Avoir assez de réflexe pour partir avec ceux qui s'échappent et, d'un coup de reins, projeter son vélo de manière à ne pas manquer ce départ et approcher les dernières roues des fuyards.

★ **Extraits du *Dictionnaire international du cyclisme*, de Claude Sudres, disponible, pour les lecteurs du *Monde*, durant le Tour de France, au prix de 100 F (plus 21 F de frais postaux) auprès de l'auteur (20, rue des Dinandiers, 94440 Marolles-en-Brie).**

LE VÉLO MADE IN FRANCE



Les cadres Cyfac

Lors de sa victoire aux derniers championnats de France sur route, Jeannie Longo était équipée d'un vélo dont le cadre avait été fabriqué par Cyfac (Cycles fabrication artisanale de cadres). Et c'est aussi sur un cadre mis au point par cette *PME de 19 personnes, installée à Hommes, dans la campagne* tourangelle, que, voici déjà une dizaine d'années, Laurent Fignon avait gagné Milan-San Remo et le Giro. L'histoire de Cyfac tient à celle d'un homme : *Francis Quillon. Ancien coureur amateur, dans les années 60-70, il a créé* cette société en 1980 et l'a d'emblée placée sur le créneau de la fabrication à l'unité, sur mesure, haut de gamme. Acier, aluminium ou titane, les cadres de *la société sont vendus entre 4 000 francs et 23 000 francs (cadre nu). Elle en* fabrique 3 000 par an, dont 200 environ pour les professionnels du peloton. Mais le nom de Cyfac n'y est « gravé » que très exceptionnellement. La PME *fabrique en sous-traitance pour des marques plus connues : Raleigh hier, Hi*nault ou Profica, entre autres, aujourd'hui. Ce choix tient pour une large part à l'*« absence de fibre commerciale »*, de Francis Quillon, comme il le reconnaît lui-même. *« Ma vie est dans l'atelier »*, affirme-t-il.

Les ventes de Cyfac devraient avoisiner 8 millions de francs cette année, contre 6,7 millions l'an passé. Après des premiers pas à l'export, en Italie et en Suisse, la PME vient de trouver un distributeur aux Etats-Unis où ses cadres ont fait l'objet de quelques demandes.

Philippe Le Cœur

★ **Cadre aluminium Mega Altec. Prix public : environ 10 000 F.**

Tyler Hamilton, révélation du Tour accablé par les ennuis de santé

PAU
de notre envoyé spécial

Dans le flou de ce Tour de France, un dénommé Tyler Hamilton était apparu. Révélation du contre-la-montre en Corrèze, le 18 juillet, ce coureur de vingt-sept ans, réputé excellent grimpeur, s'était pris à rêver de l'impossible. *« Maintenant, un de nous deux doit prendre le maillot jaune »*, avait décidé son compatriote Bobby Julich. Tyler Hamilton ne sera pas celui-là. Sous l'effet de la canicule, l'homme, complètement déshydraté, a franchi la ligne d'arrivée à Pau, lundi 20 juillet, avec un retard de 18 min 18 s. Tyler Hamilton a peut-être subi le contrecoup de ses ennuis de santé entre Plouay et Cholet. Il avait été pris de tels maux de ventre que ses soigneurs étaient persuadés qu'il s'arrêterait là. Trois jours plus tard, le directeur sportif d'US Postal, Johnny Weltz, refusait que son coureur reconnaisse le parcours du contre-la-montre, afin de préserver ses forces.

« Deuxième d'un chrono de 58 km, à 1 min 10 s d'Ullrich, je n'aurais jamais imaginé cela, assure Tyler Hamilton. *Je suis un ancien skieur, spécialiste du slalom, et il y avait beaucoup de virages. »* Cela fait maintenant deux ans que Johnny Weltz tente d'attirer l'attention sur ce *« putain de coureur »*, comme il dit.

Nicolas Guillon

LES RÉSULTATS

9e étape
Montauban-Pau, 210 km

1. Leon Van Bon (PB, RAB), 5 h21 min 10 s (moyenne : 39,231 km/h) ; 2. J. Voigt (All., GAN) ; 3. M. Lelli (Ita., COF) ; 4. C. Agnolutto (Fra., CSO) m.t. ; 5. E. Zabel (All., TEL), à 12 s ; 6. R. McEwen (Aus., RAB) ; 7. T. Steels (Bel., MAP) ; 8. M. Traversoni (Ita., MER) ; 9. F. Simon (Fra., GAN) ; 10. L. Michaelsen (Dan., TVM) ; 11. D. Nazon (Fra., FDJ) ; 12. S. Ivanov (Rus., TVM) ; 13. B. Riis (Dan., TEL) ; 14. R. Aldag (All., TEL) ; 15. A. Tchmil (Bel., LOT) ; 16. P. Chanteur (Fra., CSO) ; 17. A. Ferrigato (Ita., VIT) ; 18. A. Turicchia (Ita., ASI) ; 19. S. Barthe (Fra., CSO) ; 20. S. O'Grady (Aus., GAN) ; 21. A. Vierhouten (PB, RAB) ; 22. S. De Jongh (PB., TVM) ; 23. E. Magnien (Fra., FDJ) ; 24. M. Backstedt (Suè., GAN) ; 25. C. Mengin (Fra., FDJ) ; 26. L. Guidi (Ita., PLT) ; 27. P. Van Hyfte (Bel., LOT) ; 28. V. Djavanian (Rus., BIG) ; 29. M. Mori (Ita., SAE) ; 30. A. Tafi (Ita., MAP) ; 31. B. Julich (EU, COF) ; 32. L. Desbiens (Fra., COF) ; 33. B. Hamburger (Dan., CSO) ; 34. G. Hincapie (EU, USP) ; 35. A. Spezialetti (Ita., RIS) ; 36. J. Heppner (All., TEL) ; 37. G. Di Grande (Ita., MAP) ; 38. F. Sacchi (Ita., PLT) ; 39. A. Olano (Esp., BAN) ; 40. J. Ullrich (All., TEL) ; 41. L. Leblanc (Fra., PLT) ; 42. M. Beltran (Esp., BAN) ; 43. M. Boogerd (PB, RAB) ; 44. D. Garcia (Esp., VIT) ; 45. L. Roux (Fra., TVM) ; 46. J. L. Arrieta (Esp., BAN) ; 47. F. Frattini (Ita., TEL) ; 48. J.-C. Robin (Fra., USP) ; 49. F. Casagrande (Ita/COF) ; 50. L. Jalabert (Fra/ONC), m.t. ; etc.

Classements

Classement général : 1. Laurent Desbiens (Fra., COF), à 41 h 31 min 18 s ; 2. A. Tafi (Ita., MAP), à 14 s ; 3. J. Durand (Fra., CSO), à 43 s ; 4. J. Laukka (Fin., LOT), à 02 min 54 s ; 5. J. Ullrich (All., TEL), à 3 min 21 s ; 6. B. Hamburger (Dan., CSO), à 4 min 39 s ; 7. B. Julich (EU, COF), m. t ; 8. L. Jalabert (Fra., ONC), à 4 min 45 s ; 9. V. Ekimov (Rus., USP), à 5 min 07 s ; 10. V. Garcia-Acosta (Esp., BAN), à 5 min 11 s ; 11. S. O'Grady (Aus., GAN), à 5 min 14 s ; 12. A. Olano (Esp., BAN), à 5 min 33 s ; 13. J. Heppner (All., TEL), à 5 min 38 s ; 14. S. Heulot (Fra., FDJ), à 5 min 47 s ; 15. E. Berzin (Rus., FDJ), à 6 min 01 s ; 16. F. Casagrande (Ita., COF), à 6 min 08 s ; 17. L. Leblanc (Fra., PLT), à 6 min 24 s ; 18. M. Mauri (Esp., ONC), à 06 min 32 s ; 19. P. Gaumont (Fra., COF), à 6 min 44 s ; 20. M. Boogerd (PB, RAB), à 6 min 57 s ; 21. F. Sacchi (Ita., PLT), à 06 min 58 s ; 22. F. Cabello (Esp., KEL), à 7 min 04 s ; 23. G. Totschnig (Aut., TEL), à 7 min 08 s ; 24. P. Jonker (Aus., RAB), m.t ; 25. B. Riis (Dan., TEL), à 7 min 12 s ; 26. G. Hincapie (EU, USP), à 7 min 14 s ; 27. A. Shefer (Kzk., ASI), à 7 min 23 s ; 28. M. Podenzane (Ita., MER), à 7 min 35 s ; 29. D. Nardello (Ita., MAP), à 7 min 39 s ; 30. H. Buenahora (Col., VIT), à 7 min 46 s ; 31. B. Zberg (Sui., RAB), à 7 min 49 s ; 32. J. Voigt (All., GAN), à 7 min 50 s ; 33. A. Casero (Esp., VIT), à 7 min 52 s ; 34. R. Meier (Sui., COF), à 7 min 54 s ; 35. S. Gonzalez (Esp., KEL), à 7 min 57 s ; 36. L. Perez Rodriguez (Esp., ONC), à 7 min 58 s ; 37. K. Livingston (EU., COF), à 8 min 00 s ; 38. A. Elli (Ita., CSO), à 8 min 01 s ; 39. L. Van Bon (PB., RAB), à 8 min 03 s ; 40. D. Baranowski (Pol., USP), à 8 min 04 s ; 41. J.-C. Robin (Fra., USP), à 8 min 08 s ; 42. C. Rinero (Fra., COF), à 8 min 15 s ; 43. M. Beltran (Esp., BAN), à 8 min 18 s ; 44. N. Jalabert (Fra., COF), à 8 min 19s ; 45. T. Bourguignon (Fra., BIG), à 8 min 21 s ; 46. J. Jaksche (All., PLT), à 8 min 22 s ; 47. M. Pantani (Ita., MER), à 8 min 25 s ; 48. C. Solaun (Esp., BAN), m.t. ; 49. M. Lelli (Ita., COF), à 8 min 30 s ; 50. M. Jemison (EU., USP), à 8 min 38 s, etc.

Classement par points : 1. Erik Zabel (All., TEL), 197 pts ; 2. J. Svorada (Rép. tch., MAP), 157 ; 3. R. McEwen (Aus., RAB), 134 ; 4. T. Steels (Bel., MAP), 128 ; 5. F. Moncassin (Fra., GAN), 126 ; 6. N. Minali (Ita., RIS), 106 ; 7. G. Hincapie (EU., USP), 87 ; 8. P. Gaumont (Fra., COF), 87 ; 9. S. O'Grady (Aus., GAN), 85 ; 10. E. Magnien (Fra., FDJ), 78, etc.

Classement de la montagne : 1. Jens Voigt (All., GAN), 36 pts ; 2. S. Zanini (Ita., MAP), 28 ; 3. P. Gaumont (Fra., COF), 15 ; 4. A. Elli (Ita., CSO), 15 ; 5. C. Agnolutto (Fra., CSO), 14 ; 6. F. Benitez (Esp., VIT), 14 ; 7. L. Desbiens (Fra., COF), 13 ; 8. T. Hamilton (EU., USP), 10 ; 9. J. Ullrich (All., TEL), 7 ; 10. B. Hamburger (Dan., CSO), 7, etc.

Classement par équipes : 1. Cofidis, en 124 h 37 min 20 s ; 2. Casino, à 09 min 24 s ; 3. Polti, à 12 min 15 s ; 4. Telekom, à 12 min 30 s ; 5. US Postal, à 13 min 04 s ; 6. Mapei, à 13 min 17 s ; 7. Lotto, à 14 min 58 s ; 8. Banesto, à 15 min 23 s ; 9. ONCE, à 15 min 43 s ; 10. La Française des jeux, à 16 min 23 s, etc.

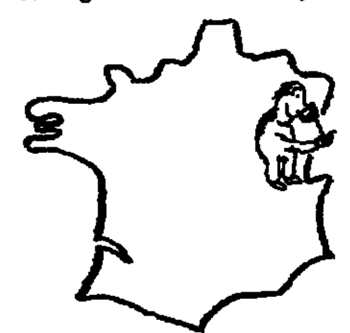
BALADE DANS LES VIGNOBLES

Quand l'Alsace trinque à l'Europe

Tables de qualité et vignerons à la recherche de la perfection, une région de progrès par tradition

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Le ciel de l'Alsace est singulier, plus clair, plus lumineux qu'ailleurs. Les nuages peuvent rester des semaines attachés aux montagnes sans troubler la pureté de la plaine rhénane. Au sud de Strasbourg, sur le bord oriental des Vosges méridionales, les vents chargés de pluie ont rencontré les reliefs. Ils sont alors plus secs. Un soleil généreux active la végétation et en prolonge la durée dans l'arrière-saison.



De Mutzig à Thann, la vigne marque le paysage d'une empreinte aussi impérieuse et exclusive qu'à Epernay ou à Beaume. On ne voit qu'elle, ponctuée de gros villages aux maisons fleuries ou de belles bourgades médiévales. Strasbourg, ville de la cathédrale rose et de la jeunesse de Goethe, est tellement le symbole de l'Europe que l'on peut y lever son verre, sans la suspicion des anciens, à propos d'un vignoble splendide, pourtant assez négligé jusque dans les années 50. Le vin d'Alsace est bien vivant, sinon toujours bien distribué, et mériterait d'être apprécié autrement qu'en accompagnement d'huîtres ou de choucroute dans les brasseries parisiennes.

L'Allemagne se montre meilleure connaisseuse des produits de cette province, achetant avec soin et discernement. Si 40 kilomètres séparent Colmar de Fribourg-en-Brisgau, ce sont deux mondes cependant, que départage et unit à la fois le Rhin. Sa table réputée, souvent étoilée, concourt à l'ancrage de l'Alsace au sein de l'Europe du bien-vivre et de la qualité.

COURONNE BACHIQUE

En Alsace, les cigognes suivent la route des vins. Une des plus anciennes relie Marlenheim à Thann et présente la région dans toute sa richesse historique et architecturale. Du Haut-Koenisbourg à la *Vierge au buisson de rose* du Musée d'Unterlinden, à Colmar, capitale préservée du vignoble alsacien, c'est la couronne bachique des villages viticoles. Vignoble superbe d'une Alsace sereine au travers des aléas d'une histoire tourmentée. La plupart des vins sont des blancs dont l'intensité du potentiel aromatique tient au ciel clément qui permet une maturation lente et magnifique. Ce sont les vins les plus parfumés, voire les plus floraux de France, dont Charles-Quint aurait favorisé le développement avec des cépages venant du Palatinat, d'Autriche, de Hongrie ou encore d'Italie pour le traminer.

Plaine d'effondrement entre le massif vosgien et la Forêt-Noire, l'Alsace est une mosaïque. La plupart des communes viticoles connaissent au moins quatre ou cinq terrains issus de formations géologiques différentes. D'où la complexité de la délimitation des aires d'appellation et la simplification attachée à la mention du cépage.

Mais si les meilleurs vins d'Alsace doivent leur originalité à la recherche d'une expression optimale des constituants aromatiques du raisin – grâce, notamment, à la maîtrise des rendements –, l'accent mis sur le terroir par des vignerons aussi prestigieux et avisés qu'Olivier Humbrecht ou Jean-Michel Deiss permet à leur production d'atteindre une pureté et une droiture insurpassables, comme le pinot gris Clos Windsbuhl du premier ou le gewurztraminer grand cru altenberg de Bergheim du second.

Plus modestement, le riesling issu du terroir de Brand, produit par la coopérative de Turckheim, exprime de manière typique les vertus conjuguées du grand cépage blanc et d'un coteau granitique bien exposé sur une double ligne de faille. Phénomène nouveau en Alsace, certaines coopératives jouent aussi le jeu du sol, des petits rendements et de la qualité.

L'appellation « alsace grand cru » concerne une cinquantaine de lieux-dits seulement. Elle est nécessairement suivie, sur l'étiquette, du nom de l'un des quatre cépages autorisés – riesling, muscat, pinot gris et gewurztraminer. Cette réglementation, récente, impose de sévères contraintes de rendement et de teneur en sucre, les deux plaies des vins d'Alsace ordinaires. L'altenberg de Bergbieten est l'un des grands crus les plus septentrionaux situés dans le Bas-Rhin, à proximité du restaurant Le Cerf, à Marlenheim, favorisé par un microclimat associé au sol d'argile et de marnes.

NUANCE MINÉRALE

Le riesling cuvée Henriette 1996 de Frédéric Mochel affiche sa tranquille élégance, à l'image de cette maison où, depuis 1560, l'on est vigneron de père en fils ! Une nuance minérale conserve au cépage un bouquet d'une extrême finesse, à la fois sec et fruité, dont l'acidité naturelle s'estompera avec le temps. Aux côtés des vignerons, au nombre desquels doit figurer André Ostertag, qui vinifie « à la bourguignonne », et de certaines coopératives, il faut souligner le rôle important de plusieurs maisons de négoce, souvent elles-mêmes productrices, qui vinifient avec soin les raisins qu'elles achètent, comme la maison Trimbach (Ribeauvillé), le domaine Paul Blanck (Kientzheim), Hugel et fils (Riquewihr) ou Kuentz Bas (Husseren-les-Châteaux).

La choucroute, plat somptueux, mérite son vin. Le riesling bien entendu. Plat complaisant qui s'accorde avec une oie farcie, il n'en est de bonne que d'Alsace. On a réhabilité la graisse d'oie, c'est une « bonne graisse ». Le choux apprêté est éminemment digeste, les enzymes de fermentation ont fait leur travail. Les épices assurent l'innocuité du tout. Qu'en est-il du brochet à l'alsacienne, servi nappé d'une sauce « double », accompagné de nouilles locales (spaezle) qui sont une spécialité ? C'est le plat préféré de l'Ami Fritz. Une image d'Epinal, donnée par Erckmann-Chatrian, illustrée par Hansi.

On fait encore, dans les villages fleuris de géraniums, le baeckeofe, pommes de terre, oignons hachés et viandes. Ce sont les trésors de l'Alsace. Mais, outre la qualité incertaine des marques destinées à l'exportation, qu'en est-il des plats de ménage des petites auberges de campagne ? Epfig mérite mieux qu'une choucroute cuite « à la graisse de foie gras de canard », réchauffée, accompagnée de banales charcuteries. Que chacun balaie devant sa porte, avec ou sans foie gras, avec ou sans « fûts neufs ». C'est tout le problème des terroirs.

Les chefs alsaciens, comme Bruno Sohn (Obernai), ont répondu à leur manière. Ils n'utilisent que les meilleurs des produits dont ils disposent pour en tirer la plus belle part. Comme au Fer rouge ou bien au Rendez-Vous de chasse, à Colmar, ils attirent des gourmands européens à cette table de tradition, au gré du lacis des canaux et de la rivière d'une ville de prestige, comme à Rouffach, à Zellenberg ou à Illhaeusern.

Grâce aussi au travail mesuré, réfléchi, perfectionniste de vignerons alsaciens qui font et savent faire aboutir et rendre désirables leurs vins. C'est le propos du domaine Weinbach, serti dans une campagne si policée qu'elle ressemble à une enluminure. On peut certes alors parler de « terroir ». Mais cette vocation n'est pas restreinte. Elle est, comme celle de Strasbourg au Siècle des Lumières, de répandre et de partager ses bienfaits. L'Alsace, une vitrine pour l'Europe.

Jean-Claude Ribaut

DESSINS DESCLOZEAUX

Domaine Weinbach, mère et filles

FIGURE du vignoble alsacien, Mme Théo Faller dirige avec ses filles, Catherine et Laurence, le domaine Weinbach, à Kaysersberg, petite patrie du docteur Albert Schweitzer.

En assumant, il y a bientôt vingt ans, la succession de son mari, Colette Faller prenait une double responsabilité : un domaine de près de 23 hectares, dont 41 % de riesling et 26 % de gewürztraminer ; une réputation à soutenir, car Théo Faller, ardent promoteur de la défense des AOC en Alsace, avait agrandi la propriété de famille, qui fêtera son centenaire aux prochaines vendanges.

Le domaine Weinbach, ou « ruisseau du vin », fut édifié par les capucins en 1612, sur des terres déjà plantées depuis la fin du IXe siècle.

Soumis au microclimat chaud et sec de Colmar, la moitié du vignoble, exposé au sud, occupe le prestigieux coteau du Schlossberg, dont les sols, granitiques et sableux, influent sur les caractéristiques d'un même cépage, le riesling. Les tokay et les gewürztraminer, en revanche, proviennent soit d'un sol alluvionnaire proche du clos des Capucins, soit de terrains argileux et calcaires du coteau de Kientzheim.

Si l'on admet pour parler des vins la métaphore musicale, l'on évoquera ici l'étendue aromatique, la tessiture, c'est-à-dire le registre dans lequel se déploient les arômes, voire le timbre, si l'on songe à la couleur expressive de telle ou telle cuvée. Quant à la puissance, elle se mesure à la souplesse et à la finesse que l'on note dans les vins de Laurence Faller, désormais unique responsable de la vinification du domaine.

De tels résultats ne sont obtenus, sans fertilisation chimique, qu'au prix de rendements limités par une taille courte et d'une vendange manuelle à parfaite maturité, ce qui fut le cas en 1997, une année au potentiel prometteur. Les raisins sont vinifiés sans apport de bois neuf, sans levures extérieures, dans d'anciens foudres de chêne. Pour les vins blancs secs, le domaine Weinbach a produit cette année un excellent sylvaner à l'acidité tempérée, très plaisant en bouche. Un premier prix, tout à fait accessible.

Le muscat issu de terrains plats situés autour de l'ancien couvent offre un bel équilibre ; c'est un vin gras, long et frais néanmoins. Les rieslings de cuvées particulières (cuvée Théo, au vin encore fermé, cuvée Sainte-Catherine), mis en bouteille depuis moins de quinze jours, présentent déjà une belle couleur et des nuances aromatiques où se mêlent des notes de fruits et d'épices. Les rieslings grand cru schlossberg sont vinifiés parcelle après parcelle. Il faut donc distinguer à la dégustation chaque fût simplement désigné par un numéro, car les vins ici ne sont pas assemblés. Avouons notre préférence pour le fût n° 2 de la cuvée Sainte-Catherine, un vin droit, direct et franc, et pour le gewurztraminer altenbourg cuvée Laurence, un vin aux arômes envoûtants, équilibré, riche, voluptueux, sans aucune lourdeur ni amertume.

J.-C. Rt

★ Domaine Weinbach. Clos des Capucins. 68240 Kaysersberg. Tél. : 03-89-47-13-21. Visite du domaine sur rendez-vous.

LES BONNES TABLES

■ ROUFFACH
L'enseigne « A la Ville de Lyon » désigne un hôtel, doté d'une brasserie et d'un confortable restaurant, où Philippe Bohrer, ancien de l'Elysée et de chez Paul Bocuse, imprime sa personnalité à une cuisine d'inspiration classique. Presskopf de homard aux herbes, foie de canard poêlé et choucroute au miel. Sommelière avisée. Menus : 125 F et 285 F. A la carte, compter 300 F. Bistrot, Chez Julien : 150 F.
★ 1, rue Poincaré (68250). Tél. : 03-89-49-62-49. Fermé lundi.

■ RIQUEWIHR
Au restaurant Maximilien, la ballotine de foie gras d'oie frais cuit au torchon du chef Jean-Michel Eblin suivra la dégustation d'une sélection de grains nobles. Décor raffiné. Cave importante. Menus : 175 F (déjeuner en semaine), 205 F, 315 F. A la carte, compter 350 F.
★ 19, route d'Ostheim, à Zellenberg (68340). Tél. : 03-89-47-99-69. Fermé dimanche soir et lundi.

■ OBERNAI
Bernard Sohn, homme orchestre, excelle aux contrebasses du terroir avec des bouchées à la reine et nouilles fraîches maison (30 jaunes d'oeuf au kilo !) avec le munster mariné à la bière, et joue les solistes sur quelques accords éblouissants : gelée de langoustines à la crème de fenouil et salade de tourteau et muscat de Frédéric Mochel, délicieux lard frais en cocotte aux légumes confits escorté du merveilleux pinot noir grand cru burlenberg 1993 de Marcel Deiss. Menus : 130 F (déjeuner), 195 F (dîner). A la carte, compter 250 F.
★ 6, rue de la Gare (67210). Tél. : 04-88-48-33-38. Fermé dimanche soir et lundi.

■ EGUISHEIM
Au Caveau d'Eguisheim, le jeune Olivier Nasti propose une cuisine un peu inattendue : presskopf vinaigrette, tarte à l'oignon et choucroute aux sept viandes, mais aussi bar rôti à la marmelade de fenouil. Carte des vins réduite à la production des commanditaires de cette table très touristique. Excellent hôtel. Menus : de 135 F à 350 F. A la carte, compter 300 F.
★ 3, place du Château (68240). Tél. : 03-89-41-08-89. Hôtel (en face), tél. : 03-89-23-72-00.

■ TURCKHEIM
Coopérative qui a su planifier les vendanges de nombreux vignerons afin de disposer de raisins parfaitement sains et mûrs, vinifiés de façon classique, la cave de Turckheim produit des vins de garde.
★ 16, rue des Tuileries (68230). Tél. : 03-89-27-06-25.

Domaine Zind Humbrecht. Intéressant bâtiment contemporain au milieu du vignoble. Numéro un des grands vins d'Alsace. Visite en semaine.
★ 4, route de Colmar (68230). Tél. : 03-89-27-02-05.

■ TRAENHEIM
Depuis 1560, la petite exploitation de la famille Mochel montre ses trésors, pressoir et barriques anciennes, et ses vins – très abordables – que l'on pourra découvrir dans une charmante salle de dégustation.
★ 56, rue Principale (67310). Tél. : 03-88-50-38-67.

■ BERGHEIM
Domaine Marcel Deiss. Pour connaître les méthodes de la biodynamie dont Jean-Pierre Deiss est un ardent prosélyte. Vins exceptionnels. Visite du lundi au samedi.
★ 15, route du Vin (68750). Tél. : 03-89-73-63-37.

هكذا من الأصل

Retour à un temps calme

MERCREDI, les nuages porteurs de pluies orageuses s'éloignent. Le soleil est donc de retour, avec une chaleur modérée. Seul le massif des Alpes peut encore subir un orage isolé, tandis que Bretagne et Cotentin sont à nouveau sur la trajectoire des nuages venant de l'Atlantique.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Dans les Pays-de-Loire, le temps est sec, avec du soleil le matin et des nuages l'après-midi. Dans les autres régions, le ciel se couvre dans la matinée pour donner un peu de crachin l'après-midi. Températures maximales 18 à 20 degrés sur la côte, 21 à 23 degrés dans l'intérieur.

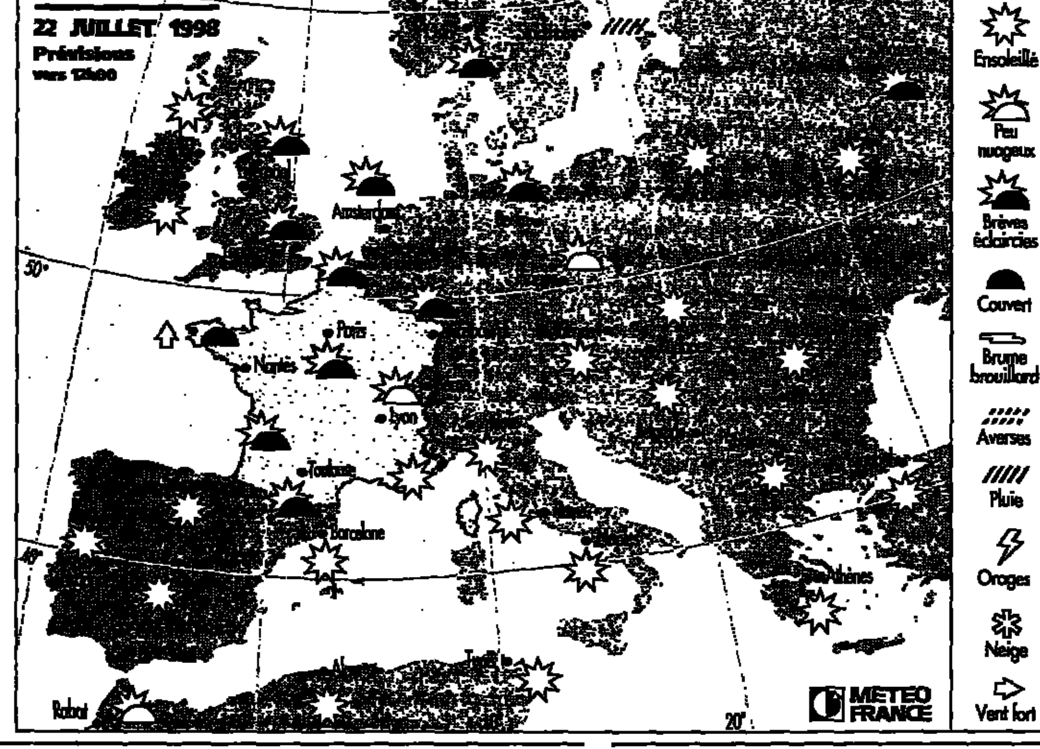
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le soleil est de la partie, malgré la présence de nuages inoffensifs. Ces nuages s'épaississent dans l'après-midi en Haute-Normandie, l'ouest parisien et le Centre. 23 à 25 degrés en général et seulement 20 degrés sur le littoral de la Manche.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après la dissipation de brouillards matinaux la journée est ensoleillée. Il fera de 26 à 29 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Une fois les bancs de brouillard matinaux dissipés, le soleil domine. Toutefois, les nuages commencent à se montrer plus présents l'après-midi, sauf en Midi-Pyrénées. Il fera de 27 à 29 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – En plaine, le soleil s'impose facilement pour toute la journée. Sur le massif Central et surtout les Alpes, des nuages se développent au fil des heures ; ils peuvent donner dans les Alpes un orage au cours de l'après-midi. Il fera de 26 à 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – C'est une belle journée d'été avec des températures qui atteignent 27 à 29 degrés sur le littoral, 30 à 32 degrés dans l'intérieur.



LE CARNET DU VOYAGEUR

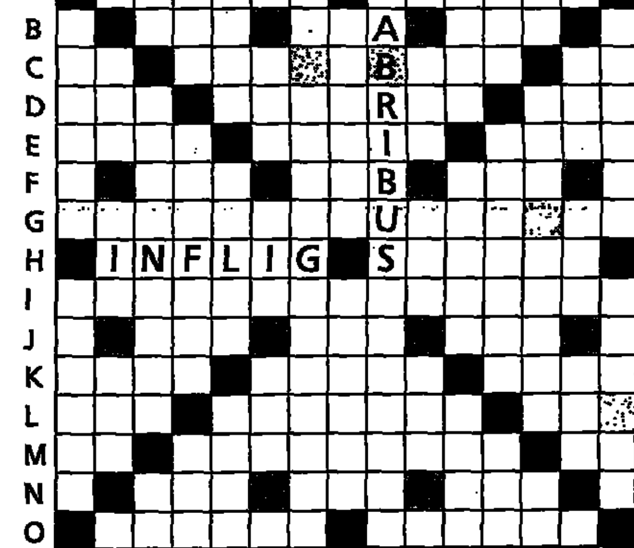
■ **ÉTATS-UNIS.** Ouverture, en 1999, à La Nouvelle-Orléans, du D-Day Museum consacré au débarquement de juin 1944 en Normandie. Berceau du jazz, la ville a également décidé de construire un parc à thème, Jazzland, consacré à tous les styles de musique : du gospel au blues en passant par la musique Cajun et le rock-n-roll. Ouverture prévue au printemps de l'an 2000.

■ **SUÈDE.** La compagnie aérienne scandinave SAS ouvrira en octobre une nouvelle ligne directe quotidienne Stockholm-Chicago. Départ de Stockholm le matin, retour de Chicago l'après-midi vers Stockholm et en soirée vers Copenhague.

■ **ISRAËL.** Selon le Bureau des statistiques du ministère du tourisme à Jérusalem, 2 098 717 touristes se sont rendus en Israël en 1997 (–4 % par rapport à 1996) dont 1 214 473 visiteurs européens parmi lesquels 172 940 Français.

PRÉVISIONS POUR LE 22 JUILLET 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

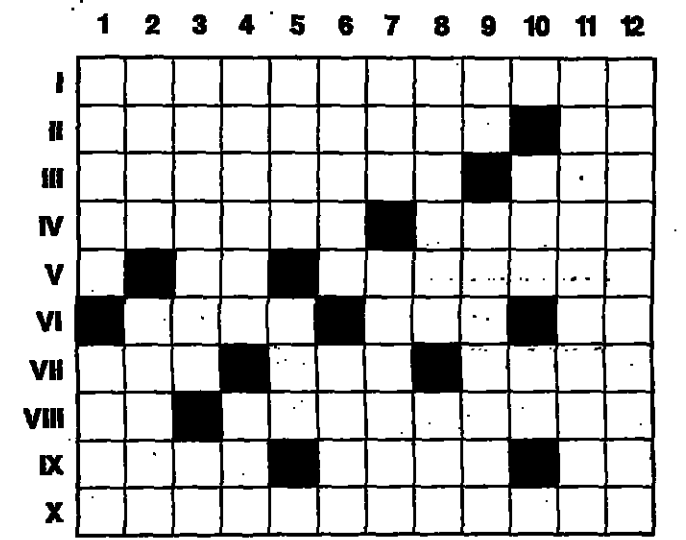
						PAPEETE	25/30	N	KIEV	21/28	S	VENISE	21/31	S	LE CAIRE	22/34	S
						POINTE-A-PIT.	25/30	P	LISBONNE	17/29	S	VIENNE	16/31	S	MARRAKECH	21/38	S
						ST-DENIS-RÉ.	21/26	N	LIVERPOOL	13/18	S	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	15/23	S
						EUROPE			LONDRES	13/21	S	BRASILIA	14/28	S	PRETORIA	3/21	S
						AMSTERDAM	13/20	N	LUXEMBOURG	13/22	N	BUENOS AIR.	11/14	C	RABAT	18/27	N
FRANCE métropole			NANCY	15/28	N	ATHENES	24/33	S	MADRID	17/33	S	CARACAS	25/29	P	TUNIS	23/34	S
AJACCIO	18/31	S	NANTES	12/23	C	BARCELONE	21/28	S	MILAN	22/32	S	CHICAGO	20/24	P	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	14/23	N	NICE	21/26	S	BELFAST	12/17	S	MOSCOU	16/24	N	LIMA	17/21	N	BANGKOK	26/33	P
BORDEAUX	13/29	S	PARIS	14/25	N	BELGRADE	19/33	S	MUNICH	16/22	N	LOS ANGELES	15/20	S	BOMBAY	27/31	P
BOURGES	13/27	N	PAU	15/29	N	BERLIN	16/26	S	NAPLES	24/35	S	MEXICO	14/23	S	DJAKARTA	25/30	C
BREST	12/19	P	PERPIGNAN	18/31	S	BERNE	17/25	N	OSLO	14/19	N	MONTREAL	23/28	N	DUBAI	34/40	S
CAEN	13/20	C	RENNES	11/22	S	BRUXELLES	13/22	N	PALMA DE M.	20/31	S	NEW YORK	27/31	N	HANOI	30/37	C
CHERBOURG	12/21	C	ST-ETIENNE	15/29	N	BUCAREST	18/33	S	PRAGUE	14/21	N	SAN FRANCIS.	13/19	S	HONGKONG	28/31	C
CLERMONT-F.	15/30	N	STRASBOURG	16/29	N	BUDAPEST	20/32	S	ROME	22/31	S	SANTIAGO/CHI	6/17	S	JERUSALEM	25/33	N
DIJON	15/29	N	TOULOUSE	15/30	S	COPENHAGUE	13/20	N	SEVILLE	19/36	S	TORONTO	20/27	P	NEW DEHLI	27/33	P
GRENOBLE	17/32	N	TOURS	12/26	N	DUBLIN	11/16	S	SOFIA	19/30	S	WASHINGTON	25/36	S	PEKIN	23/31	S
LILLE	14/22	N	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	15/25	N	ST-PETERSB.	14/23	N	**AFRIQUE**			SEOUL	22/26	P
LIMOGES	13/27	N	CAYENNE	23/31	S	GENEVE	17/27	N	STOCKHOLM	15/23	P	ALGER	18/28	S	SINGAPOUR	27/31	P
LYON	17/30	N	FORT-DE-FR.	24/29	P	HELSINKI	12/23	N	TENERIFE	16/22	N	DAKAR	26/28	N	SYDNEY	9/16	S
MARSEILLE	19/31	S	NOUMEA	20/24	N	ISTANBUL	23/29	S	VARSOVIE	18/29	S	KINSHASA	21/27	N	TOKYO	21/25	P


Situation le 21 juillet à 0 heure TU — *Prévisions pour le 23 juillet à 0 heure TU*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98173

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Met à l'abri les avants et les arrières par-devant. – II. Met une barrière. Négation. – III. Travailler pour récolter un jour prochain. A vidé les sanatoriums. – IV. Fait part de son ennui. Monte au nez. – V. Article. Premier martyr pour les chrétiens. – VI. Matériau écologique. Choc entre deux conducteurs. Bout d'aluminium. – VII. Prend le vent à l'avant. Grecque. Tient au bout de l'oreille. – VIII. Finir à la fin. Un très grand, venu de Bourgogne. – IX. Dieu quand il est suprême. Population cambodgienne. Conjonction. – X. A toujours quelque chose à dire, mais a du mal à se faire comprendre.

VERTICALEMENT

1. Classe populaire. Remarquable dans son genre. – 2. Taquina la muse. Produit sur les rives du Douro. – 3. Au centre du bouclier. En rouge sur la carte. – 4. Enveloppes du chanvre. Sort avec la nana. – 5. Pour présenter. Saison chaude. – 6. Bien remplie. De soi-même. – 7. D'un auxiliaire. En rapport avec les bovidés. – 8. Coulisse pour s'ouvrir. Saint espagnol. – 9. Attend les retours en cave. Fait l'acteur. – 10. Fils de quelqu'un. Donne le choix. – 11. Ont connu l'imprimerie à ses débuts. – 12. Acide mais plutôt agréable.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98172

HORIZONTALEMENT

I. Pattemouille. – II. Atout. Erbium. – III. Soutenue. Nib. – IV. Sûre. Eventré. – V. Er. Star. Beat. – VI. Psi. Anes. Asa. – VII. Mort. Eau. – VIII. Appui. Spi. Ut. – IX. Théine. Irise. – X. Sire. Châsses.

VERTICALEMENT

1. Passe-plats. – 2. Atours. Phi. – 3. Tour. Imper. – 4. Tûtes. Ouïe. – 5. Eté. Tarin. – 6. Néant. Ec. – 7. Œuvre. – 8. Urée. Sépia. – 9. Ib. NB. Airs. – 10. Linteau. Is. – 11. Luiras. Usé. – 12. Embêtantes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

SCRABBLE ® PROBLÈME N° 79

A la recherche du troisième mot

1. Tirage : E E F O R S U

a) Trouvez 2 sept-lettres implaçables.

b) Avec ce même tirage, trouvez 7 mots de huit lettres en le complétant avec quatre lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) A D E E M N Z. Trouvez 2 sept-lettres. A D I M N T U. En utilisant 2 lettres différentes du tirage précédent, trouvez 2 huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 29 juillet

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 15 juillet

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) CAGOTES, *tartuffe*, B 2, 82. CAGEOTS. b) ESCARGOT, 14 H, 84. c) CAGES, O 1, 36, faisant ME et PIS-ESTOC, B 2, 36, faisant CE. d) INGELIF, *qui ne se fend pas sous l'action du gel.*

Michel Charlemagne

L'ÉTÉ FESTIVAL

New York fête son enfant prodige, homme trop connu, chef d'orchestre très célèbre et musicien encore méconnu : Leonard Bernstein. Il aurait eu quatre-vingts ans cette année, le 25 août. Mort des suites d'une infection pulmonaire le 14 octobre 1990, le premier grand chef d'orchestre du XX[e] siècle à être né américain était aussi un grand compositeur. Ses succès à Broadway et le désormais mythique *West Side Story* ont fait oublier que sa production de musique pour le concert, inégale mais toujours passionnante, méritait un réexamen et un hommage. Le festival du Lincoln Center de New York, dont c'est cet été la troisième édition, éclaire ces aspects peu connus, voires inédits, de la musique de Bernstein : musique de chambre, ballets, mélodies. Un site Internet lui est consacré, sa considérable discographie pour CBS est intégralement rééditée par Sony Classical. En attendant l'éventuelle traduction en français de l'excellente biographie de Humphrey Burton et la possible production de *Mass*, en 1999, en France, New York célèbre « Lenny ». A l'autre bout de la chaîne de la célébrité, à Avignon, le Festival « off » montre son inventivité, devant un petit public de curieux, en faisant entendre notamment des « voix noires », antillaises, africaines, certaines se réclamant d'une sorte de « continent originel ».

Le Lincoln Center fête l'enfant prodige de l'Amérique

New York/Musique. Hommage à Leonard Bernstein, dont l'œuvre fut souvent occultée par la carrière de chef d'orchestre

NEW YORK
de notre envoyé spécial

La cigarette aux lèvres, le verre de whisky à proximité, le sourire éclatant, la mine bronzée, dans son bain, farceur en compagnie de Charlie Chaplin, enlacé à son épouse, la belle Felicia Montealegre Cohn (qu'il quittera pour vivre, sur le tard et officiellement, sa passion pour les hommes), sur le podium, au piano, sur le balcon du Dakota, son domicile huppé sur Central Park West, torse nu sur la pelouse de Tanglewood : toutes les images de Leonard Bernstein – et Dieu sait qu'il fut photogénique et photographié – le montrent dans cette générosité excessive, dans l'absolue absence d'économie de soi.

Jusqu'à la fin de sa vie, Bernstein (1918-1990), premier grand chef de souche américaine, aura brûlé son existence dans l'excès, le surmenage, les fêtes, les activités professionnelles multiples (direction d'orchestre, piano, composition, conférences, émissions télévisées pour les enfants, articles et cours).

Ses dernières semaines l'auront mené, épuisé, *« gris ardoise et vert »*, selon le témoignage de proches, de Sapporo, au Japon, où il avait souhaité fonder un festival sur le modèle de Tanglewood (*Le Monde* daté 19-20 juillet), le Pacific Music Festival, au dernier arrêt avant l'au-delà, à Tanglewood même, où tout avait commencé, cinquante ans plus tôt, pendant l'été 1940.

A Tanglewood, donc, le 19 août 1990, Leonard Bernstein a donné son ultime concert (reproduit sur disque par Deutsche Grammophon), à bout de force. Pendant la *Septième symphonie*, de Beethoven, une quinte de toux qui dut paraître une éternité aux musiciens du Boston Symphony, le fit s'arrêter de diriger – ce que ses poumons manquant d'oxygène ne lui permettaient d'ailleurs guère de faire. Les musiciens continuèrent, jusqu'à ce que « Lenny » reprenne conscience et achève le concert.

Le soir-même, raconte son biographe et ami Humphrey Burton (*Leonard Bernstein*, Doubleday, 1994, le plus complet et le plus juste des livres consacrés au musicien américain), il rentrait à New York, en limousine, fumant comme un pompier. Le 14 octobre, à 18 h 15, il mourait d'une infection pulmonaire cancéreuse. Il aurait eu quatre-vingts ans cet été, le 25 août.

Huit années après sa mort, l'activité de l'exubérant musicien ne semble en rien tarie. Amberson Enterprises (*lire ci-dessous*) travaille toujours à plein temps pour le patrimoine artistique de Bernstein. Sony classical réédite l'intégralité de sa discographie pour CBS. Deux livraisons ont déjà été effectuées en France. Les bacs des disquaires new-yorkais sont déjà garnis d'une troisième série, passionnante (150 titres seront en tout publiés). Deutsche Grammophon s'apprête à rééditer ses Mahler avec le Philharmonique de Vienne. Le Festival du Lincoln Center de New York n'est pas en reste et rend hommage à la partie la moins connue de la production musicale de Bernstein : les symphonies mais aussi et surtout la musique de chambre, dont quelques inédits (*lire ci-dessous*), et son ballet *Dybbuk*, écrit pour Jerome Robbins et jamais donné en version de concert.

Le site Internet (www.leonard-bernstein.com) mis en place par sa fille Nina est l'un des plus inventifs qu'on puisse consulter sur le Web. On peut aussi y acheter par correspondance le disque – introuvable dans le commerce mais édité par le New York Philharmonic – du concert mythique du 14 novembre 1943, lorsqu'il remplaça au pied levé Bruno Walter indisposé.

OFFICIELLEMENT « MUSICIEN »

Cet hommage new-yorkais aurait comblé Bernstein, car, au-delà du *« musicien »* (terme qu'il a toujours tenu à inscrire sur son passeport), il salue le compositeur et sa production la moins exposée, la moins populaire. La plupart des observateurs s'accordent à dire que les airs les plus célèbres de ses comédies musicales resteront comme des classiques inoubliables, *Maria* ayant déjà accédé au même statut que le *Summertime* de Gershwin. Mais Bernstein souffrait qu'on ne le considérât point comme un « vrai » compositeur de musique « sérieuse ». Une semaine avant sa mort, il confiait à Mark Taylor, son dernier compagnon : *« Ma crainte la plus évidente est qu'on se souvienne de moi, s'il se peut, moins comme compositeur qu'en tant que chef d'orchestre... »* Il était temps de donner tort à ces doutes pré-posthumes. Bernstein en avait rêvé, New York l'a fait.

Renaud Machart

Harry Kraut, celui en qui « Lenny » avait confiance

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Au coin de la 62[e] Rue et de Central Park West se trouvent les bureaux d'Amberson Enterprises, l'agence dirigée par Harry Kraut, qui, en 1972, prit en charge les affaires de Leonard Bernstein : ses contrats, son *planning* (avec, en particulier, la délicate répartition des mois de direction d'orchestre et ceux consacrés à la composition). Kraut fut celui qui produisit les concerts filmés de Bernstein – peu fréquents aux Etats-Unis en raison d'accords syndicaux très contraignants –, négocia de nouveaux contrats discographiques (le passage de CBS à Deutsche Grammophon, après un court passage chez EMI) et aida à la structuration de sa carrière internationale.

Harry Kraut était-il un manager comme les autres ? *« Avec Lenny, c'était une confiance parfaite. Nous nous occupions de tout. Il ne savait pas ce qu'il avait sur son compte en banque et il était parfois très amusant de l'entendre demander au téléphone les dépenses qu'il pouvait se permettre... »* Craig Urquhart, en charge aujourd'hui du département promotion et relations publiques d'Amberson Inc., fut son dernier assistant et l'un de ceux qui l'ont soutenu en ses ultimes heures. *« Je l'ai rencontré en 1976. J'ai voulu lui montrer la musique que j'écrivais alors, et il a été très encourageant. Je le suivais partout, ma tâche était de veiller aux détails pratiques, mais aussi, par exemple, à reporter les coups d'archet et ses indications sur les parties d'orchestre. Lenny avait l'habitude de fournir son propre matériel d'orchestre aux musiciens. »*

« UN CÔTÉ MULTI FACETTES »

Chacun des nombreux membres de son entourage amical et professionnel semble avoir connu intimement Bernstein : *« Ce qui était incroyable avec Lenny,* se souvient Harry Kraut, *c'est qu'il pouvait laisser dix impressions différentes à dix personnes persuadées de l'avoir connu intimement et avec lesquelles il était également sincère... Chacun avait une vision différente du personnage, et elle était en général juste ! Ce côté multi facettes était fascinant. »* Urquhart confirme : *« Le dernier concert à Tanglewood fut une épreuve terrible. Je l'ai rejoint le soir même, à son domicile, au Dakota. Il s'était changé, et attendait, habillé de clair, absolument métamorphosé. J'étais stupéfait. »*

Le bureau Amberson se consacre à plein temps à Bernstein. Il gère, en accord avec le Leonard Bernstein Estate, les trois enfants et quelques conseillers artistiques (Jack Gottlieb, Michael Barrett), le patrimoine artistique du musicien. Dans une pièce attenante, Charles Harmon travaille à la mise au point de pièces inédites, inachevées, surveille et réalise des gravures, supervise les éditions nouvelles pour chant et piano (comme celle d'*On the Town*, dont Broadway prépare une nouvelle production). Bernstein musicien est toujours sur tous les fronts.

R. Ma.

Un musicien méconnu

Leonard Bernstein révélé par l'écoute de ses « chutes »

BERNSTEIN INCONNU (« The Unknown Bernstein ») : pièces pour piano, mélodies et chansons, « Variations on an Octatonic Scale », « Halil », « Trois Méditations ». Michael Barrett (piano et présentation), Amy Burton (soprano), Carter Brey (violoncelle), Paula Robinson (flûte), James Baker et Maya Gunji (percussions), Alice Tully Hall, le 20 juillet. Lincoln Center Festival, New York (Etats-Unis), jusqu'au 26 juillet, 00-1-212-721-6500.

NEW YORK
de notre envoyé spécial

On le savait. Leonard Bernstein avait *le* don, un don officiellement méprisé par beaucoup de ses collègues mais qui en ferait crever de jalousie plus d'un : le sens mélodique, celui qui fait qu'on se remémore ses airs, que les jazzmen, les divas ou les simples passants les sifflent, les chantent, les jouent *dans le monde entier.*

On le savait et on en est davantage persuadé à l'écoute des « chutes » d'un Bernstein qui ne jetait rien, écartait mais conservait. Il disait : *« Ne jetez rien ! Conservez-le. Vous finirez par lui trouver un usage »*, rappelle le pianiste Michael Barrett. Ce dernier a rassemblé des œuvres rejetées, restées à l'état de manuscrit, des morceaux pour piano de jeunesse, des versions peu connues de pièces jouées d'habitude avec orchestre (les *Trois méditations* pour violoncelle, extraites de *Mass*, *Halil*).

DES « PETITS RIENS »

On comprend, à l'écoute de deux chansons non conservées dans *On the Town* ou dans *West Side Story*, ce qui les différencie de celles qui sont aujourd'hui les succès que l'on sait. C'est rien, presque rien, mais, ce *presque rien fait toute la différence.* Pour autant, la musique, l'invention spontanée, le charme de l'instant y sont indéfectiblement présents. Bernstein adorait écrire des billets, des poèmes, des préfaces, mais il aimait rendre hommage en musique à l'occasion d'un mariage, d'un anniversaire. Et chacun de ces « petits riens » dit beaucoup.

Il y a aussi deux plats de résistance, deux pièces plus connues, plus consistantes : les *Trois méditations*, rendues populaires par Rostropovitch, et *Halil*, joué lundi 20 juillet au Lincoln Center, en présence de la famille et des amis du compositeur, dans une transcription très bien sonnante pour flûte solo, piano et deux percussionnistes. Dans cette pièce (commandée par un flûtiste israélien mort au combat) en particulier, Bernstein fait entendre un autre don, plus spécial que le premier, moins indispensable sans doute, mais qui sauve une esthétique qu'on pourrait croire trop composite : comment le passage d'éléments atonaux à une mélodie à l'allure de ballade mélancolique, de moments rythmiques asymétriques presque folkorisants à des douceurs extatiques s'opère-t-il avec un naturel aussi dévastateur ? Par quel charme fonctionne-t-il alors que chez *d'autres il paraîtrait vulgaire et* convenu ? Le mystère de Bernstein-*Protée* y est entier, mais la tenue de la musique de Bernstein exige que ses interprètes soient excellents.

C'est le cas de Michael Barrett. Ce proche de Bernstein donne à chacune de ces pièces son poids, sa densité, son ton. En quelques instants, il faut substituer un paysage à un autre, sans grossir le trait ni donner dans la mignardise. Malgré une sonorité un rien mince, le violoncelliste Carter Brey fait oublier les sortilèges de la version orchestrale de ces « bonnes feuilles » de *Mass.*

La jeune soprano Amy Burton, qui vient de remporter un grand succès à la scène dans une production du *Falstaff* de Verdi, au Glyndebourne américain, le festival de Glimmerglass, chante parfaitement ces « faces B » de succès plus célèbres. Sa voix *fruitée, son timbre* exquis, sa parfaite distinction de musicalité et de diction en font une artiste attachante, touchante, servant avec émotion cette musique de Bernstein.

R. Ma.

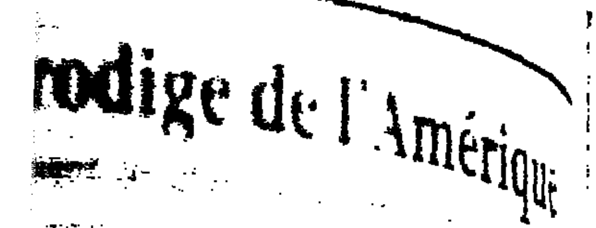
LA PHOTOGRAPHIE DE JELLEL GASTELLI

RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE, ARLES



Extrait de la Série blanche
« Sans titre », 1986
Exposition : « Cultes intimes »

JELLEL GASTELLI
Né, en 1958, à Tunis, Jellel Gastelli vit actuellement à Paris. En 1996, il présenta au Musée Guggenheim une exposition intitulée « African photographers 1940 to present » (les photographes africains de 1940 à nos jours). Son travail a été publié, en 1998, par Eric Koelherdans dans l'ouvrage « En Tunisie ». De nombreuses expositions, personnelles ou collectives, lui sont consacrées à partir de 1995.



Le soin enragé de Phil Woods

Bayonne/Jazz. Le saxophoniste participait, avec son big band, à Jazz aux remparts

MICHEL SARDABY, PHIL WOODS, Jazz aux remparts, Bayonne, le 18 juillet.
Prochains concerts : Daniel Huck, Marva Wright, Jimmy McGriff/Hank Crawford, le 21 ; John Mayall, Blues Brothers Band, Ray Charles, le 22. Tél. : 05-59-59-07-27.
Phil Woods Big Band, à Antibes-Juan-les-Pins (avec Johnny Griffin), le 22 ; à Pescaca, le 24 ; à Saint-Sébastien, le 25.

BAYONNE
de notre envoyé spécial

Le tout, dans les festivals, c'est de calculer son cap, son équation, le jeu des possibles. Jazz aux remparts n'est pas d'une folle intrépidité. Les amateurs d'un certain mythe du jazz y viennent dîner de *piquillos* (piments farcis), de *chipirones* et d'*axoa* (sauté de veau) dans la verdure des glacis. Autant viser la soirée avec le pianiste Michel Sardaby en solo – plaisir d'écoute rare, soleil léger et Steinway de luxe –, lequel est nettement moins prophète en son pays qu'à New York ou à Tokyo, et le saxophoniste Phil Woods en big band.

D'une façon générale, la figure de l'organisateur de festival est assez méconnue. Dommage. Elle est en général d'une complexion très piquante. Certains sont musiciens (Didier Levallet à Chuny). D'autres jouent de la musique : Claude Nobs à Montreux (harmonica), Guillaumont à Marciac (il accompagna Ringo Willy Cat), Burrucoa à Bayonne (trompettiste). Pas mal chantent faux.

Ceux qui jouent de la musique ont un attachement spécial pour les musiciens. Ce ne doit pas être commode d'inviter Phil Woods en big band, dix-huit musiciens, les cachets, les tracas, les voyages, les chambres... Luxe de grand festival. Mais comme les grands sont souvent simplement gros, c'est un luxe idiot, parce qu'on n'écoute pas l'orchestre. A peine, par subsistance passive, l'entend-on. D'où l'intérêt de sa présence à Bayonne.

Ne cherchez pas dans les revues et dictionnaires, vous ne lirez jamais, à deux ou trois noms près (Bill Charlap, piano, Jeff Galindo, trombone, Brian Lynch, trompette), ceux du big band de Phil Woods. Ce ne sont pas des starlettes (l'ego emplumé), ce sont des musiciens (l'égalité fraternelle) des sax en tant que section, c'est justice. Chaque thème est l'occasion d'une vérité d'exécution, d'un feu d'artifice qu'on entend rarement en festival. Lui, à l'alto, il lance chaque note comme pour faire trembler les flèches de la cathédrale. Chaque chorus comme si sa vie en dépendait. Chaque geste comme une élégance moqueuse. Après tout, disait le regretté Guy Lafitte, à qui il rend hommage, réintitulant son *Good Bye Mr. Evans* en *Au revoir Monsieur Lafitte !*, « *ce n'est que du jazz* ». Puisque ce n'est que du jazz, autant le jouer comme des dieux.

LE PÈRE POURRUT

Avec l'âge (il est né à Springfields, Massachusetts, en 1931), avec la casquette du joueur de base-ball qu'il eût préféré être – mais il fallut qu'il tombât sur Charlie Parker et Lennie Tristano... –, il ressemble de plus en plus au père Pourrut (prononcer Pourrut), ce digne homme qui, à la fin des années 40, poinçonnait les billets en gare de Bayonne, à ce point mangé par sa mission qu'un jeudi matin, apercevant son épouse à la bourre ruser dans la file d'attente pour ne pas rater le train de Saint-Jean-de-Luz, où l'attendait sa sœur, dans l'espoir réprouvable de quelque piston matrimonial – vingt-sept ans de mariage, parfois, ça crée des liens –, lui lança un terrible « *A la queue, Madame !* » qui la laissa – comme à chaque fois que l'on voit de ses yeux son mari tomber raide fou dans une gare – pantoise, clouée, à peine capable de bredouiller : « *M'enfin ! Bégnat !* » (il s'appelait Bernard, ce qui, en gascon comme en basque, se dit Bégnat), avant de s'entendre rétorquer, d'une moustache terrible qui faisait tressauter de ses pointes la casquette du père Pourrut : « *Il n'y a pas de Bégnat ici, Madame !* »

Tout cela pour dire qu'avec le big band de Phil Woods c'est exactement le cas. Phil Woods met à l'art de la scène et de l'alto (de la clarinette aussi, sur un thème de Benny Carter) et, surtout, de l'orchestre (les arrangements solaires sont de lui, tous) cette passion, ce soin enragé, cette intégrité. Plus, tout de même, la capacité d'invention et de déchaînement, le rire dramatisé qui, d'une certaine façon, distinguent l'art du jazz de l'art ferroviaire. A voir absolument.

Francis Marmande

Le siècle dans une anthologie d'œuvres sur papier

Nîmes/Art. Un choix et un accrochage exemplaires d'encres, crayons, gouaches ou aquarelles tirés des collections du Musée national d'art moderne

AU FIL DU TRAIT, DE MATISSE À BASQUIAT, Carré d'Art, 30 000, Nîmes. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures. Entrée : 26 F. Jusqu'au 27 septembre. Tél. : 04-66-76-35-35.

NÎMES
de notre envoyé spécial

Le Musée national d'art moderne n'a jamais été aussi présent que depuis qu'il est fermé, pour cause de rénovation du Centre Pompidou. A travers le pays, des œuvres circulent. Dans cette distribution, Nîmes a reçu une anthologie d'œuvres sur papier tirée des collections du Cabinet d'art graphique. Sachant que l'inventaire atteint à peu près quinze mille numéros, choisir était un délice et un supplice.

Plusieurs méthodes pouvaient servir : ne conserver que les chefs-d'œuvres estampillés tels depuis longtemps, élire une période ou un mouvement, privilégier quelques artistes, essayer des regroupements. Ce dernier moyen a été employé. Il l'a été fort bien, parce que les voisinages sont instructifs sans être ni contraignants, ni simplificateurs. Le principe est affirmé dès la première salle. Elle contient des encres, des crayons, des gouaches, des aquarelles qui ont la nature pour sujet, avec une dominante végétale fortement sensible, en dépit de la vache blanche de Dubuffet. Matisse trace des feuilles au pinceau, Mondrian crayonne des abrisseaux entrelacés, Rouan suggère la prolifération des plantes, Dezeuze rêve « *la vie amoureuse des plantes* », le cerf géométrique de Klee glisse entre des sapins et des carrés de couleurs.

Aucun rapport en dehors du motif naturel ? Pas si sûr. Non qu'il y ait des comparaisons ou des filiations convaincantes à établir, en dehors de celles qui attachent Kelly et Dezeuze à Matisse. La leçon serait tout autre, du côté du sentiment de la nature lui-même – proximité ou distance. La thèse pourrait être celle-ci : la civilisation moderne, urbaine et technicienne, ne favorise pas l'intimité de l'homme et des éléments premiers. Pour preuve les branches sur fond d'immeubles de Mondrian et l'annotation pseudo-savante et latine du Klee, « *cerv.* ». Cette distance peut aller jusqu'à la stylisation extrême, qui ne conserve de la palme qu'une ligne flottante, et à l'ironie à la Dubuffet, qui se joue des stéréotypes. Elle peut pousser, par réaction, à rechercher un contact d'autant plus étroit et physique qu'il a été jusque-là retenu et frustrant. Rouan dessine l'enfouissement, où se perdre. Dezeuze fait l'éloge de la fertilité, feuilles à forme de sexes féminins, tiges enflées, bourgeonnements. Si figurait dans les collections un dripping sur papier ou carton de Pollock, c'est là qu'il faudrait le mettre.

SIX SALLES, SIX SUJETS

Il y six grandes salles dans l'exposition, quelques-unes flanquées de cabinets plus petits. Il y a par conséquent six sujets, la nature donc, le visage et le corps de l'homme, la lettre et sa prolifération dans la ville, l'abstraction comme recherche d'un ordre caché du monde, l'histoire comme désordre et comme désastre, la liberté de la création enfin. Ces parties reposent sur des juxtapositions d'œuvres, parmi lesquelles de très célèbres et d'autres qui ne sont que très rarement présentées par le musée. Artaud, Braque, Delaunay, Kandinsky, Masson, Matisse, Picasso tiennent la place qui leur est due. Kupka, Pevsner, Bishop, Wols y sont représentés mieux que d'ordinaire, ce qui n'est que justice. Contemporains, Rosemarie Trockel, Francesco Clemente ou Christian Boltanski sont là afin que les visiteurs sachent que l'histoire du dessin se poursuit.

Mais, plus que le brillant de la distribution, importe l'intelligence de l'accrochage. Le chapitre « visages et portraits » est particulièrement réussi grâce à Basquiat, Gasiorowski, Dubuffet ou Marlene Dumas. L'ensemble Kupka, Newman, Soulages, Marden conjugue cohérence et dynamique. Il est bien de placer sur les mêmes murs Zoran Music et Leon Delarbre, Henri Michaux, Olivier Debré et Wols – sous le signe de l'insoutenable, qui n'est pas l'irreprésentable. Là encore, aucune proximité formelle, pas même entre Wols et Michaux. Mais une exigence commune, qui est aussi, au même moment, celle de Picasso dans *Le Charnier* et celle de Fautrier dans les *Otages* : il faut que les arts répliquent à la barbarie, faute de quoi ils perdront jusqu'à leur raison d'être. Répliquer ne signifie pas nécessairement représenter, ni symboliser. Il faut que l'œuvre rende sensible, qu'elle appuie où ça fait mal. De cela, l'exposition témoigne exactement, avec une force de conviction qui fait d'elle bien plus qu'une belle anthologie.

Philippe Dagen

Martinique et Afrique, les voix noires en off

Avignon/Théâtre. Deux pièces qui jouent l'entremêlement

LES DÉCONNARDS, de Koffi Kwahulé. Mise en scène : Sidiki Bakaba et Koffi Kwahulé. Avec Sidiki Bakaba. CHAPELLE DU VERBE INCARNÉ, 21, rue des Lices, Avignon. Tél. : 04-90-27-09-60. 60 F et 90 F. A 12 h 15, jusqu'au 2 août.
LES PORTEURS D'EAU, de Philippe Pelen. Mise en scène : Philippe Pelen. Avec Bacari Ahmadi, Fabrice Andriamilantonirinason, Thierry Moucazambo, Jean-Christophe Patin. BIG BANG THÉÂTRE, 18, rue Guillaume-Puy. Tél. : 04-90-27-12-71. 60 F et 90 F. A 16 h 15, jusqu'au 2 août.

AVIGNON
de notre envoyé spécial

Il n'y avait pas dix personnes, l'autre midi, dans la chapelle dite du Verbe incarné. Un outre-mer à dominante martiniquaise (Aimé Césaire, Patrick Chamoiseau, Julius Amédée-Laou), dont l'horizon s'étire sans distorsion jusqu'à la Côte-d'Ivoire de Koffi Kwahulé... Et c'est tant mieux, même si nous n'étions pas dix devant la mansarde parisienne occupée par Monsieur (Sidiki Bakaba), Ivoirien, tout juste doté du nécessaire (lit de camp, butane, radiocassette) et de l'essentiel (costard, cravate, manteau en poil de chameau et feutre de milord).

Monsieur vit seul. Avec un fantôme d'invité qui pourrait venir de son village natal, celui des *Déconnards*. Chacun a gardé un pied dans sa case et mis l'autre dans sa piaule. Pas facile de faire le grand écart, entre les sorts jetés et les rappels de l'EDF. Ces démons à double face, Monsieur les porte, les prie, les insulte, et finirait par étouffer sous le nombre s'il n'y avait le football.

UN MATCH EN MALINKÉ

Le grand écart est celui de la langue, du pipicaca élémentaire au discours à la nation-village, chargé de ces mots rares qui flambent dans une bouche africaine. Quelquefois, le malinké reprend le dessus. Rien de plus facile alors que de dribbler Pelé, déborder Ronaldo et finir par transpercer l'invincible Yachine. N'importe qui comprend un match en malinké, à condition de disposer d'un interprète de première force. Sidiki Bakaba, par exemple.

Au Big Bang Théâtre, en revanche, l'Afrique joue à guichets fermés. L'Afrique, et non pas l'île de la Réunion, bien que le Théâtre Talipot en soit issu. Question de rythme et d'époque. Car *Les Porteurs d'eau* se réclament d'une sorte de continent originel (ce pourrait être Madagascar, dont les polyphonies viennent hanter la scène), où l'eau naît, court, meurt, avant de renaître ailleurs sans fin. Un théâtre du « *Au commencement...* », entre mythe et conte, pour qui la guerre de l'eau (et non celle du feu) a su affirmer l'homme collectivement. L'homme dansant.

L'eau est rendue visible par une plante, le bambou, qui dit le miracle de la baguette du sourcier, le canal où le liquide circule, le récipient qui l'attend. Il est la canne qui fait sortir l'homme de la quadrumanie, il décline et rythme les sinuosités du récit-fleuve, devient perche de navigation, trompe musicale. Le bambou est servi par quatre officiants sans faiblesses, hautement différenciés, qui portent leurs personnages dans le groupe, jusqu'au point où le masculin et le féminin s'emmêlent, comme l'enfance et le troisième âge, avec un sens plastique confondant, y compris dans la préciosité.

Jean-Louis Perrier

HORS CHAMP

■ **MUSIQUE : les 14es Francofolies de La Rochelle,** qui se sont terminées samedi 18 juillet, ont accueilli 44 000 personnes contre 54 900 en 1997, selon le bilan communiqué par les organisateurs. La conférence de presse du directeur de la manifestation, Jean-Louis Foulquier, qui clôt habituellement le festival, a été annulée à la dernière minute sans explications. La direction du festival évoque, « *parmi les raisons du manque de public* », « *l'effet retard Coupe du monde, le mauvais temps* ». L'édition 1997 des Francofolies s'était déjà traduite par une baisse de la fréquentation de 10 % entraînant un déficit de 500 000 francs.

■ **CINÉMA : Léon Desclozeaux a dû interrompre** depuis le 7 juillet la réalisation de *Chittagong, dernière escale*, son matériel de tournage ayant été saisi et l'équipe française priée de ne pas quitter son hôtel, et ce malgré un accord de partenariat conclu avant le début du tournage entre la société française Zeaux-production et les autorités de Dacca. Pour le réalisateur, ce film, la première production européenne tournée entièrement au Bangladesh, apparaît « *comme un enjeu politique entre adversaires au sein du gouvernement* » et « *l'ambassade de France à Dacca semble impuissante à débloquer la situation* ». – (AFP.)

■ **ART : l'Etat vient d'acquérir une grande stèle bouddhique** pour le Musée Guimet, qui rouvrira au début de l'an 2000. Cette stèle votive bouddhique en marbre blanc date de l'époque de la dynastie des Qi du Nord (550-580). – (AFP.)

Les gymnastiques spirituelles

Pierrefonds/Théâtre et musique. Un programme qui revisite effrontément l'histoire des arts et de l'architecture

PIERREFONDS
de notre envoyé spécial

Somme toute, Richelieu avait bâclé son travail de démantèlement. Il reste assez de forts et de châteaux debout en France pour mettre en transe, l'été venu, tous les amateurs de vieilleries. Car, dans la sauce profuse des sons et lumières, toutes les époques ont tendance à se fondre, unifiées par une sorte de patois qui fait office de vieux « françoué », rassemblant dans un seul élan les quincailleries gauloises ou celtes, les gentes dames aux chapeaux pointus, les galipettes de cape et d'épée et des batailles où les populations ravies jouent à se faire étriper.

Dans cet attendrissement général, tout n'est pas de la même eau. On le voit bien à Pierrefonds (Oise), étape-clef d'un pèlerinage à travers les hauts lieux de l'interprétation historique. Départ : Disneyland et son château de la Belle au bois dormant, modèle éprouvé de flirt infantile avec des poupées médiévales plutôt gonflantes. Arrivée : le Haut-Koenigsbourg, coquette forteresse teutonne entre Strasbourg et Colmar, restaurée au début du siècle par l'architecte Bodo Ebhardt.

Pierrefonds organise depuis neuf ans un festival qui pourrait recevoir la palme de l'imagination. Vu le décor, Gilbert Langlois, son directeur, n'avait pas tellement le choix. Modèle théorique pour le Haut-Koenigsbourg, la restauration du château, entreprise en 1857 par Viollet-le-Duc, n'a jamais eu bonne presse. Exalté par l'application aux structures féodales de la dimension impériale, Eugène se sentit pousser des ailes et prit de notables libertés à l'égard de l'histoire des ruines. Attitude qu'il devait théoriser en 1866 : restaurer un édifice, écrivit-il alors, « *c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé* ».

Il n'y a qu'en matière d'architecture que cette façon d'interpréter l'état originel puisse faire scandale. Mais il est vrai qu'au théâtre, au cinéma, au concert l'interprétation est rarement irréversible. Permettre tous les écarts de l'imagination, ou simplement de sensibilité, par rapport à des originaux, réels ou supposés, c'est cela le fil conducteur du Festival de Pierrefonds : *Le Maître et Marguerite*, « d'après » Boulgakov (mercredi 22 juillet), *Le Cas Woyzeck*, « d'après » Büchner (samedi 25 juillet), l'un et l'autre vus par Didier Carette, ou encore *Un Cid* « d'après » Corneille (samedi 8 août), par les marionnettes de glace d'Emilie Valentin.

En 1961, André Hunebelle avait sorti son *Miracle des loups*, sorte de western médiéval dans lequel Jean Marais, refusant de passer par la porte, faisait éclater les vitraux des églises comme de vulgaires vitrines de saloon. Tout médiéval qu'il soit, ce *Miracle* était le remake d'un incunable cinématographique encore plus beau – quoique muet – selon les spécialistes, tourné en 1924 par Raymond Bernard. Dans le rôle de Beauvais assiégée, la belle Carcassonne, sévèrement ressemelée elle aussi par Viollet-le-Duc. Et, à la place des voltiges de Jeannot ou du joli ballet des loups anorexiques, des scènes à grand spectacle avec plusieurs milliers de figurants.

Dans la cour d'honneur du château, samedi 18 juillet, était projetée ce *Miracle des loups*, accompagnée d'une adaptation pour quatre mains (1996) de la partition d'origine pour grand orchestre, signée Henri Rabaud. Carcassonne à Pierrefonds, Bernard après Hunebelle, deux pianos pour un orchestre, voilà bien un exemple de ces gymnastiques spirituelles discrètement suggérées par Gilbert Langlois pour réchauffer les pèlerins de l'Oise.

Frédéric Edelmann

★ **Renseignements et réservations : 03-44-42-80-00. Jusqu'au 8 août.**

TROIS QUESTIONS À...

PARK KWANG-SU


D.R.

1 **Avec votre confrère coréen, le cinéaste Jang Sun-woo, et le réalisateur taïwanais Tsaï Ming-liang, vous êtes à Avignon pour présenter des films de vos deux pays, en écho aux spectacles de mêmes origines invités par le Festival. Que pensez-vous de ce rapprochement entre cinéma et arts de la scène, et entre Taïwan et Corée du Sud ?**

Le rapprochement entre les différents moyens d'expression est fécond, il aide le public occidental à avoir une vision moins schématique de nos cultures. Je ne suis pas seulement venu présenter les films mais aussi assister aux spectacles : le cinéma s'enrichit en fréquentant les autres arts. Il se trouve d'ailleurs que Tsaï, Jang et moi avons pratiqué le théâtre ou la danse avant de devenir cinéastes. Le rapprochement entre Taïwan et Corée est lui aussi bénéfique : ces deux pays ont des histoires récentes comparables, vis-à-vis des grandes puissances (Japon, Chine, Etats-Unis) auxquelles ils ont eu affaire, et du fait du développement économique ultrarapide qu'ils ont connu. Trop souvent en Occident, Asie signifie seulement Chine continentale et Japon.

2 **La Corée du Sud a connu récemment deux événements majeurs : l'élection d'un candidat démocratique à la présidence et la crise économique. En quoi cela influence-t-il le cinéma coréen qui, à Berlin et à Cannes en 1998, a été très remarqué ?**

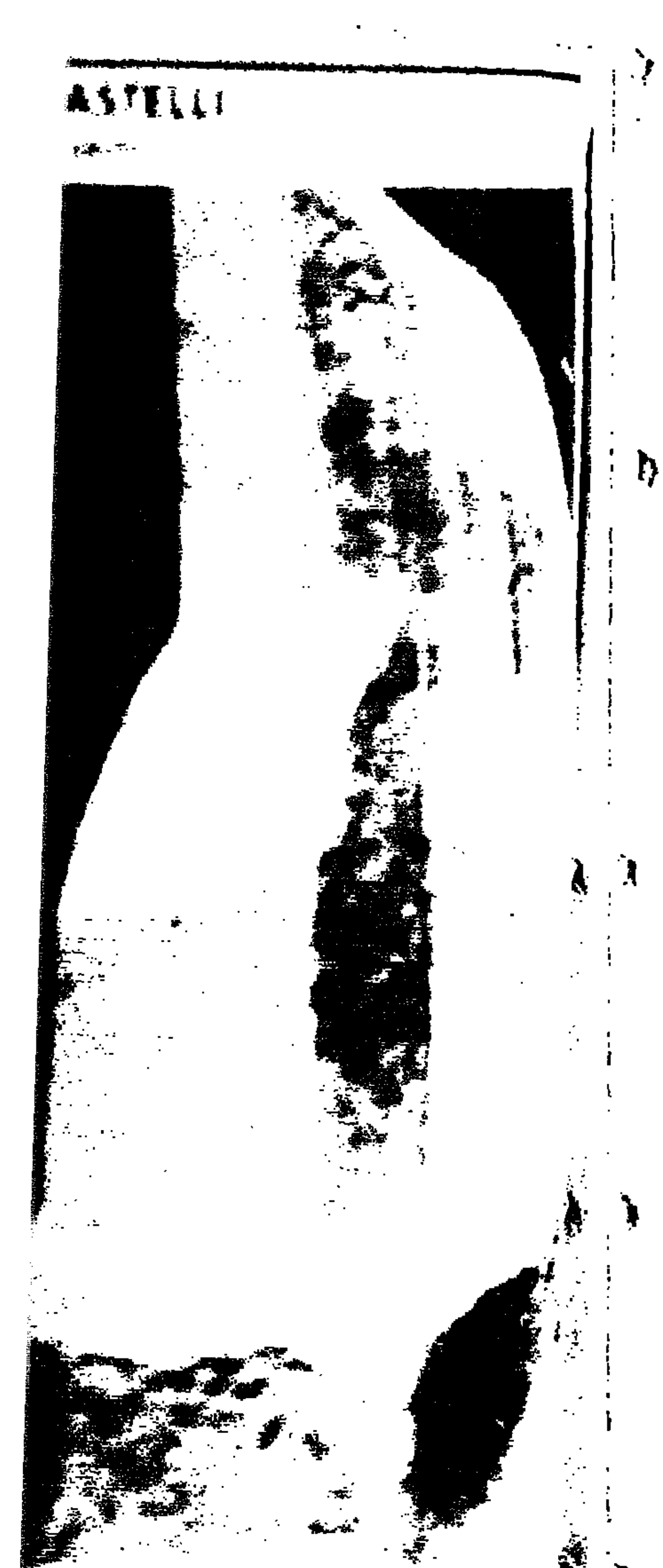
L'élection de Kim Dae-jong a été suivie d'un assouplissement considérable de la censure. Et le nouveau gouvernement met en place des systèmes d'aide au cinéma, sur le plan financier et sur le plan culturel. Il est possible que la crise, elle aussi, s'avère bénéfique : en rendant plus chère l'importation des films américains du fait de la hausse du dollar, elle a libéré de l'espace pour les films coréens. Elle donne aussi la possibilité à des films d'autres origines d'être montrés, notamment des films français si on fait l'effort de les amener jusque chez nous. Plus profondément, elle nous aide à mettre en question notre système de développement.

3 **Cette crise ne remet-elle pas aussi en cause l'investissement dans le cinéma des chaebols, ces grands trusts qui avaient commencé de s'y intéresser ?**

Il est vrai que Hyundai et Daewoo ont fait machine arrière pour se recentrer sur leurs activités traditionnelles. Mais Samsung a au contraire adopté une politique volontariste, faisant de la production une de ses priorités. Et CJ, qui a gagné beaucoup d'argent en construisant un multiplexe, a décidé d'en implanter d'autres.

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

★ **« Cinémas d'Asie », cinéma Utopia, 4, rue des Escaliers-Sainte-Anne, Avignon. Jusqu'au 4 août. Tél. : 04-90-82-65-36.**



La musique occupe la première place dans les loisirs des jeunes

Un foyer français achète en moyenne 5,5 albums par an, soit presque moitié moins qu'un foyer américain

Dans un document coédité par le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) et le magazine professionnel *Musique info hebdo*, un sondage Louis Harris/SNEP réalisé en 1996 sur un échantillon national représentatif de 1 103 personnes révèle que 86 % des jeunes âgés de quatorze à dix-huit ans classent l'écoute de musique en tête de leurs activités de loisir, devant le cinéma et les sorties en boîte de nuit.

LE SYNDICAT national de l'édition phonographique (SNEP) vient de publier une brochure intitulée « L'économie du disque 1998 », en collaboration avec le magazine *Musique info hebdo*. Illustré de nombreux tableaux et graphiques, ce document de cent dix pages brosse un panorama de l'industrie du disque en France et dans le monde et donne des indications précieuses sur la diffusion et la consommation de la musique : ce secteur aborde une période charnière de son histoire, comme l'a rappelé récemment Paul-René Albertini, président du SNEP (*Le Monde* du 16 juillet).

Un sondage Louis Harris/SNEP réalisé en 1996 sur un échantillon national représentatif de 1 103 personnes révèle que la musique occupe la première place dans les loisirs des Français. 86 % des jeunes âgés de quatorze à dix-huit ans classent l'écoute de musique en tête de leurs activités de loisir, devant le cinéma et les sorties en boîte de nuit (68 %), le sport (56 %) et la télévision (48 %). Ces jeunes dépensent 400 francs par an pour la musique. 64 % des achats sont le fait des moins de trente-cinq ans. L'écoute d'un titre à la radio, en particulier sur les radios musicales format jeune (Skyrock, NRJ, Fun, Europe 2...), est la motivation principale d'achat. Si l'on achète ses disques dans les magasins spécialisés (FNAC, Virgin), c'est en raison de la variété du choix. Les achats dans les hypermarchés sont motivés par la proximité du domicile.

45 % des ventes d'albums se concentrent sur les quatre derniers mois de l'année (records à Noël), juillet étant la période la plus creuse (5 %). Selon un sondage IFOP effectué dans un pannel de magasins vendant des disques, les ventes s'étalent sur la semaine, mais sont plus importantes le samedi (24 %), le mardi (19 %) et le mercredi (17 %). D'après l'Insee, souligne le SNEP, *« le disque a été le plus raisonnable des produits culturels puisque son prix a évolué de façon extrêmement modérée par rapport aux autres biens et services »*. 80 % des albums publiés en France, poursuit le SNEP, *« sont déficitaires, puisque le point mort d'un CD de chanson française se situe à 70 000 exemplaires. Or, dans le marché actuel, une vente de 30 000 exemplaires est déjà une bonne performance »*. Le prix de revient d'un disque se décompose généralement ainsi : 18 % du prix de gros est versé à l'artiste (davantage pour les vedettes), 9 % aux auteurs, compositeurs, éditeurs, 21 % pour les frais de distribution, 13 % pour la publicité et la promotion, 14 % pour la fabrication, auxquels s'ajoutent les impôts, taxes et frais généraux. On remarquera à cette occasion la moindre rentabilité du CD deux titres, qui supporte des frais fixes importants, pour un prix de vente bien inférieur à celui des albums.

En 1997, 3,669 milliards d'albums, dont 2,2 milliards de CD, ont été vendus dans le monde. L'Europe est le premier marché mondial (31,6 % des ventes, contre 31,3 aux Etats-Unis). Un foyer français achète en moyenne 5,5 albums par an, soit presque moitié moins qu'un foyer américain (9,5). Le marché du disque en France, le cinquième du monde par pays après les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, a enregistré une progression de son chiffre d'affaires de 7 % (7,4 milliards de francs HT, soit environ 12 milliards de francs TTC. Le format court (CD 2 titres) a confirmé sa forte progression (+ 52 % en valeur, + 40 % en volume), tandis que les ventes d'albums stagnent (+ 1 % et – 1 %). Les ventes de variétés (+ 7,7 %) sont entraînées par la bonne performance du secteur international (+ 11 %), plus vif que celui des variétés françaises (+ 4,6 %, un tassement surtout sensible pour les albums), qui restent cependant majoritaires (52,3 % pour les variétés francophones, contre 47,7 % pour le répertoire international, sans doute sous l'effet de la loi sur les quotas radiophoniques).

> Toutes radios confondues, Jean-Jacques Goldman a été diffusé 28 236 fois en 1997 (77 fois en moyenne par jour), suivi d'Eddy Mitchel et d'Etienne Daho

En 1988, la part du classique atteignait 14,6 %. En 1997, elle s'est effondrée à 7,3 %. Le SNEP remarque cependant que cette baisse en valeur, aggravée par la chute du prix moyen, ne recoupe pas la réalité des ventes en volume, relativement stable depuis plusieurs années (13 % en 1993, 11 % depuis trois ans).

Les meilleures ventes de single de 1997 ont été réalisées par Elton John *(Something about... Candle In The wind)*, Ricky Martin *(Un, dos, tres)*, Wes *(Alane)* et Andrea Bocelli *(Con Te Partiro)*. Pour les albums, *Romanza* d'Andrea Bocelli arrive devant *En passant*, de Jean-Jacques Goldman, *Ameno*, d'Era, et *Superflu*, de Pascal Obispo. Cinq albums, ne datant pas toujours de l'année en cours, ont dépassé le cap du million d'exemplaires vendus (*The Score* des Fugees, *Fragile*, de Francis Cabrel, la *Maxi Compil*, de la Française des jeux, *Romanza*, d'Andrea Bocelli, *Nevermind*, de Nirvana). Le nombre de diffusions radio s'élève à 2,8 millions, réalisés par 38 000 titres différents.

Le titre le plus diffusé en radio a été *Don't Speak* de No Doubt (diffusé, entre autres, 792 fois par la seule radio NRJ), suivi de *I'll Be Missing You* de Puff Daddy et *Les temps changent* de MC Solaar. Le record de diffusion sur une seule radio appartient à *Nés sous la même étoile* de IAM (1 130 fois sur Skyrock). Toutes radios confondues, Jean-Jacques Goldman a été diffusé 28 236 fois en 1997 (77 fois en moyenne par jour), suivi d'Eddy Mitchel et d'Etienne Daho (21 234), le répertoire le plus diffusé étant celui de Johnny Hallyday (163 titres).

Enfin, l'industrie discographique a dépensé 2,3 milliards de francs en publicité. 1,7 milliard va à la télévision, contre 512 millions à la radio (186 millions de francs à NRJ). 62 millions de francs ont été investis dans la publicité par voie de presse, dont 10 millions de francs aux *Inrockuptibles*, le reste se répartissant essentiellement sur *Télérama*, *Libération*, et *Diapason* (environ 5 millions de francs chacun). Les investissements pour la production et la promotion d'artistes francophones ont été multipliés par 4,3 en trois ans (96 millions de francs en 1994 ; 412,3, dont 165 sur les nouveaux talents en 1997).

Véronique Mortaigne

Cent mille spectateurs dans le no man's land breton

LES VIEILLES CHARRUES, à Carhaix-Plouguer, du 17 au 19 juillet.

CARHAIX-PLOUGUER
de notre correspondante régionale

Chapeau en équilibre, les yeux ronds passés au bleu, Charles Trenet blague, se trompe un peu dans les paroles, et donne progressivement de la voix comme porté par les applaudissements. Pendant la répétition, il a failli tourner les talons – *« ce micro est vieux, moi aussi. Mais moi je suis bon. »* Seulement, comment résister aux chaleureux encouragements de ce public-là, à ces toutes jeunes filles qui lui sourient au pied de l'immense scène, et surtout à cette foule de plus en plus compacte ? C'est un moment de grâce, au soleil enfin, entre le monument de la chanson et le public de Louise Attaque.

Quand la nuit est arrivée, même les quatre stakhanovistes taciturnes du rock français, qui collectionnent les concerts de masse dans tout l'Hexagone, se sont laissés aller à bluffer : *« Plus fort qu'aux Eurockéennes de Belfort ! »*. Devant eux, les trente hectares de l'amphithéâtre naturel de Kerampuil forment comme une moisson vibrante de dizaines de milliers de bras se balançant dans l'obscurité. Du 17 au 19 juillet, Carhaix-Plouguer (Finistère, 8 700 habitants), capitale du no man's land breton, aux confins du Finistère, des Côtes-d'Armor et du Morbihan, recevait ses invités de l'été : probablement près de cent mille spectateurs en trois soirs.

Tandis que les Francofolies de La Rochelle font grise mine, les Vieilles Charrues – lancées comme un gag en 1992 pour faire pendant aux *Vieux Gréements de Brest* – enregistrent un nouveau record. Et tout le monde de trouver cela normal dans le bourg : chaque année, le festival double au moins sa fréquentation. Résultat, il vient d'ajouter un objecteur de conscience à son équipe de... deux salariés.

DRAPEAU HAUT PERCHÉ

De toute façon, depuis que les gens du centre-Bretagne ont pu entendre, *« en vrai »*, James Brown, récupéré in extremis alors qu'il s'était égaré sur les routes normandes en 1997, plus rien ne les étonne. Les organisateurs ont, eux, tout de même été surpris de constater qu'après M. C. Solaar, Jean-Louis Aubert et The Wailers, c'est encore les Brestois de Matmatah qui enflammaient la foule tard dans la nuit. A force de faire parler de lui dans le Finistère, ce jeune groupe *« celto-rock-orientalo-reggae »* finira bien par en sortir.

C'est clair, le drapeau breton flotte haut perché au-dessus des Vieilles Charrues, qui en profitent pour présenter le lauréat de leur propre tremplin – cette année, Khaméléan : tendance celtique, évidemment – à un public jeune, majoritairement venu de la région. Samedi, comme il l'avait déjà fait au Festival de Cornouailles à Quimper, Johnny Clegg a chanté sur les cornemuses et les bombardes du bagad Kemper. Servie par une troupe sud-africaine en pleine forme, la musique n'y gagnait pas forcément grand'chose – sauf lors d'un titre accompagné par les seuls percussionnistes du bagad –, mais le bonheur des hommes au gilet brodé faisait plaisir à voir. Et la prairie de Kerampuil en redemandait.

Simple Minds, Claude Nougaro, Jane Birkin, Kent en 1997, Iggy Pop, Bernard Lavilliers, Pigalle, l'ancien meneur des Pogues Shane Mac Gowan lors de cette édition : le festival mise sur des têtes d'affiche éclectiques, des petits prix (200 francs pour une vingtaine de concerts), le bouche à oreille et une grande décontraction apparente. Succès oblige, il a bien fallu organiser un peu le camping sauvage et répondre aux journalistes, mais l'esprit des débuts souffle toujours, promet-on. Pour preuve, les 1 386 bénévoles qui s'activent dans la bonne humeur, dont un certain Dan Ar Braz... occupé à tenir une des buvettes.

Le journaliste Christian Troadec, président de l'Association des Vieilles Charrues, continue de vouloir *« faire les choses sérieusement sans jamais se prendre au sérieux »*. L'aventure est née de fêtes rigolotes qu'il organisait avec des copains, mais *« on ne peut pas préparer des courses de lits et des championnats du monde de lancer de cabans pendant vingt ans ! »* Dans ces collines bretonnes, où la perte de population tourne à l'hémorragie, Christian Troadec et les siens entonnent le couplet hélas connu de la difficulté à *« vivre au pays »*. *« En fait*, sourit-il, *les Vieilles Charrues, c'est de l'aménagement du territoire. »*

Martine Valo

SORTIR

PARIS

Musique concrète, des origines à nos jours (1948-1998)
Cinquante ans de musique concrète... C'est en 1949 que Pierre Henry rejoint Pierre Schaeffer, homme de radio et de musique, initiateur de cette expérience jusqu'alors inédite. Ensemble ils produisent *Symphonie pour un homme seul*, sur laquelle Maurice Béjart créera, en 1955, un ballet célébrissime. Cette œuvre manifeste ouvre un cycle de musique concrète proposé aux Thermes de Cluny par Paris, Quartier d'été. Neuf autres œuvres de Pierre Henry seront données dans ce même lieu jusqu'au 1er août, parmi lesquelles *Intérieur/Extérieur*, *Antagonismes* et *Une histoire naturelle ou les roues de la terre*.
Musée national du Moyen Age - Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris-5e. M° Cluny-Sorbonne. Le 21, à 20 h 30. Tél. : 01-44-94-98-00. 50 F et 70 F.

VALLAURIS

La guerre et la paix, Picasso
De 1948 à 1955, Picasso séjourne à Vallauris. C'est là qu'il décide de décorer une petite chapelle du XIIe siècle, située sur la commune, et qu'il y imagine une sorte de « sanctuaire de la paix ». A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'arrivée du peintre à Vallauris, la chapelle a été entièrement restaurée. L'exposition permet ainsi de la redécouvrir comme elle était au moment où elle fut décorée par le peintre, tandis que les nombreux dessins préparatoires présentés, accompagnés de photographies inédites prises au cours de la réalisation de l'œuvre, en retracent la genèse. L'exposition présente aussi *Massacre en Corée*, deux affiches des *Congrès pour la paix*, et le dessin pour *Le Visage de la paix*, d'Eluard.
Musée national Picasso, place de la Libération, 06220 Vallauris. Jusqu'au 5 octobre. Tél. : 04-93-64-16-05. 16,50 F et 25 F.

NICE

Voyages et rencontres de Marc Chagall (1923-1939)
Marc Chagall a séjourné à Paris de 1910 à 1913. Quand il y revient en 1923, il a déjà un nom dans la peinture et plusieurs amis dans la ville qu'il retrouve : Sonia et Robert Delaunay, Blaise Cendrars et Soutine, notamment. C'est dans cet entourage amical, après les désillusions de la révolution russe, que Chagall se remet à peindre : de 1923 à 1927, il renoue avec son passé en exécutant de nouvelles versions d'œuvres laissées à Paris avant la guerre et qu'il croyait perdues, comme *Le Marchand de bestiaux* (1922-1923). Hormis cette œuvre, l'exposition présente des peintures exécutées par l'artiste jusqu'en 1939, parmi lesquelles *Bella à l'œillet* (1925), *Bella et Ida à Peyra-Cava* (1931), *Bella au béret blanc* et *Bella dans le jardin* (1936), *Autoportrait au sourire* et *Autoportrait à la grimace* (1924-1925). Des gravures, des eaux-fortes, des illustrations de livres et les dernières œuvres parisiennes de Chagall, *Etude pour « Révolution »* (1937) et *Crucifixion blanche* (1938), dont plusieurs études peu connues, sont également présentées dans le cadre de cette exposition.
Musée national, avenue du Docteur-Ménard, 06000 Nice. Jusqu'au 5 octobre. Tél. : 04-93-53-87-20. 28 F et 38 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Amour nuit gravement à la santé
de Manuel Gomez Pereira (France-Espagne, 1 h 58).
Argent comptant
de Brett Ratner (Etats-Unis, 1 h 35).
La Ballade de Titus
de Vincent de Brus (France, 1 h 30).
Ça n'empêche pas les sentiments
de Jean-Pierre Jackson (France, 1 h 40).
Cold Fever
de Fridrik Thor Fridriksson (Islande, 1 h 25).
Les Dieux du surf
de Zalman King (Etats-Unis, 1 h 38).
Face (*)
d'Antonia Bird (Grande-Bretagne, 1 h 41).
Le Radeau de la Méduse
d'Iradj Azimi (France, 2 h 10).
Sous pression
de Craig R. Baxley (Etats-Unis, 1 h 25).
The Kingdom II (1re partie)
Film danois de Lars von Trier (Danemark, 2 h 23).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Peau-d'âne
de Jacques Demy, avec Catherine Deneuve, Jean Marais, Jacques Perrin, Micheline Presle, Delphine Seyrig, Fernand Ledoux.
Français, 1970 (1 h 40).
Epée de Bois, 5e.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Groupe Emile Dubois
Jean-Claude Gallotta : *Yume, manatsu no michi no.*
Cour du Palais-Royal, 13, rue de Rivoli, Paris 1er. M° Palais-Royal. Le 21, à 22 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 100 F.
René Urtreger Trio
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris 6e. M° Saint-Germain-des-Prés. Les 20, 21, 22, 23, 24 et 25, à 22 h 30. Tél. : 01-45-48-81-84.
Spirit of Life Ensemble
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. M° Châtelet. Le 21, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88.
Laurent De Wilde Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. M° Châtelet. Le 21, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Roomful of Blues
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. M° Château-d'Eau. 21 heures, le 21. Tél. : 01-45-23-51-41.
Pee Djin's
Péniche Makara, quai de la Gare, Paris 13e. M° Quai-de-la-Gare. Le 21, à 21 heures. Tél. : 01-44-24-09-00. 40 F.
Castafiore Bazooka
Cabaret sauvage, parc de la Villette, Paris 19e. M° Porte-de-la-Villette. 20 h 30, les 20, 21, 22 et 23. Tél. : 08-03-07-50-75. 70 F.
Christophe Bonzom
Ailleurs, 13, rue Jean-Beausire, Paris 4e. M° Bastille. Le 21, à 20 h 30. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.
Emmanuel Lods
Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9e. M° Rue-Montmartre. Le 21, à 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33.
Ju Percusion Group
Percussions taïwanaises.
Jardin du Luxembourg (kiosque), Paris 6e. M° Luxembourg. Le 31, à 18 heures. Entrée libre.
Cabaret tzigane
Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16e. M° Muette. Le 21, à 21 h 30. Tél. : 01-42-88-64-44. De 75 F à 100 F.
Boubacar Traoré
Soirée malienne.
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. M° Quai-de-la-Gare. Le 21, à 22 heures. Tél. : 01-53-82-02-04. 30 F.
Ongo Trogodé
Trompes Banda Linda de Centrafrique.
Bosquet des rocailles, parc royal, Château de Versailles (78). Le 21, à 15 heures et 17 h 30. Tél. : 01-49-87-50-50. 30 F et 50 F.

RÉSERVATIONS

Jazz à l'Hôtel d'Albret
Michael Brecker, avec Joe Calderazzo (piano), James Genus (contrebasse), Jeff Watts (batterie), le 27. **David Linx et Diederick Wissels**, avec Marc Bertaux (contrebasse), Tony Rabeson (batterie), le 28. **André Ceccarelli**, avec Sylvain Beuf (saxophone), Antonio Farao (piano), Rémi Vignolo (contrebasse), le 29. **Pierre-Louis Garcia**, avec Marc Ducret, Fabien Haimovici (batterie), Linley Marthe (guitare basse), le 30. **Richard Galliano et Michel Portal**, le 31. **Enrico Pieranunzi**, avec Hein Van de Geyn (contrebasse), Hans Van Oosterhout (batterie), le 1er. **Eric Le Lann**, avec Jean-Pierre Arnaud (batterie), Eric Legnini (piano), Rémi Vignolo (contrebasse), le 2. **Jean-Paul Céla, David Liebman et Wolfgang Reisinger**, le 3.
Hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. M° Saint-Paul. Du 27 juillet au 3 août à 21 heures. Tél. : 01-45-08-55-25 et 01-49-87-50-50. 100 F et 120 F. Dans le cadre de Paris, Quartier d'Eté.
Jesus Alemany Cubanismo
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Le 28 juillet à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.

DERNIERS JOURS

26 juillet :
La Gloire d'Alexandrie
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 01-42-65-12-73. 45 F.
27 juillet :
Max Ernst
Centre Georges-Pompidou, accès par la rue Saint-Merri, Paris 4e. Tél. : 01-44-78-12-33. 30 F.
Visions capitales
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 01-40-20-51-51. 30 F.
28 juillet :
Allegria opus 147
de Joël Jouanneau, mise en scène de l'auteur, avec François Chattot, Virginie Michaud et Georges Gagneré.
Théâtre de l'Œuvre, 55, rue de Clichy, Paris 9e. Tél. : 01-44-53-88-88. De 90 F à 240 F.
31 juillet :
Eugène Delacroix : aquarelles et lavis
Musée Eugène-Delacroix, 6, rue Furstenberg, Paris 6e. Tél. : 01-44-41-86-50. 30 F.
1er août :
Gilbert and George
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 01-42-72-99-00. Entrée libre.

هكذا من الأصل

Le monde des cadres

Directeur de l'association Savoir Livre

Notre association, fondée par les principaux éditeurs scolaires, a pour vocation d'initier études, débats et propositions sur le livre et l'éducation.

Rapportant au Président, vous aurez pour mission de mettre en œuvre les décisions de nos dirigeants. Responsable de votre budget, vous assurerez les relations aux plus hauts niveaux : cabinets ministériels et réseaux de décideurs. Vous mènerez les opérations qui contribuent à développer notre image : relations presse, événements, publication de lettres d'information, réalisation d'enquêtes et d'études sur le développement de notre marché.

De formation supérieure, professionnel de la communication, vous exercez des responsabilités dans le milieu de l'éducation, chez un éditeur ou en agence. Vous recherchez l'opportunité d'exercer vos talents de façon autonome et avec une vision globale.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 2220 à : Claude *Jacquemain - **Cursus Conseil** - 8, rue Jean Goujon* 75008 Paris.



DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

France

Rôle important de développement commercial

Marché de biens de consommation à écoulement rapide en pleine expansion — **Contrat global négociable. Flexibilité de location**

Cette Société irlandaise qui fait partie d'un Groupe important possède un catalogue de produits qui fait l'envie de ses concurrents. Avec ses marques alimentaires leaders du marché qui sont synonymes d'excellence, de qualité et d'innovation, la Société commercialise ses produits sous sa marque et marques distributeurs dans tous les grands détaillants alimentaires au *Royaume Uni et en Irlande, avec de plus un réseau de distribution* en Europe continentale et au-delà. Pour maintenir la croissance des affaires en Europe, la Société veut engager un Directeur de Développement Commercial dynamique en France dans le premier temps. Respondant au Directeur en Irlande, vous aurez pour objectif le fort développement commercial dans le secteur de détail en ciblant les grands Groupes/Hypermarchés. Ce rôle exige un individu d'une qualité exceptionnelle. Agé de 28 à 40 ans, vous demontrez actuellement de considérables réussites dans votre rôle de dirigeant commercial où vous assumez des responsibilités de profit de préférence d'un marché commercial ou de biens de consommation à écoulement rapide. Une expérience significative des clients clefs/nationaux dans le secteur de détail constitue une condition préalable. De profondes connaissances du secteur alimentaire sont, bien entendu, souhaitées. *Vous êtes un véritable homme de terrain et possedez un talent de communication et de négociation.* Votre excellente présentation va de pair avec le ressort et l'énergie pour réussir des challenges et conquérir une place dans ce marché dynamique. Une excellente maîtrise de l'anglais parlé et écrit est nécessaire. Ce rôle clef attira des candidats cherchant à réussir leur développement personnel, ainsi qu'une progression réelle de carrière. La remunération à négocier correspondera au niveau de ce poste. **Merci d'adresser lettre de motivation et CV en anglais, discrétion guarantie, à Graham Hicks, Directeur, Adderley Featherstone plc, 72 Rue du Faubourg St Honoré, 75008 Paris. Tél: (0) 1 400 78643. Fax: (0) 1 400 78040.**

ADDERLEY·FEATHERSTONE plc

Executive Search • Management Selection • Human Resource Consultancy

LONDON · BIRMINGHAM · BRISTOL · DUBLIN · GLASGOW · LEEDS · NEWCASTLE

INSERM

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE

RECRUTEMENTS PAR VOIE DE CONCOURS

Établissement public scientifique et technologique, l'INSERM développe la recherche dans les domaines de la médecine et de la santé. Son objectif : contribuer à mieux connaître et à améliorer la santé de l'homme ; diffuser les connaissances nouvellement acquises vers la société. Par le niveau de ses recherches et la diversité de ses réalisations, l'INSERM est un acteur essentiel de la vie scientifique française, européenne et internationale.

PARIS

4 CADRES ADMINISTRATIFS

LICENCE
- **Gestion Administrative et juridique**
- **Propriété industrielle**

3 RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

LICENCE
- **Valorisation de la recherche**
- **Documentation et édition scientifiques**

1 GESTIONNAIRE D'ADMINISTRATION

BTS - DUT
Service du Personnel

- Retrait des dossiers : 20 juillet au 14 août 1998-17 h 30
- *Limite de dépôt des dossiers :* 17 août 1998 -17 h 30
- Épreuves : Novembre 1998 - Février 1999
- Recrutement : Janvier - Mars 1999

Renseignements, (conditions pour concours, profils des postes...)

Demandes de dossiers de candidature

***À PARTIR DU 20 JUILLET* Serveur télématique :**



(0,37 F/ mn)

ou écrire :
Bureau des Concours de l'INSERM
101, rue de Tolbiac
75013 PARIS

Ne perdez pas votre temps ! L'an 2000 c'est déjà demain.

Au sein de la Direction des Ressources Humaines d'une banque française de taille humaine et de tout premier plan, vous êtes rattaché au Directeur des Etudes et de la Stratégie.

Chargé d'études sur l'aménagement et la réduction du temps de travail H/F

L'euro, l'an 2000, la gestion du temps de travail des cadres, les 35 heures, la réorganisation des services... Vous connaissez tous ces projets !

Force de proposition, vous analysez les données, en faites la synthèse, participez aux pilotages et à leur mise en œuvre.

De formation supérieure (DESS, DEA, école de commerce), vous disposez d'une expérience réussie d'au moins 3 à 5 ans en entreprise (si possible dans les *domaines des ressources humaines* et/ou de l'organisation).

Autonome, créatif et diplomate, vous êtes organisé et maîtrisez les outils de la bureautique (Word, Excel).

Adressez vite votre dossier de candidature, sous référence 5710, à Guillaume Tell, 63 rue Aristide-Briand, 92532 Levallois-Perret Cedex, qui transmettra en toute confidentialité.

Guillaume Tell

Etablissement public administratif du Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie, le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) est avec 400 000 inscriptions, le premier opérateur européen d'enseignement à distance. Le CNED, dont le siège est installé au coeur du pôle de développement des nouvelles technologies sur le site du Futuroscope, dispense des formations couvrant tous les niveaux d'enseignement, de l'élémentaire au supérieur.

Le Centre National d'Enseignement à Distance recherche

UN(E) SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

(Poste à pourvoir au 1er octobre 1998)

Mission

Au sein du Service Information et Communication, placé(e) sous l'autorité du rédacteur en chef, vous assurerez le secrétariat de rédaction (relecture, rewriting...) du magazine trimestriel du Centre national d'enseignement à distance, de la lettre interne de l'établissement, publications d'actes...

Profil

Vous justifiez d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans cette fonction. Vous avez une bonne connaissance de la chaîne de fabrication et la maîtrise des outils informatiques. Le sens du relationnel et l'esprit d'équipe sont souhaités pour ce poste.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) **sous référence SR à :**

CNED - Directrice des Ressources Humaines
BP 300 - 86960 Futuroscope Cedex.

Groupe TMO Études de marchés, conseil en marketing recherche

Pour son Département Banque Finance Assurance TMO-CREP (Centre de Recherche sur l'Épargne

(Futur) Directeur d'Études Quantitatives H/F

■ Formation bac + 5 (*DESS, DEA, ENSAE, ISUP ...*) ■ *3 ans et plus* d'expérience en études quantitatives ■ forte aptitude commerciale et relationnelle ■ connaissance de l'univers banque - assurance appréciée *réf 071*

Chargé d'Études Quantitatives H/F

■ Formation bac + 4/5 (DESS, DEA, ENSAE, ISUP ...) ■ ayant de bonnes connaissances en techniques quantitatives ■ motivé(e) par l'univers banque - assurance *réf 072*

Pour TMO - Departement Grande Consommation

Chargé d'Études H/F

■ 1 à 5 ans d'expérience en Institut ■ anglais courant *réf 073*

TMO

Merci d'adresser votre candidature (réf., CV, photo et prétentions) à : Mme M. Laurino · TMO · 22, rue du Quatre septembre - 75002 PARIS

IMPORTANT

groupe de communication RECHERCHE

Chargé de Communication Internationale H/F

votre goût du challenge et votre expérience dans une fonction similaire vous permettent de participer à la construction et la consolidation d'un véritable réseau international (62 pays, 101 villes).

VOTRE MISSION :

rattaché au président, vous initiez et mettez en place des outils qui vous amèneront naturellement à animer la communication de ce réseau.

vous êtes parfaitement bilingue anglais (idéalement d'origine anglo-saxonne) et vous possédez une réelle aisance relationnelle et rédactionnelle ainsi qu'une bonne connaissance du milieu publicitaire.

merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 411 à communiqué, 50/54 rue de silly, 92513 boulogne billancourt cedex.

Institut Promodès

Dans le cadre de la croissance de ses activités, l'institut de formation Promodès recherche un :

Responsable Projets "Formation"

Vous aurez en charge la conception, la réalisation et le suivi d'actions de formation accompagnant le développement des compétences nécessaires à la mise en oeuvre des politiques Ressources Humaines du groupe Promodès.

De formation supérieure, vous possédez une expérience de 5 ans minimum dans une activité similaire, en entreprise de service ou comme consultant. Vous pratiquez l'anglais et/ou l'espagnol couramment et justifiez d'une expérience significative à l'international.

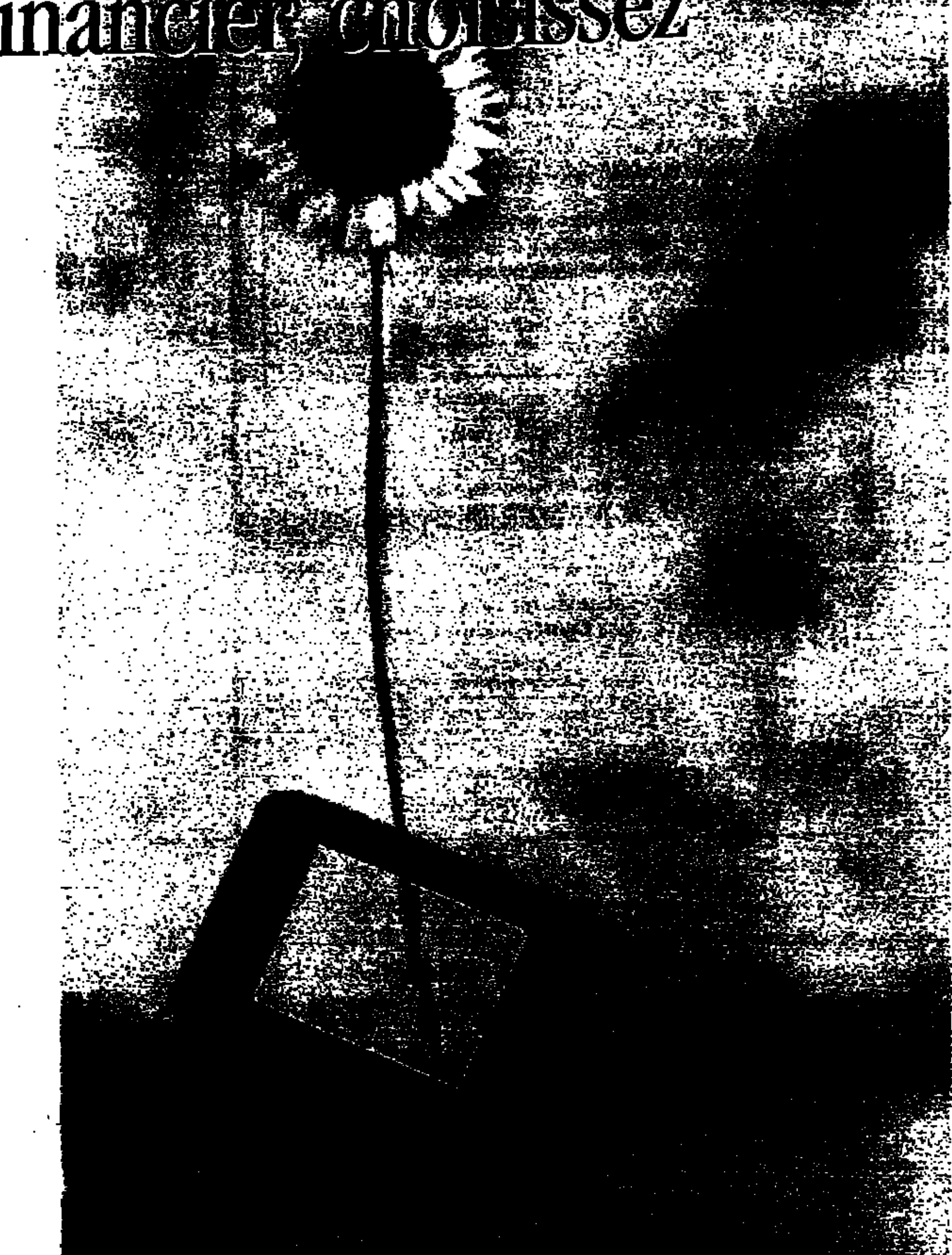
Rattaché à la direction de l'Institut Promodès, ce poste est basé à Levallois et nécessite quelques déplacements en France et à l'étranger.

Envoyez votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation manuscrite et photo) sous la Réf. RPM/98, à Maurice Scheid - PROMODES FRANCE - 123, rue Jules Guesde - 92300 Levallois Perret.

Groupe Promodès

Conseil - Audit

Pour valoriser vos talents de financier, choisissez le meilleur partenaire



- *Un des leaders mondiaux du conseil*
- *30 % de croissance par an depuis trois ans*
- *Un réseau dans 155 pays*

Bien sûr, la réussite des entreprises implique un pilotage rigoureux des performances.

Face à la mondialisation, aux nouveaux marchés, à l'évolution des cycles, la mutation et la croissance des entreprises ne peuvent se faire sans systèmes financiers de synthèse, tableaux de bord et outils de gestion performants, ni sans les technologies qui les sous-tendent.

C'est pourquoi nous vous proposons d'enrichir vos compétences en choisissant le meilleur partenaire.

• Comptables et spécialistes des systèmes de synthèse (banque et assurance)

Vous êtes diplômé d'une grande école et parlez l'anglais couramment.

Vous participerez à des projets d'amélioration de la performance de gestion et d'accompagnement des évolutions réglementaires, notamment dans le cadre du passage à la monnaie unique.

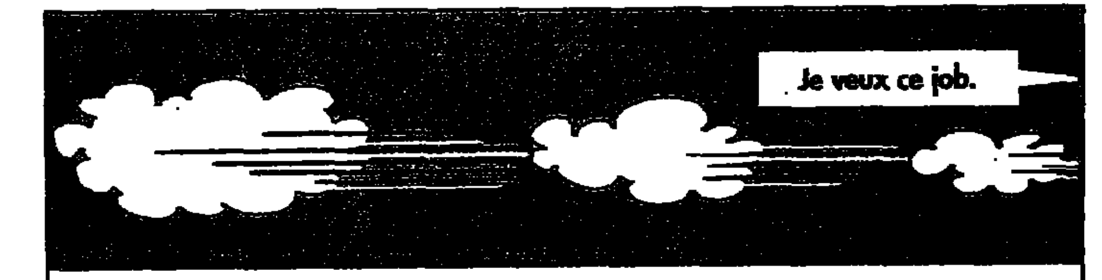
Plus spécifiquement, vous participerez à la conception de systèmes de synthèse, à la mise en place de progiciels comptables et à la définition des tableaux de bord.

Avec nous, vous deviendrez un professionnel complet maîtrisant les composantes du métier de conseil : métier fonctionnel, technologies et conduite du changement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Bénédicte Nepveux, sous la référence LM/07.07, à KPMG Peat Marwick, tour Framatome, 1 place de la Coupole, 92084 Paris-La Défense Cedex.
www.kpmg.fr

KPMG Peat Marwick

partenaire de la croissance



Une entreprise Hi-Speed a besoin de collaborateurs Hi-Speed :

Consultants Internes Systèmes d'Informations

Le Secteur Câbles & Composants d'Alcatel, 48 Milliards de chiffre d'affaires et une implantation dans une trentaine de pays du monde, recherche des ***CONSULTANTS INTERNES SYSTEMES D'INFORMATIONS.***

Vous souhaitez valoriser votre formation et évoluer vers des postes à responsabilités.

Nous vous proposons, dans un premier temps, de participer à la mise en place, au niveau mondial d'un nouveau système d'information intégré, basé sur le progiciel SAP R3 couvrant toutes les fonctions de l'entreprise : commerciale, finance, production, achats... Cette mission à forte dominante organisationnelle vous permettra d'intervenir de la définition détaillée de la solution à mettre en place, à la mise en service.

Vous pourrez ensuite évoluer, vers des fonctions opérationnelles (finance, commerciale...) selon votre formation initiale/ spécialité d'origine.

Diplôme d'une Ecole Supérieure de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP, Sciences Po,...) ou d'ingénieur (X, Mines, Centrale...), vous maîtrisez parfaitement l'anglais (la connaissance d'une autre langue serait souhaitée).

Poste basé à CLICHY. De nombreuses missions sont à prévoir en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo), sous la référence LM/47 à la Direction des Ressources Humaines, ALCATEL CABLE France, 30, rue Pierre Bérégovoy BP 309 - 92111 CLICHY cedex.

ALCATEL

The Hi-Speed Company



K.P Consultants



s'agrandissent et auront le plaisir de vous accueillir dès le jeudi 16 juillet 1998 au :

121-123 rue du Vieux Pont de Sèvres
92100 Boulogne

KP Consultants - Personna : 01.46.21.94.94
KER : 01.46.10.90.10
fax : 01.46.21.94.93

Nous vous offrons toutes les chances de saisir votre chance

le 1er service Internet d'offres d'emploi

CADRES

Toutes les offres d'emploi

Web : http: www.cadresonline.com
3615 cadresonline

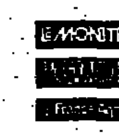
CADRES ON LINE, est le premier service d'offres d'emploi à vous proposer une fonction d'alerte sur profil

Près de 2 millions d'annonces

Connectez-vous, pour avoir toutes les chances de construire votre avenir.

CADRES ON LINE regroupe toutes les offres d'emploi de ces 20 titres de presse.









Le monde des cadres

Carrières internationales

Gestion - Finance

AFFIRMEZ VOTRE EXPERTISE AU SEIN DE NOS ÉQUIPES !

La Direction de l'Organisation Financière du CENCEP recherche un

ASSISTANT CONSOLIDATION H/F

Chargé d'assurer le fonctionnement et la maintenance du système de consolidation du Groupe, vous contribuez à son développement et participez à l'élaboration des comptes consolidés.
Pour cela, vos activités principales consistent à :
- assister les entités du Groupe ;
- veiller au fonctionnement quotidien du logiciel et à sa maintenance ;
- réaliser les travaux d'analyse, de conception et de paramétrage liés notamment au passage à l'Euro et former les utilisateurs au logiciel de consolidation.

Sous la supervision du responsable de la consolidation et en étroite relation avec les autres intervenants (collaborateurs, consultants ou auditeurs), vous participez activement aux consolidations annuelles et semestrielles d'une centaine d'entreprises. A ce titre, vous assurez des travaux de production, d'analyse et de contrôle des comptes consolidés.

De formation supérieure (Ecole de commerce, DESS Finance Comptabilité ou équivalent), vous justifiez d'une première expérience réussie dans le paramétrage et le fonctionnement d'un logiciel de consolidation ou dans la mise en place d'un logiciel complexe à finalité comptable.

Vos capacités d'organisation et de proposition, vos qualités de rigueur et votre sens de la communication constituent des facteurs clés pour réussir à ce poste. La connaissance du logiciel CARAT fera la différence.



CAISSE D'EPARGNE
CENTRE NATIONAL

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) s/réf. ADE au CENCEP, Service des Ressources Humaines, 27/29, rue de la Tombe-Issoire, 75673 Paris cedex 14.

NC Communication – MEDIA SYSTEM

Négociateur produits de taux à court terme et de change

La Société Générale Asset Management recherche pour son service de gestion de taux d'intérêt un négociateur de produits de taux à court terme et de change.

Vous conseillez et orientez les gérants de la *SGAM sur* les placements à court terme et les changes. Vous négociez également ces produits pour eux. Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, de commerce, ou titulaire d'un troisième cycle universitaire, débutant ou ayant une première expérience professionnelle dans le domaine financier, vous parlez couramment l'anglais.

Pour ce poste basé à La Défense, merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et prétentions), sous référence NTC/LM, à Christine Salafa, Société Générale, Service du Recrutement, Espace 21, 92972 Paris-La Défense Cedex.



ASSET MANAGEMENT

Crédit Mutuel
Centre Est Europe

recherche pour sa filiale spécialisée sur le marché des entreprises des

Chargés d'Affaires Entreprises Juniors

Jeunes débutants diplômés ESC, DESS Finance ou Ecoles d'Ingénieurs, vos compétences économiques et financières, vos aptitudes à la négociation, votre profil de développeur, votre sens de l'analyse et de la synthèse feront de vous l'interlocuteur privilégié des entreprises composant votre portefeuille.

Vous recherchez des perspectives de carrière intéressantes dans un Groupe à fort potentiel de développement.

Nous vous proposons :
- de travailler en binôme avec un chargé d'affaires confirmé afin de vous familiariser avec nos outils, produits et services,
- après cette phase d'intégration, de prendre en charge le suivi et le développement d'un portefeuille de clients et prospects en veillant à la maîtrise du risque.

Postes basés à Dijon, Lyon, Paris et Toulouse.

Pour faire acte de candidature, écrivez au **CREDIT MUTUEL** - Direction des Ressources Humaines Service Emploi - 34, rue du Wacken - 67000 Strasbourg ou transmettez votre C.V. par internet : HTTP://WWW.creditmutuel.fr

Des stratèges au service du social

Notre client est un jeune cabinet de conseil novateur en très forte croissance.

Spécialisé dans le diagnostic financier, stratégique et social d'entreprise, il conseille les représentants du personnel de grands groupes des secteurs de l'assurance, des médias, de l'informatique, des telecoms et du grand commerce.

Pour participer à son développement, ce cabinet recherche

CONSULTANTS EXPÉRIMENTÉS

Homme ou femme, de formation supérieure (MBA, HEC, IEP ou équivalent) vous avez une expérience d'au moins 3 ans dans le conseil et/ou dans un grand groupe du secteur de l'assurance.

Vous maîtrisez l'analyse financière et stratégique.

Une très forte motivation sociale, le goût de la négociation et un sens aigu de la synthèse vous permettront d'apporter aux comités d'entreprise et aux représentants du personnel, l'expertise et le conseil dont ils ont besoin pour conduire leurs stratégies.

Poste basé à Paris.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) à IBD-ALGOE Tour Gamma A - 193 rue de Bercy - 75012 Paris. e-mail : ibd.paris@algoe.fr

I B D ◇ A L G O E
Recrutement et Gestion de Carrière

LE CIO
LA BANQUE DES RÉGIONS DU GRAND OUEST
2 400 collaborateurs - 185 agences sur 17 départements.
Un PNB de 1,5 milliard de Francs en 1997, renforce ses compétences Marketing opérationnel et recherche sur NANTES son :

Chargé de mission Tarifs et Conditions

__Le poste__ :
Au sein du Département Marketing, vous serez responsable :
- de la conduite des projets relatifs à l'élément "prix" du mix marketing et du pilotage des activités correspondantes avec les services de l'entreprise.
- du contrôle de gestion opérationnel de notre politique tarifaire et de sa mise en œuvre.

__Votre profil__ :
- Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce ou d'ingénieur,
- Vous avez 3/4 ans d'expérience dans un grand cabinet d'audit (ou de conseil) de forte notoriété ou dans un établissement financier où vous avez développé des capacités d'analyse, des compétences en contrôle de gestion et en conduite de projets dans le domaine bancaire,
- Vous faites preuve de réelles capacités de communication et d'une forte sensibilité au marketing,
- vous souhaitez intégrer une entreprise à taille humaine qui vous offre de réelles perspectives d'évolution.

Si ce challenge vous motive, merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation manuscrite, photo et prétentions salariales) à :
CIO - Gilles BEQUET - Direction des Ressources Humaines
BP 84001 - 44040 NANTES Cedex 01.

CIC
Banque CIO

EULER SFAC
PARIS - LONDRES - BRUXELLES - ROME

Expert Comptable
Jeune diplômé + 1ère expérience

EULER - SFAC 900 personnes, plus de 2 Milliards de Frs de CA en 1997 - est une des sociétés du groupe EULER, plus de 2800 collaborateurs répartis en Europe et aux USA, 6,6 Milliards de Frs de CA prévisionnel, numéro 1 mondial sur le marché de la protection et la gestion du compte-clients des entreprises. Nous recherchons, dans le cadre de notre développement international, un

Adjoint à la Responsable Consolidation, vous avez également en charge la mise en place et le suivi de la comptabilité analytique de nos projets informatiques internationaux.

De formation DESCF minimum, vous avez idéalement une première expérience de la consolidation au sein d'un cabinet ou d'un groupe international.

La pratique de la comptabilité anglo-saxonne vous est familière, une expérience en entreprise italienne serait un plus.

En contact permanent avec la Direction des Systèmes d'Information Groupe et nos filiales, vous êtes rigoureux, autonome et savez gérer des situations complexes avec diplomatie.

La maîtrise de l'anglais en tant que langue de travail est nécessaire, l'italien serait un plus apprécié.

Merci d'envoyer lettre, CV et salaire actuel sous référence SIM/98.M.07 à EL CONSEIL - 67 rue d'Amsterdam - 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.
http://www.sfac.fr

SOCIETE DE GESTION DE PORTEFEUILLES FRANÇAISE REPUTEE RECHERCHE POUR PARIS :

- **Gestionnaire d'actions internationales très expérimenté avec sérieuses références**
- **Analyste financier actions internationales très expérimenté**

- Disponibles immédiatement.
- Parfaitement bilingues français/anglais.
- Rémunérations très intéressantes.

Envoyer C.V., lettre de motivation et photo ***(sous réf. 9857)*** à :
LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05.



Retrouvez toutes les annonces du Monde :
INTERNET • http:/www.cadresonline • http:/www.lemonde.fr/emploi
MINITEL • 3615 cadresonline (2,23 F/mn) • 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)

Juristes - Ressources humaines

GROUPE LEADER INTERNATIONAL *recherche un*

Juriste «contrats» h/f

Bilingue anglais

Poste basé à LYON

Principales missions :

- prendre en charge les aspects juridiques des projets de certains clients internes, afin de les mener à leur terme (constitution de joint ventures, opérations de fusion/acquisition, montages financiers, ...),
- avertir, en conformité avec les intérêts du Groupe, les clients des risques juridiques et financiers d'une opération et proposer des solutions pour minimiser les risques,
- participer à l'élaboration des stratégies et politiques commerciales des clients en les conseillant en amont sur les implications juridiques de leurs projets,
- mener des actions de prévention dans le domaine d'expertise du client,
- instruire des litiges complexes en collaboration avec les avocats et les clients, apprécier les risques, préconiser des actions à mener et maîtriser le reporting.

Profil : de formation juridique supérieure (DESS, DEA ou DJCE droit privé/droit des affaires) complétée par une formation ou une expérience anglo-saxonne, bilingue anglais (anglais juridique indispensable), vous êtes autonome, dynamique et efficient. Doté d'un excellent sens de la communication, d'une aisance en public, vous appréciez également le travail en équipe.

Vous possédez une bonne maîtrise de l'outil informatique et une expérience minimum de 5 à 8 ans acquise en cabinet ou dans une entreprise industrielle.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous la référence JUC à EGGO Conseils - 10, rue de Pouy 75013 PARIS. Discrétion totale assurée.
E-mail : eggoconseils@wanadoo.fr

EGGO Conseils

Avec pour ambition d'offrir aux entreprises (P.M.E., P.M.I., grandes sociétés françaises ou internationales...) des services de télécommunications voix, données, images et I.P. performants à l'horizon 1999, nous nous donnons aujourd'hui les moyens de répondre avec efficacité aux besoins exprimés par nos futurs clients en matière de services téléphoniques. Nous misons pour cela sur la simplicité, la qualité et l'innovation, mais aussi sur un service plus convivial et une relation personnalisée.

Juriste senior

Au sein de la Direction de la relation clientèle et en relation avec la Direction juridique, vous assurez la mise en place des procédures juridiques garantissant la cohérence et la qualité des prestations. Vous formulez les offres commerciales en gérant et en analysant les comptes-clients en pré-contentieux. Vous négociez et rédigez également des contrats commerciaux en respectant l'équilibre du développement commercial et ses contraintes juridiques. Juriste de formation avec une spécialisation en droit des affaires et des sociétés, vous justifiez d'une expérience identique de 4 à 6 ans dans un environnement orienté clients et idéalement dans les telecoms. Rigoureux, pugnace, vous aimez travailler en équipe.

Juriste junior

Au sein de la Direction business development et en relation avec la Direction juridique, vous apportez une assistance juridique sur les négociations d'accords d'interconnexions. Vous participez aux rencontres avec les instances réglementaires, et notamment avec l'Autorité de Régulation des Télécommunications. Vous assurez le montage de divers dossiers ainsi qu'une veille réglementaire internationale et communautaire. Juriste de formation avec une spécialisation en droit des télécommunications, vous avez une expérience de 1 à 3 ans de la réglementation du secteur des telecoms. Vous êtes nécessairement rigoureux et curieux d'esprit.

Pour ces postes à pourvoir à Boulogne (92), la maîtrise de l'anglais est impérative.
Merci d'adresser lettre de motivation, CV et photo sous référence 130327 à :
Euro-RSCG Futurs - 2 rue de Marengo - 75001 Paris, qui transmettra.

★ EURO RSCG

---

arte

La Chaîne Culturelle Européenne

La chaîne culturelle européenne ARTE G.E.I.E. recherche, pour son siège de Strasbourg, un Chef de projet SAP/HR.

Vous aurez pour mission la mise en place de la gestion des intermittents du spectacle et des journalistes pigistes, depuis l'établissement du contrat jusqu'à celui de la paye sur le progiciel SAP/HR, en conformité avec le règlement interne et la réglementation générale. Vous assurerez la direction de l'équipe de projets (informatique et service du personnel), l'analyse de l'existant, la rédaction d'un cahier des charges et la coordination des différents intervenants (internes et externes).

Vous possédez des connaissances dans la gestion des intermittents et journalistes en France, alliées à une expérience de la mise en place de projets informatiques dans l'audiovisuel français. Ce poste requiert des talents d'organisation, d'analyse et de synthèse, ainsi que la capacité à diriger une équipe et coordonner des ressources. Vous êtes de formation gestion du personnel ou justifiez d'une expérience similaire.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé pourront être déposées sous la réf. 11/98 au service du personnel de ARTE G.E.I.E., 2A rue de la Fonderie, 67080 Strasbourg.

Chef de projet SAP/HR

CDD 6 MOIS À COMPTER DE SEPTEMBRE 98

TMP Worldwide.

■ LA SOCIÉTÉ : Filiale française d'un groupe américain de renommée internationale est, depuis longtemps, le leader reconnu de son domaine d'activité (services). Doté d'une politique et d'outils de gestion des ressources humaines de haut niveau, notre client renforce son Département Ressources Humaines en créant le poste de :

HR Training & Career Facilitator Expert * (H/F)*

Région Parisienne

■ LE POSTE : Rattaché au Directeur des ressources humaines de la filiale française, et en étroite collaboration avec les directions opérationnelles, vous êtes chargé(e) de mettre en place et de développer des outils de gestion prévisionnelle des compétences, des emplois et des carrières. Ainsi vous établirez les profils des principales fonctions, vous collecterez les besoins de formation et vous proposerez les plans d'action nécessaires tout en jouant le rôle de facilitateur pour leur mise en place.

■ LE CANDIDAT : Agé d'au moins trente ans et diplômé de l'enseignement supérieur (de type bac + 5), vous possédez une expérience significative d'au moins cinq ans comme responsable de la formation ou une position équivalente. Votre excellent sens de la communication, vos qualités personnelles et la richesse de vos expériences (en cabinet ou en entreprise) vous permettront de prétendre, à terme, à d'autres responsabilités au sein de ce groupe de dimension mondiale. Anglais indispensable.

■ Merci d'adresser un dossier de candidature complet sous la réf. 4299/GUL à notre conseil, ROBERT HALF FRANCE, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail «robert@half.mgn.fr».



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 200 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

* *Consultant en formation et gestion de carrières*

TMP Worldwide.

Chargé(e) de mission "convention collective"



A partir du 1er janvier 2000, les 8000 salariés de la transfusion sanguine seront réunis au sein d'un Etablissement français du sang. Les conditions d'emploi de ses personnels, soumis au code du travail, seront déterminées par une convention collective. Pour contribuer à la mise en place de ce dispositif, ***l'Agence Française du Sang***, établissement public de l'Etat, recrute un(e) : Chargé(e) de mission "convention collective"

Au sein du service juridique, ce spécialiste du droit du travail et de la protection sociale, praticien expérimenté des relations sociales, sera chargé d'alimenter la réflexion stratégique de l'AFS et participera en tant qu'expert aux négociations collectives.

Ce poste, pour lequel une connaissance du secteur de la santé est souhaitée, est également ouvert à un fonctionnaire par la voie du détachement.

Merci d'adresser votre dossier à : AFS, *Service Recrutement*, 6 rue Alexandre Cabanel, 75015 Paris, en précisant votre rémunération actuelle.



PRB communication

Consultant en Recrutement

Paris

- Nous sommes un cabinet de recrutement spécialisé en très fort développement, filiale d'un groupe de services d'envergure internationale.
- Nous cherchons à renforcer notre équipe par le recrutement de deux Consultants.
- Vous menez l'intégralité des missions de recrutement par annonce et par approche directe.
- Vous prendrez rapidement en charge votre développement commercial sur un secteur particulier.
- Pour ce poste très évolutif, nous recherchons des candidat(e)s de valeur, 25/28 ans, de formation supérieure, ayant une expérience de recrutement en cabinet ou en entreprise, ou ayant une expérience opérationnelle en entreprise. Vous maîtrisez l'anglais.
- Vous êtes dynamique et vous avez un excellent sens relationnel, vous aimez les contacts et êtes attaché aux valeurs humaines qui font la dimension de ce métier.
- Votre tempérament de développeur et votre sens du service vous conduiront vers la responsabilité d'un centre de profit.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo, lettre de motivation et rémunération souhaitée), en précisant la référence DA/6466, par l'intermédiaire de notre agence.

AD HOMINEM International
69, rue d'Aguesseau
92100 Boulogne Billancourt - France
Fax : 01 46 10 50 86

ADCOM

Secteurs de pointe

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Secteurs de pointe

MoDoPaper PSM

DIRECTEUR DE PRODUCTION

PONT-SAINTE-MAXENCE (60)

Membre du Comité de Direction, vous dirigez l'ensemble de la production du site : Fabrication avec deux Machines à papier, Transformation, Planning-ordonnancement, Laboratoire. Vous participez activement à l'amélioration constante de la performance industrielle, tant sous l'angle de l'organisation (mise en place d'une nouvelle GPAO) que sous celui de la technique papetière.

Vous préparez et proposez les programmes d'investissement et vous participez à leur mise en œuvre. Vous animez votre équipe en veillant à assurer les transmissions de savoir-faire, à maintenir un climat de travail efficace et une motivation forte.

Agé d'au moins 35 ans, meneur d'hommes, Ingénieur diplômé de formation, parlant couramment anglais, vous avez nécessairement une expérience confirmée de la production de papier en France ou à l'étranger.

Vous souhaitez évoluer au sein d'un groupe scandinave, en prenant la direction de production d'un site où l'enjeu majeur est la performance industrielle, avec une gamme de produits riche et très évolutive. Ce poste débouchera sur de réelles perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rém. actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, s/réf. 58.7249/LM sur lettre et enveloppe ou par E-mail : hm@mercuri-urval.fr
Site internet : www.mercuri-urval.fr

Mercuri Urval

Notre division appartient à un groupe mondial leader sur l'ensemble de ses marchés. Spécialisés dans le matériel ferroviaire, nous réalisons des produits de signalisation réputés pour leur fiabilité et leur sécurité. La conquête de nouveaux marchés nous amène à recruter de nouveaux collaborateurs.

ingénieurs qualité projet

[illegible]

Pour ces postes basés à Saint-Ouen (93), merci d'adresser lettre manuscrite de motivation, CV, photo, rémunération actuelle et souhaitée, en précisant la réf. IQPL 301, à notre Conseil, ESQ, 54 boulevard Rodin, 92130 Issy-Les-Moulineaux.

ESQ *L'Expertise des Systèmes Qualité*

EURODOC SOFILOG

Acteur majeur en ingénierie documentaire, avec un CA de 250 MF intervenant sur les secteurs nucléaire, aéronautique, transport, télécom, défense

Nous recherchons, afin de renforcer nos équipes techniques dans le cadre de notre développement :

- Un **chef de projet** spécialiste du secteur aéronautique. Ingénieur Sup'Aéro ou ENSI. Connaissance des normes AECMA serait un plus. Poste basé à Toulouse.
- Un **chef de projet informatique documentaire** maîtrisant les normes SGML et les outils associés. Poste basé à St Quentin en Yvelines.

Adressez votre candidature à Sophie Nesic, Eurodoc-Sofilog, 15 place Pompidou, Montigny-le-Bretonneux, 78182 St-Quentin-en Yvelines

---

Jeunes Diplômés

Venez participer au test d'une campagne de communication de recrutement.

Vous êtes issu de :
- **X, Centrale Paris, ENSTA, ENS Pts et Chaussées, SUPELEC, Telecom Paris, ESTP, ENSAM...**

ou
- **HEC, ESSEC, ESCP, IEP Paris, EDHEC, ESC Lyon, Rouen, Reims ou Dauphine.**

- **Ce test aura lieu dans nos locaux de Boulogne.**
- **Bien-sûr, vous bénéficierez d'un dédommagement pour votre active participation.**
- **Alors, n'attendez pas, téléphonez dès maintenant à Frédérique au**

01 47 61 58 18

Curieux et direct, votre opinion nous intéresse

RESPONSABLE DES CHEFS DE PROJETS ACHATS

± 35 ANS — **REF. 61.7613**

Mission : Dans une logique projet client maîtrisée, vous êtes à la tête d'une équipe de professionnels et force de proposition pour l'amélioration continue de la performance achats Projet sur votre activité. A ce titre, vous déployez une approche innovante et optimisez les pratiques, méthodes et outils en place au sein des équipes projets à l'échelle internationale. Vous gardez bien sûr une dimension opérationnelle, au contact direct de projets majeurs et stratégiques.

RESPONSABLE DES ACHATS INDUSTRIELS MONDE

± 35 ANS — **REF. 61.7614**

Mission : Vous prenez en charge l'ensemble des achats d'investissements industriels (plusieurs centaines de millions de francs par an) et participez à tous les projets industriels importants à venir. Autonome, vous êtes capable de contribuer à la recherche des solutions d'achats optimales au service de la Direction Industrielle dans l'objectif qualité - coûts - délais attendus.

Pour ces deux postes, vous êtes de formation ingénieur généraliste / mécanicien (Centrale Paris, ENSAM, INSA Lyon...) + 3ème cycle (Achats, MBA...). Votre expérience du secteur automobile (sinon industriel, High-Tech...) au sein de groupes internationaux est essentielle. Enfin, vous partagez au quotidien la recherche de l'excellence dans un rôle que vous voulez riche, varié, complet et fortement responsable.
Anglais courant ; autre langue (allemand, espagnol) souhaitée.

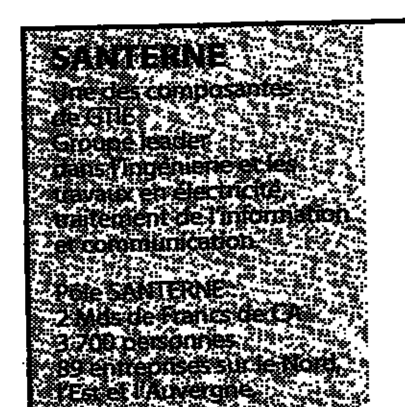
Ces postes sont basés à Paris. Nous satisferons le plus exigeant d'entre vous. Faites nous part de vos compétences et de vos attentes. Evolution France / International.

Contactez notre conseil pour en savoir plus. Envoyez CV, lettre ou carte de visite à MERCURI URVAL, à l'attention de Richard LOMBART - 14 bis, rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, en précisant sur l'env. et la lettre la réf. choisie. Confidentialité totale assurée.

Mercuri Urval



Retrouvez toutes les annonces du Monde :
INTERNET • http://www.cadresonline • http://www.lemonde.fr/emploi
MINITEL • 3615 cadresonline (2,23 F/mn) • 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)



Dans le cadre de notre développement, nous renforçons nos équipes dans le domaine de l'électricité, l'automatisme et la communication d'entreprise.

Nous recherchons des :

INGENIEURS A FORT POTENTIEL
(débutants et confirmés)

pour des postes de responsables d'affaires et de chefs d'entreprise

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Elisabeth MIGACZ - SANTERNE 23-25 rue du Dépôt - 62063 ARRAS Cedex 9

INITIATIVES LOCALES

les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales

Cadres territoriaux



Le Conseil Général des Côtes d'Armor
540 000 habitants recrute

UN DIRECTEUR H/F

pour sa nouvelle direction «éducation-jeunesse»

Missions : encadrement de la Direction composée d'une trentaine d'agents dont 4 cadres A, chargée :
- des investissements et du fonctionnement des collèges
- du développement de la politique en faveur de la jeunesse
- de l'enseignement supérieur, de la vie étudiante et scolaire
- de la gestion immobilière des bâtiments départementaux.

Animation et orientation des réflexions et actions innovantes du Conseil Général dans ces différents domaines.
Impulsion d'un partenariat de qualité avec l'ensemble des interlocuteurs du Conseil Général pour la conception et la mise en oeuvre des projets.

Profil :
- excellente connaissance du domaine éducatif et du secteur de la jeunesse
- expérience souhaitée dans différentes collectivités ou associations
- goût du travail en équipe et de la négociation
- intérêt pour les nouvelles technologies de communication
- grande disponibilité.

Ce poste du cadre d'emploi des attachés-directeurs est à pourvoir par mutation d'un fonctionnaire titulaire de la fonction publique territoriale, ou par détachement d'un fonctionnaire d'Etat.

FC Conseil
RECHERCHE ET EVALUATION DE CADRES ET DIRIGEANTS

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser votre CV accompagné d'une lettre de motivation précise et argumentée sous, référence CED98012M à FC Conseil, 9 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui garantit la confidentialité.

Ville de **Grigny** — Ville de **Viry-Chatillon** — **Préfecture de l'Essonne**

Recrutent

LE DIRECTEUR
DU GRAND PROJET URBAIN DE GRIGNY ET DE VIRY-CHATILLON

Le territoire du GPU se situe sur l'ensemble de la ville de Grigny et sur la partie du quartier de la Grande Borne située sur la ville de Viry-Chatillon.
La ville de Grigny connaît une situation préoccupante, caractérisée par des problèmes sociaux, économiques et urbains d'une grande ampleur. Ce contexte a conduit l'Etat et les Villes à mettre en oeuvre le Grand Projet Urbain sur tout le territoire de la ville de Grigny et sur la partie du quartier de la Grande Borne située sur la ville de Viry-Chatillon.
Ce proejt global de développement, élaboré en partenariat entre les Villes et l'Etat, comprend un ensemble d'actions dans les domaines social, économique, urbain et culturel dont les finalités visent notamment à transformer Grigny en une "vraie ville" et à réussir l'intégration à la ville de Viry-Chatillon des logements de la Grande Borne situés sur cette commune.

Placé(e) sous l'autorité du Comité de Pilotage, vous relevez directement des Maires et du Préfet - vous êtes chargé(e) de mettre en oeuvre le GPU dans toutes ses composantes, d'organiser la mobilisation de l'ensemble des partenaires (Etat, Mairies, Conseil Général, Conseil Régional, syndicats de copropriétés, bailleurs sociaux, associations, etc.).

Vous possédez une expérience confirmée dans les domaines de la maîtrise d'ouvrage de projets urbain et social, de développement social urbain et de la réinsertion des populations en difficultés, de la gestion des problématiques de l'habitat. Vous avez une connaissance des missions et modes de fonctionnement des services des collectivités locales et de l'Etat.

Outre des capacités à mener une réflexion prospective, à diriger des réunions de travail et des équipes et à mettre en oeuvre des programmes d'actions, vous possédez des qualités de négociation et de médiation.

Vous disposez d'une équipe restreinte et vous vous appuyez sur les instances collectives ou les prestataires extérieurs.

Ce poste est ouvert par voie de détachement aux cadres supérieurs des collectivités locales ou de l'Etat ou par voie de recrutement contractuel.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. à :
M. le Préfet de l'Essonne, Préfecture, Boulevard de France - 91010 EVRY.

Organisme d'HLM gérant un important patrimoine locatif dans l'Est de la France

cherche

son DIRECTEUR
de la gestion locative

Missions : *sous l'autorité du directeur général*, il contribue activement à la définition et à la mise en oeuvre de la stratégie de développement du patrimoine et de services aux locataires :

- Il propose les orientations de la politique de produits et de services ;
- Il anime la démarche de commercialisation du patrimoine (lutte contre la vacance) ;
- Il conçoit et initie, avec le concours des partenaires institutionnels, une politique de prévention des fragilités sociales et d'accompagnement des locataires en difficulté ;
- Il gère le peuplement du patrimoine, en liaison avec la commission d'attribution des logements dont il prépare et met en oeuvre les décisions ;
- Dirigeant une équipe d'une vingtaine de collaborateurs, chargé au siège de la gestion de la clientèle, il structure l'action des agences décentralisées dans ses domaines de responsabilité et participe au déceloppement du système d'information interne ;

Profil : diplômé d'une école supérieure de commerce ou titulaire d'un 3ème cycle *universitaire, il est rompu à l'analyse statistique et aux méthodes du marketing. Doté de* réelles qualités d'animateur et d'organisateur, il allie puissance de travail, goût du management, savoir-faire relationnel à un fort engagement éthique.

Envoyer votre dossier de candidature (**sous réf. 9861**) à :
LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard
BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05

Les Mureaux

(35 000 habitants)
11 000 emplois, de grandes entreprises dont Aérospatiale

RECRUTE

un DIRECTEUR (H ou F)

du Développement économique locale de l'Emploi et de l'Insertion

MISSIONS :
- **Participe à la définition et conduit la politique locale de développement économique de l'emploi et de l'insertion**
- **Anime le comité de direction de l'Espace Emploi**
- **Encadre le service économique, coordonne la politique d'insertion de la commune dont le PLIE est l'outil principal.**

PROFIL :
- **Formation supérieure en Economie**
- **Plus de 3 années d'expérience en collectivités territoriales**
- **Une expérience en entreprise serait appréciée.**

Renseignements : Véronique SAS ou Eric DUBOIS - Tél. : 01-30-91-38-15

Adresser candidatures et C.V. à Monsieur le Maire
Hôtel de Ville - 78135 LES MUREAUX Cedex

BRON
RECRUTE

RHONE - 40 000 HABITANTS

STATISTICIEN DEMOGRAPHE
COORDONNATEUR des opérations de recensement de la population

MISSIONS :

De formation supérieure indispensable en démographie et statistiques, vous serez chargé :
- des travaux préparatoires du recensement : cartographie, planification et organisation des opérations, préparation des dossiers,
- du recrutement, de la formation et du suivi des 60 agents recenseurs de la commune,
- de la coordination avec l'INSEE, de la vérification et de l'exploitation des données chiffrées à des fins statistiques.

PROFIL :
- aptitude à l'encadrement et capacités relationnelles,
- sens de l'organisation et des relations humaines,
- esprit de synthèse et disponibilité.

Adresser lettre de candidature et CV avant le **20 juillet 1998** à Monsieur le Maire de Bron Square de Weingarten - 69671 BRON Cedex.
Tél. 04.72.36.13.41.

Avis de concours de la fonction publique territoriale

L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strabourgeoise recrute pour son département "Habitat-Economie"

un CHARGÉ D'ÉTUDE
"Développement Economique"

MISSIONS : réalisation d'études liées à la prospective et la planification territoriale à diverses échelles couvrant le champ économique et ses thématiques : forces et faiblesses d'un territoire, urbanisme commercial, développement local, insertion par l'économique ainsi que le développement de l'observatoire économique.

PROFIL : économiste (min. bac+4) avec des compétences en aménagement et urbanisme, expérience professionnelle souhaitée 5 ans minimum dans une agence d'urbanisme, collectivité locale ou bureau d'études. Une bonne culture dans le domaine de l'aménagement ainsi que dans celui de l'action publique locale serait appréciée.

Envoyer CV et prétentions avant le 17 août 1998
à l'ADEUS - BP 47 R2 - 67002 STRASBOURG Cedex

Pour tous renseignements concernant cette rubrique, contactez le : 01.42.17.39.42 - Fax : 01.42.17.39.38

هكذا من الاصل

Le monde de l'informatique



vous pensiez réellement tomber par hasard sur notre annonce de recrutement ?

Sachant que Le Monde est le premier quotidien national lu par les cadres (744 000 lecteurs), nous pensions bien mettre toutes les chances de notre côté afin de vous communiquer notre proposition. Ne vous en étonnez pas. Les principales questions auxquelles répondent les collaborateurs de ACNielsen sont : qui consomme, où, quoi et à quel prix ? ACNielsen présent dans plus de 90 pays, avec un CA de 1,4 milliard de dollars, est le leader mondial des systèmes d'information, de recherche et d'analyse marketing destinés aux prestataires de service et aux fournisseurs de biens de consommation. Nous vous proposons de rejoindre nos 600 collaborateurs en France.

Ingénieur Process ou Central & logistic Data Collect

Suivant votre expérience et vos affinités, vous réaliserez le suivi, l'évolution et la mise en place des différentes méthodologies nécessaires soit à la production, soit à la logistique data collect (collecte de données). Vous serez le garant du respect des normes de qualité attendues et de la maîtrise des délais tout en optimisant les coûts et charges opérationnelles.
De formation Bac + 5 ou équivalent, vous avez une expérience significative dans un des deux domaines : production ou collecte et traitement de données. Pour ces postes, la connaissance de SAS est indispensable ; des capacités de communication, d'analyse et la pratique de l'anglais sont souhaitées. **Réf. I/M.**

Ingénieur Process & Statistique

Au sein de notre équipe de production, vous travaillerez sur la Base de Données Consommateurs et serez responsable des relations techniques avec l'ensemble des clients internes et externes du service. Vous garantirez la fiabilité statistique du panel (analyses de représentativité, modélisation, analyses de données, simulations). Vous participerez à l'évolution du process de production.
Ingénieur, vous avez le goût de l'analyse et de la manipulation des chiffres. Vous possédez un bon niveau informatique et une très bonne connaissance de SAS et SQL. Anglais impératif. **Réf. IPS/M.**

Coordinateur Trade Data Acquisition

Vous assurerez la coordination des recrutements de magasins pour nos différents échantillons auprès des enseignes de la grande distribution. Vous réaliserez le suivi des informations reçues en regard du budget initial. Par ailleurs, vous garantirez la transition de l'an 2000 pour le passage en production de toutes les données collectées sans altération du process.
Diplômé de l'enseignement supérieur, vous maniez aisément l'environnement micro ainsi que M.V.S. (CFT, SAS et autres). Une expérience d'environ 5 ans dans un poste similaire sera l'atout de votre réussite. Anglais souhaité. **Réf. TDA/M.**

Ingénieurs Commerciaux Logiciel

Vous prendrez en charge les relations commerciales auprès de vos clients en assurant un haut niveau de servicing -formation et assistance technique- et en élaborant des solutions innovantes au sein de notre département Logiciels. Supporté par une équipe de chefs de projet, vous proposerez des Systèmes d'Information Marketing, Merchandising et Commerciale.
De formation commerciale ou technique supérieure (Bac + 4/5), vous possédez 3 à 5 ans d'expérience dans la vente de progiciels intégrés ou d'offres similaires destinées aux grands comptes. **Réf. IC/M.**

Analyste Programmeur

Rattaché au manager du service Logiciels, vous serez chargé de développer des tableaux de bord Marketing. Vous en assurerez l'évolution et la migration vers de nouveaux outils après avoir réalisé une analyse et une étude préalable.
Muni d'un Bac + 2 (BTS/DUT informatique) et d'une expérience minimale de 2 ans en entreprise, vous connaissez impérativement Visual Basic, les Macro-commandes Excel, Algorythmie et Base de données. Anglais courant souhaité. **Réf. AP/M.**

Tous ces postes sont basés à Cergy (95).

Merci d'envoyer lettre et CV en précisant la référence choisie à ACNielsen, DRH, Denis Schreck, 9 avenue des trois fontaines, 95007 Cergy Pontoise cedex. Pour en savoir plus sur ACNielsen, vous pouvez consulter notre site http://acnielsen.com/fr

---

Filiale du groupe américain IRI Information Resources Inc., nous sommes une société de conseil spécialiste des applications de pilotage Marketing / Ventes pour les secteurs de la Grande Consommation et de la Distribution, et nous recherchons des :

Consultants *H/F*

Interlocuteur privilégié des Directions Commerciale, Marketing et Informatique, vous analysez leurs besoins, préconisez des architectures et prenez en charge la mise en place des solutions décisionnelles d'IRI Software.
Vous avez une formation de type BAC + 4/5 à dominante technique, vous possédez une bonne connaissance des métiers du Marketing et de la Vente de par votre expérience d'au moins 3 ans comme Consultant ou Chef de Projet en relation avec le monde de la Grande Consommation ou de la Grande Distribution.
Ces postes sont basés à Chambourcy (78) et impliquent polyvalence, sens relationnel et autonomie, ainsi qu'une bonne connaissance des SIAD, du Datawarehouse et des technologies Internet. La connaissance de l'environnement Oracle Express serait un plus. La maîtrise de l'anglais est impérative.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence **IDT17971.**

**Michael Page, 159 av. Achille Peretti
92522 Neuilly-sur-Seine cedex
3617 code MPage** (Conxne 3,48F/Mn) **http://www.mpfrance.com**

Michael Page INFORMATIQUE — IRI SOFTWARE

Société internationale de pointe spécialisée dans les télécommunications recherche pour sa filiale anglaise, dans le cadre de son fort développement, un

Responsable Réseaux Télécoms

✦ Ingénieur télécom, H/F, vous possédez 3 ans d'expérience minimum réalisée idéalement chez un opérateur en télécommunications qui vous a permis de superviser des interconnexions entre opérateurs.

Vous maîtrisez les standards **C7** et **ISDN** et connaissez les plateformes de type **NORTEL DMS** et **ERICSON AXE**.

✦ Vous participez à la gestion de projets d'interconnexions entre opérateurs.
Vous définissez des architectures vocales et de données, et réalisez des missions d'ingénierie.

(Réf. US22635)

Développeur Base de Données

Client/Serveurs

✦ De formation supérieure en informatique ou télécom, H/F, vous possédez une expérience de 1 à 3 ans en développement logiciels.

Vous maîtrisez le développement **Client/Serveur**, les langages **Visual Basic** et **SQL**, **ACCESS 97** et l'environnement **NT**.

*Une bonne connaissance d'**Internet** est un plus.*

✦ Vous concevez et réalisez des applicatifs de gestion de systèmes de Back-Office incluant la facturation et le reporting entre différentes bases de données.

(Réf. US22634)

Votre esprit d'entreprise et votre capacité d'adaptation vous permettront de rejoindre une équipe dynamique de spécialistes en télécommunications.
Ces postes basés à **Reading (à proximité de Londres)** nécessitent un bon anglais.
Merci d'adresser votre candidature sous la référence choisie à **Jean-Pierre Scandella** ou d'appeler le **01 41 92 70 06.**

Michael Page, 159 av. Achille Peretti 92522 Neuilly-sur-Seine cedex
3617 code MPage (Conxne 3,48F/Mn) **http://www.mpfrance.com**

Michael Page INFORMATIQUE

CONTINENT

La qualité du service à notre clientèle est notre souci permanent. 900 assureurs conseils et 600 collaborateurs internes garantissent ce service sur l'ensemble du territoire français. Filiale d'un groupe international, nous recherchons pour notre Direction Informatique (70 personnes) un

Chef de Projet

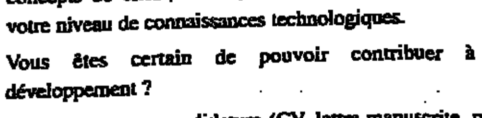
Véritable maître d'œuvre pour une direction utilisatrice, par votre écoute et votre expérience de la gestion de projets vous saurez concevoir des solutions d'informatisation adaptées.

Sans à priori technologiques, doté d'un excellent relationnel, votre rigueur vous permettra de créer le contexte indispensable à la collaboration des acteurs nécessaires à vos projets.

Si les grands systèmes IBM (MVS, CICS, DB2...) ont été le monde de vos premières expériences, vous maîtrisez les concepts de client/serveur, du décisionnel et êtes vigilant à votre niveau de connaissances technologiques.

Vous êtes certain de pouvoir contribuer à notre développement ?

■ Adressez votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) à CONTINENT ASSURANCES - D.R.H. 62 rue de Richelieu - 75002 PARIS sous réf. CP.



Le groupe US -Qwest Communication International Inc. - (CA 4 Mds$, 6000 pers.) s'est associé en avril 98 à Eunet International (CA 75 M$, 400 pers.) pour capitaliser sur leur expertise réciproque en matière de produits et réseaux IP.



Cet empire technologique va s'imposer rapidement comme le leader des services réseaux voix-données en Europe et aux USA.

EUnet

Dans le cadre de cette formidable synergie, Qwest-Eunet recherche activement pour le déploiement de sa filiale EUNET France un

DIRECTEUR COMMERCIAL H/F

700 000 F++

Bénéficiant de l'**appui** et de la **détermination** de notre groupe, vous devrez porter et développer nos offres auprès de nos partenaires clients. Vous êtes en mesure, avec vos équipes, de fournir une multitude de solutions en matière de service Internet à forte valeur ajoutée, auprès des organisations qui veulent faire de la technologie internet une partie intégrante de leurs opérations. **Dans un contexte extrêmement opérationnel**, vous structurerez, déploierez et managerez nos forces commerciales en pleine expansion, en étroite synergie avec notre Direction Internationale.

À 35-40 ans, diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, vous êtes issu du monde des nouvelles technologies (**opérateur télécom, réseaux, SSII...**) et bénéficiez d'une expérience avérée dans le développement des ventes de produits et services à forte valeur ajoutée. Véritable **manager** opérationnel, développant un fort **charisme** et un excellent **relationnel**, vous êtes à même de vous investir très fortement à nos côtés.

Pour ce challenge **vraiment** exceptionnel, nous recherchons un candidat à très fort potentiel, à même d'évoluer ultérieurement au sein de nos structures internationales. Anglais courant impératif.

Pour ce poste basé à **Paris**, merci d'adresser rapidement votre dossier (lettre, CV, photo, rémunération actuelle) à notre Conseil MERCURI URVAL, 4 rue Léon Jost, 75017 PARIS, sous la référence 26.7600/LM sur lettre et enveloppe ou par E-mail : md@mercuri-urval.fr - Site internet : www.mercuri-urval.fr

Mercuri Urval

Le monde de l'informatique

هكذا من الاصل

MARDI 21 JUILLET

FILMS DE LA SOIRÉE

18.45 Latcho drom ■ ■ Tony Gatlif (France, 1992, 105 min). Ciné Cinémas
18.50 La Flamme sacrée ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
22.05 La Porte du paradis ■ ■ ■ M. Cimino (EU, 1980, v.o., version réalisateur, 210 min). Ciné Cinémas
22.15 Lone Star ■ ■ John Sayles (Etats-Unis, 1995, v.o., 129 min). Canal +
22.40 Un, deux, trois ■ ■ ■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1961, N., v.o., 115 min). Cinétoile
1.35 Jumpin'Jack Flash ■ ■ Penny Marshall (Etats-Unis, 1986, 105 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Marilyn Monroe. Humphrey Bogart. Paris Première
19.00 Rive droite, rive gauche. Les plus grands invités de la saison. Invités : Pierre Arditi ; Roger Planchon ; Georges Wolinski ; Franz-Olivier Giesbert. Paris Première
20.00 Temps présent. Vacances à tout prix. TV 5
20.00 Les Défilés haute couture. Chanel. Paris Première
20.50 Zone interdite. Vivement le mariage ! M 6
21.00 Enjeux - Le Point. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. Napoléon : le débat. Invités : Max Gallo ; Patrick Rambaud ; le prince Charles Napoléon, représentant de la famille impériale ; Roger Caratini. Paris Première
22.00 Questions d'histoire. Le communisme dans le siècle : la Chine. Invités : Marie-Claire Bergère ; Jean-Louis Margolin ; Bernard Guetta. Histoire
22.45 Un siècle d'écrivains. Vladimir Maïakovski. TV 5
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Le quatrième pouvoir et Clinton. Le pillage des œuvres d'art. Invités : Edward Behr ; Eric Fassin ; Emmanuel de Roux ; Elisabeth des Portes. Histoire
23.25 Sud. Invités : Piere Casamayor ; Michel Liabeuf. TMC

DOCUMENTAIRES

17.00 A la découverte de Mozart. [5/5]. Les dernières années. Muzzik
18.00 A la découverte de Mozart. L'enfant de l'Europe. Indépendance et Fugue. A mon cher ami Haydn. Muzzik
18.10 Sweet Home Chicago. Planète
18.15 Lyon et ses secrets. Odyssée
18.30 Le Goéland de Dai Kokujima. La Cinquième
18.35 En croisière sur le «Galaxy». [7/12]. Canal +
18.50 Etranges créatures de Patagonie. TMC
19.00 Les Sœurs Soong. [2/2]. Enfants du destin. Odyssée
19.10 La Reine de Trinidad. Planète
19.55 La Grande Saga des animaux. [2/13]. Les lémuriens. Odyssée
20.10 La Saga du vélo. [2/5]. Planète
20.20 Scandinavia, au pays du soleil de minuit. [1/2]. Odyssée
20.30 La Guitare espagnole. [5 et 6/8]. Mezzo
20.30 Kericho, empire du thé. Téva
20.35 Dhoruba, le calvaire d'un Black Panther. Planète
20.45 La Vie en face. Les Fantômes d'une guerre civile. Arte
21.00 Raspoutine. Histoire
21.00 A la découverte de Mozart. [4 et 5/5]. Histoire d'un texte. Muzzik
21.15 L'Amérique ferroviaire. Odyssée
21.25 Bugatti, l'art et la course. Canal Jimmy
21.35 Chemins de fer. [7/19]. De Saint-Pétersbourg à Tachkent. Planète
21.45 Histoire de la marine. [2/7]. RTBF 1
22.10 Les Messagers de l'ombre. [1/2]. De la débâcle à la clandestinité. Odyssée
23.35 Jumeaux, copies conformes ? Planète
23.45 Maillan pour rire. France 3

SPORTS EN DIRECT

18.00 Goodwill Games. Basket-ball : Lituanie - Australie. AB Sport
19.00 Football. Championnat d'Europe des moins de 18 ans. Espagne - Allemagne. A Chypre. Eurosport
19.35 Goodwill Games. Water-polo : Russie - Italie. AB Sport
20.05 Goodwill Games. Basket-ball : Russie - Argentine. AB Sport
21.35 Goodwill Games. Water-polo : Etats-Unis - Espagne. AB Sport
23.10 Goodwill Games. Athlétisme. AB Sport

MUSIQUE

18.30 Mezzo junior. Max et les maximonstres. Higglety Pigglety Pop. Mise en scène de Franck Corsaro. Dir. Olivier Knussen. Mezzo
21.00 La Guitare espagnole. Paco De Lucia. Mezzo
22.30 Dawn at Dusk. Mezzo
0.00 Martha Argerich. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 L'Enfant des terres blondes. Edouard Niermans. Festival
20.50 Nomenklatura. Michael J. Dudziewicz. RTBF 1
22.05 L'Eternel Voyageur. Desmond Davis. Festival
22.30 Tailleur croisé et bas résille. Jack Bender. RTL 9
22.40 Le Démon des mers. Jeff Bleckner [1/2]. 13ème Rue

SÉRIES

19.25 Fais-moi peur. L'histoire de l'appareil photo. Canal J
20.00 Mon ami Jake. La prairie en flammes. Canal J
20.13 New York Undercover. La fille des bas quartiers. Le retour de Danny Cort. 13ème Rue
20.45 Les Cadavres exquis. Puzzle. Série Club
20.55 Le Château des Oliviers. Nicolas Gessner [2/8]. Téva
21.40 L'Heure Simenon. Le rapport du gendarme. Série Club
21.45 Brigade volante. 13ème Rue
22.30 Seinfeld. Le gribouillage. Canal Jimmy
22.30 La Loi de Los Angeles. La belle et le chauve. Téva
22.40 Les Cinq Dernières Minutes. Sang à l'heure. Série Club
22.55 Total Security. TSR
23.45 Star Trek, la nouvelle génération. Désastre (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Clair de lune. L'ange gardien. Téva

NOTRE CHOIX

● 22.05 Ciné Cinémas
La Porte du paradis

Le difficile enracinement dans le Wyoming d'émigrants venus d'Ukraine, qui se heurtent à l'hostilité des éleveurs. Trois personnages sont emportés par les événements. Un admirable anti-western sur la lutte des classes dans l'Ouest américain à la fin du XIXe siècle. Diffusion de l'intégrale (210 min., en v.o.). Une chronique passionnée, violente et géniale. Style épique et *interprétation remarquable*, une épopée prodigieuse. Et une vérité historique démasquée qui gêna fort l'Amérique de Reagan. Le montage est souvent différent de celui de la version dite commerciale. – *J. S.*

● 0.25 Planète
Table rase

Rêve d'architecte, cauchemar des survivants : illustre pionnier du béton, Auguste Perret fut chargé de la reconstruction du Havre, *« à partir de rien »* – par un bel après-midi de la fin de l'été 1944, on avait fait table rase de la ville. Longtemps après, des rescapés tentent de transmettre des sentiments que seules les victimes d'un bombardement « en tapis » peuvent comprendre. Epreuve d'autant plus terrible que la guerre paraissait finie. Le débarquement avait eu lieu à quelques kilomètres de là trois mois auparavant, Paris était libéré depuis deux semaines et les armées alliées se trouvaient déjà en Belgique. Certes, les libérateurs avaient besoin de ce grand port, où une forte garnison allemande était encerclée. Mais celle-ci ne fut pas visée, et trois mille civils périrent. Aujourd'hui, les Havrais vivent dans *« une autre ville »*. Belle et sinistre mise en images d'une absurdité de l'histoire. – *F. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.10 Contre vents et marées.
19.05 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Maître des éléphants ■ Film. Patrick Grandperret.
22.45 Corps z'à corps. Film. O André Halimi.
0.15 Histoires naturelles.
1.10 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Jeux de comédie.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, L'Image du Tour, Météo.
20.55 La Smala ■ Film. Jean-Louis Hubert.
22.30 Un livre, des livres.
22.40 Le Sixième Sens ■ Film. O Michael Mann.
0.35 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour.
21.00 La Carte aux trésors. Corse : la Côte sauvage.
23.10 Météo, Soir 3.
23.45 Maillan pour rire.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.30
18.35 En croisière sur le «Galaxy».
19.05 Best of Nulle part ailleurs.
19.50 Flash infos, Zapping.
20.05 *Les Simpson.*
20.30 Cœur de dragon. Film. Rob Cohen.
22.10 Flash infos.
22.15 Lone Star ■ ■ Film. John Sayles.
0.25 Manga, manga.

ARTE

19.00 Beany & Cecil.
19.30 7 1/2. Sissi - Diana : deux destins tragiques.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Les Fantômes d'une guerre civile.
21.35 Soirée thématique. *Techno - Rave d'une nuit d'été.* 21.40 Wasted ! ■ Film. Ian Kerkhof (v.o.). 23.25 Modulations. Portrait de la planète techno. 0.40 Universal techno.
1.45 Biochimie du coup de foudre. Ou fragments scientifiques d'un discours amoureux.

M 6

18.00 Mission casse-cou.
18.55 Los Angeles Heat.
19.50 Voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 E = M 6 junior. Les rapaces.
20.50 Zone interdite. Vivement le mariage !
22.50 Assurance sur la mort. Téléfilm. O Jerrold Freedman.
0.35 Sonny Spoon.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Jean-Marie Pelt (*Plantes et aliments transgéniques*).
21.00 Poésie studio. Spécial Brésil.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Donné en direct des Ursulines, par le quartette de Franck Amsallem, piano avec Tim Ries, Johannes Weidenmuller et Marc Miralta.
21.00 Concert. Donné en direct de l'Opéra Berlioz-Le-Corum, Malcolm Bilson, Ursula Dütschler et Bart van Oort, pianofortes : Œuvres de Beethoven.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. *Quintette op. 34*, de Brahms ; *Quintette op. 81*, de Dvorak.
22.25 Les Soirées... (suite). Œuvres de Beethoven, Bruch, Helse.

MERCREDI 22 JUILLET

FILMS DU JOUR

15.20 Etat de choc ■ ■ Harold Becker (Etats-Unis, 1988, 95 min). Cinéstar 2
15.40 Allons z'enfants ■ ■ Yves Boisset (France, 1980, 120 min). Festival
17.40 R.A.S ■ ■ Yves Boisset (France, 1973, 115 min). Festival
17.55 L'Or et l'Amour ■ ■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1956, v.o., 95 min). Cinétoile
21.00 L'Anglais qui gravit une colline et descendit une montagne ■ ■ Christopher Monger (GB, 1994, 90 min). Canal +
22.35 Voyage au début du monde ■ ■ Manoel De Oliveira (France - Portugal, 1997, 99 min). Canal +
22.35 Mogambo ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1953, 120 min). RTL 9
22.40 Oublier Palerme ■ ■ Francesco Rosi (France - Italie, 1989, 105 min). Cinéstar 2
23.10 L'Homme au bras d'or ■ ■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 120 min). Cinétoile
23.50 La Flamme sacrée ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
1.15 Péché de vertu ■ ■ Naidangin Nyamdawaa (Mongolie, 1991, v.o., 65 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.00 Le Canal du savoir. L'architecture en France entre les deux guerres. Paris Première
15.00 Envoyé spécial, les années 90. Ethiopie, vallée des désastres. Côte-d'Ivoire carton jaune. Histoire
17.05 A bout portant. Line Renaud. Paris Première
18.00 Stars en stock. Rod Steiger. Sammy Davis Jr. Paris Première
18.00 Le Club. Invité : Claude Pinoteau. Ciné Cinéfil
19.00 De l'actualité à l'Histoire. Le quatrième pouvoir et Clinton. *Le pillage des œuvres d'art.* Invités : Edward Behr ; Eric Fassin ; Emmanuel de Roux ; Elisabeth des Portes. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Les plus grands invités de la saison. Invités : Michel Duchaussoy ; *Marc-Edouard Nabe* ; Patrice Leconte ; Jean-Pierre Coffe. Paris Première
20.00 Les Documents de Savoir plus. Et la violence docteur ? TV 5
20.00 Les Défilés haute couture. Christian Lacroix. Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Un siècle de révolutions chinoises [4/6] : Les années Mao [2/2]. La rébellion est légitime (1960-1976). Arte
21.00 Droit de cité. Des urgences pas comme les autres. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Le chômage à cinquante ans. Le retour des GI. Histoire
21.30 Passe-moi les jumelles. Ce fou de Töepfer. TSR
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Les femmes et le pouvoir. Invités : Irène Frain ; Henry Bachau ; Sabine Melchior-Bonnet ; Antoine de Baecque. Histoire
23.55 ► Un siècle d'écrivains. Romain Gary. France 3
0.10 Le Canal du savoir. L'Edit de Nantes : un compromis. Paris Première
1.00 Top bab. Exposition Pop Art à Nice. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

18.25 Naussac, la vie engloutie. Planète
18.30 Le Balbuzard pêcheur. La Cinquième
18.30 La Guitare espagnole. [5 et 6/8]. Mezzo
18.30 Les Cités prestigieuses d'Italie. [4/12]. Vérone. Odyssée
18.35 En croisière sur le «Galaxy». [8/12]. Canal +
18.50 Les Géants de la savane. TMC
19.00 La Planète aux mille visages. La forêt de Bavière. Odyssée
19.30 Lyon et ses secrets. Odyssée
19.40 Sweet Home Chicago. Planète
20.00 Au pays des oiseaux de paradis. La jungle tropicale de Nouvelle-Guinée. Arte
20.05 Couples légendaires du XXe siècle. Clark Gable et Carole Lombard. TSR
20.15 Orangs-outangs, singes des forêts. Odyssée
20.30 Les Etats-Unis. Boogie-woogie. Country Music. Mezzo
20.30 Destinations. Récifs de corail. Téva
20.35 La Reine de Trinidad. Planète
20.35 Alaska, berceau des tempêtes. TSR
20.40 Les Sœurs Soong. [2/2]. Enfants du destin. Odyssée
20.55 Le Port des amours. Téva
21.35 La Saga du vélo. [2/5]. *Les roues du changement.* Planète
21.35 La Grande Saga des animaux. [2/13]. Les lémuriens. Odyssée
21.50 Musica. Le Chant des Maoris. Arte
22.00 Dhoruba, le calvaire d'un Black Panther. Planète
22.05 Scandinavia, au pays du soleil de minuit. [1/2]. Odyssée
22.55 L'Amérique ferroviaire. Odyssée
23.00 Chemins de fer. [7/19]. De Saint-Pétersbourg à Tachkent. Planète
23.10 Profil. Citizen Langlois. Arte
23.50 Les Messagers de l'ombre. [1/2]. De la débâcle à la clandestinité. Odyssée
0.15 La Lucarne. Les Frères Skladanowsky. Arte

SPORTS EN DIRECT

13.30 Cyclisme. Tour de France. 11e étape : Luchon - *Plateau de Beille* (170 km). RTBF 1 - France 2
18.00 Football. Coupe de l'UEFA. *Tour préliminaire aller.* Eurosport
18.00 Goodwill Games. Beach volley. Tournoi masculin. AB Sport
20.00 Football. Ligue des champions. FK Obilic (Youg) - IBV Vestmannaeyia (Isl). Eurosport
20.07 Goodwill Games. Basket-ball. Etats-Unis - Brésil. AB Sport
21.45 Goodwill Games. Water-polo. Italie - Espagne. AB Sport
0.18 Goodwill Games. Athlétisme. AB Sport
4.16 Goodwill Games. Gymnastique. AB Sport

MUSIQUE

17.10 Mezzo junior. Higglety Pigglety Pop. Mise en scène de Franck Corsaro. Dir. Olivier Knussen. Mezzo
18.00 Prinsengracht. Concerts enregistrés *à Amsterdam, lors du Festival d'Avro* 1995, 1984, 1988, 1996, 1993. Muzzik
19.00 La Guitare espagnole. Paco De Lucia. Mezzo

TÉLÉFILMS

19.35 En scène pour la mort. Pascal Goethals. Festival
20.30 Mécomptes sanglants. Suri Krishnamma. Festival
20.50 Château Magot. Jean-Louis Lorenzi. M 6
21.00 La Course de l'escargot. Jérôme Boivin. France 2
21.00 Confessions dangereuses. Δ Robert Iscove. France 3
22.20 L'assassin fait son cinéma. Gérard Vergez. Festival
22.40 Amour fou. O Roger Vadim. France 2

SÉRIES

17.30 Magnum. Du côté de chez Mac. France 3
18.00 Le Château des Oliviers. Nicolas Gessner [2/8]. Téva
18.10 Hawaï police d'Etat. La vieille dame et l'incendiaire. Série Club
19.00 Highlander. Final. Série Club
19.20 Deux flics à Miami. Qui vivra verra. 13ème Rue
20.10 L'Instit. Concerto pour Guillaume. RTBF 1
20.13 Nestor Burma. Le soleil naît derrière le Louvre. 13ème Rue
21.00 Star Trek, la nouvelle génération. Désastre. Canal Jimmy
22.25 Friends. Celui qui avait la chaîne porno. Canal Jimmy
22.30 La Loi de Los Angeles. *Un amour de juge.* Téva
22.50 Presque parfaite. Sortez vos mouchoirs (v.o.). Canal Jimmy
23.15 Spin City. Single White Male (v.o.). Canal Jimmy
23.40 Game On. La grande évasion (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Clair de lune. Le torchon brûle. Téva
0.15 New York Police Blues. A coup de marteau (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre* ou classiques
Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

NOTRE CHOIX

● 23.10 Arte
Profil

Henri Langlois, la vie à l'épreuve du feu

PARIS, février 1968, un petit air d'avant-première. Générations mêlées, ils sont presque tous là, à clamer leur indignation et à réclamer la réintégration du seigneur en son domaine. Intellectuels, acteurs, réalisateurs, étudiants et lycéens, dans un joyeux désordre de bannières et de slogans qui signe déjà le basculement d'une époque. Sous la pression de ce mouvement inattendu, et sur intervention directe de de Gaulle, Henri Langlois, révoqué de la direction de la Cinémathèque française quelques semaines plus tôt par Malraux, regagnera le siège de sa passion. Mais *« le dragon qui veille sur nos trésors »*, ainsi que l'avait baptisé Cocteau, incarnera dès lors un monde révolu dans l'évolution du fonctionnement des institutions culturelles.

Réalisé par Edgardo Cozarinsky en 1994, *Citizen Langlois* prend son élan sur ce coup de théâtre emblématique pour dégager les arcanes d'un destin d'exception. Clin d'œil à Orson Welles en écho d'une légende généreusement pourvue d'insolite, d'ombres et de contradictions. A l'appui de documents d'archives, souvent remarquables, et des témoignages des femmes qui l'ont entouré et protégé, Henri Langlois est restitué dans toute la force de son tempérament et de son œuvre : l'artisanal et patient sauvetage des trésors du cinéma muet – entreposés un premier temps dans la baignoire familiale ; l'élaboration d'un musée du cinéma à l'heure où personne ne songeait à préserver les traces inaugurales du septième art ; et, surtout, la création de la Cinémathèque française, berceau d'une nouvelle population, les cinéphiles, et recueil d'inspirations pour toute une génération de cinéastes.

En préliminaire, une énigme que le réalisateur argentin éclaircira d'une proposition à la toute fin de son documentaire : *« Qu'est-ce qui fait qu'à vingt ans, au lieu de se lancer vers l'avenir, un jeune homme décide de consacrer sa vie à sauver les traces du passé ? »* Comme éléments de réponse, fort plausibles, une ville en flammes et un rêve récurrent...

Valérie Cadet

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Les Vacances de l'amour.
15.40 Cinq sur 5 !
16.40 Extrême limite.
17.10 Beverly Hills.
18.05 Contre vents et marées.
19.05 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.50 Météo.
20.55 Sagas. Les grandes réussites.
23.05 La Montagne de diamants. Téléfilm. Jeannot Szwarc [3/3].
0.55 Mode in France. Givenchy - Jean-Paul Gaultier.

FRANCE 2

13.50 et 18.40 Un livre, des livres.
13.55 Cyclisme. Tour de France : Luchon - Plateau de Beille (170 km).
17.30 Vélo club.
18.45 *Jeux de comédie.*
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo.
20.00 *Journa, Météo.*
21.00 La Course de l'escargot. Téléfilm. Jérôme Boivin.
22.40 Amour fou. Téléfilm. O Roger Vadim.
0.35 Journal, Météo.
0.50 Tatort. Passé mortel.

FRANCE 3

14.00 Le Shérif de Santa Fe. Téléfilm. Vincent McEveety.
15.50 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.40 Simon et Simon.
17.30 Magnum.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour.
20.50 Consomag.
21.00 Confessions dangereuses. Téléfilm. Δ Robert Iscove.
22.25 Portes en délire. Coup de chapeau à Jean Yanne.
23.20 Météo, Soir 3.
23.55 ► Un siècle d'écrivains. Romain Gary.

CANAL +

13.30 Notre-Dame de Paris. Téléfilm. Peter Medak.
15.05 Surprises.
15.30 La Nuit du cyclone. Téléfilm. Timothy Bond.
16.55 C+ Cléo.
► En clair jusqu'à 20.30
18.35 En croisière sur le «Galaxy». [8/12].
19.05 Best of Nulle part ailleurs.
19.50 et 22.30 *Flash infos.*
20.00 Zapping.
20.05 Les Simpsons.
20.30 Le Journal des sorties.
21.00 L'Anglais qui gravit une colline et descendit une montagne ■ ■ Film. Christopher Monger.
22.35 Voyage au début du monde ■ ■ Film. Manoel De Oliveira.
0.15 South Park.
0.40 Le Jour et la Nuit. Film. Bernard-Henry Lévy.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.35 100 % question.
13.55 Les Lumières du music-hall.
14.25 La Cinquième rencontre... Les Amériques. 14.30 Sur les traces de Big Foot. 15.25 Entretien avec Slim Batteux.
15.55 Les Secrets de l'Inde.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Alf.
17.20 Les Zèbres.
18.00 Va savoir.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Beany & Cecil.
19.30 7 1/2.
20.00 Au pays des oiseaux de paradis. La jungle tropicale de Nouvelle-Guinée.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Un siècle de révolutions chinoises [4/6] : Les années Mao [2/2] - La rébellion est légitime (1960-1976).
21.45 Les Cent Photos du siècle. *Tomoko dans son bain*, photo de W. Eugene Smith, 1972.
21.50 Musica. Le Chant des Maoris.
22.45 Sarabande.
23.10 Profil. Citizen Langlois.
0.15 La Lucarne. Les Frères Skladanowsky.
1.15 Péché de vertu ■ ■ Film. Naidangin Nyamdawaa (v.o.).

M 6

13.35 Le Pouvoir et la Haine. Téléfilm. Tony Wharmby [1 et 2/2].
16.45 Les Piégeurs.
17.00 Chapeau melon et bottes de cuir.
18.00 Mission casse-cou.
18.50 Open Miles.
18.55 Los Angeles Heat.
19.50 Voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo, Mode 6.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 E = M 6 junior. Les autos.
20.50 Château Magot. Téléfilm. Jean-Louis Lorenzi.
22.40 L'Amour ruiné. Téléfilm. O Richard Colla.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Entre jazz et classique. [3/5].
20.30 Agora. Patrick Rambaud (*Les Aventures de Mai*).
21.00 Philambule.
22.10 Fiction.
23.00 Nuits magnétiques. Le simple, l'imbécillité et la bêtise. [2/5].
0.05 *Du jour au lendemain.* Jean-Didier Urbain (*Secrets de voyage*).

FRANCE-MUSIQUE

19.37 Concert. La semaine Bach d'Ansbach.
21.00 Concert. Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Par l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. Steuart Bedford, Iris Vermillon, mezzo-soprano, Jacque Trussel, ténor, Vincent Le Texier, baryton : Œuvres de Koechlin.
23.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. *Les Fêtes d'Hébé*, opéra-ballet de *Rameau, par Les Arts Florissants, dir.* Christie, Daneman (Hébé, Une naïade, Eglé), Méchaly (L'Amour), Agnew (Momus, Le Ruisseau).
23.20 Les Soirées... (suite). Cantate de Noël : *Ah, troppo è ver*, de Stradella.

Le Monde

MERCREDI 22 JUILLET 1998

Michel Roussin a été interrogé comme témoin par le juge Halphen

L'ancien ministre RPR avait bénéficié d'un non-lieu il y a trois ans

LES RETROUVAILLES furent sans doute plus tendues qu'émouvantes . Le 7 juillet, l'ancien ministre (RPR) de la coopération, Michel Roussin, a effectué un retour discret au palais de justice de Créteil (Val-de-Marne), où il s'est à nouveau rendu dans le cabinet du juge d'instruction Eric Halphen. Sa première visite en ces lieux lui avait coûté son portefeuille ministériel : le 14 novembre 1994, deux jours après avoir remis à Edouard Balladur sa démission du gouvernement, M. Roussin avait répondu à la convocation du juge, pour se voir notifier une mise en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, qui se rapportait à ses fonctions passées de directeur du cabinet de Jacques Chirac à la mairie de Paris.

L'enquête avait, par la suite, tourné à l'avantage de l'ancien ministre, au point que devant l'effondrement des charges retenues contre lui, le juge Halphen avait ordonné, le 15 décembre 1995, un non-lieu en sa faveur (*Le Monde* daté 17-18 décembre 1995).

Exempt, depuis cette date, de toute poursuite judiciaire, Michel Roussin a été reconvoqué au simple titre de témoin. Les faits sur lesquels il a été interrogé sont relatifs à ses anciennes attributions à l'Hôtel de Ville. L'ex-directeur de cabinet du maire est accusé par l'homme d'affaires Jacky Chaisaz d'avoir coordonné la répartition de commissions occultes en marge de l'attribution, en 1991, du marché de l'entretien des ascenseurs des HLM parisiens. *« Je savais, de façon claire, que de l'argent devait aller au RPR à l'occasion de ce marché »*, a déclaré cet intermédiaire au juge Halphen.

A l'appui de ses dires, M. Chaisaz – mis en examen dans plusieurs affaires de fausses factures – a adressé au juge deux documents se présentant comme des récapitulatifs des offres des entreprises en concurrence sur ce même marché ; à chacune de ces notes était agrafée une carte de visite censée émaner de M. Roussin (*Le Monde* du 28 mai).

TEST D'ÉCRITURE

L'audition du 7 juillet a porté sur la provenance de ces bristols, qui comportent des annotations manuscrites. Sur le premier, portant l'en-tête imprimée *« De la part et avec les compliments de Michel Roussin »*, est inscrite, à l'encre verte, une phrase se référant au *« document ci-joint »*. Sur le second apparaissent, sous l'en-tête *« Cabinet du maire de Paris »*, quelques mots écrits à l'encre bleue, qui demandent au destinataire d'*« appeler à la maison »*. Confronté à ces documents, l'ancien ministre s'est insurgé contre ce qu'il a qualifié de *« montage dégueulasse »*.

Affirmant avoir toujours écrit à l'encre noire, M. Roussin a offert au juge de se soumettre à un test d'écriture, non sans lui avoir rappelé qu'il lui avait adressé, par le passé, plusieurs lettres manuscrites, avec lesquelles ces bristols suspects auraient pu être comparés. Il a ajouté que, selon ses souvenirs, le cabinet du maire expédiait, en moyenne, cent trente lettres par jour, dont trente à quarante accompagnées d'une carte à son nom. Le juge Halphen a toutefois commandé une expertise de son écriture, dont une source proche de l'enquête a indiqué au *Monde* qu'elle apparaissait *« fort dissemblable »* de celle figurant sur les fameux bristols.

Dans une lettre datée du 20 juillet, M. Roussin a demandé au juge d'instruction de communiquer sans délai au parquet de Créteil ces nouveaux éléments, estimant qu'ils pourraient être constitutifs d'un délit de *« faux et recel de faux »* commis à son préjudice. Rappelant que l'ancien ministre avait obtenu, le 11 décembre 1997, la condamnation pour *« faux témoignage »* d'un ancien employé du RPR, Didier Delaporte, dont les déclarations avaient, en 1995, alimenté les soupçons contre lui, l'avocat de M. Roussin, Me Pierre Haïk, a indiqué : *« Si le parquet ordonne une enquête, nous pourrons peut-être avoir la réponse à la seule question qui nous importe : qui a intérêt à faire diffuser de tels documents, et dans quel but ? »*

Hervé Gattegno

Papouasie-Nouvelle-Guinée : le raz-de-marée aurait fait huit mille morts

AUCKLAND
de notre correspondante dans le Pacifique Sud

L'essentiel des secours est à présent arrivé sur la zone sinistrée par le gigantesque raz-de-marée qui s'est abattu en fin de semaine sur la côte nord-ouest de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les estimations du nombre de victimes se sont considérablement alourdies : mardi 21 juillet, on avait recensé près de trois mille morts, six mille disparus, et environ mille trois cents survivants avaient été identifiés. L'évêque catholique Cesare Bonivento a avancé que le nombre total de victimes pourrait s'élever à huit mille.

Après une rotation de plusieurs avions australiens et néo-zélandais, un hôpital de brousse a été installé, avec l'aide de plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), à quelques kilomètres de la zone la plus ravagée. Des dizaines de secouristes et de bénévoles ont commencé à transporter les blessés, à distribuer eau, nourriture et médicaments, et à organiser des abris de fortune.

La situation, mardi, était pourtant encore loin de s'améliorer : de nombreux blessés sont dans un état grave (fractures, plaies ouvertes, pneumonie, gangrène, etc.), alors que l'urgence absolue reste d'enterrer des centaines de cadavres. *« Le lagon est plein de cadavres, la mer est pleine de cadavres, et la jungle est pleine de cadavres »*, a raconté l'un des coordinateurs de l'aide. Le premier ministre papou, Bill Skate, a déclaré un état de *« désastre national »*. *« Avec peu d'eau, des corps boursouflés qui bloquent le lagon juste derrière les villages, les maladies pourraient devenir un risque dans une région sujette à la typhoïde, le choléra et la lèpre »*, a-t-il avancé.

SÉISME AU VANUATU

Alors que les scientifiques de la région tentent d'analyser l'ampleur inattendue de ce raz-de-marée, l'un des plus dangereux volcans d'Indonésie, à Java, le Merapi (mille trois cents morts en 1930, soixante en 1994), est à nouveau entré en éruption, dimanche, provoquant la fuite de six mille villageois. Et lundi, au Vanuatu, un tremblement de terre de force 6,1 sur l'échelle de Richter a également été enregistré. Alors que les sismologues affirment que ces trois événements ne sont pas liés, il est clair que tsunamis et séisme; résultent tous de l'intense activité tectonique régionale, typique des jonctions de plaques en cours entre la plaque Pacifique et la plaque Australo-indienne.

Le 2 juillet, une vague de 12,3 mètres a été enregistrée au large d'Auckland sans qu'elle ne cause aucun dégât sur la côte.

Florence de Changy

La garde à vue de l'ancien administrateur du Crédit agricole de Corse, M. Musso, a été prolongée

ADMINISTRATEUR de la caisse régionale du Crédit agricole en Corse pendant des années, ancien député au Parlement européen, proche de Jacques Chirac, dont il fut chargé de mission à la mairie de Paris en 1994 et 1995, le conseiller municipal (RPR) d'Ajaccio François Musso a été placé en garde à vue, lundi 20 juillet, dans le cours de l'instruction du juge d'Ajaccio Jean Guary sur les prêts abusifs accordés par la caisse régionale du Crédit agricole. M. Musso a été interpellé par les gendarmes à l'aéroport d'Ajaccio, et son domicile a fait l'objet, lundi, d'une perquisition. Mardi matin 21 juillet, sa garde à vue a été prolongée à la demande du juge d'instruction.

Le dossier de M. Musso avait retenu l'attention de l'Inspection générale des finances (IGF) qui, dans son rapport remis en avril sur la gestion de la caisse régionale, avait minutieusement étudié les cas de trente-neuf personnalités ayant bénéficié de détournements de prêts agricoles et d'impayés non justifiés. Cette mission d'inspection a eu pour première conséquence de mettre fin à la prise de fonction de M. Musso à la présidence de la caisse régionale du Crédit agricole (CRCA), le 23 mars. Puis la transmission du rapport de l'IGF au parquet d'Ajaccio s'est trouvée à l'origine de l'information judiciaire confiée au juge Guary, pour *« escroquerie, détournement de fonds, faux et usage de faux, et abus de biens sociaux »*.

C'est donc devant la justice que M. Musso a désormais l'occasion de s'expliquer sur les éventuels délits pénaux relevés par les inspecteurs des finances. Il est, notamment, mis en cause pour avoir indûment bénéficié de diverses mesures d'aides aux exploitants, alors qu'il n'était *« pas agriculteur à titre principal »*, selon le rapport de l'IGF. *« Aucune trace de son activité agricole déclarée ne figure au dossier, et aucune dépense ou recette rattachable à cette activité n'a pu être identifiée sur ses relevées de comptes bancaires. Pourtant, la qualité d'exploitant lui a permis de bénéficier des mesures d'effacement de la dette en 1988 (1,2 million de francs) et* [en 1994] *de la consolidation dite "Balladur" (3,3 millions de francs consolidés). »*

« CESSIONS IMMOBILIÈRES »

Un prêt de 2,3 millions de francs, accordé en 1992 à M. Musso par la caisse régionale du Crédit agricole, a aussi été signalé par l'IGF. Ce prêt *« a été affecté à des dépenses qui n'étaient pas justifiées par les stricts besoins de l'exploitation, ce qui aurait dû conduire la caisse régionale du Crédit agricole à écarter ce prêt du bénéfice des mesures de 1994 »*. Il s'est agi, en particulier, d'un virement de 1,8 million de francs au profit de l'entreprise de travaux Antoniotti/Natali, qui fut dirigée par l'ancien président du conseil général de Haute-Corse, Paul Natali. Ce prêt de 2,3 millions de francs n'a pas été remboursé à échéance, puis a été consolidé par les mesures dites « Balladur », alors même que M. Musso, entretemps, *« réalisait des cessions immobilières »* auprès de personnalités et d'une société italienne qui auraient dû lui permettre de le rembourser.

Relevant de nombreuses opérations financières qui s'apparenteraient à des *« pratiques de cavalerie »*, le rapport de l'IGF a aussi reproché à M. Musso d'être *« assez régulièrement en retard de paiement »*. Ce qui n'a *« pas dissuadé la caisse régionale du Crédit agricole de lui accorder de nouveaux prêts »*.

Les unes après les autres, les personnalités citées dans le rapport de l'IGF sont entendues par le juge Guary. Ancien administrateur de la caisse locale du Crédit agricole de Bastia, Joseph Barratier a ainsi été mis en examen, le 23 juin, pour *« recel de détournement de fonds publics »*, et laissé en liberté moyennant le versement d'une caution. Le 17 mai, Michel Valentini, président de la Chambre régionale d'agriculture, avait été mis en examen pour *« complicité de détournement de fonds publics, complicité d'abus de confiance »*, et écroué, ainsi que son épouse. Lundi 20 juillet, les époux Valentini ont cependant été remis en liberté sous contrôle judiciaire.

Erich Inciyan

Wim Kok se succède à lui-même à la tête des Pays-Bas

LA HAYE
de notre correspondant

Premier ministre depuis 1994, le travailliste Wim Kok a été officiellement chargé, lundi 20 juin, par la reine Beatrix de former le nouveau gouvernement néerlandais issu des élections du 6 mai. Travaillistes, libéraux et réformateurs avaient conclu, samedi, un accord sur un programme de gouvernement pour reconduire la coalition sortante. Leurs trois formations disposent d'une majorité de 97 des 150 sièges de la Chambre des députés : 45 pour le PvdA (travailliste), 38 pour les libéraux (VVD, droite) et 14 pour les réformateurs du D 66 (centre gauche).

Les négociations ont été facilitées par deux facteurs : les élections ont été un plébiscite du gouvernement précédent, premier essai d'une coalition sans chrétiens-démocrates. En outre, la conjoncture économique et le bon fonctionnement du modèle néerlandais, basé sur le consensus, ont mis tous les indicateurs au vert. Tirée par la consommation intérieure et les exportations, la croissance devrait atteindre 3,6 % cette année, le déficit budgétaire est à 1,7 % du produit intérieur brut. Avec un taux de 3,9 % (contre 5,5 % il y a un an), le chômage est tombé à son niveau le plus bas depuis 1981. La priorité du premier gouvernement Kok tenait en un mot : l'emploi. 500 000 postes ont été créés en quatre ans, la plupart il est vrai à temps partiel.

RÉFORME FISCALE

Une trentaine de milliards de francs seront consacrés à trois secteurs : la santé (suppression du ticket modérateur, embauche de personnel de soins, réduction des listes d'attente), l'enseignement (allégement des classes dans le primaire notamment), et l'aide aux bas revenus. En contrepartie, 23 milliards de francs seront économisés sur la défense, la fonction publique, la contribution à l'Union européenne, et la protection sociale. Plutôt que de trop réduire les prestations, le gouvernement s'engage à poursuivre le programme de privatisation commencée depuis quatre ans. L'assurance-chômage et l'assurance pour incapacité de travail (qui concerne 800 000 personnes) seront dégagées de la sphère publique.

L'autre grand chantier du futur gouvernement concerne la réforme fiscale. La baisse de l'impôt sur le revenu doit être compensée par une hausse de la fiscalité indirecte et l'introduction de taxes sur les activités polluantes. En matière de drogue enfin, le programme de gouvernement ne prévoit pas de changement dans les grandes orientations.

Alain Franco

Incendies en Midi-Pyrénées et en Auvergne

SIX INCENDIES ont été circonscrits, mardi 21 juillet, dans le Lot, où une cinquantaine d'hectares de broussailles ont été détruites par le feu, près de Cahors. Dans le Tarn, 40 hectares de céréales sont partis en fumée entre Albi et Gaillac. Une centaine d'hectares ont été calcinés dans l'Allier et dans le Puy-de-Dôme, deux départements touchés chacun par une quinzaine de feux. Au total, une quarantaine d'incendies de broussailles, de céréales et de chaumes s'étaient déclarés, lundi 20 juillet, dans la région Midi-Pyrénées et en Auvergne, favorisés par la canicule et attisés par un vent violent.

M. Le Pen envisage la candidature de son épouse aux européennes

JEAN-MARIE LE PEN n'écarte pas l'éventualité que son épouse, Janie, prenne la tête de la liste du Front national aux élections européennes de 1999, dans l'hypothèse où sa condamnation à deux ans d'inéligibilité serait confirmée en appel. Dans un entretien accordé au *Figaro* (daté 20 juillet), le président du FN adresse une menace à peine voilée à Bruno Mégret, délégué national du FN, qui aurait postulé pour conduire la liste. *« Ce serait un comble que certains veuillent profiter des coups qui me sont portés pour se promouvoir dans le parti »*, déclare M. Le Pen. Dans un entretien à *France-Soir* (daté 21 juillet), Mme Le Pen assure qu'elle n'est pas au courant de ce projet de son mari et qu'elle *« ne souhaite absolument pas »* prendre cette responsabilité.

DÉPÊCHES

■ **CORSE :** *deux attentats ont été commis* dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 juillet contre le cantonnement de CRS d'Aspretto (Corse-du-Sud), qui a été la cible d'un mitraillage, et le centre pénitentiaire de Casabianda (Haute-Corse), situé au sud de Bastia.

■ **VOL : un convoyeur de fonds a été légèrement blessé lors d'une attaque à main armée** contre un fourgon blindé de la société Ardial dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 juillet sur le parking d'un centre commercial à Fâches-Thumesnil, près de Lille (Nord). Les malfaiteurs ont pris la fuite à bord de trois véhicules.

■ **GUYANE : André Lecante (divers gauche) a été réélu à la présidence du conseil général** de Guyane, lundi 20 juillet. Il avait été élu en mars, mais le scrutin avait été annulé par le tribunal administratif de Cayenne, le 24 juin, pour non-respect du secret du vote. En mars, André Lecante l'avait emporté d'une voix face au sortant Stéphan Phinéra. Le 20 juillet, il a obtenu quatorze voix sur dix-neuf votants. Aucun candidat ne s'est présenté contre lui. – *(Corresp.)*

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : le comité consultatif de Nouvelle-Calédonie a donné un avis favorable,** lundi 20 juillet, au projet de décret organisant le référendum prévu le 8 novembre sur les accords de Nouméa et l'avenir institutionnel du Territoire. Le texte va maintenant être soumis au *Conseil d'Etat*.

■ **GAUCHE : Jean-Marc Sabathé, secrétaire général du Parti radical de** gauche (PRG), a remis, le 16 juillet, son mandat de coordinateur du Comité national de vigilance contre l'extrême droite, qui regroupe quarante-cinq organisations de gauche. Il devrait être remplacé par Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts.

Tirage du *Monde* daté mardi 21 juillet : 484 016 exemplaires · 3

هكذا من الأصل